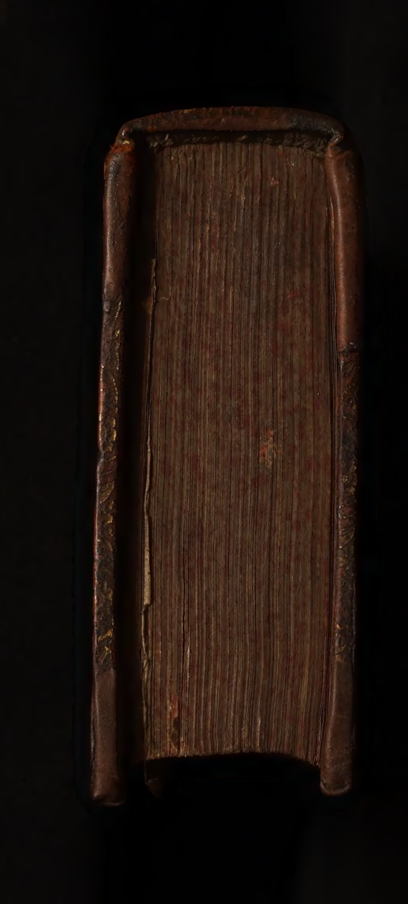
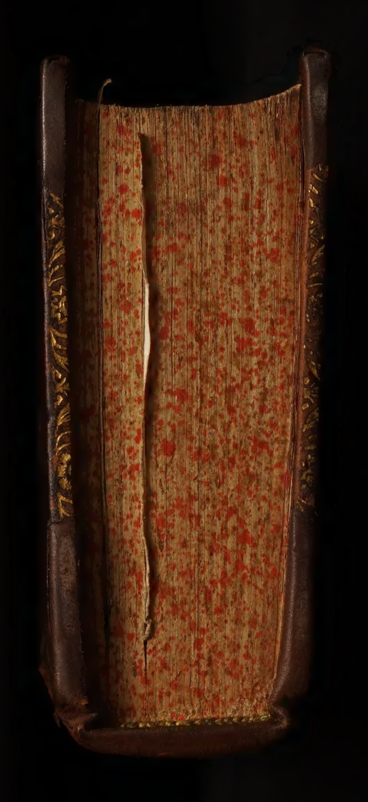


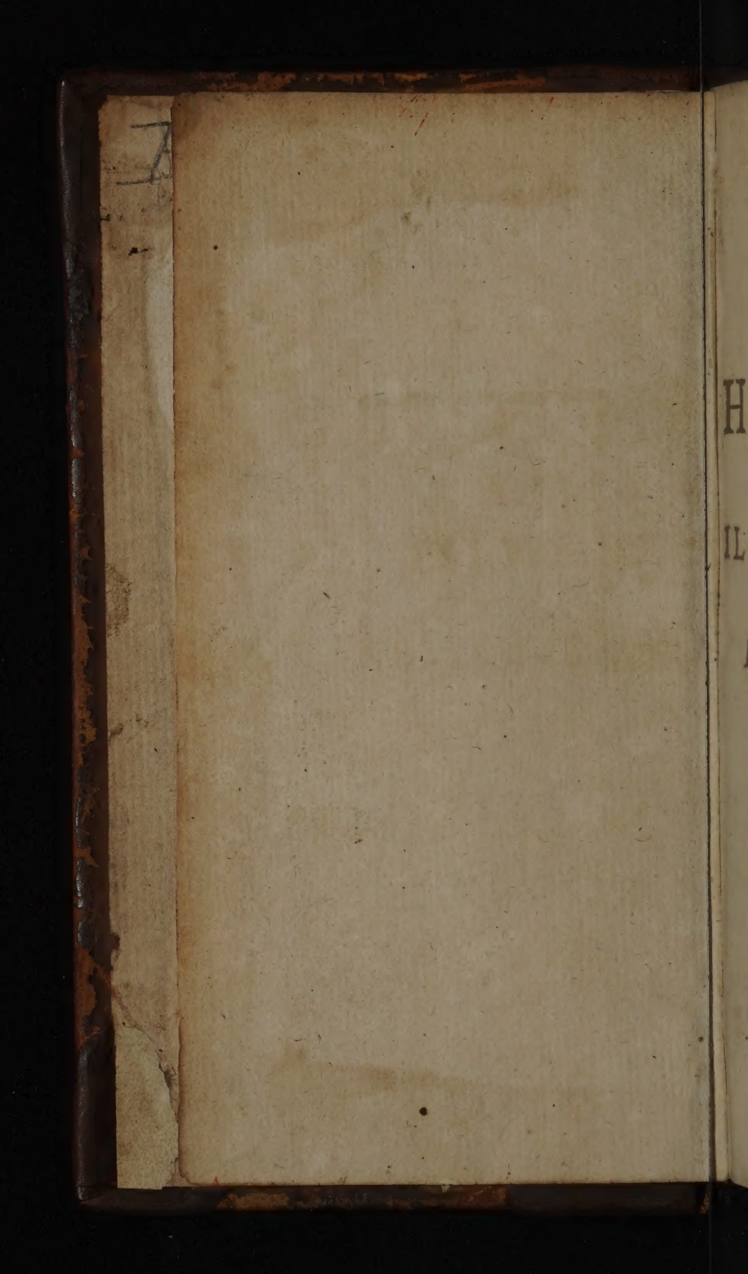

HISTOIRE
DES ILES
ANTILLES
TOME.
I.







Charles Clarke, [illegible]



HISTOIRE
DES
ILES ANTILLES
DE
L'AMERIQVE.

HISTOIRE NATVRELLE DES ILES ANTILLES DE L'AMERIQVE:

Par Mr. DE ROCHEFORT.

Tome Premier.



A LYON,
Chez CHRISTOFLE FOVRMY,
ruë Merciere, à la Bibliotheque.

M. DC. LXVII.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY



A MONSEIGNEVR

L'Illustrissime & Reverendissime

CAMILLE DE NEVFVILLE ARCHEVESQVE & Comte de Lyon:

Primat de France, Commandeur des Ordres du Roy, Lieutenant General pour sa Majesté au Gouvernement de la Ville de Lyon, & Provinces de Lyonnois, Forests & Beaujollois.

MONSEIGNEVR,

L'avantage que i'ay d'être employé par vôtre Grandeur,

à la recherche des Livres,
qui doivent orner vôtre Bi-
bliotheque, me donne la har-
dieſſe d'implorer pour celuy-
cy, la meſme faveur, que
i'ay experimentée pour beau-
coup d'autres. Ie vois tous les
iours, que parmy les ſoins
continuels, & les occupations
attachantes, de vos deux Il-
luſtres emplois, les Livres
trouvent leur place dans vô-
tre Eſprit ; & que ny la Con-
duite d'vn Dioceſe le plus é-
tendu du Royaume, ny le
Gouvernement de trois Pro-
vinces, & d'vne Ville ſi gran-
de & ſi importante, n'ôtent
rien à cette diligence exacte,

qui nourrit vôtre Noble Curiosité, & qui prepare à vôtre belle Galerie, le plus rare & le plus precieux ornement, que le mõde luy puiſſe fournir. I'ay donc crû, que vôtre Grandeur, qui a tant de paſſion pour loger ces ſavans Hoſtes dans ſon Cabinet, & qui pour les recevoir magnifiquement, n'épargne aucune deſpence raiſonnable; que vôtre Grandeur, dis-je, auroit aſſez de bonté, pour agréer, qu'vn Livre imprimé par mes ſoins portât ſur ſon front les marques & les caracteres de voſtre Illuſtre Protection. Et il ſemble en quel-

que ſorte la meriter : Car outre la Nouveauté de ſa matiere, par laquelle il peut toûjours plaire ; cette ſeconde Impreſſion contenant la moitié plus de choſes que la premiere ; Vôtre Grandeur a quelque interêt, de voir ce qui ſe paſſe dans les Antilles de l'Amerique. La Religion, & la Politique y partagent les ſoins des François ; les Iles qu'ils y poſſedent, y épreuuent leur vigilance infatigable, à planter parmy les Idolatres le culte de Dieu ; à le conſerver & à l'acroître, parmy ceux que la foy de leurs Peres a rendus

Chrêtiens : & ces mêmes Iles, portent des têmoignages irreprochables, du Gouvernement qu'ils pratiquent : Elles publient qu'il n'a pour guide que la Raison, & qu'il n'a pas moins de vigueur pour repousser les ennemis, qu'il a de douceur, pour soulager les Insulaires qui luy sont sujets. Ces deux vertus si rares, & si difficiles à assembler, ne sont-elles pas dans vous, MONSEIGNEVR, comme dans leur Thrône ; ou cōme dans le lieu de leur demeure ; qu'elles ont choisi, pour y croître, pour s'y plaire, & pour ne le quitter ia-

mais? Car que peut desirer la Religion, que vôtre Pieté n'établisse dans vôtre maison, & dans les Eglises de vôtre Diocese? Où se voit-elle plus pure & plus sainςte cette Religion, que dans les Provinces où vôtre Auctorité l'affermit, & la delivre du poison caché d'vne Heresie pernicieuse? La Vertu n'a-t'elle pas chez vous son refuge, & la seule ombre de vôtre Puissance, appuyée de l'innocence de vos mœurs, ne chasse-t'elle pas le vice, de tous les lieux où il se découvre? Mais ce n'est pas dans les seules afaires de la Religion,

où la force de vôtre Esprit & l'integrité de vôtre Vertu se font admirer. Car Dieu, qui vous a formé pour deux Occupations les plus importantes de la vie, a bien voulu que le Roy, qui est l'image de sa Divinité, entrât en partage de vôtre vigilance & de vos travaux, & que le Gouvernement Politique, receut de vôtre conduite les mémes avantages, que donne vôtre Administration spirituelle. Et certainemẽt que trouverons-nous, dans la Politique dont vous-vous servez, & dans vôtre maniere de Gouverner, qui ne soit digne d'admiratiõ,

qui n'ait pour but le ſolide interêt du Prince, & qui ne vous gagne les cœurs de tous les Peuples que vous gouvernez. Mais ce n'eſt pas à moy d'étaler cette merveille, ma plume eſt trop foible pour ce grand ſujet : il me ſuffit, d'oüyr les voix veritables de ces mêmes Peuples, qui vous recõnoiſſent comme leur Pere & leur defenſeur ; & de joindre mon experience à leurs ſentimens, laquelle me découvre dans vôtre Grandeur, vne ſource de bonté, que nul obſtacle ne peut tarir, & que nul vſage ne peut épuiſer. C'eſt donc Elle, qui

m'ayant donné la confiance, me fait encore esperer, que vôtre Grandeur agréera mes tres-humbles respects, & qu'Elle permettra que ce livre ait le bon-heur d'entrer dans son ample Bibliotheque, & que dans la place qu'il occupera, il renouvelle tous les iours à V. G. les soumissions & l'obeïssance de celuy qui est,

MONSEIGNEVR,

De vostre Grandeur,

Le tres-humble, tres-obeïssant, & tres-fidelle Serviteur.

CHRISTOFLE FOVRMY.

PREFACE.

NOVS avons le malheur dans les Relations que l'on nous donne des païs lointains, que souvent elles sont écrites par des personnes interessées, qui par de certains motifs, & pour de certaines considerations déguisent la verité, & nous representent les choses d'un autre air, & sous une autre couleur, qu'elles ne sont en effet. Quelquefois aussi nous rencontrons des Ecrivains, qui de sang froid & de gayeté de cœur, nous en font acroire, & prenent plaisir à imposer à nôtre credulité. Les uns & les autres ont l'assurance de mentir, & croyent qu'ils le peuvent faire impunément, parce qu'ils viennent de loin, comme dit le Proverbe. Et par fois enfin

nous sommes suiets à recevoir des pieces de cette nature, de la main de gens simples & grossiers, qui n'ont ni estude ni esprit pour nous donner rien d'exact & d'assuré, & dans les écrits déquels on ne trouve pas de certitude ni de fondement, parce qu'en plusieurs suiets ils ont pris le blanc pour le noir, & que faute d'avoir ou bien compris, ou bien retenu les choses, ils ne nous les raportent pas dans leur naïve verité : quoy qu'au reste leur intention ne soit pas de nous tromper. Mais au contraire, c'est vn grand avantage, quand de tels Ouvrages sont composeZ par des Auteurs, où l'on peut reconnoître tout ensemble ces trois conditions, d'estre des-interesseZ, de ne point faire jeu de la verité, & d'avoir de la memoire & de l'intelligence pour former leurs Relations.

Ceux qui prendront la péne, de

jetter les yeus ſur l'Hiſtoire que nous leur preſentons en ce Volume, y doivent eſperer les deus premieres de ces conditions que nous venons d'établir, c'eſt à dire en vn mot, la ſincerité: veu que c'eſt vne loüange, qu'il ſemble qu'vn chacun ſe peut donner innocemment, à moins que ſa propre conſcience le demente. Mais pour les qualitez de l'eſprit que nous avons repreſentées comme la troiſiéme condition, nous n'en ſaurions prendre l'eloge, ſans faire vn trait de vanité.

Nous oſons nous promettre que le titre d'Hiſtoire Naturelle & Morale, *que nous mettons ſur le front de cet Ouvrage, ne ſemblera ni trop faſtueus ni trop vaſte, à ceus qui daigneront le confronter avec le corps de la piece. Au moins avons-nous tâché de proportionner la grandeur de l'edifice, à la magnificence du por-*

tail. Ce n'eſt pas que nous-nous vantions icy d'avoir compris dans ce Livre, tout ce que l'on pourroit écrire ſur le ſujet des Antilles. On trouveroit aſſez de matiere pour en amplifier de beaucoup l'Hiſtoire Naturelle, & méme la Morale : Mais quoy qu'il en ſoit, il nous ſemble que nous avons ſatisfait en quelque ſorte, à ce que le frontiſpice du Livre fait eſperer aus Lecteurs, & que ſi chaque partie du Nouveau Monde, étoit examinée auſſi particulierement par les Hiſtoriens, l'Ancien en ſeroit mieus informé, qu'il n'a eſté juſqu'à preſent.

Nous avons eſté obligez à toucher en quelques endroits, des ſujets dé-ja traitez par d'illuſtres Ecrivains, & connus d'une infinité de perſonnes : non certes en intention ou de groſſir nôtre volume, ou de nous élever au déſus de ces grands

Auteurs: mais parce que ſans cela nôtre Hiſtoire eut eſté defectueuſe. Tout de méme qu'vne Carte de la France ſeroit imparfaite, ſi ſon Auteur y avoit obmis quelques places conſiderables, ſous ombre, que d'autres Geographes les auroient marquées en des Cartes particulieres, de châque Province du Royaume. Et neantmoins, nous-nous ſommes retranchez en ces matieres, autant qu'il nous a été poſſible, comme en la Deſcription du Cocos *de l'*Ananas *& de pluſieurs autres choſes,*

A l'exemple de Lery & de l'Eſcarbot, & d'autres Hiſtoriens, & par le conſeil & les invitations de quelques vns de nos amis, nous avons parſemé cet Ouvrage de paralelles, & d'opoſitions empruntées de divers Païs & de divers Peuples. Si quelcun trouve que c'eſt interrompre le fil de l'Hiſtoire, alonger

le parchemin, & amuser le tapis; nous-nous flatons dans la creance, qu'il y en aura d'autres, à qui ces petis enrichissemens ne seront pas desagreables. Et s'ils ne les considerent pas comme de traits apartenans au dessein essentiel du tableau, ils les pourront regarder avec quelque plaisir, comme des bordures de fleurs, de fruits, & d'oiseaus, pour l'ornement de la piece.

Pour ne pas fatiguer le Lecteur, en luy faisant faire de trop grandes traites tout d'vne haléne, & pour ne point lasser ses yeus par vne trop longue & trop vniforme tissure de periodes & de discours, nous avons divisé nôtre Histoire en autant de Chapitres & d'Articles, que nous avons estimé le pouvoir faire raisonablement, & avec grace. Mais en quelques endrois, la contexture & la liaison de la ma-

tiere ne nous ayans pas laiſſé la liberté de faire des pauſes, & de couper nôtre recit, comme nous l'euſſions voulu; cette contrainte nous ſervira d'une excuſe ſuffiſante.

Le diſcours eſt l'image de la penſée. Mais le portrait repreſente la choſe méme. C'eſt pourquoy, nous ne nous ſommes point contentez de ſimples paroles dans cette Hiſtoire. Nous y avons ajoûté un grand nombre de figures & de tailles douces, ſelon les ſuiets qui nous l'ont permis, pour en imprimer plus puiſſamment l'idée dans les eſprits, par une demonſtration ſenſible & palpable. Et nous n'avons pas crû, que les celebres Auteurs qui ont excellemment repreſenté une partie des mémes choſes par le burin de leurs Graveurs, comme entr'autres Charles de l'Ecluſe, & Iean de Laët, nous en dûſſent détourner: veu que par

ces aides nous facilitons l'intelligence des matieres, & nous divertissons nos Lecteurs, en méme tems que nous embélissons & que nous enrichissons nôtre Histoire. Mais si la main du Graveur qui a tasché de suivre le crayon du Peintre, n'a pas bien conduit tous ses traits, nonobstant les soins & les adresses de ceus qui en ont formé les desseins, il s'en faudra prendre seulement à sa foiblesse & à son inadvertence, & non pas reietter la faute sur les Directeurs de l'Ouvrage, qui n'ont rien oublié, de tout ce qu'ils ont crû pouvoir contribuer, à sa perfection.

Pour les manquemens de ce Livre, qui peuvent estre venus de nous mémes, sans que le Scribe ni l'Imprimeur y ayent rien contribué, nous n'aurons point de honte de les reconnoitre, & nous-nous garderons bien de les défendre, quand on nous

les aura montrez, ſachans aſſez quelle eſt la foibleſſe, & de la memoire & du iugement de tous les hommes du monde. Seulement nous ſuplions ceus qui les auront remarquez, de s'apliquer à eus-mêmes ce dire fameus,

Homo ſum, humani à me
nihil alienum puto.

C'eſt à dire de ſe ſouvenir qu'ils ſont ſuiets à ſe méprendre, & à ſe tromper comme toute autre perſonne. Qu'au lieu donc de reprendre ſeverement, & avec rigueur, ce qu'ils n'aprouveront pas dans nôtre Hiſtoire, ils nous en avertiſſent doucement & en charité: & nous y defererons autant que la raiſon nous le pourra perſuader. Ainſi bien loin de nous en plaindre, nous leur en aurons de l'obligation, & le public en recevra de l'vtilité ſi ce Livre

est mis encore vne autre fois en lumiere.

Nous citons souvent avec honneur, plusieurs personnes de merite de toutes sortes de conditions & qualitez, qui habitent dans les Colonies, que diverses Nations de l'Europe ont formées aus Antilles. Nous avons estimé que nous en devions vser de la sorte, pour autorizer par ce moyen nos Relations, & leur procurer plus d'éclat & plus de certitude. Nous avons aussi produy ces Illustres & irreprochables témoins, pour desabuser plusieurs qui sont si mal informez de ces Iles, qu'ils se persuadent, qu'elles ne servent pour la plûpart que de retraite aus banqueroutiers & aus gens de mauvaise vie. Le contraire étant neantmoins tres-averé, assavoir, qu'elles sont habitées par vne infinité d'honnestes Familles, qui y

vivent civilement & en la crainte de Dieu.

Ce n'eſt pas pour obliger cette Province tres-renommée, en laquelle cette Hiſtoire a eſté miſe ſous la preſſe, que nous avons toûjours employé le terme d'Hollandois, *pour exprimer toute cette floriſſante Nation, qui releve de la Souveraineté des Hauts & Puiſſans Seigneurs les Etats Generaus des Provinces Vnies des Païs-bas: mais ſeulement pour nous rendre intelligibles à nos François, en nous accommodant au ſtile communément receu parmy eus, qui comprend ſous ce mot, tous les Habitans des autres Provinces Confederées.*

COPIES

De quelques Lettres choisies entre plusieurs autres, qui ont été écrites de l'Amerique en faveur de cette Histoire :

Et premierement de celle que Monsieur le Chevalier de Lonvillers Poincy, Bailly & Grand Croix de l'Ordre de S. Iean de Ierusalem, Commandeur d'Oisemõt, & de Coulours, Chef d'Escadre des Vaisseaus du Roy en Bretagne, Lieutenant & Gouverneur General pour sa Majesté aus Iles de l'Amerique, nous écrivit apres qu'il en eut receu vn Exemplaire, & en nous envoyant le Plan de sa Maison, & le paysage de l'Ile de Saint Christofle.

MONSIEVR,

Ie n'ay point été surpris de la beauté & de l'excellence de vôtre Livre, que

vous avez pris la péne de m'envoyer. Il ne peut rien sortir de vôtre bel esprit, qui ne soit parfaitement achevé : & il me semble que vous avez si heureusement reussi dans cet Ouvrage, que ie m'assure que vôtre reputation en recevra vn grand éclat. Vos remarques sont si curieuses & si veritables, & le discours si poli que vos amis n'y peuvent rien desirer d'avantage. Pour moy, ie me veus seulement reioüir avec vous, d'vn si beau succés, & vous rendre mille graces, de ce que vous vous estes si avantageusement souvenu de moy. Ie vous envoye en échange le Plan de cette Maison que vous avez desiré. I'y ay aioûté celuy du paysage de nôtre Ile, qui ne vous desagreéra pas : & quoy que l'absence de Monsieur Auber de Midélbourg, m'aye vn peu mis en peine par qui vous faire tenir ces petites curiositez, i'ay creu que Monsieur Kerke, marchand de Flessingue seroit connu de vous, & qu'il s'aquiteroit volontiers de cette commission dont ie le charge par le Capitaine Antoine d'Armoyse. Ie voudrois estre assez heureus, pour vous témoigner en vne ocasion de

plus

plus d'importance, ma gratitude de tant d'autres obligations que ie vous ay; Vous pouvez bien croire, Monsieur, que ie le feray tousiours avec ioye dans toutes celles qui s'ofriront, & que ie suis de tout mon cœur,

MONSIEVR,

Vôtres tres-humble
Serviteur,
LE CHEVALIER DE POINCY.

De S. Christofle, le 10. Dec. 1658.

Copie d'vne autre Lettre que le méme Seigneur nous adressa, en nous envoyant encore vn autre Crayon de sa Maison.

MONSIEVR,

I'Ay receu la Lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le sixiéme du mois de Mars dernier, & ie suis bien aise que vous ayez agreé les Tableaus de ma Maison & de nôtre Ile. Vostre Livre est rempli de remarques tres-do-

ctes, & si curieuses qu'il ne recevra qu'vn mediocre enbelissement, en y aioûtant le Plan d'vne petite Caze à l'Indienne. Ie prens pourtant tant de plaisir à satisfaire à ce que vous desirez, que ie vous en envoye encore vn autre Crayõ par cette voye, afin que vous ayez le moyen de choisir celuy que vous iugerez le plus propre à vôtre dessein. Ie ne suis point du tout étonné de l'aprobation que nôtre Nation, & méme les étrangers ont donnée à vôtre Histoire : Car elle est si exacte & si bien écrite, qu'on n'y peut rien aioûter. Ie suis témoin dépuis plus de vint années de la plûpart des belles choses que vous remarquez, & on ne sauroit trop avantageusement reconnoitre vn travail si loüable. Ie vous souhaite toute sorte de prosperité, & vous coniure de croire, qu'en toutes ocasions ie vous feray paroitre, que ie suis parfaitement.

MONSIEVR,

Vôtre tres-humble Serviteur,

LE CHEVALIER DE POINCY.

De S. Christofle le 15. Iuillet 1659.

Copie

Copie de la Lettre que Monſieur le Gouverneur de la Colonie de la Palme, nous a envoyée au ſujet de cette Hiſtoire.

MONSIEVR,

Noſtre Colonie doit beaucoup à vôtre docte plume, & au Zele que vous avez eu de la faire connoitre à l'autre Monde, où ſans vos belles lumieres, l'on ne ſauroit pas même ſi elle ſubſiſte en celuy cy : tellement que nous reconnoiſſons par une tres agreable experience, qu'en quelque part qu'on vous trouve ; ſoit dans le ſein de l'Ile Hiſpaniola, *ſoit dans celle de la* Tortuë, *ſoit dans la* Floride, *ſoit en France, ou dans vos riches Ecrits, vous eſtes par tout l'obligeant & le tout aimable. Il n'y a aucun de nôtre Compagnie qui n'ait ces ſentimens, qui ne vous regarde comme un ami intime, qui ne ſouhaite de vous revoir dans ces Contrées, & de vous pouvoir un iour témoigner la reconnoiſſance que nous vous devons, à cauſe de ce dous ſouvenir que vous avez eu de nous dans*

vôtre

vôtre vraye & incomparable Histoire des Antilles. Nous avons tout ſuiet de donner ces eloges à cette excellente production de vôtre esprit, apres tant de Relations fabuleuſes qui ont paſſé ſous nos yeus, & qui ont donné aus Apalachites & aus autres Indiens qui peuplent ces Païs, vne toute autre face qu'ils n'ont en éfet. Pour moy, i'ay du déplaiſir de ce que lors que cette Colonie naiſſante eut le bien de vous poſſeder, ie ne pûs ioüir qu'vn moment de voſtre douce converſation. Vous ſavez, Monſieur, que la neceſſité de nos affaires m'obligea de me rendre ſur nos frontieres pour opoſer nos forces à la deſcente des Barbares, qui y avoient paru, & que ie pris congé de vous dans l'eſperance de vous trouver encore à la Palme à mon retour, mais ſans doute, vous ne le ſauries pas ſi ie ne le vous diſois, que iamais aucun vent ne fut plus contraire à mes inclinations, que celuy qui durant mon abſence ſe rendit favorable à la continuation de voſtre Voyage, puis qu'en vous enlevant du milieu de nous, il ravit auſſi les delices de nos

cœurs,

cœurs, & nous priva d'une tres-ſenſible conſolation. Depuis ce tems-là, nous avons ſouvent parlé de vous, & nous avons reconnu par vôtre digne Hiſtoire, que l'amitié que nous avons pour vous eſt reciproque, veu que vous avez ſi bien conſervé les Idées de la Palme, *de* Cofa, *de* Bemarin *& des Provinces voiſines, & que vous nous donnez des enſeignes illuſtres de ce precieus ſouvenir. Certes, Monſieur, quand bien vous nous auriés laiſſés dans ce profond ſilence, où nous ſommes comme enſevelis depuis tant d'années, nous dirions neantmoins de vôtre Hiſtoire, qu'elle eſt iudicieuſe, fidele, & divertiſſante, & qu'elle eſt richement embelie de tous les agréemens, que les eſprits les plus delicats ſauroient deſirer, pour leur entiere ſatisfaction. Pourſuivez, Monſieur à nous aimer, & tenez s'il vous plait pour aſſuré que nous reputerons à grand bonheur d'aprendre que nos lettres vous ayent eſté fidelement delivrées, & que nous ayons touſiours part en vos afections, de méme qu'en vous honorans tres-parfaitement, nous faiſons des*

prieres à Dieu pour vôtre prosperité, & pour l'heureus succés de vos loüables entreprises. C'est aussi à sa sainte protection, que ie vous recommande en particulier, comme étant de tout mon cœur,

MONSIEVR,

Vôtre tres-humble & tres-obeïssant Serviteur,
DE VAL CROISSANT.

De la Palme en l'Amerique Septentrionale, le 14. Iuin 1659.

Copie d'vne Lettre que Monsieur Edouard Graeves, Docteur en Droit, & l'vn des Chefs & Directeurs des Familles étrangeres qui sont parmy les Apalachites, nous à envoyée sur le sujet de cette Histoire, avec la Relation fort ample de tout l'état de ce Païs-là, & les crayons de la montagne d'Olaimy, de la Ville de Melilot, & de la Plante sensitive.

MON

MONSIEVR,

Bien que nous vivions dans l'vne des plus reculées Colonies de l'Amerique Septentrionale, & que nous soyons presque privez de tout commerce avec le reste des hommes, qui font profession de rechercher les belles choses & de leur donner le prix qu'elles meritent ; nous avons neantmoins esté assez heureus, que de recevoir vn Exemplaire de l'excellente Histoire Naturelle & Morale des Iles Antilles, que vous avez donnée au public. Et parce que vous avés eu la bonté de vous souvenir de nous, & de nous nommer avec honneur en plusieurs endroits de vôtre Livre, & méme d'y inserer à dessein vne belle & iudicieuse digression, qui ne traite que de nous, ie crois estre obligé de vous en rendre de tres-afectueuses actions de graces, & de vous assurer comme ie fais, que nous avons leu avec vn contentement extraordinaire, cette Relation tres-fidele & tres-exacte, que vous avez composée de ce petit Etat, sur les memoires que feu Monsieur Bristok vous avoit envoyez.

Nous souhaiterions, Monsieur, que ce docte Personnage, qui a laissé parmi nous une si douce odeur de ses vertus, fut encore en vie pour s'aquiter de la promesse qu'il vous avoit donnée, d'informer encore plus amplement l'Europe, de tout ce qu'il y a de plus rare & de plus considerable dans ce Païs & dans les Provinces voisines. Car comme il avoit une tres exacte connoissance de toutes ces choses, & une grace incomparable à s'en exprimer de vive voix & par écrit, il eut esté sans doute aussi soigneus de tenir sa parole avec honneur, qu'il avoit esté facile & obligeant à la donner.

Mais afin que dans cette perte qui nous est extremement sensible, vous ne soyez pas entierement frustré de cette douce attente, & de l'esperance que vous en avez fait concevoir au Public: nous vous prions, Monsieur, de recevoir le Cayer qui acompagne les presentes, où vous trouverez les Crayons de la celebre montagne d'Olaimy, *de nôtre Ville de* Melilot, *& de la Plante sensitive, avec un recit veritable de nôtre petite Colonie, & de tout ce dont nous avons creu vous* devoir

devoir informer, pour estre aioûté si vous le iugez convenable, à la deuziéme Edition de vôtre Histoire.

Nous avons aussi estimé, Monsieur, que vous ne trouveriez point mauvais, que nous ioignissions aussi à ces memoires que nous confions à vôtre prudence, le iugement que nous avons pris la liberté de faire de tout vôtre digne Ouvrage, & la priere que nous vous faisons de le recevoir, comme le sentiment general de tout ce qu'il y a d'honnétes gens, dans cette partie du nouveau Monde. De vray, Monsieur, nous croirions commettre une haute iniustice si nous en vsions autrement, & si nous ne confessions avec cette franchise & sincerité dont nous faisons profession : que vous avez grandement obligé le public, en luy donnant vne piece des plus acomplies en ce genre d'écrire, qui ayent encore veu le iour, & que nous ne doutons point qu'elle ne soit dans l'aprobation vniverselle de tous ceus qui aiment les Iles, & qu'en suite, vous n'en receviez une grande loüange.

Mais agréez, s'il vous plait, Monsieur, que nous prenions la liberté de

 vous

vous dire, que d'abord nous nous ſommes vn peu étonnez, de ce que vous ne vous étiez donné autrement à connoitre dans l'Exemplaire qui eſt parvenu iuſques à nous, que ſous certaines lettres, qui n'ont iamais eſté de mauvais augure. Nous n'avons garde de chercher quelques myſteres, qu'vne ingenieuſe ſubtilité pourroit facilement trouver dans ces Caracteres, ni de penetrer dans les raiſons qui vous ont obligé d'en vſer de la ſorte, mais nous nous ſommes perſuadez que ſi vôtre modeſtie, par vne induſtrie ſemblable à celle de cet excellent Peintre de l'Antiquité, a voulu emprunter ce voile: vous étiez auſſi par vn ſuccés tout pareil, fort bien reconnu à la delicateſſe de vos traits, aux vives couleurs de vôtre ſtile, & par cette raviſſante Symmetrie que vôtre pinceau a donnée à toutes les parties de cet excellent Ouvrage.

Sans vous traiter avec des termes de flaterie, qui ſont bannis par vn arrêt irrevocable, & ſans aucune eſperãce de rapel, de toute la iuriſdition de cette Republique: de qui pouvoit-on atendre des deſcriptions ſi riches & ſi naives, de tout

ce qu'il y a de plus merveilleus dans ces Iles, où les plus renommées Nations de l'Europe ont poussé comme à l'envie des Colonies, que de celuy qui les a soigneusement visitées? Et qui pouvoit nous en donner l'Histoire avec plus de perfection: qu'une personne exempte de toutes les partialitez & de tous les preiugez ou interets, qui infectent la plûpart des Ecrivains du siecle: & qui s'est étudiée de considerer les choses dans leur propre forme, sans que l'envie, la ialousie, ou quelque autre passion maligne, ayent tant soit peu alteré leur vraye & naturelle beauté.

Soit que vous parliez des miracles de la Nature, ou des mœurs des Barbares, ou de la police des habitans étrangers: vous le faites avec tant de grace, d'exactitude, & de dexterité, que nous pouvons dire, que la curiosité la plus auide & la plus insatiable, s'en trouve satisfaite. Mais, ce qui donne plus de poids à nôtre admiration; c'est que vous avez tiré toutes ces raretez de vôtre riche fons ayant le premier penetré dans ces secrets, & traité de ces matieres.

Bien que le ſujet que vous maniez ſoit ſouvent aſſez ſterile & languiſſant, voire méme quelquéfois ſauvage & obſcur, vous le poliſſez par la douceur de vos expreſſions, vous l'éclairez de vos belles lumieres, vous le ſoûtenez par la force de vos raiſonnemens, vous l'animez par la vigueur de vos penſées, vous l'enrichiſſez de tant d'agreables paraleles & de iudicieuſes opoſitions, & vous le revêtez de tant de precieus ornemens, qu'on y trouve par tout vn dous aymant, & des chaines inviſibles, qui lient les cœurs, & atirent les afections de tous ceus qui le conſiderent.

Il eſt vray, que vôtre modeſtie, dans la preface qualifie toutes ces beautés, ces graces, & ces riches obſervations, des bordures de fleurs, de fruits & d'oiſeaus, qui ne ſont point de l'eſſence mais de l'ornement du Tableau: Mais quant à nous, nous les priſerons toûjours comme vne raviſſante broderie, qui rehauſſe la valeur de la matiere, ou ſi vous nous permettez de nous exprimer encore plus richement, comme autant de perles, de diamans, de rubis, & d'autres pierres

precieuſes

precieuses que vous y avez semées, pour donner à tout le corps de cette Histoire, tout l'éclat & toute la pompe, qu'on pourroit desirer pour son acomplissement. Voila, Monsieur, ce que nous avions à dire en gros de vôtre travail.

Mais, s'il nous est encore permis de le considerer en détail, trouvez bon, Monsieur, que nous vous declarions franchement, que nous avons icy quelques-uns de vos amis qui vous ont connu aus Iles, qui se persuadent, que sans y penser, vous avez fait un grand tort aus Païs que vous décrivez, parce que vous les representez avec tant de naïveté dans leur beauté naturelle: qu'ils aprehendent, qu'il n'y ait desormais personne qui forme le dessein de visiter ces lieus pour léquels autrefois l'on ne craignoit point d'entreprendre de si longs & de si perilleus voyages, puisqu'on peut à present si aisement contempler tout ce qu'il y a de plus beau & de plus rare, sans sortir du lieu de sa demeure, & méme sans quiter le cabinet: Mais nous ne vous celerons pas aussi, qu'il y en a d'autres, & en beaucoup plus grand nombre, qui raisonnent

tout autrement, & qui s'atendent que vôtre procedé aura vn ſucces tout contraire au iugement des premiers. D'autant qu'ils croyent que vous dépeignez ces contrées ſi belles & ſi raviſſantes, que les Iles fortunées qui ſont tant vantées dans les fables, n'en étant que des idées fort groſſieres, & de legers crayons : l'on prendra volõtiers la genereuſe reſolution de les aller voir, pour conferer les excellentes copies que vous leur avez miſes en main, avec les Originaus, & ainſi contenter la veuë, de ce que vous dites eſtre, comme il l'eſt en éfet, acompagné de tant de charmes reels, & de veritables delices.

Et de vray, Monſieur, qui eſt celuy qui en liſant vos doctes écrits, n'auroit envie de voir ces belles plaines de quelques Iles que vous repreſentez, couvertes de tant de treſors de la nature : & de conſiderer en preſence, la hauteur prodigieuſe, de ces montagnes, qui, pour nous ſervir de vos termes, ſont couronnées d'vne infinité d'arbres precieus, & revétuës d'vne verdure eternelle ? Qui ne ſeroit épris de la beauté de tant de profon-

vallées & d'agreables collines, qui en divertiſant ces aimables payſages, y forment des perſpectives ſi divertiſſantes, que l'œil ne peut ſoufrir qu'avec regret, d'être tant ſoit peu diverti de la contemplation de tous ces aimables obiets? Sur tout qui eſt-ce, qui aprés avoir leu ce que vous dites de ce magnifique Palais de Monſieur le Gouverneur General de vôtre Nation, lequel vous décrivez d'une architecture ſi acomplie, arroſé de tant de claires fontaines, ombragé de tant de bois precieus & de bonne odeur, aſſorti de tout ce que l'artifice & la nature ont de plus raviſſant, & méme pourveu de tant de douceurs, qu'elles pourroient faire tarir les ſources de l'amertume: ne ſoit en ſuite tranſporté d'un ardent deſir de voir le glorieus aſſemblage de tant de raretez & de tant de merveilles, qui luy étoyent autréfois inconnuës?

Il faudroit auſſi eſtre privé de l'une des plus douces paſſions, qui flatent ordinairement le cœur des hommes, ſi aprés avoir leu vôtre Hiſtoire l'on ne deſiroit de voir, non plus dans les livres, ou dans les cabinets des curieus? mais

au lieu méme de leur origine , tant de ſortes de bétes à quatre pieds, de reptiles & d'inſectes , & particulierement ces incomparables Oiſeaus que vous repreſentez dans leur pompe , couverts d'vn plumage diverſifié de tant de vives & inalterables couleurs , qu'elles ſemblent avoir épuiſé tout ce qu'il y a de plus brillant & de plus lumineus dans la nature, pour faire ce ſuperbe melange? L'on envoye bien à l'Europe quelques dépoüilles de ces legers habitans de l'air : mais outre qu'étans morts , ils perdent beaucoup de leur luſtre & de leur grace: vous les avez ſi parfaitement bien décrits en vôtre Hiſtoire, que nous nous perſuadons aiſément , que ceus qui la liſent ſouhaiteroient fort volontiers, d'avoir quelque participation de leur agilité , pour ſe tranſporter dans ces aimables contrées, afin de les y voir avec tout ce vif éclat, & tout ce riche émail dont ils ſont parez. Et ſur tout pour y conſiderer ce Diamant animé, ou cette Eſtoile volante, cet admirable Colibry *, qui pour perpetuer ſa race, fait vn nid d'vn ſi merveilleus ar-*

tifice, qu'il est à craindre que l'Arabie heureuſe n'oublie deſormais celui de ſon Phœnix, pour celebrer celui-cy.

Pour ne rien dire de ce petit Cucuyos, *que vous revétez de tant de gloire & de lumiere, qu'il fait évanoüir les plus épaiſſes tenebres de la nuit: ces Monſtres de la mer & de la terre, ces Anfibies qui font marcher devant eus la terreur & l'épouvantement, étans couverts de vos termes, ont une certaine grace, qui amoindrit de beaucoup l'horreur qu'on avoit conceuë de leurs corps écaillez ou heriſſez de poil, & de toutes les prodigieuſes défenſes dont leurs gueules ſont armées. La mer méme cette inexorable, qui ne reſpecte aucunes autres loix que celles que ſon Createur luy a impoſées, y nourrit tant de poiſſons diferens, & recele dans ſon vaſte ſein tant d'ambre, tant de perles, tant de coral, & tant d'autres riches productions que vous décrivez, que deſormais, l'on ſe reſoudra facilement à ſe confier à ſon inconſtance, pour avoir quelque part à tous ſes treſors.*

Vous n'exaltez pas neantmoins ces heureuſes Contrées iuſqu'à vn tel poinct, que vous n'en découvriez les defauts & n'en declariez les incommoditez, mais au même tems que vous en donnez la connoiſſance, vous fourniſſez par vne charitable induſtrie, les remedes qui ſont propres pour repouſſer les effets de leur malignité. Et il n'y a rien de tout ce qui peut choquer le repos des Habitans de ce nouveau Monde, à quoy vous ne pourvoyez; ny venin, auquel vous n'opposiez l'antidote; ny d'affligeant, que vous ne ſoulagiez: de ſorte que les nouveaux venus en liſant vos écrits y trouvent nõ ſeulement le moyen de paſſer leur vie avec douceur dans ces agreables retraites, & les ſecrets de reuſſir dans tous les nobles & profitables emplois que vous leur propoſez: mais encore les aides dont il faut vſer, & le regime de vivre qu'ils doivent garder, pour y conſerver leur ſanté touſiours vigoureuſe, contre les iniures des ſaiſons, les mauvaiſes qualitez de quelques fruits, & les outrages des reptiles & des inſectes; tellement qu'en

moins

moins d'vne heure, ils y aprennent plus de remedes aus maus qui les y peuvent acueillir, qu'vne facheuse experience ne les auroit peu enseigner, dans la revolution d'vn siecle entier.

Vous avez si parfaictement conservé les idées du naturel, de la police, & de toutes les diverses façõs de faire des Nations que vous avez veües en tant de diferens endrois de l'Amerique, qu'on ne sauroit rien desirer aus naïves descriptions, que vous en avez faites. Les maximes mémes les plus sauvages, & les coûtumes les plus estranges, reçoivent vn tel air de politesse en passant par vos mains que les Esprits les plus delicats, ne treuvent rien qui les rebute, ou qui leur donne le moindre degoût en lisant vôtre Histoire. Et pour les memoires qui de tems en tems vous ont esté fournis par ces Nobles Voyageurs que vous citez tousiours avec eloge: vous les avez si bien arangez dans leur propre lieu, & dans vn ordre si Iudicieus, qu'encore qu'ils soient precieus en leur matiere, & en la forme qu'ils ont receüe de leurs propres

Auteurs

Auteurs, vous les avez rendus tellement vôtres par ce beau iour, & par tous ces agréemens dont vous les avez acompagnez, que ce ſeroit vous faire tort, ſi l'on ne les contoit entre vos propres richeſſes.

Bien que vôtre Nation, ſoit l'vne des plus illuſtres & des plus genereuſes qui ſoyent au Monde, & qu'on doive apeler vôtre France, de méme que l'ancienne terre de Canaan, le Païs de la vraye nobleſſe, la parfaite en beauté, la ioye de toute la terre, & qu'elle ſoit celebrée par tout l'Vnivers pour l'œil de l'Europe, la Mere des civilitez, & la Maîtreſſe des belles ſciences, de la bonne grace, & de tous les plus nobles exercices de la paix & de la guerre, de la Cour & du cabinet : vous ne negligez pas neantmoins par vn ſourcilleus dédain, les autres Peuples, qui ſont dans ſon ancienne alliance : mais vous loüez ce qui le merite, parmi telle Nation qu'il ſe rencontre, & vous avez ſi bien partagé vos Relations, que vous donnez à chacune ce qui luy eſt deu, ſans qu'on vous puiſſe acuſer

avec

avec iustice, de partialité ou de flaterie.

De peur, que ces chaleurs presque continuës qui regnent aus Antilles, ne fussent tant soit peu contraires au temperament de vos Lecteurs, vous leur avez fourni par une sage prevoyance, un aimable rafraichissement au milieu de leur course, au moyen de la Relation si curieuse & si bien circonstanciée, de ces tristes Habitans du Détroit de Davis, *qui passent les deus tiers de leur vie parmi les glaces & les neiges qui couvrent leurs cavernes : & le reste, dans les eaus avec les poissons, comme une espece d'Amfibies entre les autres hommes.*

Nous ne doutons point, Monsieur, que les Caraïbes que vous avez si bien dépeints, dans leurs ménages & dans leurs divertissemens, dans tous leurs exercices de la paix & de la guerre, dans leur naissance & dans leur mort: ne vous avoüent desormais pour leur propre Historien, & qu'ils ne vous celebrent en leurs Carbets & en toutes leurs

rejoüissances

rejoüiſſances les plus ſolemnelles, pour avoir fait l'arbre de leur genealogie, & pour leur avoir donné la connoiſſance de leur vray origine, & ſingulierement, pour les avoir produits à la face de l'Europe tels qu'ils ſont en éfet, c'eſt aſſavoir, beaucoup moins barbares, qu'on ne les avoit creus juſques-à preſent. Nous avons eu la curioſité, de communiquer ce que vous en avez dit, à ceus qui reſtent encore au milieu de nous; & nous les avons entendu confirmer de vive voix, tout ce que feu Monſieur Briſtok, vous avoit mandé de leurs guerres, de leur religion, de leur langage, & de leurs mœurs; tellement que toutes ces choſes ſont ſi veritables au fonds, & en toutes leurs circonſtances, qu'on ne ſauroit les rejeter, ſans dementir tout vn peuple, qui par vne tradition conſtante & vnanime, étant nourri dans cette creance, en ſera toûjours le garant.

Mais ce ſeroit peu, s'il n'y avoit que cette Nation, qui ſe reſent encore de l'humeur ſauvage, qui publiaſt vos perfections, & qui vous témoignaſt ſes reconnoiſſances: Il eſt auſſi tres-iuſte, que

nous

nous qui vivons entre quelques restés de ces Peuples, & parmi d'autres, que nous tâchons de civilizer, tenions à gloire singuliere de nous aquiter de ces devoirs: & que nos Familles, qui ne composent à present aucun corps d'état separé d'avec eus, & qui iusques à maintenant s'étoient contantées d'avoir leur témoin au ciel, ayant esté produites au iour par vôtre Histoire, confessent qu'elles sont redevables à vôtre bonté, de toute la lumiere dont elles iouïssent en l'Europe, & qu'elles vous en reïterent par ma plume, leurs plus cordiales actions de graces. Recevez-les s'il vous plait, Monsieur, & en continuant de nous honorer de vôtre bienveüillance, qui nous est si avantageuse: Croyez que nôtre Floride, répandra volontiers & sans aucune reserve tout ce qu'elle a de fleurs, pour orner la couronne qui est deuë à vôtre Histoire, & que nos plaines, nos lacs, nos forets, & nos plus hautes montagnes n'ont point d'habitans, qui n'admirent vos écrits, & qui ne forment des vœus pour vôtre prosperité. Ce sont-là leurs sentimens communs,

&

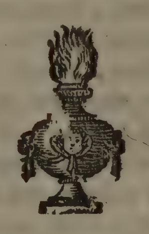
& les particuliers de celuy qui sera pour toujours,

MONSIEVR,

Vôtre tres-humble, & tres-affectioné Serviteur,

EDOVARD GRAEVES.

De Melilot en la Floride
ce 6. Ianvier 1660.



TABLE



TABLE

Des Chapitres, & des Articles du premier Livre de l'Hiſtoire Naturelle des Antilles.

1. *De*

6. De

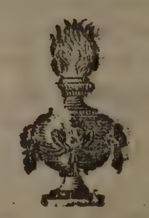
X. *Des*

12. *De*

5. Des

2. Des

Fin de la Table de l'Histoire Naturelle.

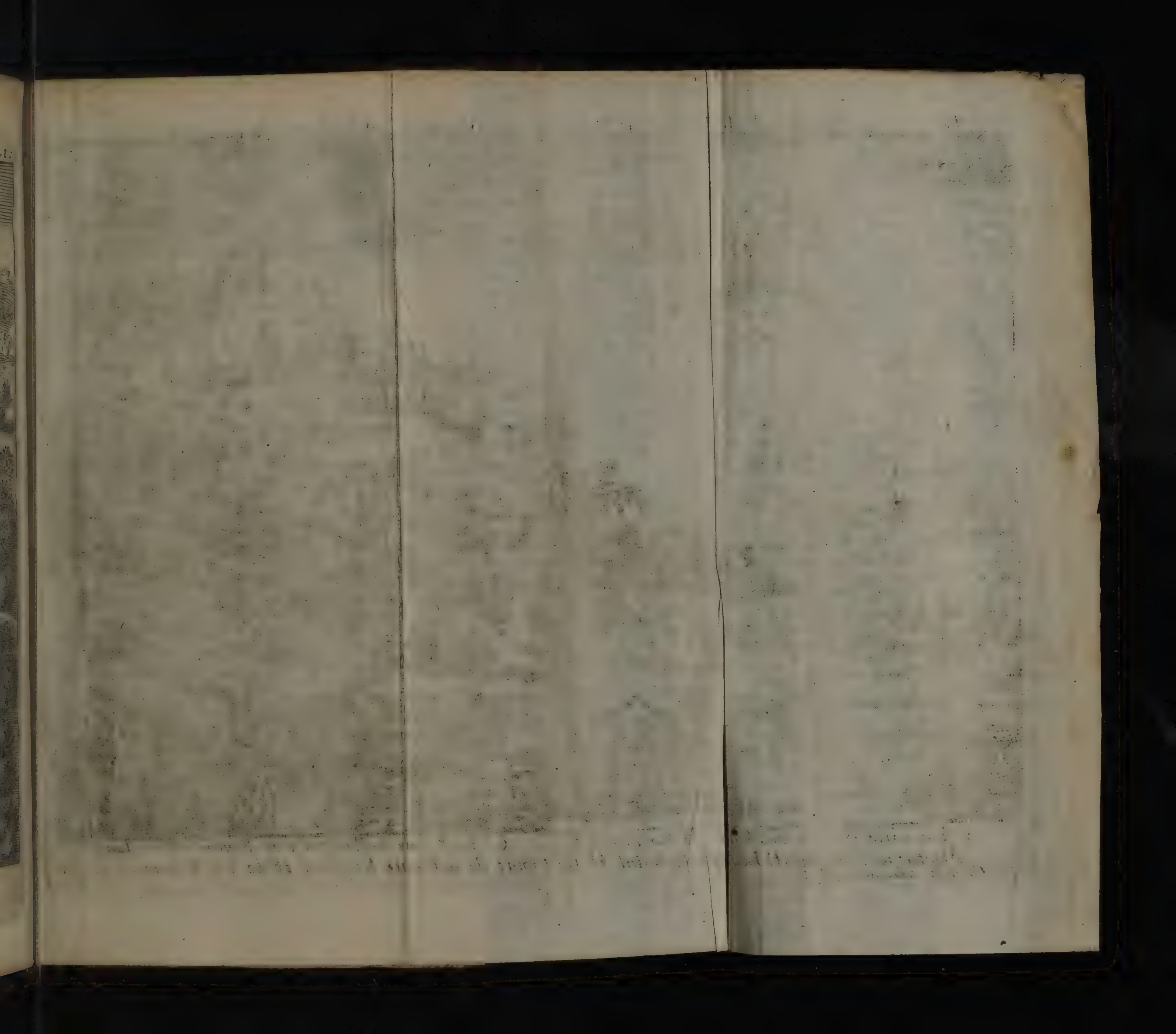


HISTOIRE

Paysage d'une partie de l'Ile de S. Christofle, auec un Crayon du Chasteau de Mr le General **Fol. 1**



1 Le Chasteau. 2 Le Iardin. 3 La Basse cour 4. La Chapelle et les Offices. 5 les Escuries.
6. La Tour des munitions. 7 La Ville d'Angole.



Fol. 1. Paysage de la Prouince de Bemarin au Royaume d' Apalache.



A La ville Royale de Melrt B. La grande Eglise. C. Le Palais du Paralcousse et Roytelet. D. La Montagne d'Olaimy. E Le Temple du Soleil F La Figure de la Plante Sensitiue et de la Fleur.

Goeridt Lauwers f.



HISTOIRE NATVRELLE & MORALE DES ILES ANTILLES DE L'AMERIQVE.

LIVRE PREMIER,

Comprenant l'Histoire Naturelle.

CHAPITRE PREMIER.

De la Situation des Antilles en general: De la Temperature de l'Air: De la Nature du Païs; & des Peuples qui y habitent.

ENTRE le Continent de l'Amerique Meridionale, & la partie Orientale de l'Ile de Saint Iean Porto-

Rico, il y a plusieurs Iles, qui ont la figure d'vn arc, & qui sont disposées en telle sorte, qu'elles font vne ligne oblique au travers de l'Ocean.

Elles sont communément appellées, les *Antilles de l'Amerique*. Que si l'on demande la raison de ce nom là, il est à croire, qu'elles ont été ainsi nommées, parce qu'elles font comme vne barriere au devant des grandes Iles, qui sont appellées, les Iles de l'Amerique. Et ainsi il faudroit écrire, & prononcer proprement *Antilles*, ce mot étant composé de celuy d'Ile, & de la particule Gréque *ἀντὶ*, qui signifie *à l'opposite*. Neantmoins l'vsage a obtenu, que l'on écrive & que l'on prononce *Antilles*. On les nôme aussi, les Iles *Caraïbes* ou *Cannibales*, du nom des Peuples qui autréfois les possedoient toutes, & quelques-vns les appellent aujourd'huy, *Iles Camerçanes*.

CHRISTOFLE COLOMB, fut le premier qui les découvrit, sous le regne de Ferdinand & Isabelle, Rois de Castille & de Leon, l'an mille quatre cens quatre-vingt & douze.

On

On en conte en tout 28. principales, qui ſont ſous la Zone Torride, à prendre dépuis l'onziéme degré de l'Equateur, iuſqu'au dix-neuviéme, en tirant vers le Nord. Quelques-vns comme Linſcot en ſon Hiſtoire de l'Amerique, prenant le nom d'Antilles en vne ſignification plus generale, le donnent aus quatre grandes Iles, *l'Eſpagnole*, ou *Saint Domingue*, *Cube*, *Iamaique*, *& Porto-Rico*, auſſi bien qu'à ces autres vingt-huit.

L'air de toutes ces Iles eſt fort temperé, & aſſez ſain, quand on y eſt acoûtumé. La peſte y étoit autréfois inconnuë de méme qu'en la Chine, & en quelques autres lieus de l'Orient : Mais il y a quelques années, que la plûpart de ces Iles furent affligées de fiévres malignes, que les Medecins tenoient pour contagieuſes. Ce mauvais air, y avoit été apporté par des Navires qui venoient de la côte d'Afrique : Mais aujourd'huy on n'entend plus parler de ſemblables maladies.

Les chaleurs n'y ſont pas plus grandes qu'en France aus mois de Iuillet & d'Aouſt : Et par le ſoin de la divine Providence, entre les huit & neuf heures de matin, il ſe leve vn petit vent d'Orient, qui dure ſouvent iuſques ſur les 4. heures du ſoir, & qui raffraiſchit l'air, & rend la chaleur plus ſupportable. Ioſeph Acoſta dit, qu'aus grandes Iles de l'Amerique, on ne ſent ce raffraichiſſement que vers le midy. Et c'eſt ainſi que preſque ſous toute l'enceinte de la Zone Torride, le Sage Maitre du Monde, a ordonné des vens frais & reguliers, pour temperer les ardeurs du Soleil.

Il ne fait iamais de froid aus Antilles : Auſſi la glace n'y eſt point cõnuë, ce ſeroit vn prodige que d'y en voir.

Et jamais en ces bords de verdure embellis
L'Hyver ne ſe montra, qu'en la neige des lys.

Mais les nuits y ſont extrémement fraiches, & ſi l'on demeure découvert pendant ce tems-là, on eſt ſujet à s'enrumer, & à gagner des grands & dangereux

gereus maus d'eſtomac : Et on a remarqué,que tous ceux qui s'expoſent à nud à cette delicieuſe fraicheur, s'ils ne ſont ſaiſis de maus d'eſtomac, du moins ils deviennent pâles,jaunâtres, & boufis, & perdent en peu de tems, tout ce qu'ils avoient de couleur vive & vermeille. Il eſt vray, que d'autres attribuent ces effets,à la nourriture de la *Caſſave*, que l'on mange ordinairement en ces Iles au lieu de pain, & qui peut-étre, a quelque qualité contraire à la conſtitution naturelle des Habitans de nos climats. On éprouve la méme temperature durant la nuit au Perou,& dans les Maldives.Et ceus qui ont fait le voyage de Ieruſalem, & de tous les païs chauds, rapportent qu'autant que les chaleurs y ſont grãdes pendant le iour, autant les nuits y ſont froides. Ce qui arrive,à cauſe des grandes vapeurs que le Soleil éleve ſur le jour,& qui venant à ſe condenſer la nuit,& à tomber en rosée, raffraichiſſent l'air merveilleuſement.

L'Equinoxe dure en ces Iles prés de la moitié de l'année,& le reſte du tems

les plus grands jours ſont de quatorze heures, & les plus courtes nuits de 10. Et c'eſt ainſi que la diuine Sageſſe, a donné aus terres qui ſont plus expoſées aux ardans rayons du Soleil, des nuits fort longues & fort humides, pour reparer & remettre en vigueur, ce que cet Aſtre ſi voiſin y a flétry & deſſeché durant le iour.

On n'y peut point diviſer l'année en quatre égales & diverſes parties, comme nous le faiſons en l'Europe. Mais les pluyes, qui y ſont fort frequentes depuis le mois d'Avril, iuſques à celuy de Novembre, & les grãdes ſéchereſſes qui dominent le reſte du tems, font la ſeule difference, qu'on peut remarquer entre les ſaiſons.

Que ſi on demande, comment on doit appeller ces deus diverſes Conſtitutions & Temperatures de l'air? C'eſt en cét endroit où les opinions ſe trouvent fort partagées. Les vns veulent, que de même que les jours n'y ont preſque point de ces heures, qu'on nomme *Crepuſcule*, qui tiennent le milieu entre le iour & la nuit, qu'-
auſſi

aussi il n'y ait point de Printems ny d'Automne, qui fassent la liaison de l'Eté, & d'vne espece d'Hyver qu'ils y admettent. Les autres maintiennent au cõtraire, qu'il n'y a aucune iuste raison, qui puisse obliger, à faire porter le nom d'Hyver à l'vne de ces saisons: à cause que la terre n'y est iamais couverte de glace, ni de neige, qui sont les tristes productions de l'hyver; mais toûjours revestuë d'vne agreable verdure, & presque en tout tems, couronnée de fleurs & de fruits, quoy qu'en vne indifferente mesure. D'où ils concluent que le Printems, l'Eté, & l'Automne, y partagent l'année en trois diverses & égales portions, encore qu'on ne les puisse pas discerner si aisément qu'en plusieurs autres endroits du monde.

Mais le sentiment des Peuples, qui ont formé des Colonies en ces Iles, ne s'accorde pas avec cette division, parce qu'ils prenent le tems des pluyes pour l'Hyver, & celuy des sécheresses, qui est beau, riant & serein, pour l'Eté. Il est vray qu'Acosta au chapitre troi-

ziéme, du deuziéme Livre de ſon Hiſtoire,querelle les Eſpagnols qui parlent de la ſorte, & qui prenent pour Hyver ces mois pluvieus. Il ſoutient que le tems ſec & ſerein eſt le vray Hyver dãs toute la Zone Torride, par ce qu'alors le Soleil eſt le plus éloigné de cette Region, & qu'au contraire la ſaiſon des pluyes & des brouïllars, y doit eſtre nommée l'Eté,à cauſe de la proximité de cet Aſtre.Mais bien qu'à parler proprement & à la rigueur,il ſe falut icy ranger au ſentimẽt d'Acoſta, neantmoins puiſque non ſeulement les Eſpagnols, mais tant d'autres Nations,ſont accoutumées à tenir vn autre langage, il nous ſera bien permis d'vſer de leurs termes, en vne choſe de ſi petite importance.

Au reſte, quelque pluviéuſe que puiſſe eſtre la ſaiſon dans les Antilles, ceus qui y ont demeuré pluſieurs années aſſurét, qu'il ne ſe paſſe preſque aucun iour, que le Soleil ne s'y faſſe voir. Et c'eſt ce que l'on dit auſſi de l'Ile de Rhodes: A cauſe dequoy toute l'antiquité l'a dediée au Soleil, cro-

yant

yant qu'il en avoit vn soin particulier

Le flus & reflus de la Mer est reglé en ces païs comme aus costes de France : mais il ne monte que trois ou quatre pieds au plus.

La plus grande partie de ces Iles, est couverte de beaus bois, qui estans verds en toute saison, font vne agreable Perspective, & representent vn Eté perpetuel.

La terre y est en plusieurs lieus aussi belle, aussi riche, & aussi capable de produire qu'en aucun endroit du Monde. En effet, toutes celles de ces Iles qui sont cultivées, donnent en abondance, dequoy vivre aus Habitans qui y demeurent : En quoy elles sont bien differentes de ces païs de la nouvelle France, où les pauvres sauvages ont tant de peine à trouuer leur nourriture, que leurs enfans en sortant le matin de leurs Cabannes, & eus au milieu de la campagne où ils font leur chasse, ont accoutumé de crier à haute voix, *Venez Tatous, venez Castors, venez Orignacs* ; appellant ainsi au secours de leur necessité, ces animaus,

qui ne se presentent pas à eus si souvent, qu'ils en auroient besoin.

Ces mémes Iles habitées sõt pourveües de bonnes sources d'eau douce, de fontaines, de lacs, de ruisseaus, de puits ou de cisternes: & quelques vnes d'entre elles ont aussi de belles rivieres, qui arrosent la terre fort agreablement. Il y a même en plusieurs lieus des eaus minerales, dont on vse avec heureus succés pour la guerison de divers maus. Le soulfre, se tire en plusieurs endroits du sein des montagnes, & les paillettes luisantes & argentées que les torrens & les rivieres charient parmi le sable & l'écume de leurs eaus au tems de leurs débordemens, sont les Indices certains qu'il s'y forme du Cristal, & qu'il y a aussi des mines de ces precieus metaus, qui sont tant recherchez de la plûpart de hommes.

Les eaus courantes, qui meritent de porter le nom de Rivieres n'y tarissẽt iamais dans les plus grandes secheresses, & sont fort fecondes en poissons qui sont pour la plûpart differens de ceus qui se voyent en Europe: Mais

il

il s'en trouve en telle abondance aus coſtes de la Mer, que les Habitans ne s'amuſent pas ſouvent à peſcher dans les rivieres.

La Vigne vient fort bien en ces Iles,& outre vne eſpece de vigne ſauvage, qui croiſt naturellement parmy les bois,& qui porte de beaus & gros raiſins, l'on voit en toutes celles qui ſont habitées, de belles treilles, & même en quelques endroits des Vignes cultivées comme en France, qui portent deus fois l'année, & quelquéfois plus ſouvent, ſelon la taille & la culture qu'on leur donne, ayant égard à la Lune & à la ſaiſon convenable. Le raiſin en eſt fort bon : mais le vin que l'on en tire n'eſt pas de garde, & ne ſe conſerve que peu de iours; c'eſt pourquoy on ne s'amuſe pas à en faire.

Quant au Blé, qui vient en la neuve Eſpagne auſſi bien qu'en lieu du monde, il croiſt ſeulement en herbe aus Antilles,& ne peut ſervir qu'à faire de la ſauce verte,à cauſe que le froment veut eſtre hyverné, & que la

terre eſtant trop graſſe en ce païs, elle pouſſe tant d'herbe au commencemẽt, qu'il ne reſte pas aſſés de force à la racine pour paſſer au tuyau ; & former vn épy. Mais, s'y on avoit eſſayé d'y ſemer de l'orge, du ſeigle, & d'autres grains qui veulent le chaud, il eſt croyable, qu'ils y croiſtroient en perfection. Il eſt vray, que quand tous ces grains y pourroient venir en maturité, les Habitans qui ont preſque ſans peine le *Manioc*, les *Patates*, le *Mays*, & diverſes autres eſpeces de racines & de legumes, ne voudroient pas prendre le ſoin qu'il faut pour les cultiver.

Tous les vivres naturels de ces Iles ſont legers & de facile digeſtion. Dieu l'ayãt ainſi permis, à cauſe que le païs étant chaud, on n'y doit pas tant charger ſon eſtomac, que dans les contrées froides. De là vient, qu'on conſeille aus nouueaus venus, de manger peu & ſouvent, pour ſe bien porter. Les vivres n'y font pas auſſi beaucoup de ſang, ce qui eſt cauſe que les Chirurgiens y ſaignent fort peu.

Pour ce qui regarde les Habitans de

ces Iles. Elles ſont peuplées de 4.Nations differentes : Dont la premiere, qui en eſt Originaire,& qui les poſſede de tems immemorial, eſt celle des *Caraïbes*,ou *Cannibales*, deſquels nous entreprenons de parler au long au 2. Livre de cette Hiſtoire. Les autres 3. ſont les *François*, les *Anglois*, & les *Hollandois*.Ces Nations étrangeres ne ſe ſont établies en ce païs, que depuis l'an 1625. Et depuis ce tems ; elles s'y ſont tellement acruës,que la Françoiſe & l'Angloiſe nommément, y ſont aujourd'huy vn tres-grand peuple : Comme il ſe verra plus particulierement dans la ſuite de cette Hiſtoire.

CHAPITRE II.

De chacune des Antilles en particulier.

POVR obſerver quelque ordre en la deſcription que nous ferons de chacune des Antilles en particulier, nous

nous les diſtribuerons toutes en trois claſſes : dont la premiere comprendra les Iles qui approchent plus du Midy, & qui ſont les plus voiſines de la Ligne. La ſeconde, celles qui s'étendent plus vers le Nord; & la derniere, celles qu'on nomme ordinairément les Iles de deſſous le Vent, qui ſont au couchant de l'Ile de Saint Chriſtofle, la plus renommée de toutes les Antilles.

ARTICLE I.

De l'Ile de Tabago, ou de la Nouvelle Oüalcre.

LA premiere, & la plus Meridionale de toutes les Iles Antilles, que nous avons propoſé de décrire au premier Livre de cette Hiſtoire, eſt celle qui a eſté connuë iuſqu'à preſent dãs toutes les Cartes Geografiques, ſous le nom de *Tabago*, & qui dépuis trente ans ou environ, a auſſi eſté appelée la *Nouvelle Oüalcre*, ou bien *Vvalchre* ſelon l'ortografe des Flamans. Elle eſt diſtante de l'Equateur en tirant vers le

le Nord, d'onze degrez & séze scrupules. Son circuit est du moins de trente lieuës, & son étenduë d'onze en longueur, sur la largeur de quatre, & de quelque peu moins aus extremités.

Cette Ile n'est point herissée de mõtagnes sourcilleuses & inaccessibles, ni inondée de marécages, ou couverte de bois impenetrables, comme quelques autres des Antilles, qui sont encore possedées par les Caraïbes. Mais en quelques endrois elle est relevée en collines fort agreables, puis aprés s'être abaissée en des vallées extremement diuertissantes, elle s'élargit en des plaines tres-fertiles, qui sont revetuës de Cedres, de Palmes, *d'Acajous*, *d'Akoumas*, & de toutes sortes d'excellens Arbres d'vne hauteur & d'vne grosseur demesureé, qui faisans par tout de merveilleuses perspectives, semblent avoir esté plantez à dessein, de se promener sous leurs branches, ou d'y prendre le plaisir de la chasse, sans aucun empeschement.

Quant

Quant aus qualitez de ſon Terroir, il eſt en quelques lieus leger & ſabloneus, en d'autres il eſt parſemé de gravier, & de petits caillous, ailleurs il paroit gras & noirâtre : & ceus qui l'ont viſité dans toute ſon étenduë, depuis ſes plaines iuſqu'au ſomet de ſes côtaus, raportent conſtamment, que par tout il eſt tres-propre a eſtre cultivé : Mais les arbres qui luy font en tout temps vne riche guirlande, ſont ſans contredit ſon plus precieus ornement. Les vns ſont chargez de bons fruits, qui peuvent contribuer beaucoup au rafraichiſſement, & au ſoûtien de la vie des hommes : & les autres ne ſervent pas ſeulement à l'ornement des montagnes & au divertiſſemẽt de la veuë, mais auſſi à la charpente, à la menuyſerie, à la teinture, & à la medecine : la ſolidité, la bonne odeur, la diferente couleur, & les vertus ſecrettes de leurs bois, de leurs fruits, & de leurs feüilles, les rendant tres-propres à tous ces vſages.

Outre tous ces beaus Arbres, qui ſont auſſi communs à la plûpart des autres

autres Iles du voiſinage, il en croiſt pluſieurs en celle-ci, qui lui ſont particuliers,& qui la rendent recommendable : tels que ſont en premier lieu, ceus qu'on y a trouvez depuis peu, qui portent des fruits qui ne ſont en rien diferens, quant à la forme exterieure, des Noix Muſcades qui nous viennẽt des Indes Orientales, & qui ſont pareillement couverts de *Macis*, c'eſt à dire d'vne petite feüille ou pellicule aromatique, qui eſt entre la Noix & la rude écorce qui conſerve & envelope tout le fruit. Mais quant au reſte, cette ſorte de Muſcades eſt d'vne ſaveur plus piquãte que celle qui viẽt du Levant,& d'vne odeur ſi foible qu'elle ſe paſſe aiſément. Il eſt neantmoins à eſperer, que ſi l'on prenoit le ſoin de décharger les arbres qui les portent, des branches mortes ou ſuperfluës qui les étoufent, & les empeſchent de recevoir pleinement les rayons du Soleil, elles viendroient en plus grande perfection, & ſeroient d'vn goût plus agreable, & d'vne odeur plus douce & plus conſtante.

Il y croît auſſi preſque par tout des autres Arbres, que les Habitans ont appellez *Millepieds*, *Fromagiers*, *Bois de Canelle*, & de *Copal*, dont nous ferons icy les deſcriptions, à cauſe qu'ils ſont entierement inconnus, ou fort rares aus autres Iles. Le *Millepieds*, eſt ainſi nommé, parce qu'il eſt ſoûtenu d'vn nombre preſque infini de groſſes racines, qui sõt formées de ſes propres branches, incontinent qu'elles touchent la terre, tellement qu'à la fin, ſon tronc devient d'vne groſſeur prodigieuſe. Ses feüilles ſont vn peu plus larges que celles du Laurier. Il produit vn fruit de la groſſeur d'vne figue qui eſt fort recherché des Perroquets. Ce fruit eſt devancé d'vne fleur blanche, ſous laquelle on trouve ordinairemẽt vne certaine gomme jaune, qui a la vertu de guerir toutes ſortes de dertres & de feus volages, qui viennent à la face ou aus mains. C'eſt auſſi dans les branches creuſes de cét Arbre, que les Abeilles de cette Ile, font le plus ſouvent leur cire, & leur miel.

Le *Bois de Canelle*, que les Floridiẽs appellent

appellent *Pauame*,& nos François *Saſſafras*, eſt l'vn des plus beaus & des plus excellens Arbres, qui ſe voyent en tout ce nouveau Monde. Il croit fort droit,& ſon tronc s'éleve iuſqu'à vingt-cinq ou trente pieds d'hauteur, avant que de pouſſer ſes branches. Ses feüilles ſont approchantes en figure, en couleur, & en odeur à celles du Laurier. Son bois eſt rougeâtre & de bonne ſenteur, ſolide, vni, & tres-propre à faire toute ſortes de riches ouvrages de menuiſerie : mais dans cette Ile, l'on ne s'en ſert à preſent qu'à bâtir des maiſons. Ses branches ſont ſi toufuës,qu'il ne peut rien croître déſous, qu'vne petite herbe courte,qui compoſe en tout tems vn beau tapis vert, pour le divertiſſement de ceus qui veulent iouïr de la delicieuſe fraicheur qu'elles preſentent,à même tems qu'elles recreent également la veuë & l'odorat, par la verdure perpetuelle de leurs feüilles, & la ſouëve odeur qu'elles exhalent.

Ces Arbres portent des graines ſemblables à celles du poyvre rond,

&

& bien qu'elles ſoient vn peu fortes, les Perroquets y trouvét leurs delices: C'eſt auſſi ſur leurs brāches qu'ils font ordinairemēt leur ramage importun, & où ils ſe tiennent en toute aſſurance ſans pouvoir étre aperceus, à cauſe que leurs plumes sōt de méme couleur que les feüilles de ces Arbres ſur leſquels ils ſe plaiſent. Leurs écorces aromatiques ſont recherchées de tous ceus qui ſont travaillez de defluxiōs froides, & leur decoction eſt employée heureuſement aus douleurs de reins procedantes de froid, comme auſſi à la gueriſon de la colique, à la dificulté de reſpirer, & à décharger la poitrine des humeurs gluantes qui l'opreſſent, cōme auſſi à chaſſer les vens & toutes les obſtructiōs des parties baſſes. Et cette même écorce étant ſéchée à l'ombre, donne encore vne ſaveur ſi agreable aus viādes qui en ſont aſſaiſonnées, qu'à cauſe qu'elle eſt aprochante de celle de la Canelle, l'on a appellé les Arbres qui en ſont couverts, de ce même nom.

Le *Copal*, dont nous parlerōs en divers endrois de cette Hiſtoire, eſt vn

Arbre

Arbre d'vne belle mõtre, lequel étant percé en ſon trõc ou en ſes plus groſſes branches, jette vn baume de tres-douce odeur, qui guerit en peu de tés toutes ſortes de coupures, & fait ſupurer les tumeurs qui ſe ſont amaſsées en quelque partie du corps des hommes. L'écorce de cet Arbre eſt rousâtre, & de même que le *Caſſier*, il perd ſes feüilles durant les grandes chaleurs, contre la nature de tous les autres, qui parent la terre de ces contrées, & qui conſervent en tout tems leur agreable verdure.

Le *Fromagier* eſt vn Arbre qui viẽt dãs cette Ile d'vne groſſeur tout à fait extraordinaire, & d'vne figure bien differente de celle des autres de même nom, qui ſe trouvent ailleurs, comme nous le dirons en ſon lieu. Il eſt raviſſant pour le bel ombrage qu'il donne, & pour le fruit merveilleus qu'il produit. Il conſiſte en vne groſſe ſilique ligneuſe, laquelle eſt de la groſſeur d'vn œuf de Poule, & de la longueur d'vn demi-pied. Lors que cete rude envelope eſt meure, le Soleil la

la fait ouvrir à moitié, & le vent l'ayant fait tomber, on trouve qu'elle eſt remplie d'vn fin coton ou duvet, lequel étant extremement dous,& delié comme de la ſoye, ſeroit tres-propre à faire quelques beaus ouvrages. Cet Arbre a ſans doute receu le nom qu'il porte, à cauſe que ſon bois qui eſt revétu par dehors d'vne écorce grisâtre, eſt ſi molaſſe, qu'on le peut couper auſſi aiſément que du fromage.

Ceus qui ont eu la curioſité de penetrer dans les bois d'haute fûtaye qui couronnét cette Terre, y ont auſſi rencontré vn nombre bien conſiderable de ces Arbres, qui portent le fruit de *Cacao*, dont les Eſpagnols ſe ſervét en la compoſition de ces pains tant priſez parmi eus,déquels ils font cet excellent bruvage, qui eſt connü par tout ſous le nom de *Cicolate*. Ils y ont auſſi remarqué vne fort grande quãtité de ceus qu'on apelle de *Fuſtok*, dont le bois qui eſt iaune eſt employé avec heureus ſuccés à la teinture: & vne infinité d'autres qui ſont en eſtime,

me, ou bien à cause qu'ils sont chargez de ce precieus vermillon que les Indiens nomment *Roucou*, ou d'autant qu'il distile de leurs troncs des gommes & des raisines de bõne odeur, en assez grande abondance pour en tirer du profit. Les Orangers, les Citronniers aigres & dous, les Grenadiers, les Figuiers, les *Goyaviers*, les *Momins*, les *Bananiers*, & les *Papayers*, y portent aussi des fruits autant beaus & delicats, qu'en aucun autre endroit des Antilles.

Tous les vivres qui servent à la nourriture ordinaire des Habitans de ces païs chauds, croissent aussi dans cette Ile en leur perfectiõ, & avec vne telle facilité que sans beaucoup de travail, on y recueille du Ris, du gros Mil, des Pois & des Féves, du *Manioc* dont on fait le pain qui est en vsage dans la plus grande partie de l'Amerique, des Melons, & toutes sortes d'herbes potageres & de racines, qui sont fort nourrissantes & d'vn goût relevé. Les *Ananas* & les Patates y viennent aussi à merveille : & cette

Terre

Terre répond ſi parfaitement à l'atente de ceus qui prenét le ſoin de la cultiver, qu'elle leur rend avec vne douce vſure, toutes les ſemences qu'ils jettent dans ſon ſein.

On trouve dans cette ſeule Ile toutes les eſpeces de Bétes à quatre pieds, dont on voit ſeulement vne ou deus pour le plus aus autres Antilles. En premier lieu, l'on y rencontre communemét vne ſorte de Sangliers que quelques Indiens nomment *Iavaris*, & les autres, *Paquires*, qui ſont diferés de ceus de nôtre Europe, en ce qu'ils ont les oreilles plus courtes, vn évent, ou comme veulent quelques-vns, le nombril ſur le dos, & que leur grongnement eſt beaucoup plus effroyable. 2. Des *Tatous* ou des *Armadilles*. 3. Des *Agoutis*. 4. Des *Rats muſquez*, qu'on nomme en quelques endroits *Piloris*. 5. Vne eſpece de petites Martes ou Fouïnes, que les habitans appellent *Manicous*. 6. Et même des Renards & des Chats ſauvages, qui ont des peaus, qui ſont marquetées de diverſes couleurs. La plûpart de ces animaus

maus que nous décrirons en leur propre lieu, ſe retirent entre les fentes des rochers, ou dans les troncs des Arbres qui ſont creuſez & minez de vieilleſſe, & quelquéfois dans les tanieres qu'ils font ſous la terre.

Quant aus Oiſeaus qui peuplent l'air de cette Ile, outre les Ramiers, les Tourtes, les Perroquets, & vne eſpece de Merles & de Grives qu'on y voit voler par troupes, il y a encore vne ſorte de Faisãs, que les habitans nomment *Kaquereka*, à cauſe que dés le point du jour, ils repetent diſtinctement & à diverſes repriſes vn certain ramage, qui ſemble former ce mot, dont ils font vne muſique autant choquante & des-agreable aus oreilles de ceus qui n'y ſont pas encore acoûtumez, que leur chair eſt ſavoureuſe & delicate à leur goût.

Les bords de la mer qui entoure cette Ile, & des Rivieres qui l'arrouſent, ſont encore couverts d'Aigrettes, de Plongeons, de Canarts, & de pluſieurs autres ſortes de beaus Oiſeaus, qui ſe nourriſſent de petis Poiſſons,

ou de quelques inſectes qui flotent ſur les eaus. Et le Continent qui n'en eſt pas beaucoup éloigné, la remplit auſſi d'vne infinité d'autres, qui ne paſſent point juſqu'aus Iles plus reculées. Quelques-vns ſont parez d'vne ſeule livrée : mais les autres ont le corps émaillé de tant de belles & de vives couleurs, que ſoit que l'on conſidere l'agreable bigarrure de leur plumage, ou la merveilleuſe induſtrie avec laquelle ils font leurs nids, ou l'agilité incomparable dont ils fendent l'air, ils fourniſſent vn tres ample ſujet de celebrer le Seigneur, qui a paré ſi magnifiquement tant de legeres creatures.

La Mer qui lave inceſſamment les bords de cette Terre, eſt abondante en toutes ſortes d'excellens Poiſſons. Les groſſes Tortuës, durant le calme & le profond ſilence de la nuit, ſortent par centaines de ce vaſte ſein de l'Ocean où elles ſe ſont jouées pendant le jour, pour cacher leur œufs à la faveur de la nuit, dans le ſable mollet qui eſt ſur ſes rivages. Les *Carets*, qui ſont

couverts de cette ſorte d'écailles precieuſes dont on fait à preſent tant de beaus ouvrages, qui enrichiſſent les cabinets des curieus, s'y viennent auſſi rendre par troupes, pour y terrir en leur ſaiſon : la nature leur ayant donné cet inſtint, qu'ils y trouveront des lieus commodes, pour y mettre en dépoſt, l'vnique eſperance de la conſervation de leur eſpece.

Au Couchãt & au Nord de cette Ilé, il y a des havres & des moüillages tres-ſeurs & tres-cõmodes pour toutes ſortes de navires. Mais ce qui eſt de plus merveilleus, & d'vn ſingulier avantage pour y atirer & conſerver le commerce, c'eſt que ſes Habitans ont reconnu par vne douce experience, qu'elle n'eſt point ſujette à ces éfroyables tempeſtes, que les Inſulaires apellent *Oüragans*, qui font ailleurs tant de ravages. Nous ne rechercherons point curieuſement, comment il ſe peut faire, que toutes les autres terres des Antilles étans expoſées ſi ſouvent à cette vniverſelle conſpiration des vens, celle-cy ſeule en ſoit exempte,

& jouiſſe d'vn calme parfait, pendant que tout le voiſinage eſt dans la confuſion qui acompagne ordinairement ce deſordre : Mais en raportant cet éfet extraordinaire à Dieu ſeul qui en eſt le veritable Auteur, & lui donnant toute la gloire de cette illuſtre merveille, nous dirons en admirant ce rare privilege, que ſon adorable providence a voulu déployer en faveur de cette Ile, que ces vens ſi legers & ſi forts, qui bouleverſent les maiſons, & deſolent les campagnes, ſortent du fonds de ſes inepuiſables treſors, & que n'ayans point d'autre force que celle qu'il leur inſpire, ils ne ſouflent que là, où ſa tres-ſage ordonnance les adreſſe.

Cette Ile, de même que quelques autres des Antilles, a encore cet avantage tres cõſiderable, qu'elle ne nourrit aucune beſte qui ait du venin. Il eſt vray qu'on rencontre quelquefois parmi ſes forets le moins frequentées, de monſtrueus ſerpens de douze à quinze pieds de long. Mais, outre qu'ils prenent la fuite à la rencontre

des hommes, & qu'on n'a pas encore ouï dire, qu'ils leur ayent fait aucun mal, lors que les Negres, qui ſont les ſerviteurs perpetuels des Habitans de ce nouveau Monde, les trouvent à leur avantage, ils les tuent pour ſe repaiſtre de leur chair, laquelle ils diſent eſtre auſſi delicate & ſavoureuſe à leur gout, que celle des meilleurs poiſſons. Ils conſervent auſſi les dépoüilles de ces épouvantables Reptiles, pour en accommoder les curieus qui en font état, à cauſe des écailles de diferente couleur dont elles ſont émaillées avec vne ſi admirable varieté, & vn mélange ſi ſuperbe, qu'il n'y a aucune tapiſſerie qui leur ſoit comparable.

Nous pouvons mettre auſſi entre les faveurs que le Ciel a répāduës liberalement ſur cette Ile, qu'à peine y en a-t'il aucune dans tout le vaſte ſein de l'Ocean de l'Amerique, qui à proportion de ſon étenduë, ait tant de Rivieres & de Fontaines d'eau vive, que celle-cy. Les anciens habitans n'en avoyent autréfois remarqué que

 dix-huit:

dix-huit : mais ceus qui y ſont à preſent en content beaucoup d'avantage, dont la plûpart apres avoir ſerpenté & rafraichi les plaines & les vallées, ont aſſez de force & de rapidité pour rouler leurs eaus juſques à la mer. Il y a même quelques vnes de ces agreables Rivieres, qui en faiſant leur cours ordinaire, & rencontrant en quelques endrois des pentes, ou des rochers plus eminens que le reſte du terrain, y precipitent leurs eaus avec tant d'impetuoſité, qu'elles ſeroient capables de faire tourner avec vne facilité nompareille, les roües des Moulins à ſucre, ou des machines à ſier le bois, qu'on y voudroit dreſſer.

Il y a encore dans cette Ile, pluſieurs belles & grandes Prairies, qui ſont couvertes d'vne herbe tres-propre à nourrir & à engraiſſer le bétail, & qui aprés la ſaiſon des pluyes ſont émaillées d'vne infinité de petites fleurs de diferentes figures, qui recreent merveilleuſement la veuë: mais les arbres & les plantes de cette terre en portent de ſi raviſſantes, & d'vne ſi douce odeur,

odeur, qu'on ne s'arréte pas ſouvent à conſiderer toutes ces menuës productions des prairies, bien qu'il ſoit conſtant, que les plus curieus y trouveroient la riche matiere de leurs ſpeculations.

Nous décrirons au Chapitre onziéme de cette Hiſtoire Naturelle, les fleurs qui ſont communes à toutes ces Iles, mais d'autant que celle-ci produit vne ſorte de Lys qui n'eſt point connuë ailleurs, nous la repreſenterons en cet endroit avec le plus de naïveté qu'il nous ſera poſſible. La Plante qui porte cette fleur myſterieuſe, ne rampe point ſur la terre où elle pourroit eſtre foulée aus pieds des paſſans, mais elle croiſt ſur le tronc ou ſur les plus groſſes brãches de quelques vns de ces arbres precieus dont cette Ile eſt avantageuſement parée, & ayant vn ſi riche ſoûtien, elle s'eleve par toufes & par bouquets, comme le Muguet ou le Lys des vallées. Cette incomparable fleur qui n'a pas plus d'étenduë que celle du Narcyſſe, repreſente ſi parfaitement vn Lys en

broderie d'argent, qu'il ſemble que la nature ait deployé tout ce qu'elle a de plus rare dans ſes treſors, pour la produire dans cette Ile, avec toute la grace & les attraits que les mains les plus adroites des brodeurs & des orfévres luy ſauroient donner, pour la faire paroître avec toute cette pompe & tout cet éclat, qui l'a renduë digne d'enrichir la couronne & la pourpre des plus auguſtes Rois du Monde.

Bien que cette place entre toutes les autres Antilles, ſoit la plus avancée vers la Ligne Equinoctiale, & par conſequent la plus exposée aus ardeurs du Soleil, l'Air y eſt neantmoins extremement agreable & temperé. Il eſt bien vray qu'à cauſe de certaines incommoditez qui acueillirent les premiers hommes qu'on y avoit portez pour la défricher, les envieus de cet établiſſement ſe ſervirent d'vne ſi triſte ocaſion, pour en dire des choſes difamatoires, comme ſi cete terre eut devoré ſes habitans, & n'eut pas eſté digne d'eſtre cultivée. Mais ces maladies qui pour lors luy étoient communes

communes avec toutes les Iles qu'on découvre nouvellement, ſont à preſent entierement évanoüyes, & par la benediction du Seigneur, l'on y joüit d'vne ſanté auſſi ferme, & d'vne conſtitution de corps & d'eſprit autant vigoureuſe, qu'en aucune autre des Antilles.

Cette Terre de même que les voiſines êtoit autréfois peuplée de *Caraïbes*, qui y avoient pluſieurs beaus & grands Villages : mais il y a prés d'vn ſiecle qu'ils furent contrains de l'abandonner, & de ſe retirer à l'Ile de Saint Vincent, pour ſe mettre à couvert des ſurpriſes fort frequentes & des rudes aſſauts, qui leur y étoient livrez par les *Aroüagus*, leurs anciés & irreconciliables ennemis du Continét.

Cette Ile étant ainſi deſerte par la retraite des *Caraïbes*, & apartenant de droit aus premiers qui l'ocuperoient, ſa beauté, ſa fertilité, & ſa ſituation fort aventageuſe, convierent il y a environ trente ans, vne Compagnie de Bourgeois de la Ville de Fleſſingue d'y faire porter deus cens hommes, à

dessein d'y jetter les premiers fondemens d'vne Colonie; à laquelle ils donnerent déslors le nom de la *Nouvelle Oüalcre*, qui est celuy de la plus celebre & de la plus peuplée de toutes les Iles qui composent la Province de Zelande, en laquelle leur Ville à toûjours tenu vn rang tres-considerable: mais les Indiens du voisinage s'étans liguez avec les Espagnols de l'Ile de la Trinité, resolurent de venir fondre d'vne commun acord sur ces nouveaus venus, avãt qu'ils eussent le loisir de mettre en bõne defense le Fort qu'ils avoient commencé de bâtir, & que le secours qui leur avoit esté promis fut arrivé.

Ce funeste dessein reussit à ces barbares ainsi qu'ils l'avoient proietté: tellement, qu'aprés avoir taillé en pieces tous ceus qui eurent le courage de s'oposer à leur descente, démoli la forteresse, & fait plusieurs prisonniers de guerre : ceus qui furent assez heureus pour échaper le massacre ou la captivité, aprehendans vn traitement pareil à celuy de leurs compagnons, furent

furent d'avis de ſe retirer ailleurs.

Depuis cette déroute, cette Ile fut prés de vint années ſans avoir aucuns habitans qui y fuſſent fermement arrétez : mais en l'an mille ſix cens cinquante quatre, Meſſieurs Adrien & Corneille Lampſins, reſolurẽt de faire peupler de nouveau cette belle Ile, ſous les favorables auſpices des Hauts & Puiſſans Seigneurs les Etats Generâus des Provinces Vnies du Païs-bas : Et depuis onze ans que ces deus genereus Freres, ont formé & heureuſement executé ce grand deſſein, ils y ont fait paſſer à leurs frais & dans leurs propres vaiſſeaus, vn nombre tres-cõſiderables de braves hommes, qui travaillent inceſſamment à la defricher, & à relever glorieuſement les ruines de l'ancienne Colonie que leurs compatriotes y avoient autrefois dreſſée.

Monſieur Adrien Lampſins eſt Directeur de la Compagnie des Indes Orientales à la Chãbre de Midelbourg; & Monſieur Corneille Lampſins, ſon frere, qui eſt decedé depuis peu au

grand regret de tous ceus qui l'ont connue, étoit ancien Bourguemaiſtre & Senateur de la Ville de Fleſſingue, & Deputé perpetuel de la Province de Zelande, à l'Aſſemblée des Hauts & Puiſſans Seigneurs les Eſtats Generaus des Provinces-Vnies.

Outre ces grandes charges & eminentes dignitez, déquelles ce Seigneur étoit revétu de ſon vivant, & dont il s'eſt aquité avec beaucoup de loüange, l'on remarquoit en ſa perſonne vne integrité incorruptible, vn dous & facile accés, & vn grand zele à conſerver & à acroître la gloire & la reputation de ſa patrie, & à entretenir les Provinces confederées, dans l'étroite correſpondance, & la parfaite amitié des Puiſſances Souveraines, qui ſont dans leur ancienne alliance. D'où vient que le Roy tres-Chreſtien à preſent heureuſement regnant, voulant reconnoiſtre les merites de ce digne Senateur, & les bons ſervices qu'il avoit rendus à ſa Majeſté, en pluſieurs ocaſions importantes, de ſon propre mouvement, certaine ſcience,

pleine puiſſance & authorité Royale, le crea & declara Baron, voulant qu'il fut reputé,cenſé & apellé BARON DE TABAGO, & que tel il ſe pût nommer & apeler tant en jugement que dehors: & qu'il joüit de cette dignité, titre & preeminence, pleinement, paiſiblement & perpetuellement, luy, ſes hoirs, ſucceſſeurs & ayans cauſe tant maſles que femelles, en tels & pareils droits de nobleſſe, autoritez, prerogatives, privileges, & preeminences, en fait de guerre, aſſemblées de Nobles & autres, comme en joüiſſent, vſent, & ont acouſtumé d'en joüir les autres Barons du Royaume de France. Et que deſormais luy & ſa poſterité,puiſſent porter les armes eſcartelées, ayant ſur le tout vn Eſcuſſon chargé de fleurs de Lys ſans nombre, & ornée d'vne couronne perlée, ainſi qu'elles ſont icy empraintes.



Et pour le gratifier encore d'avantage sa Maiesté luy donna le ceint militaire, & le fit CHEVALIER DE L'ACOLADE, comme il apert plus amplement par ses Lettres données à Saint Germain en l'Aye, au mois d'Aoust, de l'an de grace mille six cens soixante-deus, lesquelles sont signées de sa main Royale, & seellées du grãd seau en cire verte, & en suite verifiées & enregistrées au Parlement de Paris; Oui, & à ce consentant le Procureur General de sa Maiesté suivant l'Arrest de verification, en date du vint cinquiéme May, mille six cens soixante-trois.

D'autant que cette Ile est au rang des *Iles Antilles*, & du nombre de celles qu'on nomme aussi les *Iles Caraïbes*, & qu'en cette qualité, elle est comprise dans la concession que la Compagnie des Indes Occidentales a obtenuë des Hauts & Puissans Seigneurs les Estats Generaus des Provinces Vnies, dés le commencement qu'elle fut erigée, M.M. Lampsins ont apuyé l'établissement qu'ils y ont fait,

de l'Octroy des Directeurs cõmis des Chambres respectives de cette même Compagnie, representans l'Assemblée des dixneuf: ainsi qu'il paroit par l'Extrait de leurs resolutions, en date du 5. du mois de May, de l'année 1655.

L'vne des conditions de cet Octroy, portant expressement, que celuy qui seroit nommé pour commander à cette Colonie naissante, seroit agreé & confirmé en cette charge par les mêmes Hauts & Puissans Seigneurs les Estats Generaus, M.M. Lampsins leur presenterẽt Monsieur Hubert de Beveren : & leurs Hautes Puissances étãt deuëment informées de la generosité, de l'experience, de la fidelité, & de toutes les autres belles qualitez dont ce Gentil-homme est richement pourveu, & qui le rendent tres-capable de cet employ, le munirent de leur ample Commission, le deuziéme du mois de Septembre en la même année mille six cens cinquante cinq : en vertu de laquelle, il est entré en possession de ce Gouvernement, au grand cõtentement de tous les Habitans de l'Ile, qui ont

ont tout ſuiet de ſe loüer de ſa tres-ſage conduite, & de tous les grands ſoins qu'il aporte pour procurer le bien & la gloire de leur Colonie, & l'entretenir dans les repos & la tranquillité dont elle joüit.

Il faut avoüer, que cette Ile meritoit bien d'avoir des Habitans: car outre ce que nous avons deja dit, de la bonté de l'air qu'on y reſpire, de l'incomparable fertilité de ſon terroir, de la beauté raviſſante des arbres qui le revetent, & du criſtal coulant des rivieres & des fontaines qui l'arrousẽt, des excellens vivres qui y croiſſent, du miel & du ſucre qui y diſtilent, des precieuſes marchandiſes qui s'y recueillent, de la peſche & de la chaſſe qui y ſont abondantes, de la ſeureté & commodité de ſes ports & de ſes rades, & de tous les autres avantages qui la rendent recõmendable: étãt voiſine du Continent de l'Amerique meridionale, elle eſt tres-propre pour y entretenir vn bon commerce avec les Frãçois, les Anglois, & les Eſpagnols qui y ont des Colonies, comme auſſi

avec les *Aroüagues*, les *Calibis*, les *Caraïbes*, & plusieurs autres nations Indiennes, qui ont leurs Villages sur le bord de la grande Riviere *d'Orinoque*, & le long de la coste de la mer.

Pour assurer ce commerce, & mettre cette place en état de ne point redouter les courses des sauvages, ou les surprises de quelque autre ennemi, M. M. Lampsins y ont fait bâtir trois Forteresses, qui sont à present en tres-bonne défense, & suffisammẽt pourveuës de canons, & de toutes les autres munitiõs de guerre & provisions de bouche, qui sont necessaires pour afermir le repos des habitans, contenir les Broüillons dans le devoir, & donner de la terreur aus envieus de la gloire de cette Colonie. La plus considerable de ces Forteresses, & où Mõsieur le Gouverneur fait sa demeure ordinaire, est connuë sous le nom de *Lampsinbergue*, pour la distinguer des deus autres, qui sont communement apelées de *Beveren*, & de *Bellevište*.

La premiere est bâtie sur vne agreable

ble colline, laquelle eſt élevée de cinquante pieds ou environ, au deſus du terrain que l'on nõme *Lampſin-Baye*, & où l'on a auſſi ietté les fondemens d'vne Ville, qui porte le nom des Seigneurs de l'Ile, & qui eſt déia enrichie d'vne belle & grande ruë, en laquelle on voit l'Egliſe, pluſieurs agreables maiſõs couvertes de tuiles, & acompagnées de Magazins fort amples & ſolidement batis, & de quelques autres ornemens publics & particuliers, qui ſont tous d'vne belle monſtre au dehors, & tres-commodes au dedans. Cette Fortereſſe cõſiſte en quatre baſtions, ſur chacun deſquels, il y a vne baterie de pluſieurs groſſes pieces de canons, qui defendans la Ville & la Campagne voiſine, peuvent foudroyer tous les vaiſſeaus qui auroient l'aſſurance de moüilier à cette Baye, ou de porter des hommes à terre, ſans en avoir obtenu la permiſſion. Ces quatre baſtions enferment dans leur enceinte le corps de garde, l'arſenal muni de toutes ſortes de bonnes armes, la maiſon de Monſieur le

Gouverneur, & les apartemens des Officiers, & des ſoldats de la garniſon qui y eſt entretenuë.

L'autre Fort qui eſt appellé de *Beveren*, eſt flanqué ſur vn rocher, lequel étant inacceſſible de quelque côté qu'on le vueille aborder, eſt encore baigné de la mer & d'vne riviere d'eau douce, qui lui font vn large & profond foſſé, en forme de demye lune. La ſituation de cette place eſt ſi avantageuſe, que ſelon le jugement de tous ceus qui s'entendent aus fortifications, l'on pourroit avec peu de frais, la mettre en état d'arréter vne puiſſante armée: parce qu'outre qu'elle n'eſt commandée d'aucune montagne ou eminence qui ſoit au voiſinage, le roc ſur lequel ce Fort eſt bâti ne peut eſtre ni miné,ni ſapé, à cauſe de ſa dureté naturele, & des eaus qui l'entourent. Ioint que pour y entrer, il faut traverſer la riviere, & monter par vn petit ſentier pratiqué dans la maſſe du rocher, & qui eſt ſi étroit, qu'il n'y peut paſſer qu'vn homme de front, tellement que les ſoldats qui le gardent,

gardent, n'ont pas beaucoup de peine à defendre cette avenuë, & d'en empeſcher l'accés. Il eſt auſſi pourveu de pluſieurs groſſes pieces d'artillerie de quinze à dix-huit livres de bales, qui tiennent la rade & tout le Quartier voiſin en ſeureté. Tout joignant cette Place, il y a vne langue de terre qui forme vne preſqu'Ile, ſur laquelle on a deſſein de bâtir encore vne autre Ville, ſous le nõ de la *Nouvelle Fleſſingue.*

Le troiſiéme Fort, qu'on apelle de *Belleviſte*, ne conſiſte qu'en vne Redoute, qui eſt conſtruite entre deus Pointes, dont l'vne eſt nommée de *Caron*, & l'autre *de Sable.* L'on a edifié depuis peu cette petite Fortereſſe, à deſſein d'empeſcher les Indiẽs de faire quelques irruptiõs de l'Ile par ces endroits-là. Car biẽ que M.M. Lampſins deſirent que leurs ſujets entretiennent vne bõne intelligence avec ces Barbares, afin de les aprivoiſer & de les attirer à la connoiſſance de Dieu, par toutes les voyes de douceur & de charité Chreſtienne, ſi eſt-ce qu'ils ne veulent pas qu'ils deſcendent à terre,

ſans

ſans en avoir demandé & obtenu la licence de Monſieur le Gouverneur.

Pour ce qui eſt de l'état preſent de cette Colonie, les derniers memoires qui en ſont venus nous aprenent qu'il y a dé-ja environ 12. cens Habitans, qui s'ocupent tous à cultiver le Tabac ou le Gingembre, ou le Coton, ou l'Indigo, ou ces precieus Roſeaus dont on fait le Sucre, & qu'ils ont déja ſix beaus Moulins pour briſer ces Cannes & en exprimer le Suc. Il eſt auſſi conſtant que les Navires qui en ſont retournez dépuis peu, ont déchargé à Fleſſingue dãs les magazins de M. M. Lampſins, vne quantité bien notable de toutes ces ſortes de marchandiſes, qui étoient du crû & de la faſſon de cette Ile:leſquelles auſſi au raport des experts ont eſté jugées autant excellentes & auſſi bien conditionées qu'aucunes autres de même eſpece, qui juſqu'à preſent ſont venuës de l'Amerique.

Il eſt à croire que la bonté & la fertilité du terroir de cette Ile, contribuë beaucoup aus loüables qualitez &

& à toute la perfection de ces marchandises: mais il en faut aussi donner la gloire & la loüange à la diligence & la dexterité des Habitans de cette *Nouvelle Oüalcre,* qui étans d'vn naturel vigilant & laborieus au possible, sont aussi fort soigneus de ne rien oublier de tout ce qui est capable de mettre dans l'estime leur aimable Colonie, & de luy aquerir & conserver vn bon renom parmi les marchands.

Quant au Gouvernement de cette Ile, la iustice & la police y sont administrées avec toute l'equité, la douceur & la moderation que l'on sauroit desirer, par vn sage Conseil, auquel Monsieur le Gouverneur preside. Ce Senat est composé d'vn Bourguemaistre, de cinq Eschevins & des principaus Officiers de la milice, qui terminent promtement & sans beaucoup de remises suivant les bonnes loix, & les anciennes coûtumes des Provinces confederées, tous les diferés qui peuvent survenir entre les Habitans.

Les Eglises de l'vne & l'autre langue que le Seigneur y a recueillies, c'est

c'eſt à dire tant la Flamẽde que la Valonne, ſont auſſi conduites par le miniſtere des Paſteurs, des Anciẽs & des Diacres, de même que celles des Provinces-Vnies auſquelles elle ſont aſſoçiées, ſous la direction d'vne même Diſcipline Ecleſiaſtique, & l'Inſpection de leurs Synodes.

Enfin, pour ce qui concerne la Police, l'on ne ſoufre point de pareſſeus, ni de bouches inutiles dans cette petite Republique, non plus qu'en celle des Abeilles : mais comme l'oyſiveté qui eſt la roüillure des corps & des eſprits, en eſt bannie par vn Arreſt irrevocable, auſſi le dous & profitable employ de l'Agriculture, & tous les loüables exercices qui ſervent à l'entretien du commerce, y ſont receus & pratiquez avec honneur, même que parmi les plus genereuſes Nations, dont l'hiſtoire eſt parvenuë iuſques à nous.

ARTICLE

ARTICLE II.
De l'Ile de la Grenade.

CEtte Ile, qui eſt ſituée ſur la hauteur de 12. degrez, & 16. ſcrupules au deçà de la Ligne, commence proprément le demy cercle des Antilles. On luy donne ſét lieües de longueur, ſur vne largeur inégale, elle s'étend vers le Nord & Sud en forme de Croiſſant. Les Frãçois s'y ſont placez il y a envirõ ſix ans. Ils eurét à leur arrivée beaucoup à deméler avec les Caraïbes, qui leur en conteſterent quelques mois par la force des armes, la paiſible poſſeſſion. Mais enfin Monſieur du Parquet Gouverneur pour le Roy de l'Ile de la Martinique, qui avoit entrepris à ſes frais ces établiſſemens, les obligea, à luy laiſſer la terre libre, par la conſideration de leurs propres Intereſts, fondez principalemẽt ſur le grand avãtage qu'ils recevroient du voiſinage des Frãçois, qui les aſſiſteroient en tous leurs beſoins.

La Terre, y eſt tres-propre à produire toute ſorte de vivres du païs,

des Cannes de Sucre, du Gingembre & d'excellent Tabac. Elle jouyt d'vn air bien ſain. Elle eſt pourveüe de pluſieurs ſources d'eau douce, & de bons moüillages pour les Navires. Il y a auſſi vne infinité de beaus Arbres, dõt les vns portent des fruits delicieus à manger, & les autres ſont propres à bâtir des maiſons. Là peſche eſt bonne en toute la coſte, & les Habitans ſe peuvent étendre tant pour la peſche, que pour la chaſſe, en trois ou quatre petis Ilets, qu'on nomme les *Grenadins*, qui ſont au Nord-Eſt de cette terre. Monſieur le Comte, Capitaine de la Martinique, a eſté le premier Gouverneur de cette Ile. Mõſieur de la Vaumeniere, luy a ſuccedé en cette charge. Il a ſous ſa cõduite plus de trois cens hommes bien aguerris, qui pour la plûpart ont déja demeuré en d'autres Iles, & qui s'entẽdẽt parfaitement à faire cultiver la terre, & à manier les armes, pour repouſſer au beſoin les efforts des Sauvages, & de tous ceus qui voudroient troubler le repos dont ils jouyſsẽt, en cette aimable demeure

Monſieur

Monſieur le Comte de Seryllac, ayant entendu le recit avantageus qu'on faiſoit à Paris & ailleurs, de la bonté & beauté de cette Ile, la fait acheter depuis peu de Monſieur du Parquet. Ce qui donne tout ſujet d'eſperer, que dans peu de tems cette Colonie, qui eſt tombée en de ſi bonnes mains, ſera conſiderable pour le nombre de ſes Habitans, & pour la quantité des Marchandiſes qu'elle fournira.

ARTICLE III.

De l'Ile de Bekia.

CEtte Terre, eſt diſtante de la Ligne de douze dégrez & vint-cinq ſcrupules. Elle a dix ou douze lieües de circuit, & elle ſeroit aſſés fertile, ſi elle étoit cultivée. Il y a vn fort bon Havre pour les Navires, qui y peuvent eſtre à l'abry de tous vens: mais à cauſe qu'elle eſt dépourveuë d'eau douce, elle eſt peu frequentée, ſi ce n'eſt de quelques Caraïbes de Saint Vincent, qui y vont quelquefois faire la peſche, ou cultiver de petits jardins

 qu'ils

qu'ils ont ça & là, pour leur divertisſement.

ARTICLE IV.

De l'Ile de Saint Vincent.

CEtte Ile, eſt la plus peuplée de toutes celles que poſſedent les Caraïbes. Elle eſt ſur la hauteur de ſeize degrez au Nord de la Ligne. Ceux qui ont veu l'Ile de Ferro, qui eſt l'vne des Canaries, diſent que celle-cy eſt de méme figure. Elle peut avoir huit lieuës de long & ſix de large. La terre eſt relevée de pluſieurs hautes montagnes, au pied deſquelles ſe voyent des plaines, qui ſeroyét fort fertiles ſi elles étoient cultivées. Les Caraïbes y ont quãtité de beaus Villages, où ils vivent delicieuſement, & dans vn profond repos. Et bien qu'ils ſoiēt toûjours dans la méfiance des Etrangers, & qu'ils ſe tiennent ſur leur garde quand il en arrive à leur rade, ils ne leur refuſent pas neantmoins du pain du païs, qui eſt la Caſſave, de l'eau, des fruits, & d'autres vivres qui

qui croiſſent en leurs terres, s'ils en ont beſoin : pourveu qu'en échange, ils leur donnent des couteaus, des ſerpes, des coignées, ou quelques autres ferremens, dont ils font état.

A cauſe que cette place, entre toutes celles que les Caraïbes poſſedent aus Antilles, eſt la plus voiſine du Cōtinent, où habitent les Aroüagues leurs irreconciliables ennemis, ils y aſſignēt ordinairement, le rendés-vous general de leurs troupes, lors qu'ils ont formé le deſſein de les ataquer. C'eſt auſſi de cette Ile, que ſont ſortis les plus vaillans hōmes, qui à diverſes repriſes, ont fait des deſcentes & des ravages dans les Colonies des Frāçois & des Anglois, comme nous le dirons en ſon lieu.

ARTICLE V.

De l'Ile de la Barboude.

L'Ile que nos François appellent la *Barboude*, & les Anglois *Barbade*, eſt ſituée entre le treiziéme & le quatorzieme degré, au Nord de

 l'Equateur,

l'Equateur, à l'Orient de Sainte Alousie & de Saint Vincent. Les Anglois, qui y ont mené dés l'an mil six cens vint-sét la Colonie qui l'habite encore à present, luy donnent envirõ vint-cinq lieuës de tour. Elle est d'vne figure plus longue que large. Il n'y a qu'vn seul ruisseau en cette Ile, qui merite de porter le nom de Riviere: Mais la terre y étant presque par tout platte & vnie, elle a en plusieurs endroits des Etangs, & des reservoirs d'eau douce, qui suppléẽt au defaut des fontaines & des rivieres. La plûpart des maisons, ont aussi des Cisternes, & des puits, qui ne tarissent jamais.

Du commencement qu'on cultiva cette terre, ont tenoit qu'elle ne promettoit pas beaucoup: Mais l'experiẽce a verifié le contraire, & elle s'est trouvée si propre à produire du Tabac, du Gingembre, du Cotton, & particuliérément des Cannes de sucre, qu'apres l'Ile de Saint Christofle, elle est la plus frequentée des Marchands, & la plus peuplée de toutes les Antilles. Dés l'an mil six cens quarante six,

on y contoit environ vint mille Habitans ſans comprendre les Eſclaves Negres, que l'on tenoit monter à vn nombre beaucoup plus grand.

Il y a pluſieurs places en cette Ile, qui portent à bon droit le nom de Villes: parce-qu'on y voit pluſieurs belles, longues & larges ruës, qui ſont bordées d'vn grand nombre de beaus edifices, où les principaus Officiers & Habitans de cette celebre Colonie font leur demeure: Mais à conſiderer toute cette Ile en gros, on la prendroit pour vne ſeule grãde Ville, à cauſe que les maiſons ne ſont pas fort éloignées les vnes des autres: Qu'il y en a auſſi beaucoup de bien bâties, à la faſſon de celles d'Angleterre: que les boutiques & les magazins y ſont fournis de toutes ſortes de Marchandiſes: qu'on y tient des foires & des marchez: Et que toute l'Ile, à l'imitation des grandes Villes, eſt diviſée en pluſieurs Paroiſſes, qui ont chacune vne belle Egliſe, où les Paſteurs qui y ſont en grand nombre, font le ſervice Divin.

Tous les plus conſiderables Habi-

tant de cette Ile y ſont fermemẽt établis,& s'y trouvẽt ſi bien, qu'il arrive raremẽt qu'ils la quittẽt,pour aller en vne autre. Ce qui n'eſt pas étonnant, puiſqu'elle leur fournit en abondance tous les meilleurs rafraichiſſemens qui peuvent eſtre tranſportez de l'Europe, & vne infinité de douceurs que ce nouveau Monde produit.

Nous aprenons auſſi,que cette Colonie s'eſt tellemẽt acruë,que ne pouvant plus contenir ſans empreſſement le grand nombre de ſes Habitans,elle a eſté obligée pour ſe mettre plus au large,de pouſſer vne nouvelle Peuplade dans le Continent de l'Amerique Meridionale,laquelle s'acroiſt de iour à autre,à la décharge,& au plus grand avantage de celle-cy,dont elle releve.

Cette Ile eſt renommée par tout, à cauſe de la grande abondance d'excellent ſucre, qu'on en tire depuis plûſieurs années. Il eſt vray,qu'il n'eſt pas ſi blanc que celuy qui vient d'ailleurs, mais il eſt plus eſtimé des Raffineurs, par ce qu'il a le grain plus beau, & qu'il foiſſonne davantage, quand on le purifie.

ARTI

ARTICLE VI.

De l'Ile de Sainte Lucie.

LEs François appellent communément cette Ile *Sainte Alousie*, elle est située sur le treiziéme degré & 40. scrupules au deça de la Ligne. Elle n'estoit par cy-devant frequentée que par vn pétit nombre d'Indiens, qui s'y plaisoient à cause de la pesche qui y est abondante. Mais les François de la Martinique, sont venus dépuis peu leur tenir compagnie. Il y a deus hautes montagnes en cette Ile, qui sont extremément roides. On les apperçoit de fort loin, & on les nomme ordinairement, les *Pitons de Sainte Alousie*; au pied de ces montagnes; il y a de belles & agreables vallées, qui sont couvertes de grands arbres, & arrosées de fontaines. On tient que l'air y est bon, & que la terre y sera fertile, quand elle sera vn peu plus découverte, qu'elle n'est à present.

Monsieur de Rossellan a étably cette Colonie Françoise, sous les ordres de Monsieur du Parquet, qui l'avoit

choiſy pour y eſtre ſon Lieutenant;& étant decedé en l'exercice de cette charge de laquelle il s'aquittoit dignement, Monſieur le Breton Pariſien a eſté mis en ſa place.

ARTICLE VII.

De l'Ile de la Martinique.

LEs Indiens appelloient cette Ile *Madanina*; mais les Eſpagnols luy ont donné le nom qu'elle porte à preſent. Elle eſt ſur la hauteur de quatorze degrez & trente ſcrupules au deçà de la Ligne. C'eſt vne belle & grande terre, qui a environ ſeize lieuës en longueur, ſur vne largeur inegale,& quarante cinq de circuit. C'eſt auiourduy l'vne des plus celebres, & des plus peuplées des Iles Antilles.

Les François, & lés Indiens occupent cette terre, & y ont vécu longtems enſemble en fort bonne intelligence. Monſieur du Parquet, neveu de feu Monſieur Deſnambuc, qui donna le commencement aus Colonies Françoiſes qui ſont répanduës en ces

Antilles, comme nous le dirons cy aprés, en est Gouuerneur pour le Roy, & depuis quelques années il en a aquis la Seigneurie.

C'est la plus rompuë des Antilles, c'est à dire la plus remplie de montagnes qui sont fort hautes, & entrecoupées de rochers inaccessibles. Ce qu'il y a de bonne terre, est composé en partie de Mornes, qui sont des eminences presque rondes, ainsi nommées au païs : de côtaus qui sont parfaitement beaus, (on les appelle *Cotieres* au langage des Iles:) Et de quelques plaines ou valons, qui sont extremement agreables.

Les mōtagnes, sont tout à fait inhabitables, & servēt de repaire aus bestes sauvages, aus serpens, & aus couleuvres, qui y sont en fort grand nombre. Ces montagnes sont couvertes de beaus bois, d'ont les arbres, surpassent de beaucoup & en grosseur, & en hauteur les nôtres de France ; & produisent des fruits, & des graines, d'ont les sangliers & les oiséaus se repaissent.

Pour ce qui est des Mornes & des

côtaus, la plûpart ſont habitables, & d'vn bon terroir, mais fort penible à cultiver: car on en voit qui sōt ſi hauts & ſi droits, qu'à peine y peut on travailler ſans danger, ou du moins, ſans eſtre obligé à ſe tenir d'vne main à quelque ſouche de Tabac, ou à quelque branche d'arbre, afin de travailler de l'autre.

Le Tabac qui croiſt dans ces lieus élevez, eſt toûjours meilleur, & plus eſtimé, que celuy qui croiſt es vallées, & en des fonds, qui ne ſont pas de ſi prés favoriſez de l'aimable preſence du Soleil. Car le Tabac qui ſe cueille en ces endroits, eſt toûjours plein de taches jaunâtres, comme s'il étoit brûlé, & n'eſt ni de bon goût, ni de bonde garde. Ces lieus étoufés ſont auſſi fort mal-ſains, ceus qui y travaillent, devienneut de mauvaiſe couleur, & les nouveaus venus, qui ne ſont pas acoûtumez à cet air, y gagnent plûtot qu'ailleurs le mal d'eſtomac, qui eſt ſi commun en ces Iles.

Comme il y a deus ſortes de Nations differentes en cette terre, auſſi eſt elle

elle partagée entre l'vne & l'autre, c'eft à dire, entre les Indiens habitans naturels du païs, & les François, qui jetterent les fondemens de cette Colonie au mois de Iuillet de l'an mil fic cens trente cinq, fous la fage conduite de Mõfieur Defnambuc, qui les fit paffer de l'Ile de Saint Chriftofle, les mit en la paifible poffeffion de cette terre, & apres les avoir munis de tout ce qui étoit neceffaire pour leur fubfiftance, & pour leur feureté, leur laiffa Monfieur du Pont, pour cõmander en qualité de fon Lieutenant.

La partie de l'Ile, qui eft habitée par les Indiens, eft toute comprife en vn quartier, qui fe nomme la *Cabes-terre*, fans autre diftinction.

Pour ce qui eft du païs occupé par les Frãçois, & que l'on nomme *Baffe-terre*; il eft divifé en cinq quartiers, qui font la Cafe du Pilote, la Cafe Capot, le Carbet, le Fort Saint Pierre, & le Prefcheur. En chacun de ces quartiers il y a vne Eglife, ou du moins vne Chapelle, vn Corps de garde, & vne place d'Armes, autour de

laquelle

laquelle on a bâty plusieurs beaus & grands Magazins, pour serrer les Marchandises qui viennent de dehors, & celles qui se font dans l'Ile.

Le quartier de la Case du Pilote, est ainsi appellé, à cause d'vn Capitaine Sauvage, qui y demeuroit autréfois, & qui tenoit à gloire de porter ce nom de Pilote, que nos François luy avoient donné. Il étoit grand amy de Monsieur du Parquet, & c'étoit luy qui l'avertissoit continuellement de tous les desseins, que ceus de sa Nation formoient alors contre nous.

Au quartier de la Case Capot, il y a vne fort belle Savanne, (on appelle ainsi aus Iles les prairies & les lieus de pâturage) laquelle est bornée d'vn costé d'vne riviere, nommée la Riviere Capot, & de l'autre, de plusieurs belles habitations.

Le quartier du Carbet, a retenu ce nom, des Caraïbes, qui avoient autréfois en cette place l'vn de leurs plus grãds Villages, & vne belle Caze qu'ils appelloient *le Carbet*, nom, qui est encore à presẽt commun à tous les

lieus,où ils fōt leurs aſſemblées. Monſieur le Gouverneur, a honoré vn fort long tems c'et agreable quartier de ſa demeure, laquelle il faiſoit en vne maiſon qui eſt bâtie de briques, guéres loin de la rade, prés de la place d'armes, en vn beau vallon, qui eſt arroſé d'vne aſſes groſſe riviere, qui tombe des montagnes. Les Indiens qui n'avoient point encore veu de bâtiment de pareille figure, ni de matiere ſi ſolide, le conſideroient au commencement, avec vn profond étonnement, & apres avoir eſſayé avec la force de leurs épaules, s'ils le pourroient ébranler, ils étoient contrains d'avoüer, que ſi toutes les maiſons étoient bâties de la ſorte, cette tempeſte qu'on nomme *Oüragan*, ne les pourroit endommager.

Cette maiſon, eſt entourée de plusieurs beaus jardins, qui ſont bordez d'arbres fruitiers, & embellys de toutes les rarétez, & curioſitez du païs. Monſieur le Gouverneur a quitté, cette demeure depuis environ deus ans, à cauſe qu'il ne ſe portoit pas bien en

ce quartier où elle est située, & en a fait present aux Iesuites, comme aussi de plusieurs belles habitations qui en dépendent, & d'vn grand nombre d'Esclaves Négres, qui les cultivent.

Le Fort Saint Pierre, est le quartier où demeure presentement Monsieur le Gouverneur. Il y a vne fort bonne batterie de plusieurs grosses pieces de Canons, partie de fonte verte, & partie de fer. Ce Fort commande sur toute la Rade. A vn jet de pierre du logement de Monsieur le Gouverneur, est la belle Maison des Iesuites, située sur le bord d'vne agreable Riviere, que l'on appelle pour cette raison, *la Riviere des Iesuites*. Ce rare edifice, qui pourroit en vn besoin servir de Citadelle, est bâty solidement de pierres de taille & de briques, d'vne structure qui contente l'œil. Les avenuës en sont fort belles; & aus environs on voit de beaus jardins, & des vergers remplis de tout ce que les Iles produisent de plus delicieus, & de plusieurs plantes, herbages, fleurs & fruits qu'on y a apportez de France. Il y a

méme vn plan de Vignes, qui porte de bons raisins, en asses grande abondance, pour en faire du vin.

Le quartier du Prescheur, contient vn plat païs fort considerable pour son étenduë, & plusieurs hautes montagnes, à la pente déquelles on voit vn grand nõbre de belles habitations, qui sont de bon rapport.

Entre la Cabes-terre & la Basse-terre, il y a vn cul-de-sac, où il se trouve beaucoup de bois propre à mo iter le Tabac. On y va prendre aussi des roseaus, qui servẽt à palissader les Cases, & du Mahot franc, dont l'écorce sert à plusieurs vsages de la ménagerie.

La plupart des maisons de cette Ile, sont de charpente, fort commodes, & d'vne montre agreable: Les plus considerables sont bâties sur ces eminences, que les Habitans appellent Mornes. Cette situation avantageuse, contribuë beaucoup à la santé de ceus qui y demeurent, car ils y respirent vn air plus épuré que celuy des vallées: Et elle releve merveilleusement la beauté de tous ces agreables edifices,

leur

leur fourniſſant vne perſpective fort divertiſſante.

La meilleure rade de cette Ile, eſt entre le Carbet, & le Fort Saint Pierre. Elle eſt beaucoup plus aſſurée que celle des Iles voiſines, étant à demy entourée de montagnes aſſés hautes, pour la mettre à couvert des vens, & y tenir les vaiſſeaus en ſeureté.

Entre la Caſe du Pilote, & ce ſein qu'on nomme ordinairement *le Cul-de-ſac des Salines*, il y a vn rocher vne demye lieuë avant en mer, que l'on appelle le *Diamant*, à cauſe de ſa figure, qui ſert de rétraite à vne infinité d'Oiſeaus, & entre autres aus Ramiers, qui y font leurs nids. L'accés en eſt difficile : mais on ne laiſſe pas de le viſiter quelquesfois en paſſant, pendant le tems que les petits des Ramiers, ſont bons à manger.

Le Crénage, eſt ſitué du même coſté que ce Diamant ; c'eſt vn lieu en forme de Cul-de-ſac, ou de ſein, où l'on mene les Navires pour les raffraichir, & pour les reparer en les tournant ſur le coſté, juſques à ce que

la

la quille apparoiſſe à decouvert. La mer y eſt toujours calme: mais ce lieu n'eſt pas en bon air, & les matelots y ſont ordinairement pris de fievres, qui pourtant ne ſont pas fort dangereuſes, puis qu'elles quittent le plus ſouvent en changeant de lieu.

Outre les Torrens, qui au tems des pluyes coulent avec impetuoſité parmy toutes les ravines de cette Ile, on y conte juſqu'à neuf ou dix rivieres conſiderables, qui ne tariſſent jamais. Elles prenent leurs ſources à la pente, ou au pied des plus hautes montagnes, d'où elles roulent leurs eaus entre les vallons, & apres avoir arroſé la terre, elles ſe déchargent en la mer. Leur voiſinage eſt ſouvent incommode & dãgereux, à cauſe que lors qu'elles ſe debordent, elles deracinent les arbres, ſappent les rochers, & deſolent les champs & les jardins, entrainant bien ſouvent dans les precipices, les maiſons qui ſont en la plaine, & tout ce qui s'oppoſe à cette extraordinaire rapidité de leur cours. C'eſt auſſi ce qui a cõvié la plûpart des Habitans
de

de cette Colonie, de choisir leurs demeures au sommet de ces petites montagnes, ou à la pente de ces eminences, dont leur Ile est richement couronnée: car elles les parent contre ces inondations.

Mais ce qui est de plus considerable en cette terre, est la multitude des Habitans qui la possedent, & la cultivent, qu'on dit estre à present de neuf ou dix mille personnes, sans y comprendre les Indiens, & les Esclaves Négres, qui sont presque en aussi grãd nombre. La douceur du Gouvernement, & la situation avantageuse de cette Ile, cõtribuent beaucoup à l'entretien, & à l'accroissement de cette grande affluance de Peuple. Car presque tous les Pilotes des Navires François & Hollandois qui voyagent en l'Amerique, ajustent le cours de leur navigatiõ en telle sorte, qu'ils la puissent reconnoitre, & aborder avant toutes les autres, qui ne sont pas si bien sur leur route: & si-tost qu'ils ont jetté l'ãcre à la rade de cette terre, pour y prẽdre les rafaichissemens qui leur sont

ſont neceſſaires, ils y font deſcendre leurs paſſagers, s'ils ne ſont expreſſément obligez de les conduire encore plus loin. Il eſt même arrivé ſouvent, que des familles entieres, qui étoient ſorties de France, en intention de paſſer en d'autres Iles, qui ſont au delà de celle-cy, & qui ne luy cedent en rien, ni en bonté d'air, ni en fertilité de terroir, étans fatiguées & ennuyées de la mer, s'y ſont arrêtées, pour ne point s'expoſer de nouveau, à tant de dangers, de dégouts, & d'autres incõmoditez, qui accompagnent inſeparablement ces longs & penibles voyages.

Parmy cette grande multitude de peuple, qui compoſe cette Colonie, il y a pluſieurs perſonnes de merite, & de cõditiõ qui apres avoir ſignalé leur valeur, dans les armées de France, ont choiſy cette aimable retraitre, pour eſtre le lieu de leur repos, apres leurs honorables fatigues. Mõſieur de Gourſolas, Lieutenant General de Mõſieur le Gouverneur, s'y eſt rẽdu recommãdable entre tous; ſa ſage conduite, ſon affabilité, & ſon humeur obligeante,

luy

luy ont aquis les affections de tous les Habitans de l'Ile, & les respects de tous les étrangers qui y abordent. Monsieur le Comte, & Monsieur de L'Oubiere, y sont considerez entre les principaus Officiers. Monsieur du Coudré, y a exercé vn fort longtems la charge de Iuge Civil & Criminel, avec beaucoup d'approbation.

Au commencement de la description de cette Ile, nous avons dit à dessein, que les François & les Indiés, y ont vêcu long-tems ensemble en bonne intelligence : Car nous apprenons des memoires, qui nous esté envoyez dépuis peu, touchant l'Etat de cette Ile, qu'il y a environ quatre ans, que les Caraïbes sont en guerre ouverte avec les nôtres ; que depuis ce tems-là, ces Barbares ont fait plusieurs ravages en nos quartiers ; & que ni les hautes montagnes, ni la profondeur des precipices, ni l'horreur des vastes & affreuses solitudes, qu'on avoit tenuës jusques alors pour vn mur impenetrable, qui separoit les terres des deus Natiõs, ne les ont pû empes-
cher

cher de venir fondre ſur nos gens, & de porter iuſques au milieu de quelques-vnes de leurs habitations, le feu, le maſſacre, la deſolation, & tout ce que l'eſprit de vengeance leur a pû dicter de plus cruel, pour contenter leur rage, & pour aſſouvir la brutalité de leur paſſion.

On parle diverſement des ſujets de cette rupture. Les vns l'attribuent au déplaiſir que quelques Caraïbes ont conçeu, de ce que Monſieur du Parquet a établi contre leur gré, des Colonies Françoiſes aus Iles de la Grenade, & de Sainte Alouſie, ou de ce qu'on ne leur a pas acompli la promeſſe qui leur avoit eſté faite, en s'emparant de ces places, de leur donner en compenſation, des marchādiſes, qui leur ſeroyēt les plus agreables, iuſqu'à la concurrence, de la valeur de deus mille francs, ou environ. Les autres diſent, qu'ils ont eſté incitez à prendre les armes, pour venger la mort de quelques vns de leur Nation, Habitans de l'Ile de Saint Vincent, qu'ils tiennent eſtre peris, apres avoir beû

de

de l'eau de vie empoiſonnée, qui leur auoit eſté apportée de la Martinique.

Incontinent que cette guerre fut declarée, & que les Caraïbes eurent fait par ſurpriſe, ſelon leur coûtume, quelques dégats en l' vn de nos quartiers: ceus qui ſont envieus de la gloire de nos Colonies, & de leur progrez & affermiſſément dans ce nouveau Monde, faiſoient courir le bruit, que nos gens ne pourroyent jamais domter ces Barbares; que ceus de cette même Nation qui habitent à la Dominique, & à Saint Vincent, avoient ébranlé tous leurs alliez du Cōtinent, pour nous faire la guerre à forces vnies; que pour faciliter ce deſſein, & groſſir leur party, ils avoient même traitté de paix avec les Arovaguës leurs anciens ennemis; & qu'ils avoyent engagé ſi avāt tous ces Sauvages en leur querelles, qu'ils étoient reſolus de ſe jetter d'vn cōmun effort ſur nous, & de nos accabler de leur multitude.

L'On ne ſait pas au vray, ſi cette ligue generale dōt on nous menaçoit

à

à esté projettée:mais il est cõstant qu'elle n'a point paru,& qu'apres les premieres courses, que les Caraïbes de la Martinique firent sur nos terres avec quelque avantage,ils ont dépuis si mal reussi dans leurs entreprises,& ils ont esté si souvent poursuivis & repoussez des nôtres,avec perte de leurs principaus Chefs,qu'ils ont esté cõtrains depuis 2. ans ou environ d'abandonner leurs Villages, & leurs Iardins à leur discretiõ, & de se renfermer dans l'epaisseur des bois,& parmy des montagnes & des rochers qui sont presque inaccessibles. De sorte que ceus qui cõnoissent la valeur,l'experience,& le bon ordre de nos Frãçois qui habitẽt cette Ile,sont entierement persuadez, que si ces Barbares,ont encore l'assurãce de sortir de leurs tanieres,pour experimenter le sort des armes ,& pour secoüer cette profonde consternation en laquelle ils vivent,ils serõt cõtrains par necessité,ou de leur quitter l'entiee possession de cette terre, ou d'accepter toutes les cõditions sous lesqueles ils voudront traitter de paix avec

eus,& renouveller l'ancienne alliance qu'ils ont trop legerement rompuë.

Depuis la premiere edition de cette Histoire,nous avons esté plenemẽt informez de l'état auquel est à present cette florissante Colonie, & de l'heureus succés des guerres qu'elle a euës avec les Caraïbes:Mais à cause que cet Article est deja assez diffus,& que cete matiere apartient proprement à l'Histoire Morale,nous la remettrons avec toutes ses circonstances,au Chap.20. de nôtre second Livre, auquel nous traitons des guerres des Caraïbes.

CHAPITRE III.

Des Iles Antilles qui s'étendent vers le Nord.

TOutes les Iles dont nous ferons la description en ce Chapitre,étãt situées plus au Nord que les precedentes ; jouïssent par consequent d'vne temperature vn peu plus douce. Elles sont aussi plus frequentées que celles de Tabago,de la Grenade,& de

S.Alousie

S. Alousie; à cause que les Navires qui se sont rafraichis à la Martinique, & qui descendent à Saint Christofle, les peuvent visiter les vnes apres les autres, sans se detourner de leur route.

ARTICLE I.

De l'Ile de la Dominique.

CEtte Ile, est sur la hauteur de quinze degrez & trente scrupules. On l'estime avoir en longueur environ tréze lieuës, & en sa plus grande largeur vn peu moins. Elle a en son centre plusieurs hautes montagnes, qui entourent vn fonds inaccessible, où l'on voit du haut de certains rochers, vne infinité de Reptiles d'vne grosseur & d'vne longueur effroyable.

Les Caraïbes, qui habitent cette Ile en grand nombre ont fort long-tems entretenu ceus qui les alloient visiter, du conte qu'ils faisoient, d'vn gros & monstrueus serpent, qui avoit son repaire en ce fonds. Ils disoient qu'il portoit sur sa teste vne pierre éclatante comme vne Escarboucle, d'vn

prix inéſtimable. Qu'il voiloit pour l'ordinaire ce riche ornement, d'vne petite peau mouvante, comme la paupiere qui couvre l'œil : mais que quand il alloit boire, ou qu'il ſe joüoit au milieu de ce profond abyſme, il le montroit à découvert, & que pour lors les rochers, & tout ce qui étoit à l'entour, recevoit vn merveilleus éclat du feu qui ſortoit de cette precieuſe couronne.

Le Cacique de cette Ile étoit autréfois des plus conſiderez entre les autres de la méme Nation. Et quand toutes leurs troupes marchoient en bataille, contre les Aroüagues leurs ennemis du Continent, celuy-cy avoit la conduite de l'avantgarde, & étoit ſignalé par quelque marque particuliere, qu'il avoit ſur ſon corps. Et encore à preſent, il tiét vn rang de Prince parmy ces Barbares, qui ont méme tant de veneration pour luy, qu'ils le portent ſouvent ſur leurs épaules, dans vne forme de brancart, lors qu'il veut honorer de ſa preſence leurs feſtins, & leurs autres aſſemblées ſolemnelles.

Quand

Quand il passe des Navires François prés de cette Ile,on voit aussi-tôt plusieurs canots,en chacun déquels il y a 3.ou 4. Indiens au plus, qui viennent cõvier les Capitaines de ces Vaisseaus, d'aller moüiller aus bõnes rades qu'ils montrent : Ou du moins, ils presentent des fruits de leur terre, qu'ils ont apportez, & apres avoir fait present de quelques - vns des plus beaus aus Capitaines, & aus autres Officiers, ils offrent ce qui leur reste, en echange de quelques hameçons, de quelques grains de cristal, ou d'autres menuës bagatelles qui leur sont agreables.

Ceus qui ont vne connoissance particuliere de cette belle Ile, nous assurent, qu'elle est l'vne des meilleures, & des plus dignes d'estre cultivée de toutes les Antilles, à cause des excellentes vallées,& des plaines de grande étenduë, qui sont au pied des agreables montagnes, qui luy font vne superbe couronne, & parce qu'elle est rafraichie plus qu'aucune autre, de plusieurs grandes sources, qui y forment des ruisseaus & des rivieres,

qui ſont merveilleuſement cõmodes. On tient auſſi,qu'il y a des perſonnes de qualité, qui ont deſſein d'obliger bientôt les Caraïbes, à recevoir des compagnons du dous repos & de la tranquilité qu'ils y reſpirent.

ARTICLE II.

De l'Ile de Marigalante.

ON la met ordinairément ſur la hauteur de quinze degrez & quarante ſcrupules. C'eſt vne terre aſſez platte & remplie de bois, qui témoignent qu'elle ne ſeroit pas infeconde, ſi elle étoit cultivée. Elle a toûjours été frequentée des Indiens, tant pour la peſche, que pour l'entretien de quelques petis jardinages qu'ils y ont.

Les derniers avis, qui nous ſont venus des Antilles, portẽt, que Monſieur D'Hoüel, Gouverneur de la Gardeloupe, a nouvellement fait peupler cette Ile, & qu'il y a fait bâtir vn Fort, pour reprimer quelques Indiens, qui vouloient s'oppoſer à ce deſſein, & qui

qui y avoient tué vint hommes, qu'il y avoit envoyez par avance, pour découvrir peu à peu la terre: & qu'à cause de cet accident, il y en a fait passer environ trois cens, qui se retiroient la nuit en vn grand vaisseau qu'ils avoient à la rade, jusques à ce que la fortification fut en defense. Les Caraïbes de la Dominique, pour entretenir l'amitié qu'ils ont avec les Habitans de la Gardeloupe, qui sont leurs plus proches voisins, disent qu'ils sont innocens de ce massacre, & en ont fait excuse à Monsieur d'Hoüel, l'imputant à ceus de leur Nation, qui habitent aus autres Iles.

ARTICLE III.

Des Iles des Saintes, & des Oiseaus.

ENtre la Dominique, & la Gardeloupe, il y a trois ou quatre petites Iles, fort proches les vnes des autres, qu'on nomme ordinairement *les Saintes*. Elles sont sur la même hauteur que *Marigalante*, au couchant

de laquelle elles ſont ſituées, & iuſques à preſent, elles ſont deſertes & inhabitées.

l'Ile *aus Oiſeaus* eſt encore plus Occidentale que les *Saintes*. On la rãge ſur la hauteur de quinze degrez, & quarante cinq ſcrupules. Elle eſt ainſi nommée cauſe de la multitude d'Oiſeaus, qui y font leurs nids iuſques ſur le ſable, & au bord de la mer. Ils ſont pour la plûpart fort faciles à prẽdre à la main, par ce que ne voyãt pas ſouvẽt des hommes, ils n'en ont nulle crainte. Cette terre eſt fort baſſe, & à peine la peut-on appercevoir, que l'on n'en ſoit bien prés.

ARTICLE IV.

De l'Ile de la Deſiderade.

ELle eſt ainſi nommée, par ce que *Christofle Colomb* la découvrit la premiere de toutes les Antilles, en ſon ſecond voyage de l'Amerique. Et comme la premiere terre de ce Nouveau Monde, fut appellée par luy, *San Salvador*, au lieu qu'elle ſe nommoit

aupar avant

auparavant *Guanahani*, qui eſt vne des Lucayes, ſur la hauteur de vint-cinq degrez & quelques ſcrupules: ainſi, il nomma celle-cy *la Deſirée*, à cauſe de l'accompliſſement de ſon ſouhait. Elle eſt éloignée de dix lieuës de la Gardeloupe, en tirant vers le Nord-Eſt: & de la Ligne, de ſeize degrez, & dix ſcrupules. Il y a aſſez de bonne terre en cette Ile, pour y dreſſer pluſieurs belles habitations: c'eſt pourquoy on eſpere, qu'elle ne ſera pas long-tems ſans eſtre peuplée.

ARTICLE V.
De l'Ile de la Gardeloupe.

CEtte Ile eſt la grande, & l'vne des plus belles de toutes celles que les François poſſedent aus Antilles. Elle étoit cy devant appellée par les Indiens *Carucueira*: mais les Eſpagnols luy ont donné le nom qu'elle porte à preſent. Les vns la mettent preciſément au ſeixiéme degré, & les autres y adjouſtent ſeize ſcrupules. Elle a environ ſoixante lieuës de

circonference, ſur neuf ou dix de largeur aus endroits où la terre s'étend d'avantage. Elle eſt diviſée en deus parties par vn petit bras de mer, qui ſepare la Grand'terre, d'avec celle qu'ō nomme proprement la Gardeloupe. La partie plu Orientale de celle-cy, eſt appellée, *Cabes-Terre*, & celle qui eſt au Couchant, *Baſſe-terre*.

Ce qu'on nomme la Grand'Terre, a deus Salines, où l'eau de la mer ſe forme en ſel, cōme en plûjeurs autres Iles, par la ſeule force du Soleil, ſans autre artifice.

La partie qui eſt habitée, eſt relevée en pluſieurs endroits, & particuliérement en ſon centre, de pluſieurs hautes montagnes, dont les vnes ſont heriſſées de rochers pelés & affreus, qui s'élevét du ſein de pluſieurs effroyables precipices, qui les entourent; & les autres, ſont couvertes de beaus arbres, qui leur cōposét en tout tems vne guirlande agreable. Il y a au pied de ces mōtagnes, plûjeurs plaines de grāde étenduë, qui ſont rafraichies par vn grand nombre de belles rivieres, qui

convioient

conviojent autréfois les flottes qui venoient d'Eſpagne, d'y venir puiſer les eaus, qui leur étoient neceſſaires, pour continuer leurs voyages. Quelques vnes de ces rivieres, en ſe débordant, roulent des bâtons enſoufrez, qui ont paſſé par les mines de ſoulfre, qui ſont dans vne montagne des plus renommées de l'Ile, qui vomit continuellement de la fumée, & à laquelle on a donné pour ce ſujet, le nom de *Soulfriere*. Il y a auſſi des fontaines d'eau boüillãte, que l'experience a fait trouver fort propres à guerir l'hydropiſie, & toutes les maladies qui provienent de cauſe froide. Il y a deus grãds ſeins de mer, entre ces deus terres, d'où les Habitans de l'Ile qui ſe plaiſent à la peſche, peuvent tirer en toute ſaiſon des Tortuës, & pluſieurs autres excellens poiſſons.

Cette terre commença d'eſtre habitée par les Frãçois, en l'an mil ſix cens trente cinq. Meſſieurs du Pleſſis, & de L'Olive, y eurent les premiers commandemens avec égale autorité. Mais le premier étant mort le ſeptiéme

mois apres son arrivée, & Monsieur de l'Olive étant devenu inhabile au gouvernément, par la perte qu'il fit de sa veuë, les Seigneurs de la Compagnie des Iles de l'Amerique, prirent à cœur de soûtenir cette Colonie naissante, qui étoit extremément desolée, & de la pourvoir d'vn chef doüé de courage, d'experience, & de toutes les qualitez, qui sont requises en vn homme de commandement. A cet effet ils jetterent les yeus sur Monsieur Auber l'vn des Capitaines de l'Ile de S. Christofle, qui étoit pour lors à Paris. Le tems a amplement verifié, que ces Messieurs ne pouvoient pas faire vn meilleur chois: Car cette aimable Colonie doit sa conservation, & tout le bon état auquel elle a été depuis, à la prudence, & à la sage conduite de ce tres-digne Gouverneur, qui signala son entrée en cette charge, par la paix qu'il fit avec les Caraïbes, & par plusieurs bons ordres qu'il établit pour le soulagement des Habitans, & pour rendre l'Ile plus recommandable: com-

me nous le deduirons au Chapitre troiſiéme du ſecond Livre de cette Hiſtoire.

Monſieur d'Hoüel, eſt aujourdhuy Seigneur & Gouverneur de cette Ile: & depuis qu'il y a été étably, elle a pris encore vne toute autre face qu'elle n'avoit auparavant, car elle s'eſt accruë en nombre d'Habitans, qui y ont bâty pluſieurs belles maiſons, & y ont attiré vn ſi grand commerce, qu'elle eſt à preſent l'vne des plus conſiderables, & des plus floriſſantes des Antilles.

O y voit de belles plaines, ſur leſquelles on fait paſſer la charruë pour labourer la terre; ce qui ne ſe pratique point aus autres Iles: Apres quoy le Ris, le Mays, le Manioc dont on fait la Caſſaue, les Patates, & même le Gingembre, & les Cannes de ſucre viennent le mieux du monde.

Les Iacobins Reformez poſſedent vne partie de la meilleure terre de cette Ile, ſur laquelle ils ont fait pluſieurs belles Habitations, qui ſont d'vn

d'vn bon rapport. Elles doivent le bon état auquel elles sont, aus soins incomparables du *P. Raymond Breton*, qui les a conservées à son Ordre, parmy plusieurs difficultez.

La partie de l'Ile qu'on nomme la Basse-terre, est enrichie d'vne petite Ville, qui s'acroist tous les jours. Elle a déja plusieurs ruës, qui sont bordées d'vn grand nombre de beaus edifices de charpente, qui sont pour la plûpart à deus étages, & d'vne structure commode, & agreable à la veuë. Elle est aussi embellie de l'Eglise Parroissiale, des Maisons des Iesuites, & des Carmes, que Monsieur le Gouverneur y a appellez dépuis peu; & de plusieurs amples Magazins, qui sont necessaires pour la subsistance de cette aimable Colonie.

Monsieur le Gouverneur, fait sa demeure en vn Chateau, qui n'est pas fort éloigné de la Ville. Il est bâty bien solidément, à quatre faces. Les coins sont munis d'éperons, & de redoutes de maçonnerie d'vne telle épaisseur, qu'elle peut soûtenir la pesanteur de

plusieurs

plusieurs pieces de Canon de fonte verte, qui y sont posées en batterie. Vn peu au delà de ce Chateau, il y a vne fort haute montagne, qui le pourroit incommoder : mais Monsieur le Gouverneur, qui n'oublie rien de tout ce qui peut contribuer à l'ornement & à la seureté de son Ile, y a fait monter du Canon; & afin qu'vn ennemy ne se puisse emparer de cette place, il y a fait vne espéce de Citadelle, qui est en tout tems pourveuë de vivres, & de munitions de guerre. Il y a aussi fait bâtir des logémens, qui sont capables de ténir à couvert les Soldats qui la gardent, & de servir au besoin de retraite assurée aus Habitãs. La Cabes-Terre, a aussi vn Fort, qui est bien considerable. Il est bâty en vn lieu qu'on nommoit autrefois la Case au borgne. Il contient tout ce quartier-là en assurance. On l'appelle *le Fort de Sainte Marie*. Messieurs les Neveus de Monsieur d'Houel, ayans contribué de leurs biens à l'afermissement de la Colonie de cette Ile, en sont aussi Seigneurs en partie, & leur

leur Iuriſdiction s'étend ſur ce quartier de la Cabes-terre, qui leur eſt échû en partage.

Pluſieurs perſonnes de condition, ſe ſont retirées en cette Ile, & y ont fait dreſſer vn grand nombre de Moulins à ſucre. Monſieur de Boiſſeret y eſt Lieutenant General de Monſieur le Gouverneur. Monſieur Hynſelin, Monſieur du Blanc, Monſieur de Mé, Monſieur des Prez, & Mõſieur Poſtel, y ſont eſtimez entre les principaus Officiers, & les plus honorables Habitans. Monſieur d'Aucourt, perſonnage d'vn rare ſavoir, & d'vne converſation fort douce, y exerce la charge de Lieutenant Civil & Criminel, avec beaucoup de loüange.

ARTICLE VI.

De l'Ile d'Antigoa.

CEtte Ile eſt ſur la hauteur de ſeize degrés & quarante ſcrupules, entre la Barbade & la Deſirée, ſa longueur eſt de ſix ou ſept lieuës, ſur vne largeur inegale. Elle eſt de diffi-

cile

cile accés aus navires, à cause des rochers qui l'environnent. L'on tenoit cy-devant, qu'elle étoit inhabitable, par ce qu'on croyoit qu'il n'y avoit point d'eau douce : mais les Anglois, qui s'y sont placez, y en ont trouvé, & y ont encore creusé des puits, & des cisternes qui suppléeroient à ce défaut. Cette Ile est abondãte en poissons, en gibier, & en toute sorte de bétail domestique. Elle est habitée par sét ou huit cens hommes, & il y a cõme en toutes les autres, qui sont entre les mains de cette Nation, de bons & de savãs Pasteurs, qui ont vn grand soin des troupeaus, qui leur sont commis.

ARTICLE VII.

De l'Ile de Mont-serrat.

LEs Espagnols ont donné à cette Ile le nom qu'elle porte, à cause de quelque ressemblance qu'il y a entre vne montagne qui y est, & celle de Mont-serrat, qui est prés de Barcellonne, & ce nom luy est demeuré

iusques

iusques à present. Elle est sur la hauteur de dix-sét degrez de latitude Septentrionale. Elle a trois lieuës de long, & presque autant de large, de sorte qu'elle paroit d'vne figure ronde. La terre y est tres-fertile. Les Anglois la possedent & y sont fort bien logez. On tient qu'il y a environ six cens hommes.

Ce qui est de plus considerable en cette Ile, est vne belle Eglise, d'vne agreable structure, que Monsieur le Gouverneur & les Habitans y ont fait bâtir : la chaire, les bancs, & tout l'ornement du dedans, sont de menuiserie, de bois du païs, qui est precieus & de bonne odeur.

ARTICLE VIII.

Des Iles de la Barbade & de Redonde.

L'Ile, que les François nomment *Barbade*, & les Anglois *Barboude*, est sur la hauteur de dix-sét degrez & trente scrupules. C'est vne terre basse, longue d'environ cinq lieuës, située au Nord-Est de Mont-serrat.

Les

Les Anglois, y ont vne Colonie de trois à quatre cens hommes, & y trouvent dequoy subsister commodément. Elle a cecy de fâcheus & de commun avec les Iles d'Antigoa, & de Monserrat, que les Caraïbes de la Dominique & d'ailleurs, y font souvent de grands ravages. L'inimitié que ces Barbares ont conceuë contre la Nation Angloise est si gtande, qu'ils ne s'écoule presque aucune année, qu'ils ne fassent vne ou deus descentes à la faveur de la nuit, en quelcune des Iles qu'elle possede : & pour lors, s'ils ne sont promptément découvers & vivément repoussez, ils massacrent tous les hommes qu'ils rencontrent, ils pillent les maisons & les brûlent, & s'ils peuvent se saisir de quelques femmes ou de leurs enfans, les font prisonniers de guerre, & les enlevent en leurs terres, avec tout le butin qui leur agrée.

l'Ile qu'on appelle *Redonde* ou *Rotonde*, à cause de sa figure, est sur la hauteur de dix-sét degrez & dix scrupules. Elle est petite, & ne paroit de loin que comme vne grosse Tour : &

selon

ſelon vne certaine face, on diroit que ce ſeroit vn grand Navire, qui eſt ſous la voile. On la peut facilément abor-der de toutes parts, à cauſe que la mer qui l'entoure eſt profonde, & ſans rochers ou écueils, qui puiſſent mettre en danger les Navires.

ARTICLE IX.
De l'Ile de Nieves.

C'Eſt vne petite terre, qui eſt ſituée ſur la hauteur du dixſetiéme degré & dixneuf ſcrupules vers le Nord. Elle n'a qu'environ ſix lieuës de tour, & dans ſon milieu, vne ſeule montagne qui eſt fort haute, & couverte de grands bois juſques au ſommet. Les habitations ſont tout à l'entour de la montagne, à commencer dépuis le bord de la mer, juſques à ce qu'on arrive au plus haut, où l'on peut commodément monter. On fait aiſément & par eau & par terre, tout le circuit de cette Ile. Il y a pluſieurs ſources d'eau douce, dont quelques-vnes ſont aſſez fortes, pour porter leurs eaus juſques à la mer. Il y a même

même vne fontaine, dont les eaus ſont chaudes & minerales. On a fait des bains tout proche de la ſource, qui ſont frequentez avec heureus ſuccés, pour la gueriſon des mêmes maladies, qui demandent l'vſage des eaus de Bourbon.

Les Anglois qui s'y ſont établis en l'an mil ſix cens vinthuit, habitent cette Ile au nombre d'environ trois mille hommes, qui y ſubſiſtent honorablement par le trafic qu'ils y font de Sucre, de Gingembre, & de Tabac.

Cette Ile eſt des mieus policées de toutes les Antilles. La Iuſtice s'y adminiſtre avec grande ſageſſe, par vn Conſeil, qui eſt composé des plus notables, & de plus anciens Habitans de la Colonie. Les juremens, les larcins, l'yvrognerie, la paillardiſe, & toutes ſortes de diſſolutions & de deſordres, y ſont punis ſeverément. L'an mil ſix cens quarante neuf, Monſieur Lake y commandoit. Depuis Dieu l'a appellé à ſoy. Il étoit homme craignant Dieu, & ſavant; qui gouvernoit avec grande prudence, & grande douceur.

Il y a trois Eglises, qui sont simplement bâties; mais en recompense elles sont commodément disposées pour y faire le Divin service. Pour la seureté des vaisseaus qui sont à la rade, & pour empescher la descente que pourroit faire vn Ennemy, on y a bâty vn Fort, où il y a plusieurs grosses pieces de Canon, qui commandent sur la mer. Il tient aussi en assurance les Magazins publics, dans lesquels on décharge toutes les Marchandises qui viennent de dehors, & qui sont necessaires pour la subsistance des Habitans. Et c'est de là, qu'elles sont puis apres distribuées à tous les particuliers qui en ont besoin, pourveu que ceus qui ont cette commission, les jugent capables de les payer au jour nommé, & au prix, que Monsieur le Gouverneur & Messieurs du Conseil y ont mis, selon leur prudence, & equité.

Ce qui rend encore cette Ile recommandable, est qu'elle n'est separée que par vn petit bras de mer, de celle de *Saint Christofle*, la plus belle & la plus renommée de toutes les Antilles,

tilles, dont elle eſt la Capitale. Décrivant donc aſſez brievement la plûpart des autres Iles, il eſt juſte de nous étendre vn peu davãtage ſur cellecy. Et c'eſt pourquoy nous en ferõs vn Chapitre à part, comme le ſujet le merite bien.

CHAPITRE IV.

De l'Ile de Saint Chriſtofle en particulier.

L'Ile de *Saint Chriſtofle*, fut ainſi appellée par *Chriſtofle Colomb*, qui la voyant ſi agreable, voulut qu'elle portaſt ſon nom. A quoy il fut auſſi convié par la figure d'vne des montagnes qui ſont en cette Ile, laquelle porte ſur ſa croupe, comme ſur l'vne de ſes épaules vne autre plus petite montagne ; de même que l'on peint Saint Chriſtofle, cõme vn Geant, qui porte nôtre Seigneur ſur les ſiennes, en forme d'vn petit enfant. L'Ile eſt ſur la hauteur de dix-ſét degrez, & vint-cinq ſcrupules.

C'eſt

C'est le siege des Gouverneurs Generaus des François & des Anglois, qui possedent la plus grand'-part des Antilles : MONSIEVR LE CHEVALIER DE POINCY, Baillif & Grand-Croix de l'Ordre de Saint Iean de Ierusalem, Cõmandeur d'Oysemont & de Coulours, & Chef d'Escadre des Vaisseaus du Roy en Bretagne, Gentilhomme de fort ancienne Maison, qui porte le nom de POINCY, exerce tres dignement cette charge pour sa Majesté, depuis environ dixneuf ans. Et l'on trouve en sa personne, toute la prudence, toute la valeur, toute l'experience, & en vn mot toutes les hautes qualitez, qui sont necessaires pour achever vn grand Capitaine. C'est aus soins & à la sagesse de ce brave Seigneur, que l'on doit aujourd'huy le bon Etat de cétte Ile: Car l'ayãt trouvée comme vn desert, il l'a enrichie de plusieurs beaus edifices : Il la remplie de toutes les choses necessaires à la vie: Il y a attiré vne grãde multitude de persõnes de toute condition, qui y vivent doucément & en repos.

&

& il y a formé la plus noble & la plus ample Colonie, que nôtre Nation ait eüe iusqu'à present, hors des limites de la France. Il maintient cette Colonie par de bonnes lois politiques, & militaires. Il rend vne fidele iustice à tous ceus de son gouvernement, ayant éstably pour cet effet vn Conseil de gens de consideration. Il prend vn soin charitable des pauvres, des malades & des orfelins : En general il soulage & aide au besoin tous les habitans de l'Ile, subsistant de ses propres biens, par son bon ordre, & par son œconomie, sans estre à charge à personne. Il traitte splendidement les Etrangers qui le viennent visiter, & fait vn accüeil favorable à tous ceus qui abordent én son Ile. Sa maison est conduite avec vn ordre qu'on ne sauroit assez priser. Dans la paix même, on y voit faire les exercices de la guerre : Et en tout tems elle est vne école de civilité, & de toutes sortes de vertus. Il fait observer exactemẽt la discipline militaire, pour tenir l'Ile en defense, dõner de la terreur à l'ennemy,

& préter au besoin secours aus alliez. Il est l'Arbitre de tous les differens qui surviennēt entre les Nations voisines, & par sa sage conduite, il demeure toûjours en parfaite intelligence avec les Anglois, les conviant par ses rares vertus, à l'honorer, & à déferer à ses sentimens. Il peut mettre sur pied en vn instant plusieurs Compagnies de Cavalerie & environ huit à neuf mille hommes de pied. Enfin il a eu soin d'étendre le nom François en plusieurs Iles, où il a étably des Colonies qui sont à present florissantes: Il a aussi envoié en la terre ferme de l'Amerique, en vn endroit appellé *Cap de Nord*, des hommes qui entretiennent vn commerce avec les Indiens, & qui peuvent donner le fondément à vne ample Peuplade, par ce que ce lieu là ouvre l'entrée d'vn grād & bon Païs. Il étoit impossible de passer plus outre, sans arréter quelque tems nos yeux sur vn si digne General. Poursuivons maintenant la description de Saint Christofle.

L'Ile a environ vint-cinq lieuës de

tour. La terre en étant legere, & sablonneuse, est tres-propre à produire toutes sortes de fruits du païs, & plusieurs de ceus qui croissent en Europe. Elle est relevée au milieu par de tres-hautes montagnes, d'où coulent plusieurs ruisseaus,qui s'enflent quelquefois si promtément, par les pluïes qui tombent sur les montagnes,sans qu'on l'apperçoive à la pente, ni aus plaines; que l'on est souvent surpris de ces torrens, qui débordent tout à coup.

Toute l'Ile est divisée en quatre Cantons : dont il y en a deus,qui sont tenus par les François, & les autres par les Anglois : mais en telle sorte que l'on ne peut traverser d'vn quartier à l'autre, sans passer sur les terres de l'vne ou de l'autre Nation. Les Anglois, ont en leur partage plus de petites rivieres que les François:Mais en recompense, ceux-cy ont plus de plat-païs, & de terres propres à être cultivées. Les Anglois sont aussi en plus grand nombre que les nôtres: mais ils n'ont point de si fortes pla-

ces de defenſe, & ne ſont pas ſi bien armez. Les François ont quatre Forts, munis de quantité de Canons, qui portent loin en mer, dont celuy qui eſt à la pointe de ſable, a des fortifications regulieres comme vne Citadelle. Le plus conſiderable apres celuy-là, eſt à la rade, ou au moüillage qu'on appelle de la Baſſe-terre. Il y a jour & nuit en l'vn & en l'autre, des Compagnies de Soldats qui font bonne garde. Pour contenir auſſi les quartiers en ſeureté, & prevenir les deſordres, qui pourroient ſurvenir entre deus peuples differens, chaque Nation tient aus avenuës de ſes quartiers, vn corps de garde, qui ſe renouvelle par chacun jour. Les Anglois ont auſſi de leur coſté deus places fortes, l'vne qui commande ſur la grand'-rade, & l'autre ſur vne autre deſcente, qui eſt joignant la pointe de ſable.

Cette Ile eſt pourveuë d'vne belle Saline, qui eſt ſur le bord de la mer, dans vn ſein, que les habitans appelent ordinairement Cul-de-ſac. Gueres

res loin de-là il y a vne pointe de terre, qui s'avance ſi prés de l'Ile de Nieves, que le trajet de mer qui ſepare ces deus places, n'a qu'vn petit quart de lieuë, de ſorte qu'il s'eſt trouvé des hommes, qui l'ont autrefois paſſé à la nage.

On tient qu'il y a vne Mine d'argent à Saint Chriſtofle : mais, comme les ſalines, les bois, les rades, & les Mines ſont communes aus deus Nations, perſonne ne ſe met en peine d'y regarder. Ioint qu'il faut vne grãde puiſſance, & vn prodigieus nombre d'Eſclaves pour vne telle entrepriſe. La vraye Mine d'argent de cette Ile, c'eſt le Sucre.

On fait aiſément par terre, le tour de toute cette Ile : mais on ne peut traverſer le milieu, à cauſe de pluſieurs grandes & hautes montagnes, qui enfermẽt en leur ſein d'effroyables precipices, & des ſources d'eaus chaudes. Et même on y trouve du ſoulfre, qui a donné le nõ de Soulfriere à l'vne de ces montagnes. Depuis le pied des

montagnes, en prenant la Circonferance au dehors, toute la terre de cette Ile s'étend par vne péte douce iusques au bord de la mer, d'vne largeur inégale, seló que les mótagnes poussent plus ou moins avant leurs racines, du costé de la mer; ou que la mer s'avance, & reserre la terre contre les montagnes. Toute l'etenduë de bonne terre qui est cultivée, iusques à la pente trop roide des montagnes, est divisée presque par tout, en plusieurs étages, par le milieu desquels passent de beaus & larges chemins tirez en droite ligne, autant que les lieus le peuvent permettre. La premiere de ces lignes de communication, commence environ cent pas au dessus du bord de la mer: l'autre, trois ou quatre cens pas plus haut, & ainsi en montant iusques au troiziéme ou quatriéme étage, d'où l'on voit les habitations de désous, qui forment vn aspect fort agreable.

Chaque étage, qui fait comme vne ceinture ou plus grande ou plus petite à l'entour des montagnes, selon qu'il en

en eſt ou plus ou moins éloigné, a auſſi ſes ſentiers, qui comme autant de ruës traverſantes, donnent le libre accez à ceus qui ſont ou plus haut ou plus bas: Et cela avec vne ſi belle ſymmetrie, que lors que l'on fait par mer le tour de l'Ile, il n'y a rien de plus agreable, que de voir cette divertiſſante verdure de tant d'arbres qui bordẽt les chemins, & qui ſont aus lizieres, & font les ſeparations de chaque habitation. La veuë ne ſe peut laſſer de conſiderer cette terre. Si elle ſe porte en haut, elle ſe trouve terminée par ces hautes montagnes, qui ſont couronnées d'vne verdure eternelle, & revetuës de bois precieus. Si elle ſe reflechit plus bas, elle apperçoit les Iardins, qui prenant leur naiſſance dés le lieu où les montagnes ſont acceſſibles, s'étendent de là par vne douce & molle deſcente, iuſques au bord de la mer. Le beau vert naiſſant du Tabac planté au cordeau, le Iaune pâle des Cannes de Sucre qui sõt en maturité, & le vert brun du Gingembre & des Patates, font vn païſage ſi diverſifié,

& vn émail si charmant, qu'on ne peut, sans faire vn effort sur son inclination, retirer la veuë de dessus. Ce qui recrée encore davantage les yeux, est qu'au milieu de chaque habitation ou Iardin, on remarque plusieurs belles maisons, de differente structure. Celles nommémét qui sont couvertes de tuile rouge ou plombée, donnent vn grand lustre à cette aimable perspective: Et par ce que l'Ile va toûjours en montant, l'étage inferieur ne derobe pas la veüe de celuy qui est plus avant en la terre, mais en vn instant on voit tous ces beaux compartimens, tous ces chemins qui sont comme autant d'allées de vergers; toutes ces bordures de differétes sortes d'arbres; tous ces jardins plantez à la ligne de diverses espéces de fruits; & tous ces jolis edifices, qui ne sont distans le plus souvent que de cent pas, ou environ, les vns des autres: Et en vn mot, tant d'agreables objets se presentent aus yeux en même tems, que l'on ne sait à quoy s'arréter.

Il est necessaire, pour la plus grande commodité

commodité des habitans, & la facilité de leurs employs, que leurs maiſons ſoient ſeparées les vnes des autres, & placées au milieu de la terre qu'ils cultivent : Mais les François, outre leurs demeures qui ſont ainſi écartées, ont encore bâty en leur quartier de la Baſſe-terre, vne agreable ville, qui s'augméte tous les jours, & dont les edifices ſont de brique & de charpente. Elle eſt prés de la rade où les vaiſſeaus ont coûtume de moüiller. Tous les plus honorables Habitans de l'Ile, & les Marchãds étrangers y ont leurs Magazins.

On y trouve chez les Marchands François & Hollandois, qui font là leur reſidence, d'excellent vin, de l'eau de vie, de la biere, toutes ſortes d'étoffes de ſoye & de laine, qui ſont propres pour le païs, & generalement tous les rafraichiſſemens qui ne croiſſent point en l'Ile, & qui ſont neceſſaires pour l'entretien des habitans. L'on a de tout à vn prix raiſonnable, en échange des Marchandiſes qui croiſſent en cette terre. C'eſt en ce

même lieu, où demeurent les artiſans, qui s'occupent en divers métiers, qui ſont vtiles pour maintenir le commerce, & la ſocieté civile. On y voit de plus, vn Auditoire pour rendre la Iuſtice, & vne belle Egliſe qui peut contenir vne fort nombreuſe aſſemblée. Tout cet edifice eſt de charpante élevée ſur vne baze de pierre de taille. Au lieu de vitres & de feneſtres, il n'y a que des baluſtres tournez. Le comble du couvert eſt à trois faiſtes, pour ne point donner tant de priſe au vent, & la couverture eſt de tuile rouge.

Les Capucins ont eu quelques années la conduite de cette Egliſe, & la charge des ames parmy les François de l'Ile : mais en l'an mil ſix cens quarante ſix ils furent diſpenſez de cet employ du commun avis des habitans, qui les congedierent civilement, & reçeurent en leur place les Ieſuites & les Carmes, qui y ont à preſent, par les ſoins & la liberalité de Mõſieur le General & des Habitãs, de belles Maiſõs, & de bonnes habitatiõs, qui

qui ſont cultivées par vn grand nombre d'eſclaves qui leur appartiennent, & qui leur fourniſſent dequoy ſubſiſter honorablement. Le P. *Henry du Vivier* à eſté le premier Superieur de la Maiſon des Ieſuites. Sa douçeur, & ſon aimable converſation, luy ont aquis le cœur de tous ceus de noſtre Nation qui demeurent en cette Ile.

Monſieur le General a auſſi fait bâtir vn bel Hôpital en vn lieu fort ſain, où les malades qui n'ont pas le moien de ſe faire guerir en leurs maiſons, ſont ſervis, & nourris, & viſitez des Medecins & des Chirurgiens juſqu'à leur convaleſcence. Les Etrangers, qui tombent malades dans l'Ile y ſont auſſi receus. Il a encore mis ordre, que les Orfelins ſoient placez en des maiſons honorables, où ils ſont inſtruits & nourris à ſes frais.

Entre les beaus, grands, & ſolides edifices que les François & les Anglois ont bâty, en pluſieurs endroits de cette Ile, le Chateau de Monſieur le General de POINCY excelle ſans contredit, & ſurpaſſe de beaucoup tous

 les

les autres, c'eſt pourquoy nous en ferons vne deſcription particuliere.

Il eſt placé en vn lieu frais & ſain, ſur la pente d'vne tres-haute montagne couverte de grands arbres, qui par leur verdure perpetuelle, luy donnent vne raviſſante perſpective. Il eſt éloigné du bord de la mer, d'vne bien petite lieüe de France. L'on trouve au chemin qui y conduit, & qui monte inſenſiblement, les agreables maiſons de quelques-vns des principaus Officiers & Habitans de l'Ile: & dés qu'on a coſtoyé vne petite eminence qui le couvre, en venant de la Baſſe-terre, on y eſt conduit par vne droite & large allée, bordée d'Orangers & de Citroniers, qui ſervent de paliſſade, & qui recréent merveilleuſement l'odorat & la veüe: Mais ce beau Palais, preſentant à l'œil vne face extremément charmante, à péne la peut-on jetter ailleurs.

Sa figure eſt preſque quarrée, à trois étages bien proportionez, ſuivant les régles d'vne exquiſe Architecture, qui y a employé la pierre de

taille, & la brique, avec vne belle ſymmetrie. La face, qui ſe preſente la premiere, & qui regarde l'Orient, a au devant de ſon entrée vn large eſcalier, à double rang de degrez, avec vn beau parapet au deſſus; & celle qui a l'aſpect au Couchant, eſt auſſi embellie d'vn eſcalier tout pareil au premier,& d'vne belle & groſſe ſource d'eau vive,qui étant receüe dans vn grãd baſſin,eſt de là cõduite par des canaus ſou-terrains en tous les offices.

Les ſalles & les chambres ſont bien percées; les planchers ſont faits à la Françoiſe,de bois rouge, ſolide, poly, de bonne odeur, & du crû de l'Ile. Le couvert eſt fait en plate-forme, d'où l'on a vne veüe des plus belle, & des plus accomplies du monde.

Les feneſtrages ſont diſpoſez en bel ordre: les veües de Leuant s'étendent le long de l'avenuë, & percent dans de beaus vallons, plantez de Cannes de Sucre, & de Gingembre. Celles du Couchant, ſont terminées par la montagne, qui n'en eſt éloignée, qu'autant que la juſte proportiõ le requiert,

quiert, pour relever par le riche fonds qu'elle presente, la grace & les perfections de ce Palais. Quant aus veuës du Midy & du Nord, elles découvrent vne partie considerable de l'Ile, & les courts & les bâtimens, où sont tous les offices necessaires, pour l'accomplissement d'vne si belle maison.

Dans l'espace qui est entre ce Chateau, & la montagne voisine, on a ménagé vn beau jardin, qui est curieusement entretenu. Il est fourny de la plûpart des herbes potageres, qui se voyent en France, & enrichy d'vn parterre, rempli de fleurs rares & curieuses, qui sont arrosées d'vne claire fontaine, qui prend sa source à la pente de la montagne, & sans beaucoup d'artifice fait vn gros ject, qui reiallit au milieu du Iardin.

Ce riche bâtiment est si bien placé, & rafraichy si agreablement des dous vens qui coulent de la montagne, & de celuy d'Orient, qui est le plus ordinaire du païs, qu'aus plus grandes chaleurs de l'Eté, on y jouyt d'vne aimable temperature.

C'est

C'eſt vne choſe divertiſſante au poſſible, quand aus jours de rejouiſſance publique, on fait à l'Ile des feus de joye, pour les nouvelles de quelque heureus ſuccés des armes victorieuſes de ſa Majeſté Tres-Chreſtienne. Car alors les Clairons, & les Hautbois font oüir leur ſon éclatant du haut de la platte-forme de ce Palais, en telle ſorte, que les montagnes voiſines, les côtaus & les bois qui les couvrent, retentiſſent à ce bruit penétrant, & forment vn aimable Eco, qui s'entend par toute l'Ile, & bien avant en mer. Alors on voit auſſi pendre du haut de la Terraſſe, & des feneſtres de l'étage le plus élevé, les enſeignes ſemées de fleurs de Lis, & les drapeaus & étēdars, que Monſieur le General a remportez ſur les ennemis.

A l'vn des côtez de cette maiſon, il y a vne belle & grande Chapelle, fort proprement ornée, où les Aumoſniers de Monſieur le General font le ſervice. Les Offices & les logemens des domeſtiques vont en ſuitte, & ſont compris en deus corps de logis, qui

qui ſont auſſi bâtis de brique. A l'autre côté, mais vn peu plus loin, ſur vne petite eminence, on voit le quartier des Eſclaves Négres, qui occupent pluſieurs petites maiſons de bois, & de brique. On a donné à ce lieu le nom de la Ville D'Angole.

Cette Maiſon n'eſt pas ſeulement recommandable pour eſtre ſituée en bon air, pour eſtre parfaitement bien bâtie, & pour les claires ſources d'eaus qui la raffraichiſſent, les beaus Iardins qui l'entourent, les droites & ſpacieuſes avenuës qui y conduiſent les commodités des divers offices qui l'accompagnent, & pour tous les autres riches ornemens qui l'embelliſſent : Mais auſſi pour eſtre fortifiée de redoutes, & munie de groſſes pieces de Canon de fôte verte, & d'vn Arſenal, où toutes ſortes d'armes, & de proviſiõs de poudre, de méſche, & de balles, ſe trouvent en abondance.

Ce ne ſeroit pas même aſſez pour la perfection de ce magnifique Hoſtel, qu'il eut tous ces rares avantages de la nature & de l'art, que nous venons

nons de décrire, ſi aprés tout cela il étoit ſitué en vn lieu deſert, aride, & infructueus, & qu'il faluſt mandier d'ailleurs que de la terre qui l'environne, les moyens neceſſaires pour ſon entretenement. Auſſi n'a-til point ce defaut, & la beauté s'y trouve jointe avec l'vtilité, par vn merveilleus aſſemblage. Car de ſes feneſtres, on voit dans la baſſecourt trois machines, ou moulins propres à briſer les Cannes de Sucre, qui apportent à leur maiſtre vn profit, & vn revenu aſſuré, & qui va du pair avec celuy des plus nobles & meilleures Seigneuries de Frãce. Quant à la matiere pour entretenir les moulins, aſſavoir les Cannes de Sucre, elle ſe recuëille des chams qui ſont aus environs, & qui les produiſent à merveille. Plus de trois cens Négres, qui appartiennent à Monſieur le General, cultivent ces terres, & ſont employez au ſervice de ces Moulins, & à la fabrication de diverſes autres Marchandiſes, que cette Ile produit heureuſement, comme nous le dirons au ſecond Livre de cette Hiſtoire.

Tout ſe fait en cette maiſon, & en ſes dépendances, ſans confuſion, & ſans empreſſement. Ce grand nombre d'Eſclaves Négres eſt ſi bien policé, conduit & reglé, que chacun ſe rend à l'exercice & à l'employ qui luy eſt aſſigné par le Maitre des ouvrages, ſans s'ingerer dans les offices & dans les occupations des autres.

Outre cette ſorte de gens qui ſont nez à la ſervitude, Monſieur le General a environ cent Domeſtiques François de Nation, qui ſont gagez pour le ſervice de ſa maiſon, dont la plûpart ſont de diverſes profeſſions, & de divers métiers neceſſaires en la ſocieté Civile, ſur tout leſquels, l'Intendant de ſa maiſon a vne inſpection particuliere.

Monſieur le General a encore les Gardes de ſa perſonne, qui l'accompagnent lors qu'il eſt neceſſaire, ſous la conduite d'vn Capitaine, plutôt pour repreſenter la Majeſté du Roy, de qui il a l'honneur d'eſtre Lieutenant, que par aucun beſoin qu'il en ait, eſtant aimé, & chery de tous les

Fol. 115.



La Figure des Moulins a Sucre
A. La façon de faire marcher les bœufs qui font tourner le moulin
B. Le grand Rouleau de la machine
C. Les petis Rouleaus qui brisent les cannes
D. Le Tuyau par où le Suc decoule
E. Le Bassin qui reçoit le Suc
F. Les deux vaisseaus remplis d'eau ou de quelque autre liqueur qui degoute Sur les essieus, afin d'empecher l'embrazement que le mouvement assidu pourroit causer
G. L'essieu du grand Rouleau qui fait mouuoir toutes les roues de la machine
H. Les pieces de bois entrelassees qui lient et Serrent la machine
I. Les planches, Sur lesquelles les Negres posent les cannes de Sucre
K. Les grandes chaudieres dans lesquelles on fait bouillir le Suc iusques a ce quil soit assi ep
L. Les Negres qui seruent le Moulin, et qui poussent les cannes entre les Rouleaus
A
B
C
D
E
F
G
H
I
L

François, & reveré des Etrangers.

A l'exemple de Monſieur le General, pluſieurs Nobles & honorables Familles, qui ſont venuës de France, eſtant attirées par la douceur de ſon Gouvernement, ſe ſont fermement établies dans cette Ile, & y ont bâty de belles & agreables maiſons. Les plus remarquables ſont celles de Meſſieurs de Poincy, de Tréval, & de Benevent, qui ſont trois braves Gentils-hommes; Neveus, de Monſieur le General: le premier deſquels eſt Gouverneur particulier de Saint Chriſtofle, ſous Monſieur ſon Oncle, & les deus autres ſont Capitaines de leurs quartiers.

Feu Monſieur Giraud, entre ſes autres Maiſons, en avoit auſſi fait bâtir vne prés de l'Hoſtel de Monſieur le General, & vne autre à Cayonne, qui ſont des plus accomplies. Ce perſonnage, qui étoit de grand merite, & qui par ſa ſage conduite s'étoit acquis l'amitié de tous les Habitans des Iles, portoit la qualité de Sergent de bataille de Saint Chriſtofle, & autres

Iles de dessous le Vent,c'est a-dire, de S. Martin, de Saint Bartelemy & de Sainte Croix, qui sont au Couchant de S.Christofle.

Entre les maisons considerables parmy nos François, on doit encore mettre celle de Monsieur Auber, qui a esté Gouverneur de la Gardeloupe. Elle est d'vne belle structure, de bois solide & en bon fonds, & de plus,elle a vn bois de haute fûtaye, qui n'est pas encore abbatu,& de la terre nette pour occuper cinquante Esclaves, qui travaillent au Sucre, & au Gingembre.Mais ce qui luy donne plus de lustre, est qu'elle est placée au plus haut étage des Habitations du quartier de la montagne *Plateau*, & relevée sur vne eminẽce, d'où l'on découvre plusieurs belles demeures qui sont au dessous,& autant loin en mer,que la force de l'œil se peut étendre. Monsieur de la Roziere à present Maior de l'Ile, Monsieur de Saint Amant, Monsieur de l'Esperance, Monsieur de la Roche,qui sont Capitaines,tous les Officiers en general,& tous les plus anciẽs

Habitans ſont bien logez.

Les Anglois, ont auſſi fait bâtir en leurs quartiers plûſieurs grãds & beaus edifices, qui relevent merveilleuſement la beauté naturelle de cette Ile. Les plus conſiderables ſont ceus de Feü Monſieur *VVaërnard*, premier Gouverneur General de cette Nation: de Feü Monſieur *Riche*, qui fut ſon Succeſſeur, de Monſieur *Eüret*, qui exerce aujourduy cette charge avec grande loüange, & de Monſieur le Colonel *Greffreſon*, qui ſont tous ſi accomplis, qu'ils doivent à bon droit être nommez entre les plus belles, & les plus commodes maiſons des Antilles.

On conte auſſi iuſques à cinq belles Egliſes, que les Anglois ont fait bâtir en cette Ile. La premiere, qu'on rencontre en ſortant du quartier des François, eſt à la pointe des Palmiſtes; la ſecõde prés de la grãde rade, au deſſous de l'Hoſtel de Mõſieur leur Gouverneur; la troiſiéme à la pointe de Sable, & les deus autres, au quartier de

Cayonne.

Cayonne. Les trois premieres ſont d'vne agreable ſtructure ſelon le païs, ornées en dedans de belles chaires, & de ſieges de menuiſerie, & de bois precieus. Les Eccleſiaſtiques y ſont envoyez de même qu'en toutes les autres Iles par les Eveſques d'Angleterre, déquels ils tiennent leur ordination, & ils y celebrent le Service Divin, au grand contentement de tous ceus de leur Nation, & à l'edification ſinguliere des étrangers, ſelõ la Liturgie de l'Egliſe Anglicane, avec toute la gravité, la modeſtie & la reverence, qui ſont requiſes à la Maiſon de Dieu, & au culte religieus, que tous les Fideles ſont obligez de luy rendre.

CHAPITRE V.

Des Iles de deſſous le Vent.

TOutes les Iles, qui ſont au Couchãt de celle de Saint Chriſtofle, ſont ordinairemẽt appellées les *Iles de deſſous le Vent* : parce que le vent qui ſouffle

souffle presque toûjours aus Antilles, est vn vent d'Orient, qui participe quelquefois vn peu du Nord, & que ce n'est que bien rarément vn vent du Couchât, ou du Midy. On en conte en tout neuf principales, desquelles nous traitterôs en ce Chapitre, selon l'ordre à peu prez qu'elles tiennét en la Carte.

ARTICLE I.

De l'Ile de Saint Eustache.

CEtte Ile est au Nord-Oüest de S. Christofle, sur la hauteur de dix-sét degrez, & quarante minutes. Elle est petite, & ne peut avoir en tout, qu'environ cinq lieuës de tour. Ce n'est à propremét parler qu'vne montagne, qui s'éleve au milieu de l'Ocean, en forme de pain de Sucre: qui est la même figure que represente le mont de Tabor, & le Pic de Tenerise: sinon que ce dernier est incomparablement plus haut.

Elle releve de la Souveraineté de Messieurs les Etats Generaus des Provinces-Vnies, qui en ont concedé la

Seigneurie, & la proprieté fonciere, à Monsieur Van Rée, & à ses Associez Honorables Marchands de Flessingues en Zelande, qui y ont étably vne Colonie, composée d'environ seize cens hommes, qui y sont proprément accommodez, sous le dous Gouvernement de la Nation Hollandoise.

Cette Ile est la plus forte d'assiéte de toutes les Anitlles: car il n'y a qu'vne bonne descente, qui peut estre facilement defenduë, & où peu d'hommes pourroient arréter vne armée entiere. Outre cette fortification naturelle, on y a bâty vn bon Fort, qui commande sur la meilleure rade, & bien avant en mer, par la portée de son Canon.

Les Habitans sont tous commodément logez, & proprément meublez, à l'imitation de leurs compatriotes d'Hollande. Il n'y a plus que le haut de la montagne, qui soit couvert de bois: tout le tour est défriché. Et l'on ne sauroit croire qu'à péne, la grãde quãtité de Tabac, qu'on en a tiré autrefois, & qu'on en tire encore iournellemẽt.

Bien-que,

Bien que le ſommet de la montagne de cette Ile paroiſſe fort pointu, il eſt neantmoins creus, & a en ſon centre vn fonds aſſez vaſte, pour entreténir quantité de Sauvagine, qui ſe plait dans cette profonde retraitte. Les Habitans ſont ſoigneus de nourrir ſur leurs terres,toutes ſortes de volailles,& même des Porceaus, & des Lapins,qui y foiſſonnent à merveille.

Il n'y a point de Fontaines en cette Ile; mais il y a preſentement fort peu de maiſons, qui n'ayent vne bonne Citerne, pour ſuppléer à ce manquement. Il y a auſſi des Magazins, ſi bien fournis de toutes les choſes, qui ſont neceſſaires à la vie, & à l'entretien des Habitans, qu'ils en ont ſouvent aſſez, pour en faire part à leurs voiſins.

Quant aus perſonnes qui compoſent cette Colonie, il y a pluſieurs familles honorables, qui y vivent Chrétiennément & ſans reproche, & qui n'ont jamais été flétries des crimes, que quelques-vns leur impoſent. Ceus qui ont yécu parmy ces gens-là, y

ont remarqué vn grãd ordre,& beaucoup moins de dereglement, qu'en diverſes autres Iles.

Il y a auſſi vne belle Egliſe, qui eſt gouvernée par vn Paſteur Hollandois. Monſieur de Graaf, qui eſt à preſent Paſteur de l'Egliſe de Trévers,en l'Ile d'Oüalcre, en a eu autrefois la conduite.Il y preſchoit en vn même iour, & en vne même chaire, en François, & en Flamand; pour edifier les Habitans de l'vne & de l'autre langue, qui demeurent en cette Ile. Monſieur de Mey celebre Predicateur de l'Egliſe de Midelbourg, qui entre autres écrits a donné au public vn docte, & curieus commentaire, ſur les lieus les plus difficiles des cinq livres de Moyſe, où il eſt traitté des choſes naturelles, ſucceda à Monſieur de Graaf, & depuis qu'il a été rapellé pour ſervir en ſon Païs, Meſſieurs les Directeurs de cette Colonie,ont toûjours eſté fort ſoigneus de demander au Synode de leur Province,de bons & de fideles ouvriers pour eſtre employez en cette petite portiõ de la vigne du Seigneur.

ARTICLE II.

De l'Ile de Saint Bartelemy.

L'Ile de *Saint Bartelemy*, eſt au Nord-Eſt de S. Chriſtofle, ſur le dixſéttiéme degré. Elle a peu de terre propre à eſtre cultivée, bien qu'elle ſoit d'vn aſſez grand circuit. Mõſieur le Bailly de Poincy, Gouverneur General des François l'a fait habiter à ſes dépens, il y a environ quinze ans. L'on y trouve pluſieurs beaus arbres fort eſtimez, vne infinité d'oiſeaus de diverſes eſpeces, & de la pierre tres-propre à faire de la chaux, qu'on y va querir des autres Iles. Elle eſt de difficile accez pour les grands Navires; à cauſe qu'elle eſt entourée de pluſieurs rochers. Ceus qui ſe plaiſent à la Solitude, n'en ſauroient deſirer vne plus accomplie.

ARTICLE III.

De l'Ile de Saba.

ELle eſt ſituée au Nord-Oueſt de Saint Euſtache, ſur la hauteur du dixſéttieme degré, & trente-cinq

ſcrupules. On croiroit à la voir de loin, que ce ne ſeroit qu'vne roche: Mais la Colonie de Saint Euſtache, qui y a fait paſſer des hommes pour la cultiver, y a trouvé vne agreable vallée, & aſſez de bonne terre pour employer pluſieurs familles, qui vivent contentes, en cette aimable retraitte. Il n'y a point de moüillage à la coſte, que pour des Chaloupes. La peſche y eſt abondante. Et les ſoins que Monſieur le Gouverneur de S. Euſtache, a pris juſqu'à preſent de cette Peuplade, font que les refraichiſſemẽs neceſſaires n'y manquent point.

CHAPITRE IV.

De l'Ile de Saint Martin.

CEtte Ile eſt ſur la hauteur de dix-huit degrez & ſeize ſcrupules. Elle a environ 7. lieuës de long, & quatre de large. Il y a de belles Salines, qui avoient obligé l'Eſpagnol a y bâtir vn Fort, où il entretenoit vne Garniſon, pour s'en conſerver la proprieté. Mais il y a environ 9. ans, qu'il

qu'il démolit le Fort & abandonna l'Ile. Ce qui ayant esté apperceu par Monsieur de Ruyter, qui commandoit l'vn des grands Navires, que Messieurs Lampsins envoyent d'ordinaire en l'Amerique, & qui pour lors côtoyoit cette Ile de Saint Martin, il fut à S. Eustache lever des hommes, qu'il y amena pour l'habiter, & en prendre possessiõ, au nom de Messieurs les Estats Generaus des Provinces Vnies.

La nouvelle de la sortie des Espagnols de cette terre, étant venuë au même tems à la connoissance de Mõsieur le General des François, il equippa promtement vn Navire, & y mit vn nombre de braves hommes, pour relever le droit & les pretensions de nôtre Nation, qui avoit possedé cette Ile avant l'vsurpation de l'Espagnol. Depuis les François, & les Hollandois ont partagé cette terre à l'amiable, & ils y vivent ensemble, en fort bonne intelligence.

Les Salines sõt au quartier des Hollandois: mais les François en ont l'vsage libre. Monsieur le General établit

pour ſon Lieutenant en cette place Monſieur de la Tour. Et à preſent, c'eſt Monſieur de Saint Amant qui y commande. Il a ſous ſoy environ trois cens hommes, qui cultivent la terre, & font tous les dévoirs poſſibles, pour la mettre en reputation.

Les Hollandois y ſont en auſſi grand nombre que les François. Meſſieurs Lampſins, & Mõſieur van-Rée, ſont les principaus Seigneurs, & Directeurs de cette Colonie. Ils ont en leur quartier de belles Habitations, de grands Magazins, & vn nombre bien conſiderable de Négres, qui leur ſont ſerviteurs perpetuels.

Il n'y a point d'eau douce en cette Ile, que celle, qui au tems des pluïes eſt recuëillie en des citernes, qui y ſont aſſez communes. Il y a pluſieurs Ilets à l'entour de cette terre, qui ſont tres-commodes, pour les menus divertiſſemẽs des Habitans : Il y a auſſi des Etangs d'eau ſalée, qui s'avancent bien avãt entre les terres, où l'on peſche vne infinité de bons poiſſons, particuliérement des Tortuës de mer. On

trouve

trouve dans des Bois des Porceaus ſauvages, des Ramiers, des Tourtes, & des Perroquets ſans nombre. On y voit pluſieurs arbres, qui diſtilent diverſes ſortes de gomme : mais le Tabac qui y croiſt, étant plus eſtimé que celuy des autres Iles : c'eſt ce qui rend ſon cõmerce plus conſiderable.

Les François & les Hollandois ont leurs Egliſes particulieres, és quartiers de leur Iuriſdiction. Monſieur des Camps, qui a eſté le premier Paſteur de l'Egliſe Hollandoiſe, y fut envoyé en cette qualité par le Synode des Egliſes Vallõnes des Provinces-Vnies, qui a cette Colonie ſous ſon inſpection ſpirituelle, & étant decedé en l'exercice de cette charge, les premiers Vaiſſeaus qui doivent partir pour ce païs-là, y en doivent porter vn autre, qui a eſté choiſi pour ſon ſucceſſeur, & qui y doit preſcher le Saint Euangile du Seigneur, en l'vne & en l'autre langue.

ARTICLE V.

De l'Ile de l'Anguille.

ELle porte ce nom, à cause de sa figure : car c'est vne terre fort longue, & fort étroite, qui s'étend en serpentant prés de Saint Martin, d'où on l'apperçoit à découvert. Il ne s'y trouve aucune montagne, la terre y est par tout platte & vnie. A l'endroit où elle a plus de largeur, il y a vn étang, autour duquel, quelques familles Angloises se sont placées dépuis sét ou huit ans, & où elles cultivent du Tabac, qui est fort prisé de ceus qui se connoissent à cette Marchãdise. On met cette Ile sur la hauteur de dixhuit degrez & vint scrupules, au deça de la Ligne.

ARTICLE VI.

Des Iles de Sombrero, d'Anegade, & des Vierges.

LA premiere de ces trois Iles est située au milieu des Bancs, qui bordent le Canal par où passent les Navires,

vires, qui veulent retourner en Europe. Elle est sur le dixhuitiéme degré, & trente scrupules. Les Espagnols l'ont nommée *Sombrero*, à cause qu'elle a la figure d'vn chapeau. Elle est inhabitée.

Anegade, qui est sous le même degré que *Sombrero*, est aussi deserte, & de dangereus abord.

Les Vierges grandes & petites, comprenent plusieurs Iles qui sont marquées en la Carte sous ce nom. On en conte en tout douze ou treize. Elles s'étendent au Levant de l'Ile de Saint Iean de Porto-Rico, sur la hauteur de dixhuit degrez au Nord de la Ligne. Entre ces Iles il y a de fort bons moüillages, pour mettre en seureté plusieurs flottes. Les Espagnols les visitent souvent pour la pesche, qui y est abondante. Il y a aussi vne infinité de beaus Oiseaus de mer & de terre. Mais il y a si peu de bon terroir, qu'apres l'avoir essayé, & visité en toute son étenduë, on a trouvé, qu'il ne meritoit pas d'avoir des Habitans.

ARTICLE VII.

De l'Ile de Sainte Croix.

LA derniere de toutes les Antilles, qui ſont au deſſous du Vent, eſt celle, qui porte le beau nom de *Sainte Croix*. Elle eſt ſur la hauteur de dix-huit dégrez & quelques ſcrupules. Les Caraïbes, qui en furent chaſſez par les Eſpagnols, la nommoient *Ay-ay*. Elle étoit fort eſtimée parmy eus : à cauſe que c'étoit la premiere Ile que cette Nation avoit occupée aus Antilles, en venant du Nord chercher vne habitation commode, pour jetter les fondemens de leurs Colonies, comme nous le repreſenterons particulierement au ſecond Livre de cette Hiſtoire, au Chapitre de leur Origine.

La terre de cette Ile rend avec beaucoup d'vſure, tout ce qu'on y ſeme. On y voit de belles & ſpacieuſes plaines de terre noire & facile à labourer. Il y a auſſi pluſieurs arbres fort beaus, & precieus, qui ſont propres à la teinture,

ture, & à la ménuiserie. L'air y est bon : mais les eaus n'y sont pas beaucoup saines, si on les boit incontinent qu'elles ont esté puisées. Pour leur ôter la mauvaise qualité qu'elles ont, on les laisse reposer quelque tems en des vaisseaus de terre, ce qui les rend bonnes, & qui donne sujet de croire, qu'elles ne sont mauvaises, qu'à cause de leur limon, comme celles du Nil.

Cette Ile est maintenant en la possession des François, qui en ont relevé glorieusement le débris. Apres les divers changémens de Maitres, qui y étoient survenus en peu d'années, comme nous le dirons au Chapitre deuziéme du second Livre de cette Histoire. Monsieur le General des Frãçois, qui la fait peupler à ses frais, luy a donné vn nouveau lustré, qui fait naître l'esperance d'vne ample Colonie.

Elle peut avoir neuf ou dix lieuës de long, & presque autant en sa plus grande largeur. Les montagnes n'y sont point si hautes, ni si pressées les vnes cõtre les autres, que l'on ne puisse monter au dessus, & qu'il n'y reste

beaucoup de bonne terre, propre pour employer plusieurs milliers d'hõmes.

CHAPITRE VI.

Des Arbres qui croissent en ces Iles, dont on peut manger le fruit.

ENtre les Arbres, qui se trouvent en ces Iles, les vns portent de bons fruits qui aident à la nourriture des Habitans, les autres sont propres à faire des bâtimens, ou bien ils servent à la ménuiserie, ou à la teinture. Il y en a aussi, qui sont employez avec heureus succés en la Medecine, & quelques autres qui recréent seulement l'odorat par leur senteur agreable, & la veüe par la beauté de leur feüillage, qui ne fletrit iamais.

De ceus qui portent des fruits bons à manger, & qui se voyent en l'Europe, on n'y rencontre que les *Orangers*, les *Grenadiers*, les *Citroniers*, & les *Limoniers*, dont la grosseur, &

& la bonté ſurpaſſe celle des mêmes eſpéces qui croiſſent ailleurs.

ARTICLE I.

Des Orangers, Grenadiers, & Citroniers.

QVant aus Oranges, il y en a de 2. ſortes aus Antilles; elles ſont toutéfois de même figure, & on ne les peut diſcerner que par le goût. Les vnes ſont douces, & les autres aigres, les vnes & les autres extremément delicates; les aigres aportent vne grande commodité au ménage, car on s'en ſert au lieu de verjus & de vinaigre, mais les douces excellent en bonté. Il eſt vray que quelques-vns nomment les Oranges de la Chine *Les Reynes des Oranges*, & de vrais muſcats ſous la figure & la couleur d'Oranges. Mais quelque eſtime que l'on faſſe de l'agreable douceur de ces Chinoiſes, il y en a qui preferent le goût excellent & relevé de celles de l'Amerique.

Les *Grenadiers* croiſsét auſſi en perfection

fection en toutes ces Iles, & y portent des fruits beaus à voir & agreables au goût. Ces Arbrisseaus servent en plusieurs endroits de Palisade aus courts, & aus avenuës des maisons, & de bordure aus jardins.

Pour les *Citrons*, il y en a de trois espéces differentes en grosseur, que l'on ne nomme pas pourtant toutes Citrons. La premiere sorte, qui est la plus belle & la plus grosse, est appellée *Lime*. Elle n'est guére bonne qu'à confire, n'ayant presque point de jus, mais étant cõfite elle est excellente. La seconde espéce est le *Limon*, de la même grosseur que les Citrons qui nous sont apportez d'Espagne: mais il a peu de jus à proportion de sa grosseur. Le *petit Citron* qui fait la troiziéme espéce est le meilleur & le plus estimé. Il n'a qu'vne tendre pelicule, & est tout plein de suc extremément aigre, qui donne bon goût aus viãdes, & sert à assaisoner plusieurs ragouts. Il est particulier à l'Amerique. Quelques curieus ont aussi en leurs jardins des Citrons parfaitémẽt dous,

tant en leur écorce qu'en leur ſuc, qui ne cedent ni en groſſeur, ni en ſaveur à ceus qui croiſſent en Portugal. Ils ont auſſi des Figuiers de la même eſpece que ceus qui croiſſẽt en la France & ailleurs, & qui ont cecy de particulier, que preſque toute l'année, ils ſont chargez de fruits qui meuriſſent à merveille dans ces païs chauds. Les Anglois de l'Ile de la *Vermude*, en font vne boiſſon fort ſaine & extrememẽt agreable au goût, qui leur tient lieu de vin, laquelle eſtãt gardée, deviẽt auſſi forte que le vin d'Eſpagne.

ARTICLE II.

Du Goyavier.

POur commencer par les Fruitiers, on fait état du *Goyavier*, qui approche de la forme d'vn Laurier, horſmis que ſes feüilles ſont plus molles, d'vn vert plus clair & qu'elles ſont cottonnées par deſſous. L'écorce de cet Arbre eſt fort deliée & vnie. Il pouſſe pluſieurs rejettons de ſa racine, qui ſont à la fin, ſi on ne les arrache,

arrache, vn bois épais ſur toute la bonne terre voiſine. Ses branches qui ſont aſſés touffuës, ſont chargées deus fois l'an de petites fleurs blanches, qui ſont ſuivies de pluſieurs pommes vertes, qui deviennent iaunes & de bonne odeur, lors qu'elles ſont meures. Ce fruit, qui ſe nomme *Goyave*, eſt orné au deſſus d'vn petit bouquet en forme de couronne, & au dedans, ſa chair eſt blanche ou rouge, remplie de petis pepins comme eſt la Grenade. Ce qui fait que les Holandois l'appellent *Grenade douce*. Il eſt de la groſſeur d'vne pomme de Rénette, & il meurit en vne nuit.

Sa qualité eſt de reſerrer le ventre eſtant mangé vert: dont auſſi pluſieurs s'en ſervent contre le flus de ſang: Mais étant mangé meur, il a vn effet tout contraire.

137



ARTI

ARTICLE III.

Du Papayer.

LE Papayer eſt vn Arbre qui croiſt ſans branches, de la hauteur de quinze à vint pieds, gros à proportion, creus & ſpongieus au dedans, d'où vient qu'on l'employe à conduire par tout où l'on veut, les ruiſſeaus des fontaines. Il y en a de deus ſortes, l'vne qui ſe voit communément dans toutes les Iles. Ses feüilles ſont diviſées en trois pointes, à peu prés comme la feüille du Figuier, elles ſont attachées à de longues queües, qui ſont groſſes comme le pouce, & creuſes au dedans : Elles ſortent de la cime de l'Arbre, d'où eſtant recourbées, elles couvrent pluſieurs fruits ronds de la groſſeur d'vne poyre de Coin, qui croiſſent à l'entour du tronc, auquel ils demeurent attachez.

139



L'autre eſpéce de *Papayer* ſe trouve particulierement en l'Ile de Sainte Croix. Elle eſt plus belle & plus chargée de fueïlles que l'autre. Mais ce qui la fait eſtimer d'avantage, c'eſt ſon fruit qui eſt de la groſſeur d'vn Melon, & de la figure d'vne mammelle, d'où vient que les Portugais l'ont nommé *Mamao*.

Ces Arbres ont cecy de particulier, qu'ils donnent de nouveaus fruits chaque mois de l'année. La fleur de l'vne & de l'autre eſpéce eſt de bonne odeur, & approchante de celle du Iaſmin. Mais on met entre les regales des Iles le fruit de la derniere, à cauſe que quand il eſt arrivé à ſa perfection, il a vne chair ferme, qui ſe couppe par tranches comme le Melon, & qui eſt d'vn goût delicieus. Son Ecorce eſt d'vn Iaune meſlé de quelques lignes vertes, & au dedãs il eſt remply d'vne infinité de petis grains ronds gluãs & mollaſſes, d'vn goût picquãt, & qui sẽt l'épice. Ce fruit fortifie l'eſtomac, & aide à la digeſtiõ. Quelques vns le mãgẽt, cõme il vient de l'Arbre;

mais



mais

mais les delicats le preparent avec du Sucre, & en font vne ſorte de Marmelade, qui eſt fort agreable à la veuë, & delicieuſe au goût, lors notamment que la douceur naturelle de ce fruit eſt relevée par quelles épiceries qu'ils y mettent. Ou bien ils le confiſſent tout entier, ou coupé & ſeché par quartiers, en forme d'écorces de Citrons.

ARTICLE IV.

Du Momin, & des Cachimas.

LE *Momin* eſt vne Arbre qui croiſt de la groſſeur d'vn Pommier, & porte vn gros fruit de même nom que luy. Il eſt vray que les inſulaires l'appellent ordinairement *Coraſol*, à cauſe que la graine de ceus qui ſe voyent parmy eus, à eſté apportée de Coraſol, qui eſt vne Ile tenüe depuis vn long-tems par les Hollandois, qui y ont vn bon Fort, & vne ample Colonie, qui s'eſt étenduë en pluſieurs autres Iles voiſines de celle-là. Ce fruit reſſemble à vn petit Cocombre, qui n'eſt point meur. Il a la peau toujours verte

143



verte

verte, & émaillée de plusieurs petis compartimens,en forme d'écailles. Si on le cuëille en sa maturité il est blanc au dedans comme de la Créme, & d'vne douceur relevée par vne petite aigreur, qui luy donne vne pointe fort agreable. Ce fruit est raffraichissant au possible, & delicieus au goût. Il porte sa semence au milieu, qui est de la grosseur, & de la figure d'vne Féve extremément polie,& de la couleur d'vne pierre de touche, sur laquelle on auroit tout fraichément éprouvé vne piece d'or, car elle paroit émaillée de petites veines dorées.

Nous joignons les *Cachimas* avec le *Momin* à cause que ces Arbres portent aussi des fruits, qui ont le goût & la blancheur de la Créme, & que leur semence qui croist au milieu, est presque d'vne même figure & solidité. Mais il y a deus sortes de *Cachimas*, l'vne qui est sauvage & herissée d'épines,est chargée d'vn fruit de la grosseur d'vne pomme mediocre, qui a la peau relevée par bossettes, & qui demeure tousjours verte & dure. Et quant

quant à l'autre, qu'on appelle ordinairement le *Cachimas franc*, c'eſt vn Arbre qui a l'écorce aſſez polie, & qui dans la ſaiſon, preſente vn fruit beaucoup plus gros que le premier, qui étant parvenu à ſa maturité eſt d'vne couleur vermeille, & dont la ſubſtance qui eſt cachée ſous cette peau, eſt blanche au poſſible, & d'vne tres-douce ſaveur. Ces Arbres croiſſent aſſez hauts, & ſont couverts de feüilles aprochantes à celles des Chataigniers. Ceus qui mangent rarement de ces fruits, ont remarqué, qu'ils ont la vertu d'exciter l'apetit, & de purifier l'eſtomac des humeurs gluantes, qui y étoyent atachées, ce qui fait, qu'ils les ont en eſtime.

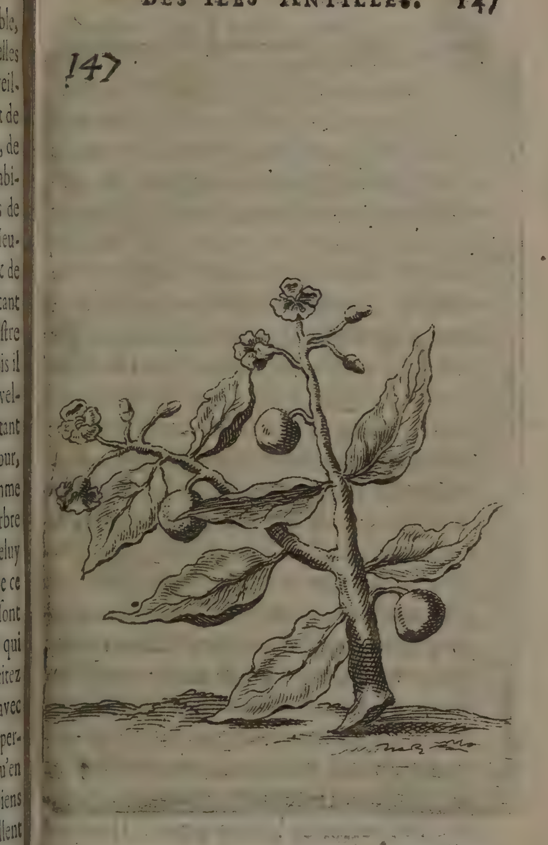
ARTICLE V.

Du Iunipa.

LE *Iunipa* ou *Genipa*, qui eſt le méme Arbre que les Breſiliens nommét *Ianipaba*, & les Portugais *Ienipapo*, croiſt de la groſſeur d'vn Chataignier, ſes rameaux ſe recourbent pres

de terre,& font vn ombrage agreable, ſes feüilles ſont longues comme celles du Noyer. Il porte des fleurs pareilles à celles du Narciſſe, qui ſont de bonne odeur. Son bois eſt ſolide, de couleur de gris de perle. Les Habitans des Iles coupent les troncs de ces Arbres quand ils ſont encore Ieunes, pour faire des afuts de fuſils & de mouſquets, parce que ce bois étant mis facilement en œuvre, peut eſtre poly en perfection. Chaque mois il ſe reveſt de quelques feüilles nouvelles. Il porte des pommes qui étant meures, ſemblent eſtre cuites au four, elles ſont de la groſſeur d'vne pomme de Rambour. En tombant de l'Arbre elles font vn bruit pareil à celuy d'vne arme à feu : Ce qui vient, de ce que certains vens ou eſprits, qui ſont contenus en de petites pellicules qui couvrent la ſemence, étans excitez par la cheute, ſe font ouverture avec violence. D'où il y a raiſon de ſe perſuader, que c'eſt le méme fruit, qu'en la nouvelle Eſpagne, les Indiens appellent

147



appellent d'vn nom fort barbare, *Quant la lazin*.

Si on mange de ces pommes de Iunipa, ſans ôter cette petite peau qui eſt au dedans, elles reſerrent le ventre d'vne étrange faſſon. Ce fruit eſt recherché des chaſſeurs, à cauſe qu'étant aigrelet il étanche la ſoif, & fortifie le cœur de ceus qui ſont fatiguez du chemin. Son ſuc, teint en violet fort brun, encore qu'il ſoit clair comme eau de roche, & quand on en veut mettre iuſques à deus fois ſur la méme place du corps que l'on veut teindre, la ſeconde teinture paroit noire. Les Indiens s'en ſervent pour ſe fortifier le corps, & le rendre plus ſouple, avant que d'aller à la guerre. Ils croient auſſi, que cette couleur les rend plus terribles à leurs ennemis. La teinture de ce fruit ne ſe peut effacer avec le ſavon : mais au bout de neuf ou dix jours, elle diſparoit d'elle méme. Au tems que ce fruit tombe, les pourceaus qui en mangent, ont la chair & la graiſſe entierement violette, comme l'experience le témoigne. Il en eſt de

de méme de la chair des Perroquets, & des autres oiseaus, lors qu'ils en nourrissent. Au reste on peut faire avec ces pommes vn bruvage assez agreable, mais il n'est guere en vsage, que parmy les Indiens, & les Chasseurs, qui n'ont point de demeure arrétée.

ARTICLE VI.

Du Raisinier.

LE *Raisinier* que les Caraïbes nomment *Ouliem*, croît de moyenne hauteur & rampe presque par terre au bord de la mer : Mais dans vne bonne terre, il devient haut comme vn des plus beaus Arbres des Forets. Il a les fcüilles rondes, épaisses, entremélées de rouge & de vert. Sous l'écorce du tronc, apres qu'on a enlevé vn aubel blanc de l'épaisseur de deus pouces, on trouve vn bois violet, solide, & fort propre à faire d'excellens ouvrages de menuiserie. Il produit en ses branches des fruits, qu'on prendroit quand ils sont meurs pour des gros Raisins violets : Mais au lieu de pepins, chaque grain a sous vne tendre



pellicule

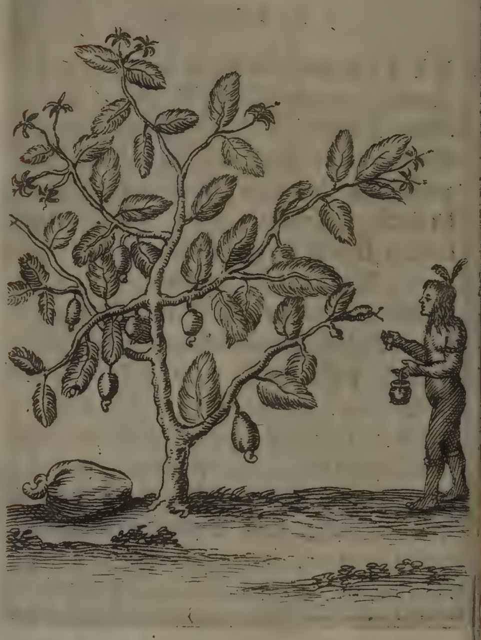
pellicule, & ſous fort peu de ſubſtance aigrette, raffraichiſſante, & d'aſſez bon goût, vn noyeau dur comme celuy des prunes.

ARTICLE VII.

De l'Acajou.

IL y a trois ſortes d'Arbres qui portent le nom *d'Acajou*; mais il n'y a que celuy que nous décrivons icy, qui porte du fruit. C'eſt vn Arbre de moyenne hauteur, qui panche ſes branches iuſques à terre. Ses feüilles ſont belles & larges, arrondies par devant, & rayées de pluſieurs veines. Il porte des fleurs qui ſont blanches, lors qu'elles s'epanoüiſſent nouvellement, puis aprés elles deviennent incarnates, & de couleur de pourpre. Elles croiſſent par bouquets & elles exhalent vne ſi douce odeur, qu'on n'a point de péne à diſcerner l'Arbre qui les porte. Ces fleurs ne tombent point juſques à ce qu'elles ſoiét pouſſées par vne eſpece de Chataigne faite en forme d'oreille, ou de rognon de

152



lievre

lievre. Quand cette chataigne a pris ſon accroiſſement, il ſe forme au deſſous vne belle pomme longuette, qui eſt couronnée de cette creſte, qui devient en meuriſſant d'vne couleur d'Olive, pendant que la pomme ſe reveſt d'vne peau delicate, & vermeille au poſſible. Elle eſt remplie au dedans, de certains filamens ſpongieus, qui ſont imbus d'vn ſuc tout enſemble dous & aigre, qui deſaltere grandement, & que l'on tient eſtre tres-vtile à la poitrine, & aus défaillances de cœur, étant temperé avec vn peu de Sucre. Mais, s'il tombe ſur quelque linge, il y imprime vne táche rouſſe, qui demeure iuſques à ce que l'Arbre fleuriſſe de nouveau

Les Indiens font vn bruvage excellent de ce fruit, lequel étant gardé quelques jours, a la vertu d'enyvrer auſſi promtément que feroit le meilleur vin de France. La nois qui eſt au deſſus étant brulée, rend vne huile cauſtique, de laquelle on ſe ſert heureuſemét pour amollir, & méme pour extirper ces duretez qui croiſsét au pieds,

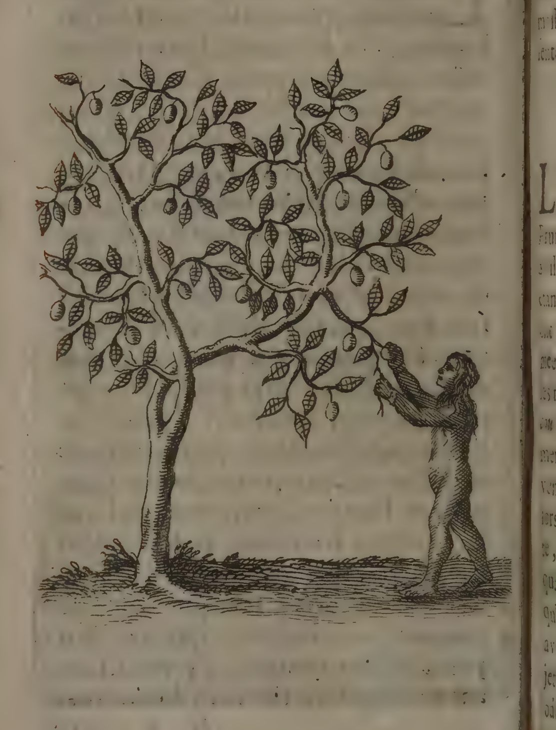
& que l'on nomme Cors. Que s'y on la caſſe, on trouve au dedans vn pignon couvert d'vne tendre pellicule, laquelle étant ôtée, eſt d'vn tres-bon goût, & a la vertu d'échauffer & de fortifier merveilleuſement l'eſtomac.

Cet Arbre ne porte du fruit qu'vne fois l'an, d'où vient que les Breſiliens, content leur âge avec les nois qui croiſſent ſur cette pomme, en reſervãt vne par chacune année, laquelle ils conſervent avec grand ſoin, dans vn petit panier, qui n'eſt deſtiné qu'à cet vſage. Si on fait vne inciſion au pied de cet Arbre, il jette vne gomme claire & tranſparente, que pluſieurs ont pris pour celle qui vient d'Arabie. La ſemence de l'Arbre eſt en la nois, qui produit aiſément étant miſe en terre.

ARTICLE VIII.

Des Prunes D'Icaque.

L'*Icaque* eſt vne eſpece de petit prunier, qui croiſt en forme d'vn buiſſon ; les branches ſont en tout tems chargées de petites feüilles longuettes, elles ſont deus fois l'an émaillées d'vne infinité de belles fleurs blanches, ou violettes, qui ſont ſuivies d'vn petit fruit rond, de la groſſeur d'vne Prune de damas, & qui étant meur devient blanc ou violet, de même qu'étoit ſa fleur. Ce fruit eſt fort dous, & tellement aimé de certains Sauvages, qui demeurent pres du Golfe d'Hondures, qu'on les appelle *Icaques*, à cauſe de l'état qu'ils font de ces Prunes, qui leur ſervent de nourriture. Ceus qui ont voyagé parmy ces Peuples, ont remarqué que lors que ces fruits ſont en leur maturité, ils ſont fort ſoigneus de s'en conſerver la proprieté ; & que pour empeſcher leurs voiſins, qui n'en ont point en leur contrée, d'y venir faire aucun dégaſt, ils tiennent durant tout



ce

ce tés-là aus avenuës de leur terre des corps-de-garde, composez de lélite de leurs meilleurs Soldats, qui les repoussent vivement avec la fléche, & la massuë, s'ils ont l'assurance de se presenter.

ARTICLE IX.

Des Prunes de Monbain.

LE *Monbain* est vn Arbre qui croît fort haut, & qui produit aussi des Prunes longues & jaunes, qui sont d'assez bonne odeur : Mais le noyau étant plus gros que tout ce qu'elles onc de chair, elles ne sont guere estimées, si ce n'est de quelques vns, qui les mélent dans les bruvages du *Oüicou* & du *Maby*, pour leur donner vn meilleur goût. Les Porceaus qui vivent dans les bois sont toûjours gras, lors que ces fruits sont en maturité, parce qu'il en tombe vne grande quantité sous les Arbres, à mesure qu'ils meurissent, qui sont recueillis avidément de ces animaus. Cet Arbre jette vne gomme jaune, qui rend vne odeur encore plus penetrante, que celle

celle du fruit. Les branches étant mises en la terre, prenent aisément racine, ce qui fait, qu'on les employe ordinairement à fermer les parcs, où l'on nourrit le bétail.

ARTICLE X.

Du Courbary.

LE *Courbary* croist d'ordinaire plus haut, plus touffu, & plus gros, que le *Monbain*. Il porte vn fruit, dont la coque est fort dure à casser; & & qui a environ quatre doigts de long, deus de large & vn dépais. Dans la coque il a deus ou trois noyaus, couverts d'vne chair fort pâteuse, qui est jaune comme du Safran. Le goût n'en est pas mauvais, mais on n'en peut faire d'excés, que l'estomac n'en soit extremément chargé, & que la gorge n'en soit empeschée. Les Sauvages, en cas de necessité en font vne sorte de bruvage, qui n'est pas desagreable étant bien preparé, c'est à dire, lors qu'il a bien boüilly avec l'eau. Son bois est solide, de couleur ti-

rant

rant ſur le rouge. l'Arbre étant vieil rend de la gomme, qui s'endurcit au Soleil, & qui demeure toujours claire, tranſparente comme l'ambre jaune, & de bonne odeur. Quelques Indiens en forment des boutons de diverſes figures, dont ils font des Bracelets, des Colliers & des pendans d'oreille, qui ſont beaus, luiſans, & de bonne ſenteur.

ARTICLE XI.

Du Figuier d'Inde.

ON voit en la plûpart de ces Iles, vn gros Arbre, que les Européens ont nommé *Figuier d'Inde*, à cauſe qu'il porte vn petit fruit ſans noyau, qui a la figure, & le goût approchant des figues de France. D'ailleurs il ne reſſemble de rien à nos Figuiers, car outre que la feüille eſt de differente figure, & beaucoup plus étroite, il croiſt en des liéus, ſi demeſurément gros, qu'il s'en rencontre qu'à peine pluſieurs hommes pourroient embraſſer, parce que le tronc,

qui le plus ſouvent n'eſt pas vny en ſa circonference, pouſſe à ſes coſtez, dépuis la racine juſques à l'endroit où les branches prenent leur naiſſance, certaines areſtes, ou ſaillies, qui s'avancent juſques à 4. ou 5. pieds aus environs, & qui forment par ce moyen de profondes cannelures, enfoncées comme des niches. Ces ſaillies, qui ſont de la méme ſubſtance que le corps de l'Arbre ſont auſſi envelopées de la méme écorce qui le couvre, & elles ſont de l'épaiſſeur de ſét à huit pouces, à proportion de la groſſeur du tronc qu'elles entourent. Le bois de ces Arbres, eſt au dedans blanc & mollaſſe, & l'on coupe ordinairement de ces longues pieces qu'il pouſſe hors de ſon tronc, pour faire des planches, des portes, & des tables, ſans crainte que l'Arbre meure. Car il recouvre en peu de tems, ſi proprement de ſon écorce, la bréche qui a eſté faite, qu'a peine peut on appercevoir que l'on en ait rien enlevé. Tous ceus qui ont demeuré en l'Ile de la *Tortüe*, qui eſt ſituée au

coſté

costé Septentrional de l'Ile Eſpagnole, ont veu au chemin qui conduit des plaines de la montagne, au village que nos François ont nommé *Milplantage*, vn de ces Arbres, qui peut facilemét tenir à couvert plus de deus cens hommes ſous l'ombre de ſes brãches, qui ſont touſiours chargées de pluſieurs feüilles ſi toufues, qu'on y trouve en voyageant, vne fraîcheur fort agreable, & vn couvert bien aſſuré contre la pluye.

ARTICLE XII.

Du Cormier.

IL y a en ces Iles, vne eſpece de *Cormier*, bien different du Cormier que l'on voit en France. Car il eſt d'vne hauteur exceſſive fort beau à voir, & orné de belles feüilles, & de pluſieurs branches qui les accompagnent. Il porte vn fruit agreable, rond comme vne Ceriſe, qui eſt de couleur jaune, tacheté de petites marques rouges, & qui tõbe de ſoy méme lors qu'il eſt meur. Il a le goût de la Corme, & c'eſt ce qui eſt cauſe, qu'on luy a dõné le

le méme nom. Il eſt fort recherché des Oiſeaus.

ARTICLE XIII.

Du Palmiſte Epineus.

TOutes ces Iles ont des Palmes, & quelques-vnes en ont iuſques à quatre ſorte toutes differentes. L'vne ſe nomme *Palmiſte Epineu*. Cet Arbre porte juſtement ce nom, car il eſt tout heriſſé, ayant en ſa tige, en ſes branches, & en ſes feüilles de grandes épines extremement aiguës, & ſi dangereuſes, que quand quelcun en eſt piqué, il court riſque d'en eſtre long tems incommodé, s'y l'on n'y apporte vn promt remede. Celles qui entourent le tronc de l'Arbre, ſont plates, longues comme le doigt, de la figure d'vn Cure-dent, polies, & d'vne couleur tannée tirant ſur le noir. Les Negres, avant que de s'en approcher, mettent le feu à l'entour du pied de l'Arbre, pour bruler toutes les Epines qui l'arment & luy ſervent de defenſe. Son fruit conſiſte en vn gros

bouquet,



bouquet,qui eſt compoſé de pluſieurs nois grisâtres, dures, & rondes, qui reſſerrent des noyaus qui ſont bons à manger. C'eſt auſſi de cette eſpece de Palmes, que quelques Négres tirent du vin, par le moyen des inciſions qu'ils font au deſſous de ſes branches. Il y a apparence, que c'eſt le méme Arbre, que les Breſiliens nomment *Ayri*.

ARTICLE XIV.

Du Palmiſte Franc.

LA ſeconde eſpece eſt nommée *Palmiſte Franc*. C'eſt vn grand Arbre droit & d'vne hauteur demeſurée. Les racines de cette eſpece de Palmier, s'élevent hors de terre tout autour de la tige, de la hauteur de deus ou trois pieds, & de la groſſeur d'vn baril. Ces racines ſont petites à proportion de la hauteur de l'Arbre qu'elles ſoutiennēt: mais elles ſont entrelacées ſi étroitement, & ſi confuſément les vnes dans les autres, qu'elles luy ſervent d'vn ſolide appuy. Cet Arbre a

cecy



cecy

cecy de particulier, qu'il eſt ordinairement plus gros par le haut que par le bas. Quand il eſt encore jeune, il a l'écorce tendre, de couleur griſâtre, & marquée de pied en pied d'vn cercle, qui donne à cognoiſtre à peu prés, combien il y a d'années qu'il occupe la terre: Mais quand il a pris ſa conſiſtence, il devient par tout ſi ſolide & ſi vny, qu'on n'y peut plus rien remarquer. Son ſommet, eſt orné de pluſieurs belles branches canelées & polies, qui ſont accompagnées de part & d'autre, d'vne infinité de feüilles vertes, longues, étroites, & deliées, qui leur donnent vne merveilleuſe grace. Les plus tendres de ces branches, qui ne ſont pas encore épanoüyes, s'élevent directement au milieu de l'Arbre, pendant que les autres qui ſont courbées tout autour, luy compoſent vne riche & agreable couronne.

Cet Arbre ſe décharge par chacun mois de quelcune de ſes branches, & d'vne écorce, qui ſe détache de deſſous, laquelle eſt longue de quatre

ou cinq pieds, large de deus ou environ, & de l'épaiſſeur d'vn cuir preparé. Les Habitans des Iles, nomment cette écorce *Tache*, & ils l'employent pour la couverture de leurs Cuiſines, & des autres petis offices de leurs Habitations, de même qu'ils ſe ſervent des feüilles, treſſées, & cordonnées proprément à l'vn des coſtez des branches, pour faire celle de leurs maiſons.

Nous avons à deſſein rangé les Palmiſtes à la fin des Arbres fruitiers qui ſe trouvent en ces Iles, à cauſe qu'ils contribuent tous, hormis le Latanier, à la nourriture des hommes. Car ſi le Palmiſte épineus, lequel nous avons décrit en l'article precedent, fournit du vin, celuy-cy porte au ſomet de ſon tronc, & comme en ſon cœur, vne moëlle blanche, tres-tendre, & tres-ſavoureuſe qui a le goût d Noiſette, étant mangée cruë, & étant boüillie & aſſaiſonnée avec pluſieurs feüilles deliées, & blanches au poſſible, qui l'entourent, & luy ſervent comme de chemiſe, elle peut

tenir

tenir vn rang conſiderable, entre les plus delicieus mets des Antilles. Les François, appellent cette ſubſtance moëlleuſe & les feüilles qui l'enveloppent, *Chou de Palmiſte*, parce qu'ils en mettent au potage, au lieu de chous, ou d'autres Herbes.

Si l'on fend en deus le tronc de cet Arbre, & qu'on enleve comme il ſe peut faire aiſément, vne certaine matiere fillaſſeuſe & mollaſſe qui eſt au dedans, ce bois qui reſte ainſi creuſé, & qui eſt épais d'vn bon pouce, fournit de belles & longues goutieres, qui ſont de durée. On s'en ſert pour couvrir d'vne ſeule piece le faîte des Cazes, & pour conduire les eaus par tout où l'on veut. Les Tourneurs & les Menuyſiers font auſſi avec ce bois, qui eſt préſque noir, & ſe polit aiſément, pluſieurs beaus & rares ouvrages, qui ſont naturellement marbrez.

Pline fait des Arbres ſi prodigieuſement hauts, qu'vne fléche n'en peut atteindre le ſommet quand elle eſt tirée. Et l'Auteur de l'Hiſtoire generale

rale des Indes, parle d'vn Arbre de telle hauteur, qu'on ne ſauroit jetter vne pierre à plein bras par deſſus. Mais encore que le Palmiſte que nous decrivons ſurpaſſe de beaucoup tous les autres arbres des Antilles, nous n'oſerions pas dire qu'il ſoit d'vne hauteur ſi demeſurée, puiſque du pied de l'arbre, on remarque facilément vne belle panache, qui ſortant du plus haut du tronc, eſt toujours tournée au Soleil levant. Elle ſe renouvelle par chacune année, & quand elle eſt ſortie de ſon étuy, elle eſt émaillée d'vne infinité de petites fleurs jaunes, en forme de boutons dorez, qui venans à tomber, ſont ſuivis de pluſieurs fruits ronds, & de la groſſeur d'vn petit œuf de poule. Ils ſont attachez en vn ſeul bouquet, & afin que ces fleurs & ces fruits ſoient conſervez contre les injures du tems, ils sõt couverts par deſſus d'vne écorce épaiſſe, dure & grisâtre par le dehors, & d'vn vermeil doré par le dedans, qui aboutit en pointe. Ce precieus paraſol n'eſt autre choſe que l'étuy, qui reſerroit les fleurs,

avant qu'elles fussét épanouyes,& qui s'étant entre-ouvert par dessous, s'élargit en vne figure creuse au milieu, & pointuë aus extremitez, pour mieus couvrir & les fleurs & le fruit.

D'autant que cette espece d'Arbres n'a point d'épines, on le nomme *Palmiste Franc*. Il y en a encore vne autre sorte, qui ne croist pas si haut que celle-cy, qui porte vne petite graine ronde, que les Négres sont soigneus de recueïllir, à cause qu'elle sert à faire de beaus Chapelets qui sont marbrez, & polis à merveille.

ARTICLE XV.

Du Latanier.

LA troiziéme espece de Palme est nommée *Latanier*. Cet arbre éleve sa tige assez haut; mais il ne croist pas beaucoup en grosseur. Au lieu de branches il n'a que des longues feüilles, qui étant épanouyes sont rondes par le haut, & plicées par le bas, à la façon d'vn Eventail. Elles sont attachées à de grandes queuës, qui sortent de



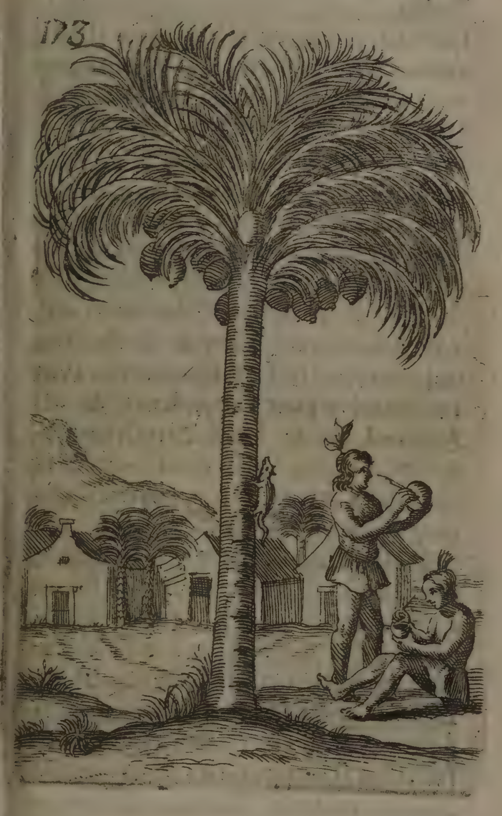
de certains filamens, qui entourent la tête du tronc, comme vne grosse toile rousse & fort claire. Ces feüilles étant liées par petits faisseaus, servent à couvrir les cazes, & la peau qu'on enleve de dessus les queuës, est propre à faire des cribles, des paniers, & plusieurs autres petites curiositez, que les Indiens tiennent entre leurs meubles plus precieus. Ils font aussi du bois de cet arbre, & de celuy du Palmiste Franc, des arcs, des massuës, dont ils se servent en leurs combats, au lieu dépées, des zagayes, qui sont des petites lances aiguës, qu'ils dardent avec la main contre leurs ennemis, & ils en munissent la pointe de leurs fleches, qui sont par ce moyen aussi penetrantes que si elles étoient d'acier.

ARTICLE XVI.

Du Cocos.

LA quatriéme espece de Palme, & la plus excellente de toutes, est celle qui porte le nom de *Cocos*, ce fameus

173



fameus fruit dont les Hiſtoriens diſent tant de merveilles. Mais il faut remarquer que les Cocos qui ſe trouvent aus Indes Occidentales, ne croiſſent pas à beaucoup-prés ſi hauts, que ceus de l'Orient, le tronc pour l'ordinaire n'excedant pas vint, ou vint-cinq pieds en hauteur, étant au reſte d'vne groſſeur bien proportionnée. Il eſt beaucoup plus chargé de branches & de feüilles que le Palmiſte Franc. Les Iles de la *Monaque* & de *Roatam*, qui ſont au Golfe d'Hondures, ſont renommées pour l'abondance de ces Arbres. L'Ile de Saint Bartelemy entre les Antilles, en eſt auſſi ornée, & c'eſt de là, qu'on en a apporté en celle de Saint Chriſtofle.

Le fruit croiſt ſur le tronc méme, au pied des branches. Il a la forme d'vne nois, mais ſans faire de comparaiſon pour la groſſeur : car vn ſeul peſe quelquefois environ dix livres. Depuis que l'Arbre a commencé de porter, on ne le trouve jamais ſans fruit; car il en pouſſe de nouveaus par chacun mois de l'année. La coque eſt

est si dure & si épaisse, qu'on la peut polir, & y graver diverses figures, pour enrichir les coupes, les bouteilles, & plusieurs autres vaisseaus, qu'on en fait, pour le service ordinaire du menage. Elle est entourée d'vne grosse envelope, qui est toute de filamens.

Quand on a ouvert cette nois de Cocos, on trouve premierement vne chair blanche comme neige qui est nourrissante au possible : & qui a le goût de l'Amande. Cette substance moëlleuse est en si grande quantité en chaque fruit, qu'on en peut remplir vn plat : Elle est attachée fermement au dedans de la Coque, & en son milieu, elle contient vn grand verre d'vne liqueur claire & agreable, comme du vin muscat; de sorte qu'vne personne se pourroit bien contenter de l'vn de ses fruits, pour son repas. C'est cette eau seule, qui se convertit en germe, & qui entre ses autres vertus, a la proprieté d'effacer toutes les rides du visage, & de luy donner vne couleur blanche & vermeille, pourveu

qu'on l'en lave aussi-tost, que le fruit est tombé de l'Arbre.

Qui desirera d'apprendre toutes les particularitez du Cocos, & les grands vsages qu'il a tant en la Medecine, qu'en la Ménagerie, lira s'il luy plait, la belle & ample description que François Pyrard en a fait en son traitté des Animaus, arbres & fruits de Indes Orientales. Où il represente, que les Peuples de ces païs-là trouvent dans ce seul Arbre non seulement leur pain leurbruvage plus delicieus, leur vétement, leur huile, leur sucre, leur miel, leur baume, & les medecines pour rétablir leur santé, lors qu'elle est alterée : mais, qu'ils en tirent encore la matiere, pour bâtir avec vne facilité & solidité nonpareille, leurs maisons, & les vaisseaus, dont ils entretiennent le cõmerce avec leurs voisins. De sorte, que l'on voit aus Iles Maldives, des Navires qui ne sont bâtis & chargés que de *Cocos*, ayant receu de cet Arbre merveilleus, planches, chevilles, cordages, cables, voiles, ancres, huile, vin,

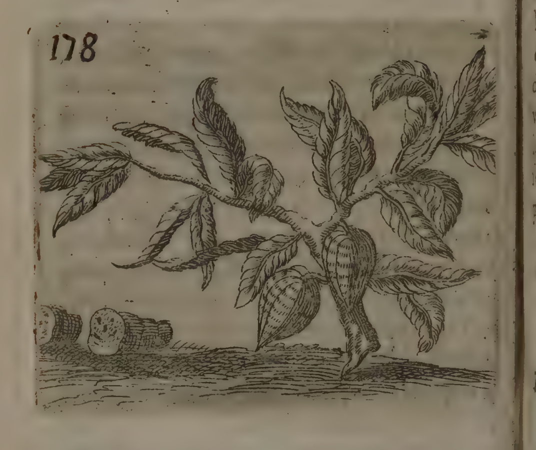
vin, confitures, ſucre, & diverſes autres choſes.

ARTICLE XVII.

Du Cacao.

QVelques-vns, à cauſe de la reſſemblance des noms, confondent quelquefois le *Cocos*, avec le *Cacao*, qui croiſt en la Province de Guatimala, pres la neuve Eſpagne, qui eſt auſſi vn fruit tres-renommé en toute l'Amerique, pour eſtre le principal ingredient, qui entre en la compoſition de la *Chicolate*, ou *Chocolate*, dont on fait vn bruvage ſouverain, pour fortifier la poitrine, diſſiper toutes les humeurs malignes qui s'y attachent, chaſſer la gravelle, & tenir le corps frais & diſpos, pourveu qu'on le prene moderément.

Ce *Cacao*, qui ſe trouvoit auſſi aus Antilles, en l'an 1649. dans le Iardin d'vn Habitãt de l'Ile de Sainte Croix, eſt à preſent connu en celle de Tabago, comme nous l'avons dit en ſon lieu. C'eſt vn Arbre preſque



sembla-

ſemblable à l'Oranger, ſinon qu'il ne croiſt pas du tout ſi haut, & qu'il a les feüilles vn peu plus étenduës. On le plante ordinairement en des lieus ombrageus,& méme ſous d'autres arbres, qui le puiſſent defendre de l'ardeur du Soleil, qui flétriroit ſes feüilles. Son fruit qui eſt de la groſſeur, & d'vne figure approchante de celle d'vn Gland, ou d'vne moyenne Olive, ſe forme dans de groſſes coſſes longuettes, qui ſont rayées, & diviſées pas les côtez, comme il eſt icy repreſenté.

CHAPITRE VII.

Des Arbres qui ſont propres à bâtir, ou qui ſervent à la Menuyſerie, ou à la Teinture.

NOus avons iuſques icy repreſenté pluſieurs beaus Arbres qui portent des fruits,qui contribuent à la nourriture, ou au raffraichiſſement

des Habitans des Antilles : & en ce Chap. nous nous proposons de traitter des principaus, qu'on peut employer vtilement, tant à bâtir des maisons, qu'à les orner, par le moyen des beaus meubles de menuyserie, qu'on en peut faire ; puis apres nous considererons tous les autres Arbres de diverses couleurs, qui sont propres à la Teinture.

ARTICLE I.

De deus sortes d'Acajou.

IL y a fort peu d'Iles, où l'on ne trouve de beaus Arbres, qui sont tres-propres à bâtir des maisons, & à faire divers ouvrages de ménuyserie. On fait particulierement état de *l'Acajou*, qui croist d'vne hauteur & d'vne grosseur si excessive, que les Caraïbes tirent souvent d'vn seul tronc, ces grandes Chaloupes, qu'ils appellent *Pyraugues*, qui sont capables de porter cinquante hommes. Il pousse plusieurs branches, qui sont fort toufuës, à cause

cauſe de la multitude de feüilles dont elles ſont chargées, l'ombrage de cet arbre eſt fort agreable: Et méme quelques vns tiennent, qu'il contribuë à la ſanté de ceus qui ſe repoſent deſſous.

Il y a deus ſortes *d'Acajou*, qui ne ſont differens qu'en la hauteur de leur tronc, & en la couleur de leur bois. Celuy qui eſt le plus eſtimé, a le bois rouge, leger, de bonne ſenteur, & fort facile à eſtre mis en œuvre. On a remarqué par experience, que le ver ne l'endommage point; qu'il ne ſe pourrit point dans l'eau, quand il été coupé en bonne Lune: Et que les coffres & les àumoires qui ſont faites de ces bois, donnent vne bonne odeur aus habits, & qu'ils les contregardent de toutes les vermines, qui s'engendrent, ou ſe gliſſent aiſément dans les coffres qui ſont faits d'vne autre matiere. Ces proprietez ſont cauſe que quelques-vns ont creü, que cet arbre étoit vne eſpece de Cedre. On en fait auſſi de l'Eſcente, pour couvrir les maiſons. Les Capitaines des Navires,

vieres, qui trafiquent aus Antilles, apportent ſouvent des planches de ce bois qui ſont ſi longues & ſi larges, qu'il n'en faut qu'vne, pour faire vne belle & grande table.

L'autre ſorte *d'Acajou*, eſt de pareille figure quant au dehors, que celuy que nous venons de décrire; mais il ne croiſt pas du tout ſi haut, & quand on a levé l'écorce & l'aubel, on trouve que le bois eſt blanc. Il eſt auſſi fort facile à mettre en œuvre, quand il eſt fraichement coupé; mais ſi on le laiſſe a l'air, il ſe durcit en telle ſorte, qu'on a bien de la péne à s'en ſervir. Les Habitans des Iles, ne l'employent qu'à faute d'autre, à cauſe qu'il eſt ſujet aus vers, & qu'il ſe pourrit en peu de tems. Si on fait des inciſions au tronc de ces arbres, ils jettent vne grande abondance de gomme, qui pourroit avoir quelque bon vſage, ſi on en avoit fait l'eſſay.

ARTICLE II.

De L'Acomas.

CEt Arbre est bien aussi gros & aussi haut que l'Acajou, & n'est pas moins prisé des Architectes, & des Menuysiers. Ses feüilles sont polies, & asses longues. Il porte vn fruit de la grosseur d'vne prune, qui étant venu en sa maturité, est de couleur jaune, & beau à voir, mais il est trop amer pour estre recherché des hômes. Les Ramiers s'en engraissent en vne saison de l'année, & pendant ce tems là, leur chair est de méme goût, que le fruit qu'ils ont mangé. Il a l'écorce cendrée & raboteuse, le bois pesant & aysé à polir, & selon les lieus où il croist, son cœur est rouge, ou jaunâtre, ou tirant sur le violet. Si on ouvre l'écorce, il en sort vne liqueur laiteuse, qui se durcit en forme de Gomme.

ARTICLE III.

Du Bois de Rose.

IL faut avoüer, que si les Habitans des Antilles, avoient dessein de s'y

établir fermement, ils y pourroient trouver, non ſeulement les choſes qui ſont neceſſaires à l'entretien de la vie, mais encore les delices & les curioſitez, tant pour ce qui concerne la nourriture, & le vétement, que pour ce qui regarde la ſtructure de leurs maiſons, & leur embelliſſement interieur. Mais les douces penſées du retour au païs de leur naiſſance, que la plûpart conſervent en leurs cœurs, leur font negliger tous les rares avantages que ces Iles leur preſentent, & paſſer legerement par deſſus la riche abondance des choſes precieuſes qu'elles produiſent, ſans en tirer aucun profit. Car pour ne rien dire preſentément de la grande facilité qu'ils ont de faire des étoffes du Cottō qui y croiſt, de nourrir en leurs parcs toutes ſortes de volailles, & de betail domeſtique, qui y foiſſonne autant qu'en lieu du monde; ils pourroient ſans doute, recevoir beaucoup d'émolumens de pluſieurs bois precieus, qui ſeroient de grand vſage non ſeulement pour les loger, & les meubler commodément: mais

aussi pour en faire du commerce avec l'Europe. Les descriptiõs que nous ferons de quelques vns de ces rares Arbres, tant au reste de ce Chapitre qu'au suivant, justifieront cette porposition.

Le Bois de Rose, étant propre non seulement à la Charpente, mais aussi à la Menuyserie, doit tenir le premier rang. Cet arbre croist d'vne hauteur bien proportionnée à sa grosseur. Son tronc est ordinairément si droit, que c'est l'vn des plus agreables ornémens des forests des Antilles. Il est couvert des plusieurs belles branches, qui sont accompagnées de feüilles molles, veluës d'vn costé, & longues à peu prés comme celles du Noyer. En la saison des pluyes il porte des fleurs blanches, de bonne odeur, qui croissent par bouquets, & qui relevent merveilleusément la grace naturelle de cet arbre. Ces fleurs sont suivies d'vne petite graine noirâtre & polie. Lécorce de son tronc est d'vn gris blanc. Son bois est au dedans de couleur de feüille morte, & quand le Rabot & le Polissoir on passé par dessus on y remarque

remarque plusieurs veines de differentes couleurs, qui sont comme des ondes, qui luy donnent vn éclat marbré, & vn lustre merveilleus. Mais, la douce odeur qu'il exhale, lors qu'on le met en œuvre, & qu'on le manie, est ce qui le fait priser davantage, & qui luy donne le beau nom qu'il porte : Quelques-vns ont même estimé que cette douce senteur, qui est encore plus agreable que celle de la Rose, luy devoit donner le nom de bois de Cypre, & par effet ils le font passer sous ce titre, en quelques-vnes des Antilles. Cet arbre croist dans toutes les Iles de même fasson, quant à la figure exterieure ; mais son bois est marbré de diverses couleurs, selon la difference des terroirs, où il a pris sa naissance.

Article IV.

Du Bois D'Inde.

CEt Arbre precieus & de bonne senteur, se trouve en si grande abondance dans l'Ile de Sainte Croix,

& ên plusieurs autres, qu'il y en a des forests presque toutes entieres. Il va du pair avec le boïs de Roze, mais il croît beaucoup plus gros & plus haut, lors qu'il rencontre vne bonne terre. Son tronc prend de profondes racines & s'eleve fort droit. Son écorce est deliée, douce & vnie par tout, sa couleur est d'vn gris vif & argenté, & en quelques endroits elle tire sur le jaune, ce qui fait remarquer cet arbre entre tous les autres. Il fleurit vne fois l'an, au temps des pluyes, & pour lors il renouvelle vne partie de son feüillage. Son bois est tres-solide, & pesant au possible, d'où vient qu'il souffre d'étre poly, & que quelques Sauvages en font leurs massuës. Aprés qu'on a levé vn aubel vermeil, qui est sous l'écorce, on apperçoit le cœur de l'arbre qui est extremement dur, & d'vne couleur violette, laquelle le fait beaucoup estimer des curieus.

La bonne odeur de cet Arbre reside particulierement en ses feüilles. Elles sont de pareille figure, que celles du Goyavier, & quand on les ma-

nie

nie elles parfument les mains d'vne ſenteur plus douce que celle du Laurier. Elles donnent à la viande & aus ſauces vn goût ſi relevé, qu'on l'attribueroit plutôt à vne compoſition de pluſieurs ſortes d'eſpiceries, qu'à vne ſimple feüille. On s'en ſert auſſi dans les bains, que les Medecins ordonnent pour fortifier les nerfs foulez, & pour deſſeicher l'enfleure, qui reſte aus jambes de ceus qui ont été travaillez de fievres malignes.

ARTICLE V.

De pluſieurs bois rouges qui ſont propres à bâtir, & des bois de fer.

OVtre l'Acajou, dont nous avons parlé au commencement de ce Chapitre, il y a encore en ces Iles pluſieurs beaus arbres, qui ont le bois rouge, ſolide, & peſant, qui reſiſte aus vers, & à la pourriture. Ils ſont tous tres-propres à bâtir des maiſons, & à faire de beaus ouvrages de menuiſerie.

Mais on fait particulierement état du

du *bois de fer*, qui porte ce nom, à cause qu'il ſurpaſſe en ſolidité, peſanteur, & dureté, tous ceus que nous avons d'écrits juſques à preſent. Cet Arbre, qui doit eſtre mis entre les plus hauts, & les mieus proportionez des Antilles, eſt revétu de beaucoup de branches. Il porte de petites feüilles, qui aboutiſſent en pointe, & ſont diviſées prés de la queüe. Il fleurit deus fois l'année, aſſavoir aus mois de Mars & de Septembre. Ses fleurs, qui ſont de couleur de violette, ſont ſuivies d'vn petit fruit, de la groſſeur d'vne Cerize qui devient noir étant meur, & eſt fort recerché des Oiſeaus. L'écorce du tronc eſt brune. Le Bois eſt d'vn rouge bien vif, lors qu'il eſt nouvellement coupé ; mais il ſe ternit étant à l'air, & perd beaucoup de ſon luſtre. Le cœur de l'Arbre eſt d'vn rouge fort obſcur, comme le bois de Breſil, & d'vne telle durete, que l'on doit avoir des coignées bien trenchantes, & qui ſoyent à l'épreuvé, pour le pouvoir abbatre : Mais ſon bois etant beau, ſolide, facile à polir,

&

& plus incorruptible que le Cedre & le Cyprés, il recompense abondamment par toutes ces bonnes qualitez, la péne qu'il donne, avant qu'on s'en puisse servir.

Il y a encore vn autre Arbre qui porte le méme nom de *Bois de fer*, mais il n'est pas comparable au precedent. Il ne porte que de petites feüilles, & quand il fleurit, il est chargé d'vne infinité de Bouquets, qui s'élevent sur toutes ses branches, comme autant de pannaches, qui les parent fort avantageusement. Il est d'vne belle hauteur; & il a l'aubel jaune ou blanc, selon les lieus où il croist. Tout le bois de cet arbre, hormis le cœur qui est fort petit, fort dur, & tirant sur le noir, est suiet aus vers, ce qui fait qu'on ne le met pas volontiers en œuvre, si ce n'est à faute d'autre.

ARTICLE VI.

De plusieurs Arbres dont le Bois est propre à la Teinture.

ENtre les Arbres qui croissent aus Antilles, il y en a plusieurs qui servent

ſervent à la Teinture. Les plus eſtimez, & les plus connus, ſont, le Bois de Breſil, le Bois Iaune, l'Ebéne verte, & le Roucou.

Le Bois de Breſil eſt ainſi nommé, à cauſe que le premier qui a eſté veü en Europe, avoit eſté apporté de la Province du Breſil, où il croiſt en plus grande abondance, qu'en aucun autre endroit de l'Amerique. Cet arbre eſt rare aus Antilles, & on n'en trouve qu'en celles, qui ſont les plus heriſſées de rochers ſecs & arides. Son tronc n'eſt pas droit comme celuy des autres arbres; mais il eſt tortu, raboteus, & plein de nœuds à peu prés comme l'Epine blanche. Lors qu'il eſt chargé de fleurs il exhale vne douce ſenteur, qui fortifie le Cerveau. Son bois eſt recherché des Tourneurs, mais ſon principal vſage eſt en la Teinture.

L'Ile de Sainte Croix eſt renommée parmy toutes les autres, pour avoir vne infinité d'Arbres rares & precieus. On fait particuliérément état d'vn, qui s'éleve fort haut & dont le

le bois qui eſt parfaitement jaune, ſert à la Teinture. Lors que les Anglois tenoient cette Ile, ils en envoyoient beaucoup en leur païs. On le nomme *Bois Iaune*, à cauſe de ſa couleur, ou bien de *Fuſtok*, ainſi que nous l'avons dit en la deſcription de l'Ile de *Tabago*, en laquelle cet Arbre eſt auſſi fort commun.

L'Ebene Verte eſt ordinairement employée à faire pluſieurs excellens ouvrages de Menuyſerie, par ce qu'elle prend aiſément la couleur, & le luſtre de la vraye Ebéne. mais ſon meilleur vſage eſt en la Teinture, laquelle elle rend d'vn beau vert naiſſant. L'arbre qui porte ce bois, eſt fort touffu, à cauſe que ſa racine pouſſe vne grande quantité de rejettons, qui l'empeſchent de croiſtre ſi haut & ſi gros qu'il feroit, ſi ſa force étoit ramaſſée en vn ſeul tronc. Ses feüilles ſont polies, & d'vn beau vert. Sous l'écorce il a environ deus pouces d'aubel blanc, & le reſte du bois juſques au cœur, eſt d'vn vert ſi obſcur, qu'il approche du noir ; mais quand on le

polit,

polit, on découvre certaines veines jaunes qui le font paroître marbré.

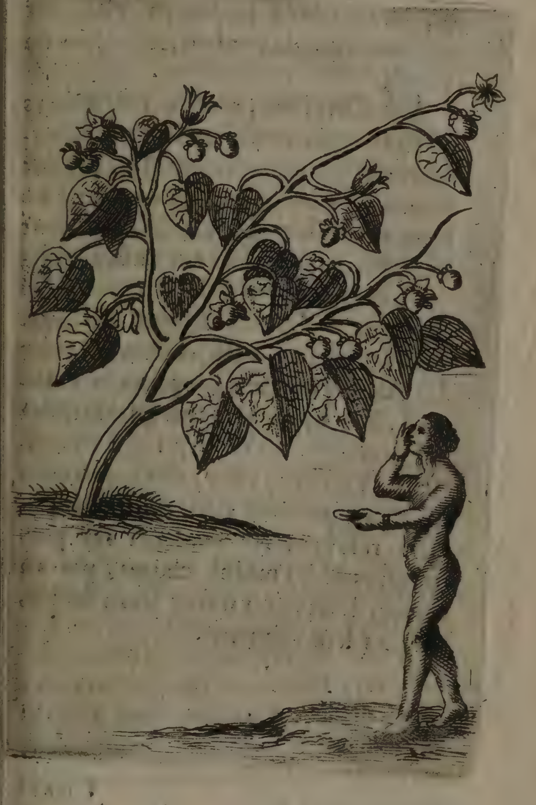
ARTICLE VII.

Du Roucou.

C'Eſt le méme Arbre que les Breſiliens nomment *Vrucu:* Il ne croît pas plus haut qu'vn petit Oranger. Ses feüilles qui ſont pointuës par l'vn des bouts, ont la figure d'vn cœur. Il porte des fleurs blanches mélées d'Incarnat; Elles ſont composées de cinq feüilles, qui ont la forme d'vne Etoile, & la largeur d'vne Roſe. Elles croiſſent par bouquets, aus extremitez des branches. Ces fleurs ſont ſuivies de petites ſiliques, qui reſerrent pluſieurs grains de la groſſeur d'vn petit pois, qui étant parvenus à maturité, ſont couvers d'vn vermillon le plus vif, & le plus éclatant qu'on ſauroit deſirer;Cette riche teinture qui eſt enfermée en cette écorce, eſt ſi mollete, & ſi gluante, qu'elle s'attache aus doigts, auſſi-tôt qu'on la touche.

Pour avoir cette precieuſe couleur, on sécouë dans vn vaiſſeau de terre les grains ſur leſquels elle eſt attachée, on verſe deſſus de l'eau tiede, dans laquelle on les lave iuſques à ce qu'ils ayent quitté leur vermillon. Et puis quand on a laiſſé repoſer cette eau, on fait ſecher à l'ombre le marc, ou la lie épaiſſe qui ſe trouve au fonds du vaiſſeau, & l'on en forme des Tablettes, ou de petites boules, qui ſont fort eſtimées des Peintres, & des Teinturiers, lors qu'elles ſont pures, & ſans aucun mélange, comme ſont celles que nous venons de décrire.

Le bois de cet Arbre ſe briſe facilement; il eſt tres-propre pour entretenir le feu, & s'il eſt entierement éteint, & qu'on en frotte quelque tems deus pieces l'vne contre l'autre, elles jettent des étincelles comme feroit vn fuſil, qui allument le Cotton, ou toute autre matiere ſuſceptible de feu, que l'on a miſe aupres pour les recevoir ſon écorce ſert à faire des cordes qui ſont de durée. Sa racine donne



ne vn bon goût aus viandes,& quand on en met dans les ſauces, elle leur communique la couleur,& l'odeur du Safran.

Les Caraïbes, ont de ces Arbres en tous leurs Iardins,ils les entretiennent ſoigneuſement & les priſent beaucoup; à cauſe qu'ils en tirent ce beau vermillon dont ils ſe rougiſſent le corps. Ils s'en ſervent auſſi à peindre, & à donner du luſtre aus plus belles vaiſſelles de leur petit ménage.

On pourroit auſſi mettre au rang des Arbres qui ſont propres à la Teinture, la plûpart de ceus qui diſtilent des gommes: car ceus qui ont eſté curieus d'en faire l'eſſay, ont remarqué, qu'eſtant meſlées dans la Teinture, elles relevent les couleurs les plus ſombres & les moins claires, par vn certain éclat, & vn fort beau luſtre, qu'elles leur donnent.

CHAPI

CHAPITRE VIII.

Des Arbres qui sont vtiles à la medecine ; Et de quelques autres dont les Habitans des Antilles peuvent tirer de grands avantages.

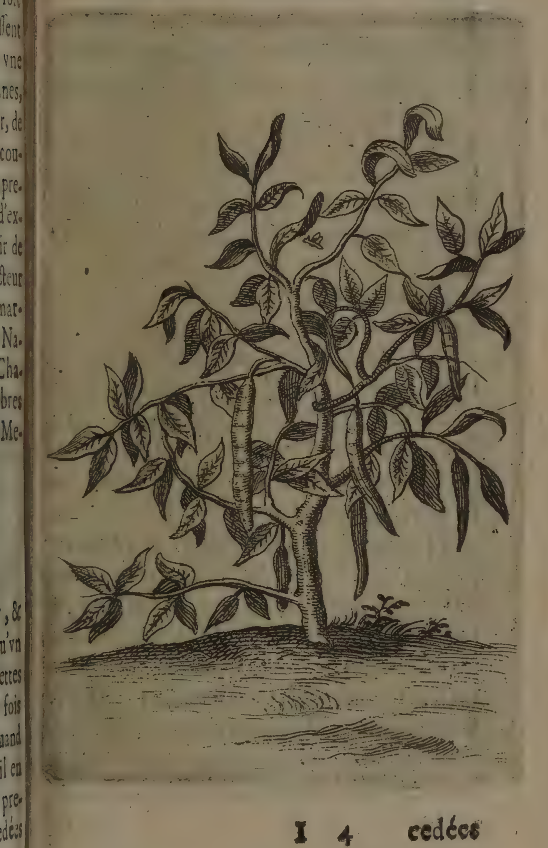
DIeu ayant ordonné à tous les Peuples les bornes de leur habitatió,n'a aliſſé aucune Cõtrée dépourveuë de moyens neceſſaires, pour y faire ſubſiſter commodément les hõmes, qu'il y a placez ; & pour étaler devant leurs yeus,les richeſſes infinies de ſon adorable Providence, il a donné à la terre la vertu de produire, non ſeulement les vivres qui ſont neceſſaires pour leur nourriture ; mais encore divers antidotes, pour les munir contre les infirmitez,dont ils peuvent étre acuëillis, & pluſieurs remedes ſouverains, pour les en delivrer, lors qu'ils y ſont tombez. Pour ne rien dire des autres endroits du monde, les Antilles poſſedent ſans contredit tous

cés rares avantages, en vn degré fort considerable: Car elles ne fourniſſent pas ſimplement à leurs Habitans vne agreable varieté de fruits, de racines, d'herbages, de legumes, de gibier, de poiſſons, & d'autres delices pour couvrir leurs tables; mais elles leur preſentent encor vn grand nombre d'excellens remedes, pour les guerir de leurs maladies. C'eſt ce que le Lecteur judicieus pourra facilement remarquer en la ſuitte de cette Hiſtoire Naturelle, & particulieremet en ce Chapitre, où nous décrirons les Arbres qui ſont d'vn grand vſage en la Medecine.

ARTICLE I.

Du Caſſier ou Canificier.

CEt Arbre croît de la groſſeur, & préque de la même figure qu'vn Peſcher, ſes feüilles ſont longuettes & étroites: Elles tombent vne fois l'an pendant les ſeichereſſes, & quand la ſaiſon des pluyes retourne, il en pouſſe de nouvelles. Elles ſont precedées



cedées de plusieurs beaus bouquets de fleurs jaunes, auquelles succedent de longs tuyaus, ou de longues siliques, qui viennent de la grosseur d'vn poulce, ou environ, & sont quelquefois d'vn pied & demy, ou de deus pieds de long. Elles contiennent au dedans, comme en autant de petites cellules, cette drogue Medecinale si connuë des Apoticaires, que l'on appelle *Casse*. Nos François nomment l'Arbre *Cassier*, ou *Canificier*, & les Caraïbes *Mali Mali*. Tandis que le fruit grossit & s'allonge, il est toujours vert, mais quand il a pris sa consistance, il devient en meurissant, brun, ou violet, & demeure ainsi suspendu à ses branches.

Quand ce fruit est meur & sec, & que les Arbres qui le portent sont agitez de grands vens, on entend de fort loin le bruit, qui est excité par la collision de ces dures & longues siliques, les vnes contre les autres. Cela donne l'éspouvante aus Oiseaus, qui n'en osent approcher ; & pour les hommes qui ne savent pas la cause

ſe de ce ſon confus, s'ils ne voyent les Arbres mémes émeus, & choquans leurs branches & leurs fruits, ils s'imaginent qu'ils ne ſont pas loin du bord de la mer, de laquelle ils croyent entendre l'agitation : ou bien ils ſe perſuadent, que c'eſt le Chamaillis de pluſieurs ſoldats qui ſont aus mains. C'eſt la remarque de tous ceus qui ont viſité le ſein, ou comme l'on nomme ordinairement, le *Cul de-ſac* de l'Ile de Saint Domingue, où l'on voit des plaines entieres, & de fort longue étenduë, qui ne ſont couvertes d'aucuns autres Arbres. C'eſt auſſi de là, ſelon toute apparence, qu'on a aporté la ſemence de ceus qui croiſſent aus Antilles. Au reſte, ces bâtons de Caſſe qui viennent de l'Amerique, ſont plus pleins & plus peſants que ceus qu'on apporte du Levant, & la drogue qui eſt dedans, a tous les mémes effets.

Les fleurs du Caſſier étant confites en ſucre, purgent benignement, non ſeulement le ventre, mais auſſi la veſſie. Les bâtons du Caſſier lors

qu'ils ſont confits verts, ont auſſi la méme proprieté. Mais la poulpe étant extraite du fruit meur, fait vne operation plus prompte, & beaucoup plus louable. Pluſieurs des Habitans du Païs ſe trouvent bien d'en vſer chaque mois, vn peu avant le repas: & ils ont remarqué, que ce dous Medicament leur conſerve merveilleuſement leur bonne conſtitution.

ARTICLE II.

Des Nois de Medecine.

LEs *Nois de Medecine*, qui ſont ſi communes en toutes ces Iles, croiſſent ſur vn petit Arbre, dont on fait le plus ſouvent les ſeparations des Iardins & des habitations. Si l'on n'empeſche ſa juſte croiſſance, il monte à la hauteur d'vn figuier ordinaire, duquel il a auſſi la figure, ſon bois eſt fort tendre & moëlleus, il produit pluſieurs branches qui rampent confuſément à l'entour du tronc. Elles ſont chargées de feüilles aſſez lon-

gues,



gues vertes & mollasses, qui sont rondes par le bas, & se terminent en trois pointes.

Le bois & les feüilles de cet Arbre, distilent vn suc laiteus, qui táche le linge : Méme il n'y a pas de plaisir de s'en approcher en tems de pluie, parce que les gouttes d'eau qui tombent de dessus ses feüilles, ont vn tout pareil effet que le suc. Il porte plusieurs fleurs jaunes composées de cinq feüilles, qui ont la figure d'vne étoile, quand elles sont épanoüyes. Les fleurs venant à tomber, quelques vnes sont suivies de petites nois, qui sont vertes au commencement, puis elles deviennent jaunes, & enfin noires, & vn peu ouvertes lors qu'elles sont meures ; Chaque Nois, reserre trois ou quatre noyaus en autant de distinctes cellules, qui ont l'écorce noirâtre de la grosseur & de la figure d'vne Féve. L'écorce étant levée, on trouve dans chacun, vn pignon blanc, d'vne substance huileuse, qui est enveloppé & my-party d'vne deliée pellicule. Ces pignons ont vn goût assez agreable,

ble, qui eſt approchant de celuy des Noiſettes : Mais, s'y l'on n'obſerve quelque regle en les mangeant, ils excitent vn étrange devoyément par haut & par bas, particulierement, s'y on avalle la petite peau qui les enveloppe, & celle qui les ſepare par la moytié. Pour temperer leur force, & pour en vſer avec vn heureus ſuccés, on les purge de ces peaus, & on les fait paſſer legerement ſur les charbons, puis étant battus, on en prent quatre ou cinq, qu'on méſle dans vn peu de vin, pour leur ſervir de vehicule & de correctif.

Les rameaus de cet Arbre étant couppés & mis en terre, prénent facilement racine. Les Portugais tirent de l'huile des pignons, qui eſt eſtimée en la ménagerie, & qui peut auſſi avoir ſon lieu en la Medecine.

ARTICLE III.

Du Bois de Canelle.

L'Arbre, qui porte cette eſpece de Canelle, qui eſt ſi commune en toutes

toutes les Iles, peut tenir place entre ceus qui ſervent à la Medecine, puiſque ſon écorce aromatique eſt recherchée de tous ceus qui ſont travaillez d'affections froides, & employée pour décharger l'eſtomac des humeurs gluantes & pituiteuſes qui l'oppreſſent. La bonne odeur, & la verdure perpetuelle de ce bel Arbre, ont perſuadé à quelques vns que c'étoit vne ſorte de Laurier : Mais il croiſt beaucoup plus haut, ſon tronc eſt auſſi plus gros, ſes branches ſont plus étenduës, & ſes feüilles, qui ne ſont pas du tout ſi longues, ſont de beaucoup plus douces, & d'vn Vert plus gay. Son écorce, qui eſt cachée ſous vne peau cendrée eſt plus épaiſſe, & d'vne couleur plus blanche, que la Canelle qui vient du Levant: Elle eſt auſſi d'vn goût plus acre & plus mordicant, mais étant ſéchée à l'ombre, elle donne vne ſaveur tres-agreable aus viandes.

Outre tous ces Arbres precieus que nous venons de décrire, les Iles de Tabago, de la Barbade, & de

Sainte Croix, sont estimées entre toutes les autres, pour avoir plusieurs bois que l'vsage a rendus recommandables en la Medecine. Car on y trouve du Sandale, du Gayac, & même du Sasafras, qui sont assez connus, sans qu'il soit besoin d'en faire des descriptions particulieres.

ARTICLE IV.

Du Cottonnier.

IL y a encore plusieurs autres Arbres, assez communs par toutes les Antilles, dont les Habitans peuvent tirer de grandes commoditez. Le Cottonnier, que les Sauvages appellent *Manoulou-Akecha*, doit tenir le premier rang, comme étant le plus vtile. Il croist de la hauteur d'vn Pescher: Il a l'écorce brune, les feüilles petites, divisées en trois. Il porte vne fleur de la grandeur d'vne Rose, qui est soutenuë par le bas, sur trois petites feüilles vertes, & piquantes, qui l'enserrent. Cette fleur est composée de cinq feüilles, qui sont d'vn jaune

jaune doré, elles ont en leur fonds de petites lignes de couleur de pourpre, & vn bouton jaune, qui eſt entouré de petis filamens de même couleur. Les fleurs ſont ſuivies d'vn fruit, de figure ovale, qui eſt de la groſſeur d'vne petite nois avec ſa coque. Quand il eſt parvenu à ſa maturité, il eſt tout noir par dehors, & il s'en trouve en trois endroits, qui font voir la blancheur du Cotton, qu'il reſerre ſous cette rude couverture. On trouve dans chaque fruit, ſét petites féves, qui ſont la ſemence de l'Arbre.

Il y a vne autre eſpéce de Cottonnier, qui rampe ſur la terre, comme la vigne deſtituée d'appuis : c'eſt celle-cy, qui produit le Cotton le plus fin & le plus eſtimé. On fait de l'vn & de l'autre des toiles, & pluſieurs petites étoffes, qui ſont d'vn grand vſage en la ménagerie.

ARTICLE V.

Du Savonnier.

IL y a deus ſortes d'Arbres, dont les Inſulaires ſe ſervent au lieu de

Savon,

Savon, l'vn a cette qualité en ſon fruit, qui croiſt par grappes, rond, jaunâtre, & de la groſſeur d'vne petite prune, qui a auſſi vn noyau noir & dur, qui ſe peut polir. On le nomme communément *Pomme de Savon.* L'autre, a cette vertu en ſa racine, qui eſt blanche & mollaſſe. L'vn & l'autre rend l'eau blanche & écumeuſe, comme feroit le Savon méme, mais ſi on vſoit du premier trop ſouvent, il bruleroit le linge. L'on appelle ces Arbres *Savonniers*, à cauſe de la proprieté qu'ils ont de blanchir.

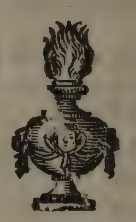
ARTICLE VI.

Du Paretuvier.

CEt Arbre, ne ſe plait qu'aus marécages, & aus bords de la mer. Il a la feüille verte, épaiſſe, & aſſez longue. Ses branches qui ſe recourbent contre terre, ne l'ont pas ſi toſt touchée, qu'elles prennent des racines, & pouſſent vn autre Arbre, qui entrelaſſe ordinairement ſa tige & ſes branches ſi prés à prés, & à tant de

réplis,

répris, avec tout ce qu'il peut joindre, que ces Arbres gagnent & occupent en peu de tems; tout ce qu'ils trouvent de bonne terre, qui eſt par ce moyen renduë ſi difficile à défricher, que l'on n'en peut attendre aucun profit. C'eſt ſous ces Arbres, que les Sangliers, & autres beſtes Sauvages tiennent leur fort. Ils ſervent auſſi en quelques lieus de rempart aus Habitans des Iles, qui ſont aſſurez que perſonne ne les ſurprendra de ce coſté là. Ils ſont encore tres vtiles, en ce que n'y ayant point de Cheſne en ces Iles, leur écorce eſt propre à tanner les cuirs.



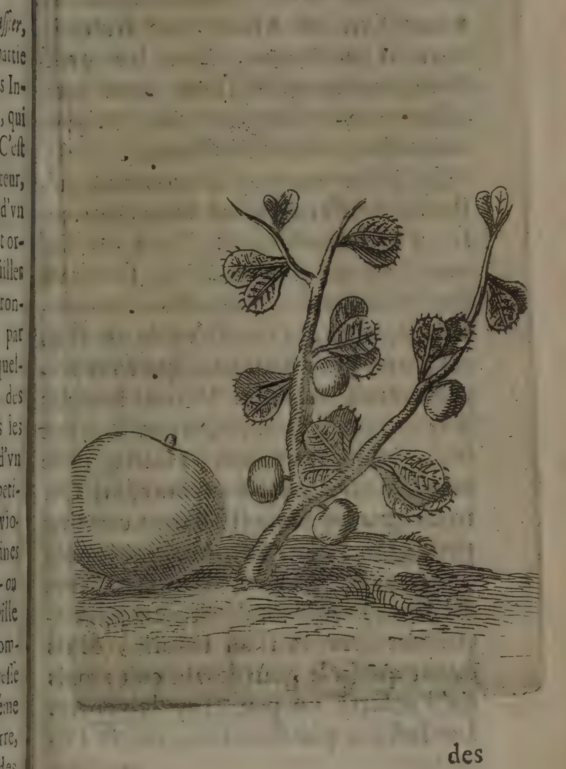


ARTI

ARTICLE VII.

Du Calebaſſier.

IL ne faut pas oublier le *Calebaſſier*, qui fournit la plus grande partie des petits meubles du ménage des Indiens, & des Habitans étrangers, qui font leur demeure en ces Iles. C'eſt vn Arbre, qui croiſt de la hauteur, de la groſſeur, & de la forme d'vn gros Pommier. Ses branches ſont ordinairément fort touffuës. Ses feüilles qui ſont longuettes, étroites, & rondes par le bout, ſont attachées par bouquets aus branches, & en quelques endroits du tronc. Il porte des fleurs & des fruits preſque tous les mois de l'année. Les fleurs ſont d'vn gris meſlé de vert, & chargé de petites taches noires, & quelquefois violettes. Elles ſont ſuivies de certaines pommes, dont à peine en peut-on trouver deus, qui ſoient de pareille groſſeur, & de méme figure. Et comme vn potier fait paroitre l'adreſſe de ſa main, en faiſant ſur vne méme roüe, & d'vne méme maſſe de terre, des



des

des vaiſſeaus d'vne forme & d'vne capacité differente: Ainſi la nature montre icy ſon induſtrie merveilleuſe, en tirant d'vn ſeul Arbre, des fruits divers en leur forme, & en leur groſſeur, encore qu'ils ſoient tous attachez à vne méme branche, & produits d'vne méme ſubſtance.

Ces fruits ont cecy de commun, qu'ils ont tous vne écorce dure, ligneuſe, d'vne épaiſſeur & d'vne ſolidité requiſe pour s'en pouvoir ſervir au lieu de bouteilles, de baſſins, de coupes, de plats, d'écuelles, & de tous les autres petis vaiſſeaus, qui ſont neceſſaires au ménage. Ils ſont remplis d'vne certaine poulpe, laquelle étant bïen meure, devient violette, de blanche qu'elle étoit auparavant. On trouve parmy cette ſubſtance, certains petis grains plats, & durs qui ſont la ſemence de l'Arbre. Les Chaſſeurs des Iles, ſe ſervent de ce fruit pour étancher leur ſoif au beſoin, & ils diſent qu'il a le goût de vin cuit: mais qu'il reſerre vn peu trop le ventre. Les Indiens poliſſent l'écorce, & l'émaillent

maillent si agreablement avec du Roucou, de l'Indigo, & plusieurs autres belles couleurs, que les plus delicats peuvent manger & boire sans dégoût, dans les vaisselles qu'ils en forment. Il y a aussi des Curieus, qui ne les estiment pas indignes, de tenir place entre les raretez de leurs cabinets.

ARTICLE VIII.

Du Mahot.

IL y a deus sortes d'Arbres qu'on appelle *Mahot*, assavoir le *Mahot franc*, & le *Mabot d'herbe*. Le premier est le plus recherché, parce qu'il est plus fort. Il ne devient pas fort grand, mais il produit plusieurs branches, qui rampent contre terre. L'écorce en est fort épaisse, & fort aisée à lever de dessus l'Arbre. On en fait de longues éguillettes, qui sont plus fortes que les cordes de Teil, dont on se sert en plusieurs endroits. On l'employe ordinairement à monter les rouleaus du Tabac, & à attacher plusieurs

choses,

choses, qui sont necessaires au ménage. Pour ce qui est du Mahot d'herbe, on s'en sert au défaut du premier; mais il pourrit facilement, & n'égale en rien l'autre par la force.

Enfin il y a dans ces Iles plusieurs autres Arbres, qui ne se voyent point en l'Europe, dont les vns recréent seulement la veuë, tels que sont celuy qu'on appelle *Mappou*, & plusieurs sortes de *Bois Epineus* : Et les autres contentent l'odorat, par leur bonne senteur : ou méme ont des qualitez venimeuses, comme *l'Arbre laiteus*. Celuy dont la racine étant broyée, & jettée dans les Rivieres enyvre les Poissons : le *Mancelinier*, lequel nous décrirons en son lieu, & vne infinité d'autres, qui ont tous le bois blanc, mol & de nul vsage, & qui n'ont encore point de noms parmy nos François.

CHAPITRE IX.

Des Arbrisseaus du Païs, qui portent des fruis, ou qui poussent des racines, qui sont propres à la nourriture des Habitans, ou qui servent à d'autres usages.

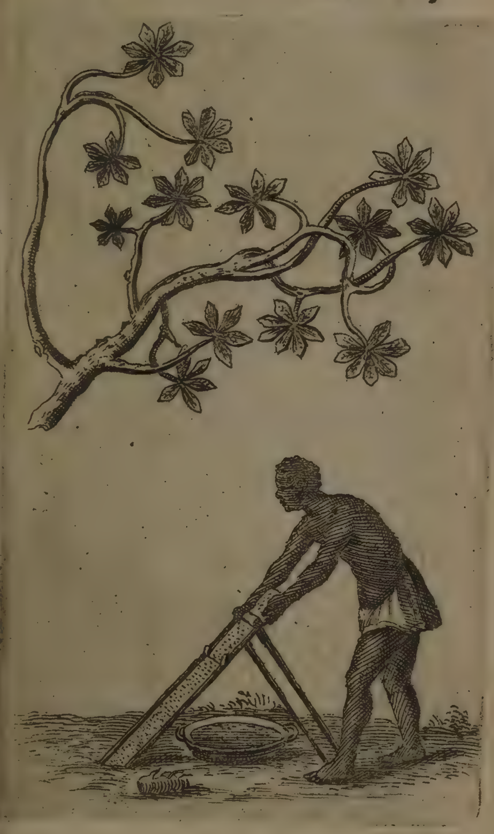
DIeu ayant fait de la Terre vn seul Element, l'a separée en diverses Contrées, à chacune desquelles il a donné quelque avantage & quelque commodité, qui ne se trouve point aus autres, afin que dans cette agreable varieté, sa Providence se puisse tant plus distinctément reconnoître, & admirer. Mais, il faut avoüer, qu'en la distribution que cette Divine Sagesse a fait de ses biens, les Antilles ont esté fort richement partagées : Car pour nous arréter fixement à la matiere que nous traittons, non seulement les grands Arbres, que nous avons décrits aus Chapitres precedens, contribuent au logément, à la nourriture, au

vétement, à la conſervation de la ſanté, & à pluſieurs autres dous accommodemens des hommes qui y habitent, mais il y croiſt encore pluſieurs Arbriſſeaus, qui pouſſent des racines, ou qui portent des fruits qui ſervent aus mémes vſages, comme il ſe pourra remarquer par la lecture de ce Chapitre.

ARTICLE I.

Du Manyoc.

LEs Habitans des Iles, ſe ſervent au lieu de blé de la racine d'vn Arbriſſeau, qui ſe nomme *Manyoc*, & que les Toupinambous appellent *Manyot*, & d'autres *Mandioque*, de laquelle on fait vn pain aſſez delicat, que l'on appelle *Caſſave*. Cette racine eſt ſi feconde, qu'vn arpent de terre qui en ſera planté, nourrira plus de perſonnes, que n'en pourroient faire ſix, qui ſeroient enſemencez du meilleur froment. Elle jette vn bois tortu, de la hauteur de cinq à ſix pieds, qui eſt tres-facile à rompre & remply de petis nœuds. Sa feüille eſt étroite
&



& longuette. Au bout de neuf mois, la racine eſt en ſa maturité. On dit méme qu'au Breſil, il ne luy faut que trois ou quatre mois, pour croiſtre groſſe comme la cuiſſe. Si la terre n'eſt point trop humide, la racine s'y peut conſerver trois ans, ſans ſe corrõpre: ſi bien qu'il ne faut point de grenier pour la ſerrer, car on la tire de la terre, à meſure qu'on en a beſoin.

Pour faire venir cette racine, il faut prendre de ce bois, & le couper par bâtons, de la longueur d'vn pié ou environ. Puis faire des foſſes dans le jardin avec vne houë, & fourrer trois de ces bâtons en triangle dans la terre que l'on a tirée de ces foſſes, & dont on a fait vn petit monceau relevé. On appelle cela *planter à la foſſe.* Mais il y a vne autre ſorte de planter le Manioc, que l'on nomme planter au Piquet, qui eſt plus promte & plus ayſée, mais qui ne produit pas de Manioc ſi beau, ni ſi eſtimé. Cela ne conſiſte, qu'à faire vn trou en terre avec vn piquet, & à y planter tout droit le bois de Manioc. Mais il faut prendre

garde

garde en le plantant, de ne pas mettre les nœuds en bas, parce que les bâtons ne pousseroient point. Les Indiens n'y font point d'autre fasson: mais pour l'avoir en saison, ils observent le decours de la Lune, & que la terre soit vn peu humectée.

Il y a plusieurs sortes de ces Arbrisseaus, qui ne sont differens, qu'en la couleur de l'écorce de leur bois, & de leur racine. Ceus qui ont l'écorce, grise, ou blanche, ou verte, font vn pain de bon goût, & ils croissent en peu de tems:mais les racines qu'ils produisent ne sont pas de si bonne garde, & elles ne foisonnent point tant, que celles du Manyoc rouge ou violet, qui est le plus commun, le plus estimé, & le plus profitable en la ménagerie.

Le suc de cette racine, est froid comme celuy de la ciguë; & c'est vn poison si puissant, que les pauvres Indiens des grandes Iles, étans persécutez à feu & à sang par les Espagnols, & voulans éviter vne mort plus cruelle, se servoient de ce venin, pour se faire

mourir eus mémes. On voit encore aujourduy en l'Ile de Saint Domingue, vn lieu nommé la Caverne des Indiens, où se trouvent les ossemens de plus de quatre cens personnes, qui s'y donnerent la mort avec ce poison, pour échaper des mains des Espagnols. Mais au bout de vintquatre heures, que ce suc si venimeus pour toutes sortes d'animaus, est tiré de sa racine, il perd sa qualité maligne & dangereuse.

ARTICLE II.

Du Ricinus, ou Palma Christi.

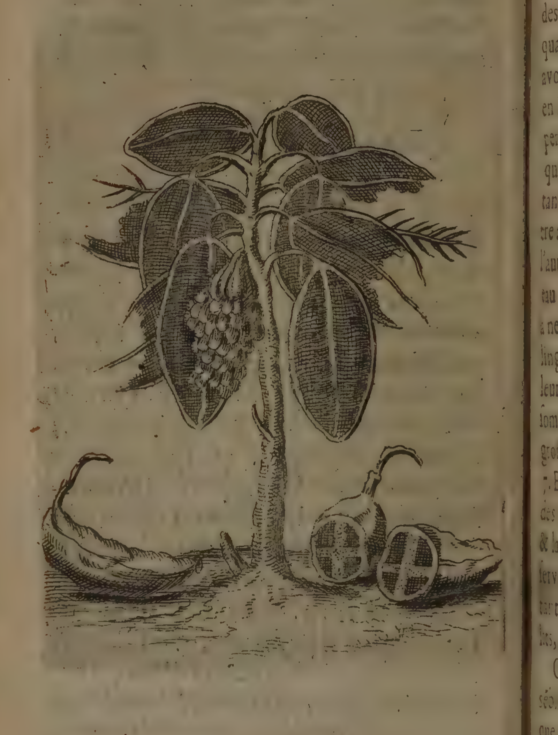
IL y a dans les Antilles, vne infinité de ces Arbrisseaus que l'on nomme *Palma Christi*, ou *Ricinus*. Et ils croissent si hauts, & si gros en quelques lieus, qu'on les prendroit pour vne espece differente de ceus que l'on voit en Europe. Les Négres en amassent la graine & en expriment l'huile, de laquelle ils se servent pour frotter leurs cheveus, & se garentir de la vermine. Les qualités que luy donnent

donnent Galien & Dioſcoride, répondent bien à l'vſage qu'en tirent ces Barbares. La feüille de cet Arbriſſeau eſt auſſi ſouveraine pour la gueriſon de quelques vlceres, parce qu'elle eſt fort attractive.

ARTICLE III.

Des Bananiers, & Figuiers.

IL croiſt en toutes ces Iles deus ſortes d'Arbriſſeaus, ou plutôt de gros Roſeaus ſpongiaus au dedans, qui viennent volontiers en terre graſſe, prés des ruiſſeaus, ou dans les vallées, qui ſont à l'abry des vens. On les nomme ordinairement *Bananiers*, ou *Planes* & *Figuiers*, ou *Pommiers de Paradis*. Ces deus eſpeces d'Arbriſſeaus ont cecy de commun entre eus, 1. Qu'ils croiſſent de pareille hauteur, aſſavoir de douze ou de quinze pieds hors de terre : 2. Que leurs tiges qui ſont vertes, luiſantes, ſpongieuſes & remplyes de beaucoup d'eau, ſortent d'vn gros oignon en forme d'vne poire, qui eſt muny de pluſieurs peti-



tes

tes racines blanches, qui le lient avec la terre : 3. Qu'ils poussent proche leur pié des rejettons, qui produisent des fruits au bout de l'an : 4. Que quand on a coupé vne des tiges pour avoir le fruit, la plus avancée succede en la place, & ainsi l'Arbrisseau se perpetuë, & se multiplie tellement qu'il occupe avec le temps, tout autant de bonne terre qu'il en rencontre : 5. Que la substance de l'vn & de l'autre est mollasse, qui se resout en eau, laquelle étant claire au possible, a neantmoins la qualité de teindre le linge, & les étoffes blanches en couleur brune. 6. Que leurs fruits sont au sommet de chaque tige, en forme de grosses grappes, ou de gros bouquets. 7. Et que leurs feüilles, qui sont grandes d'environ vne aulne & vn quart, & larges de dixhuit pouces, peuvent servir de nappes & de serviettes, & étant séches, tenir lieu de matelas & de lits, pour coucher mollement.

Ces deus Arbrisseaus sont encore sẽblables en cecy, que de quelque sens que l'on coupe leur fruit, lors qu'il

eſt en maturité, la chair qui eſt blanche comme nége, repreſente en ſon milieu la figure d'vn Crucifix : cela paroit particulierement quand on le coupe par roüelles delicates. C'eſt pourquoy les Eſpagnols croiroient faire vn crime, d'y mettre le couteau, & ſe ſcandaliſent fort, de le voir trancher autrement qu'avec les dens.

Mais le *Bananier* a cecy de particulier : 1. Son fruit eſt long de douze à tréze pouces, vn peu recourbé vers l'extremité, gros à peu prés comme le bras ; au lieu que celuy du *Figuier* eſt de la moitié plus petit, de la longueur de ſix pouces. 2. Le *Bananier*, ne produit en ſon bouquet que vint-cinq ou trente Bananes pour le plus, qui ne ſont point trop ſerrées les vnes aupres des autres ; Mais le *Figuier*, a quelquefois juſques a cent ou ſix vint figues ; qui ſont tellement vnies & preſſées les vnes contre les autres, qu'on a de la peine a les en détacher. 3. Les Bananes ont la chair ferme & ſolide, propre à eſtre cuite, ou ſous

la cendre, ou au pot avec la viande, ou confite, & séchée au four, ou au Soleil, pour estre gardée plus facilement. Mais la Figue, ayant vne substance mollace, ne peut servir à tous ces vsages.

Pour avoir ces fruits, on coupe par le pié les Arbres, qui ne portent qu'vne seule fois en leur vie, & on soutient avec vne fourche la grosse grappe, de peur qu'elle ne se froisse en tombant. Mais on n'y met pas volontiers la serpe, que quand on apperçoit, qu'il y a quelques vns des fruits de chaque bouquet, qui ont la peau jaune; Car c'est vn signe de maturité: & lors étant portez à la maison, ceus qui étoient encore verts meurissent successivement, & l'on a chaque jour du fruit nouveau.

La Grappe, qui est nommée *Regime* par nos François, est ordinairement la charge d'vn homme: & quelquefois il la faut mettre sur vn levier, & la porter à deus sur les épaules, comme la grappe de raisin, que les Espions rapporterent de la terre de Ca-

 naan.

naan. Quelques-vns, ont trouvé ce fruit si beau & si delicat, qu'ils se sont imaginez que c'est celuy du Paradis Terrestre, dont Dieu avoit defendu à Adam & à Eve de manger. Aussi ils le nõment *Figuier d'Adam*, ou *Pommier de Paradis*. La feüille de ces Roseaus, se trouvant de la grandeur que nous avons dit, étoit du moins bien propre, à couvrir la nudité de nos premiers parens. Et pour ce qui regarde la figure du Crucifix, que le fruit represente au dedans lors qu'il est coupé, cela peut fournir vne ample matiere de profondes speculations à ceus qui se plaisent à spiritualiser les secrets de la Nature.

Il y en a qui disent, que la figure d'vne Croix est aussi marquée dans la semence de l'herbe que l'on nomme *Ruë*. La petite *Gentiane* ou *Cruciata*, a les feüilles disposées en forme de Croix sur sa tige: & il faut avoüer, que la nature comme en se jouant, s'est pluë à representer de cette sorte diverses figures, dans les plantes & dans les fleurs. Ainsi il y en a qui se

rapportent

rapportent à la forme des cheveus, d'autres à celle des yeus, des oreilles, du nez, du cœur, de la langue, des mains & de quelques autres parties du corps. Et ainsi il y a encore diverses plantes fameuses, qui semblent representer plusieurs autres choses, comme des Aigles, des Abeilles, des Serpens, des pattes de Chat, des crestes de Coq, des oreilles d'Ours, des bois de cerf, des fléches, & semblables; dont par fois méme à cause de cette ressemblance, ces plantes-là, portent le nom. Nous ne les specifions pas icy, parce que tous les Livres en sont pleins.

ARTICLE IV.

Du Bois de Coral.

IL y a encore en plusieurs Iles, vn petit Arbrisseau, qui porte vne graine rouge comme du Coral. Elle croist par bouquets à l'extremité de ses branches, qui en reçoivent vn grand lustre. Mais ces petits grains, ont vne petite marque noire à l'vn des bouts, qui les défigure, & leur fait perdre

perdre leur prix, ſelon l'advis de quelques vns. Les autres diſent tout au cõtraire, que cette bigarrure de couleurs, ne les rend que plus agreables. On s'en ſert à faire des Braſſelets.

ARTICLE V.

Du Iaſmin & du Bois de Chandelle.

LEs Arbriſſeaus, que nos François ont nomme *Iaſmin*, & *Bois de Chandelle*, doivent eſtre mis entre ceus, qui ſont conſiderable en Iles. Car le premier porte vne petite fleur blanche, qui parfume tout la circonference de ſa bonne odeur; & c'eſt ce qui luy a acquis le nom qu'il porte. Et quant à l'autre, il exhale vne ſi agreable & ſi douce ſenteur, lors qu'on brule ſon bois ſec, il eſt auſſi ſi ſuſceptible de feu, & il rend vne flamme ſi claire, à cauſe d'vne certaine gomme aromatique d'ont il eſt imbu, que c'eſt avec raiſon qu'il eſt recerché des Habitans pour l'vſage & l'entretien de leurs feus, & pour leur tenir lieu de chandelle : & de flambeau pendant la nuit.

CHAP.

CHAPITRE X.

Des Plantes, Herbages, & Racines de la terre des Antilles.

APres avoir repreſenté dans les Chapitres precedens, les Arbres & les Arbriſſeaus, dont la terre des Antilles eſt richément couverte: il nous faut maintenãt entrer en la conſideration, de pluſieurs rares Plantes, Herbes, & Racines dont elle eſt auſſi tres-abondamment pourveuë.

ARTICLE I.

De trois ſortes de Pyman.

LA Plante, que nos François appellent *Pyman* ou Poyvre de l'Amerique, eſt la méme que les naturels du païs nomment *Axi* ou *Carive*. Elle croiſt touffue, comme vn petit buiſſon ſans épines. Sa tige, eſt couverte d'vne peau cendrée, elle porte pluſieurs petis rameaus, qui ſont chargez

d'vne multitude de feüilles longuettes, dentelées, & de couleur de vert naiſſant. Il y en a de trois ſortes qui ne ſont en rien differentes, qu'en la figure de l'écorce, ou du fruit qu'elles portẽt. L'vne ne produit qu'vn petit boutton rouge, longuet comme vn clou de Girofle, qui a au dedans vne ſemence deliée, beaucoup plus chaude que les épices, qui viennent du Levant, & preſque cauſtique, qui communique facilement cette qualité picquante, à tout ce à quoy on l'employe.

L'autre Eſpéce a vne écorce beaucoup plus groſſe, & plus longue, qui devient parfaitement vermeille étant meure, & ſi l'on s'en ſert aus ſaulces, elle les jaunit comme feroit le Safran.

La Troiſiéme, a encore vne écorce plus groſſe, qui eſt aſſez épaiſſe, rouge comme du plus vif Coral, & qui n'eſt pas également vnie. La graine qui n'eſt point ſi acre, ni ſi épicée que celle des autres, eſt ſuſpenduë au milieu. C'eſt l'vn des plus beaus fruits, que l'on ſauroit voir lors qu'il eſt meur. On





en

en a apporté de la graine en France & ailleurs, qui est venuë en perfection. Mais le fruit ne vient pas du tout si gros, qu'en l'Amerique. On se sert de cette écosse, & de la graine qui est dedans, au lieu de poyvre, parce que ce fruit donne vn goût relevé, qui approche de celuy de cette épice. Les effets neantmoins n'en sont pas si loüables: Car apres qu'il a vn peu piqué la langue, & enflammé le palais par son acrimonie, au lieu de fortifier, & d'échauffer la poitrine, il l'affoiblit, & y cause des froideurs; Ou plutost, selon le sentiment des Medecins, il ne l'échauffe que trop, & il l'affoiblit par sa vertu caustique, n'y causant de froideur que par accident, entent, qu'il dissipe l'humide radical, qui est le siege de la chaleur. C'est pourquoy on remarque dans les Iles, que ceus qui s'en servent ordinairement en leur manger, sont sujets à des maus d'estomac, & à contracter vne couleur jaune.

ARTICLE II.

Du Tabac.

LA plante de *Tabac*, ainſi appellé à cauſe de l'Ile de *Tabago*, où ſelon l'opinion de quelques vns, elle a eſté premierement découverte par les Eſpagnols, eſt auſſi nommé *Nicotiane*, du nom de Monſieur *Nicot* Medecin, qui la mit le premier en vſage en l'Europe, & qui l'envoya de Portugal en France. On la qualifie encore *Herbe à la Reyne*, parce qu'eſtant apportée de l'Amerique, elle fut preſentée a la Reine d'Eſpagne, comme vne plante rare, & de merveilleuſe vertu. Les Eſpagnols, luy donnent de plus le nom *d'Herbe Sainte*, pour les excellens effets que l'experience leur en a fait ſentir, comme temoigne Garcilaſſo, au 25. Chapit. du 2. Livre de ſon Commẽtaire Royal des Yncas du Perou. Enfin on l'appelle *Petun*, bien que Iean de Lery s'en mette fort en colere, ſoutenant que la plante qu'il a veuë au Breſil, & que les Taupinambous nomment *Petun*, eſt tout à

à fait differente de nostre *Tabac*. Les Caraïbes, le nomment en leur langue naturelle *Y Ouly*. On ne connoissoit autréfois dans les Iles d'autres Plantes de Tabac, que celles que les Habitans nomment ordinairement *Tabac vert*, & *Tabac à la langue*, à cause de la figure de sa feüille : Mais dépuis qu'on y a apporté de la terre ferme, de la semence de celles qu'on appelle *Tabac de Verine*, & Tabac des *Amazones*, on les a aussi divisées en ces quatre sortes. Les deus premieres sont de plus grand rapport : Mais les deus autres sont plus estimées, à cause de leur bonne odeur.

Toutes ces sortes des plantes de *Tabac*, croissent aus Iles, de la hauteur d'vn homme & d'avantage, lors qu'on n'empéche point leur croissance, en coupant le sommet de leurs tiges. Elles portent quantité de feüilles vertes, longues, veluës par dessous, & que l'on diroit estre huilées, lors qu'on les manie. Celles qui croissent au bas de la plante, sont plus larges & plus longues, comme tirant plus de

nourriture de l'humeur de la racine. Elles pouſſent au ſommet de petits rameaus,qui portent vne fleur en forme de petite clochette ,laquelle eſt d'vn violet clair. Et quand cette fleur eſt ſéche, il ſe forme vn petit bouton en la place,dans lequel eſt contenuë la ſemence, qui eſt de couleur brune & extrémement deliée.

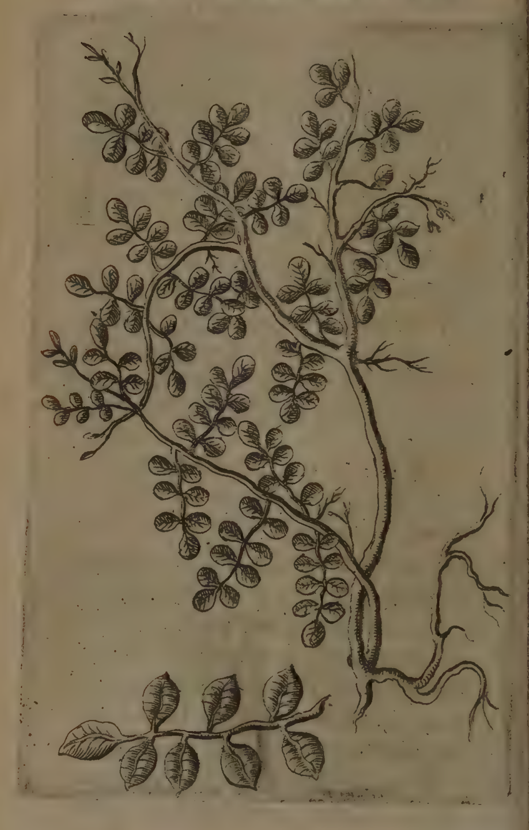
Quelquefois on trouve ſous les feüilles, & ſous les branches de cette Plante, des nids de ces petis oiſeaus que l'on appelle *Colibris*, & que nous décrirons en leur lieu.

ARTICLE III.

De l'Indigo.

LA matiere dont on fait cette Teinture violette qu'on appelle *Indigo*, ſe tire d'vne Plante, qui ne s'eleve hors de terre, qu'vn peu plus de deus pieds & demy. Elle a la feüille petite, d'vn vert naiſſant, qui tire ſur le jaune quand elle eſt meure. Sa fleur eſt rougeâtre. Elle vient de graine,que l'on ſeme par ſillons en droite

ligne



ment

ligne. Son odeur eſt fort des agreable, au contraire de cette eſpece d'Indigo qu'on trouve en Madagaſcar, qui porte de petites fleurs d'vn pourpre meſlé de blanc, qui s'entent bon.

ARTICLE IV.

Du Gingembre.

ENtre toutes les Epiceries du Levant, qu'on a eſſayé de faire croiſtre en l'Amerique, il n'y en a aucune qui ait reuſſi que le *Gingembre*, qui y vient en abondance, & en ſa perfection. C'eſt la racine d'vne Plante, qui ne s'éleve pas beaucoup hors de terre, qui a les feüilles vertes & longuettes, comme celles des roſeaux, & des cannes de ſucre. Sa Racine, ſe répand non en profondeur, mais en largeur, & eſt couchée entre deus terres, comme vne main, qui a pluſieurs doigts étendus aus environs, D'où vient auſſi qu'on l'appelle *Patte*, entre les habitans des Iles. Cette plante ſe peut provigner de ſemence, ou comme il ſe pratique plus ordinaire-

ligne



ment,

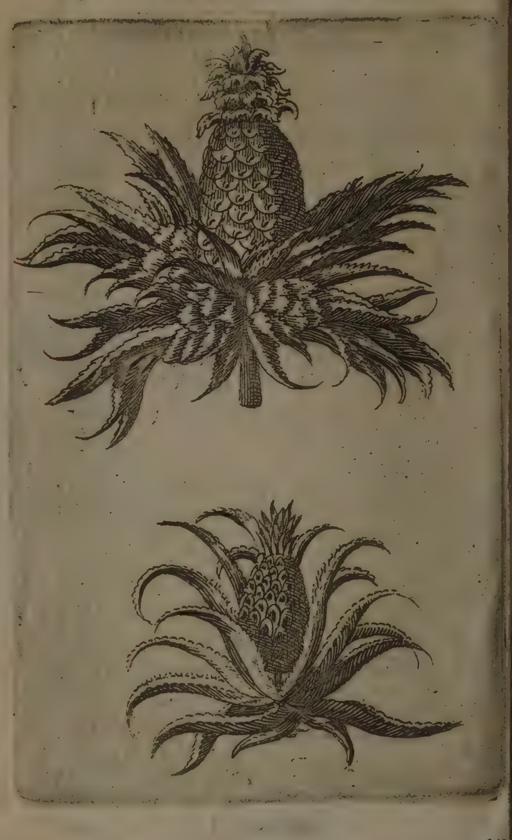
ment, de certaines petites racines, qui croiſſent comme filets, autour de la vieille tige & des plus groſſes racines, tout ainſi qu'aus Chervis. Elle croît facilement en toutes les Antilles, & particuliérement à S. Chriſtofle. Auſſi depuis que le Tabac eſt devenu à ſi vil prix, pluſieurs Habitans de cette Ile, ont fait trafic de Gingembre, avec vn heureux ſuccez.

ARTICLE V.

Des Patates.

LA *Patate* que quelques-vns appellent *Batate*, eſt vne racine qui eſt preſque de la figure des *Trufes* des jardins, que l'on nomme *Toupinambous*, ou *Artichaus d'Inde*, mais d'vn goût beaucoup plus relevé, & d'vne qualité beaucoup meilleure pour la ſanté.

Nous prendrons icy occaſion de dire en paſſant par forme de digreſſion, que ces *Toupinambous*, qui ſont aujourduy non ſeulement fort communs



en

en ces quartiers, mais fort vils & fort méprisez, & qui ne sont guéres que la viande des pauvres gens, ont esté autréfois entre les plus rares delices. Car aus superbes festins, qui se firent à Paris par les Princes, à quelques Ambassadeurs en l'an mil six cens seize, on en servit comme d'vn mets precieus & exquis. Retournons à nostre *Patate*.

Elle croit en perfection dans vne terre legere, moyenement humide, & vn peu labourée. Elle pousse quantité de feüilles mollasses, d'vn vert fort brun, qui ont vne figure approchante de celle des Epinars. Elles sortent de plusieurs pampres qui rampent sur terre, & qui remplissent incontinent au long & au large toute la Circonference. Et, si la terre est bien preparée, ces pampres forment en peu de tems diverses racines, par le moyen de certains fibres ou filamens blanchâtres, qui se poussent de dessous les nœuds, & qui s'insinuent facilement en la terre. Elle porte vne fleur, de la couleur à peu-pres qu'est la racine,

& en forme de clochette, au defaut de laquelle ſe forme la graine. Mais ordinairement, pour provigner ce fruit,on prend ſeulement de ces pampres qui s'éparpillent par tout,comme nous avons dit,& on les couche dans vne terre labourée, où au bout de deus ou trois mois ils ont produit leur racine : Laquelle a auſſi cette vertu, qu'étant coupée par roüelles & miſe en terre, elle produit ſa racine & ſa feüille, comme ſi elle avoit ſa ſemence, en chacune de ſes moindres parties, de méme que les Naturaliſtes l'attribuent à la graine de la Coriandre & à celle de l'Armoiſe, de laquelle ils diſent de plus, qu'elle renaiſt méme de ſa cendre.

Ces Racines ſont de couleur differente, & dans vn méme champ on en tirera quelquefois de blanches,qui ſont les plus communes, de violettes, de rouges, comme les Bettes-raves, de jaunes, & de marbrées. Elles ſont toutes d'vn goût excellent. Car pourveu qu'elles ne ſoient point remplies d'eau, & qu'elles ſoient crües en

vn

vn terroir moyennement humide & sec, qui participe de l'vn & de l'autre, elles ont le goût des Chataignes, & sont d'vne meilleure nourriture que la Cassaue, qui desséche le corps; Car elles ne sont pas si arides. Aussi, plusieurs Anglois se servent de ces racines, au lieu de pain & de Cassaue, & les font cuire pour cet effet sous la cendre, ou sur les charbons. Car étant ainsi preparées, elles sont de meilleur goût, & elles perdent cette qualité venteuse, qu'ont la pluspart des racines. Mais pour l'ordinaire, on les fait cuire dans vn grand pot de fer, au fond duquel on met tant soit peu d'eau: Puis on étouppe soigneusement avec vn linge l'orifice du couvercle, afin qu'elles cuisent par cette chaleur étouffée. Et c'est là le mets plus ordinaire des serviteurs & des Esclaves du Païs, qui les mangent ainsi sortant du pot, avec vne sauce composée de Pyman, & de suc d'Orange, que nos François appellent *Pymantade*.

Il faut avoüer, que si cette racine

n'étoit pas si commune, elle seroit beaucoup plus prisée. Les Espagnols la mettent entre leurs delices, & ils l'aprétent avec du beurre, du sucre, de la muscade, ou de la Canelle. Les autres la reduisent en boüillie, & y ajoûtant force graisse, & du poyure ou du Gingembre, trouvent que c'est vn excellent manger. Mais la plûpart des Habitans des Iles n'y font pas tant de façon: Quelques vns aussi cueïllent la tendre extremité des pampres, & apres les avoir fait boüillir, ils les mangent en salade, en forme d'Asperge, ou d'Houblon.

ARTICLE VI.

De l'Ananas.

L'*Ananas*, est tenu pour le fruit le plus delicieus, non seulement de ces Iles, mais de toute l'Amerique. Il est aussi si beau & d'vne odeur si douce, qu'on diroit que la nature ait déploié en sa faveur, tout ce qu'elle resserroit de plus rare, & de plus precieus en ses tresors.



Il croiſt ſur vne tige haute d'vn bon pied, qui eſt revétuë d'environ quinze ou ſeize feüilles, qui ſont de la longueur de celles des Cardes, de la largeur de la paume de la main, & de la figure de celles de l'Aloes. Elles ſont pointuës par le bout, de méme que celles du Glayeul, vn peu cavées par le milieu, & armées des deus côtés de petites épines, qui ſont fort pointuës.

Le fruit qui croiſt entre ces feüilles, & qui eſt élevé ſur cette tige, eſt quelquefois de la groſſeur d'vn Melon. Sa forme eſt à peu prés ſemblable à vne pomme de Pin. Son écorce, qui eſt relevée de petits compartimens en forme d'écailles, d'vn vert pâle, bordé d'incarnat, couchez ſur vn fonds jaune, eſt chargée en dehors, de pluſieurs petites fleurs, qui ſelon les divers aſpects du Soleil, ſe revétent d'autant de differentes couleurs, qu'on en remarque en l'Arc en Ciel. Ces fleurs tombent en partie, à meſure que le fruit meurit. Mais ce qui luy donne plus de luſtre, & ce qui luy a

acquis

acquis le titre de Roy entre les fruits, c'eſt qu'il eſt couronné d'vn gros bouquet, tiſſu de fleurs & de pluſieurs feüilles ſolides & dentelées, qui ſont d'vn rouge vif & luiſant, & qui luy donnent vne merveilleuſe grace.

La chair, ou la poulpe qui eſt contenuë ſous l'écorce, eſt vn peu fibreuſe ; mais elle ſe reſout toute en ſuc dans la bouche. Elle a vn goût ſi relevé, & qui luy eſt ſi particulier, que ceus qui l'ont voulu parfaitement décrire, ne pouvans le faire ſous vne ſeule comparaiſon, ont emprunté tout ce qui ſe trouve de plus delicat, en l'Auberge, en la Fraiſe, au Muſcat, & en la Rénette, & apres avoir dit tout cela, ils ont eſté contrains de confeſſer, qu'elle a encore vn certain goût particulier, qui ne ſe peut pas aiſément exprimer.

La vertu, ou le germe, par lequel ce fruit ſe peut perpetuer, ne conſiſte pas en ſa racine, ou en vne petite graine rouſſe, qui ſe rencontre ſouvent en ſa poulpe : Mais en cette guirlande dont il eſt couvert. Car ſi-tôt

qu'elle eſt miſe en terre, elle prend racine, elle pouſſe des füeilles, & au bout de l'an elle produit vn fruit nouveau. On voit ſouvent de ces fruits, qui ſont chargez de trois de ces bouquets, qui ont tous la vertu de conſerver leur eſpece. Mais chaque tige, ne porte du fruit qu'vne ſeule fois.

Il y en a de trois ou quatre ſortes, que les habitans des Iles ont diſtingués ou par la couleur, ou par la figure, ou par la ſaveur, aſſavoir *l'Ananas blanc, le Pointu,* & celuy qu'ils appellent *la Rénete.* Ce dernier eſt plus eſtimé que les deus autres, à cauſe que quand il eſt bien meur, il poſſede pour le goût toutes ces rares qualitez que nous avons dites; Il a auſſi vne odeur plus agreable que les autres, & il agace moins les dens.

Les Indiens naturels du Païs, & nos François qui demeurent aus Iles, compoſent de ce fruit vn tres-excellent bruvage, qui approche fort de la Malvoiſie, quand il eſt gardé quelque tems. On en fait auſſi vne confiture liquide, laquelle eſt l'vne des plus bel-

les

les,& des plus delicates,de toutes celles que l'on apporte des Indes. On coupe auſſi l'écorce en deus, & on la confit à ſec avec vne partie des feüilles les plus deliées,puis apres on la rejoint proprement ſelon l'art, & on l'encroûte d'vne glace ſucrée,qui conſerve parfaitement la figure du fruit & de ſes feüilles, & qui fait voir en ces heureuſes Contrées, nonobſtant les chaleurs de la zone torride,vne douce image des triſtes productions de l'hyver.

On a mangé aſſés long tems de ce fruit, ſans remarquer les rares vſages qu'il a dans la Medecine; Mais à preſent,l'experience a fait connoiſtre,que ſon ſuc a vne vertu admirable pour recréer les eſprits, & relever le cœur abbatu; on l'employe auſſi heureuſement,pour fortifier l'eſtomac, chaſſer les dégouts,& rétablir l'appetit.Il ſoulage auſſi merveilleuſement ceus, qui ſont affligez de la gravelle,ou de ſuppreſſion d'vrine, & méme il détruit la force du poiſon. Au defaut de ce fruit, ſa racine produit les mêmes ef-

 fets.

fets. L'eau que l'on en tire par l'Alanbic, fait vne operation plus promte & plus puiſſante; mais à cauſe qu'elle eſt trop corroſive, & qu'elle offenſe la bouche, le palais & les vaiſſeaus vretaires, il en faut vſer en bien petite quantité, & par l'avis d'vn ſavant Medecin, qui ſaura donner vn correctif, à cette acrimonie.

ARTICLE VII.

Des Cannes de Sucre.

LE Roſeau, qui par ſon ſuc delicieus fournit la matiere dont on compoſe le Sucre, porte les feüilles ſemblables aus autres roſeaus; que l'on voit aus marais & au bord des étangs, mais elles ſont vn peu plus longues, & vn peu plus trenchantes. Car ſi on ne les empoigne avec adreſſe, elles coupent les mains comme vn raſoir. On le nomme *Canne de Sucre*, & il croiſt de la hauteur de cinq à ſix pieds, & de la groſſeur de deus pouces en circonference. Il eſt diviſé par pluſieurs nœuds, qui ſont ordinairement éloignez de quatre ou cinq pou-

ces les vns des autres. Et d'autant plus que cette diſtance eſt grande, d'autant plus auſſi les Cannes ſont eſtimées eſtre plus propres, à faire le Sucre.

La tige pouſſe comme vn buiſſon de longues feüilles vertes & touffuës, du milieu deſquelles s'éleve la canne, qui eſt auſſi chargée en ſon ſommet de pluſieurs feüilles pointuës, & d'vn panache dans lequel ſe forme la ſemence. Elle eſt entierement remplie d'vne moëlle blanche & ſucculante, de laquelle on exprime cette douce liqueur, dont ſe forme le Sucre.

Elle vient en perfection dans vne terre graſſe, legere, & moyennement humide. On la plante en des ſillons, qu'on fait en égale diſtance avec la hoüe, ou avec la charrüe, & qui ſont profons d'vn demy pied. On y couche des Cannes qui ſont meures, on les couvre de terre, & peu de tems apres, chaque nœud forme vne racine, & pouſſe ſa feüille & la tige, qui produit vne nouvelle Canne. Si toſt qu'elle ſort de terre, il faut eſtre fort ſoigneux de ſarcler tout aus envirós, afin que les

méchantes herbes ne la suffoquent: Mais dez qu'vne fois elle a couvert la terre, elle se conserve d'elle méme cóme vn bois taillis, & elle peut durer plusieurs années, sans estre renouvellée, pourveu que le fonds soit bon, & que le ver ne la corrompe, car en ce cas, le meilleur est d'arracher au plûtost toute la plante, & de la faire toute nouvelle.

Encore que les Cannes soient meures au bout de neuf ou dix mois, elles se conservent bonnes sur le pied deus ans, & quelquefois trois ans entiers, apres quoy, elles déperissent. Mais le plus seur & le meilleur est de les couper tous les ans, prez de terre, & au defaut du dernier nœud.

Lors que ces Cannes sont en leur maturité, & que l'on marche sur les chams, on trouve ce dous raffraichissement, & on en suce avec plaisir le jus, qui est excellent, ayant le même goût que le sucre. Mais si l'on en prend trop, on se met en danger d'vn cours de ventre, & c'est dequoy il faut vertir les nouveaus venus, car ceus

qui

qui ſont naturaliſez dans le Païs, n'y ſont pas ſi ſujets.

Il y a encore en quelques vnes de ces Iles, de ces belles & precieuſes Cannes, qu'on porte à la main par ornement, & qui ſont naturellement, marbrées & émaillées de diverſes figures. Les bords des Etangs, & tous les endroits marécageus, ſont auſſi pourveus de gros Roſeaus fort hauts & fort droits, dont les Habitans font ordinairement les parois & les ſeparations de leurs maiſons, & les lattes de leurs couvers. Les Indiens ſe ſervent auſſi du ſommet de ces roſeaus, pour faire la plûpart de leurs fléches.

CHAPITRE XI.

De quelques autres rares productions de la terre des Antilles, & de pluſieurs ſortes de Legumes & de Fleurs qui y croiſſent.

NOus avons déja repreſenté au Chapitre precedent, pluſieurs Plantes,

Plantes, Herbages & Racines qui croissent aus Antilles, & qui sont cōsiderables en leurs feüilles, en leurs fruits, & en leurs merveilleuses proprietez. Mais, d'autāt que cette matiere est extrémement feconde & agreable, nous sommes persuadez, que le Lecteur curieus aura pour agreable, de voir encore sous vn titre particulier, vn grand nombre de rares Productions de cette Terre, qui sont pour la plûpart inconnuës en l'Europe.

ARTICLE I.

Des Raquettes.

CE que nos François appellent *Raquettes*, à cause de la figure de ses feüilles; est vn gros buisson épineus, qui rampe sur la terre, ne pouvant s'élever guére haut, parce que sa tige, qui n'est autre chose qu'vne feüille qui s'est grossie par succession de tems, ne monte qu'environ demy pied hors de terre. Et quoy qu'elle soit assez grosse, elle ne paroit point, & on ne la peut apercevoir qu'en

qu'en soulevant les feüilles vertes, lourdes, grossieres & épaisses d'vn pouce, qui l'entourent, & qui sont attachées les vnes aus autres. Elles sont armées d'aiguillons extrémement perçans & deliez. Et sur quelques vnes de ces feüilles longues & herissées, il croist vn fruit de la grosseur d'vne Prune Datte, qui a aussi sur sa peau plusieurs menuës & deliées épines, qui percent vivement les doits de ceus qui le veulent cueïllir. Quand il est meur il est rouge dedans & dehors comme le vermillon. Les Chasseurs des Iles le trouvent fort delicat & fort rafraichissant. Mais il a cette proprieté, qu'il teint l'vrine en couleur de sang, aussi tost apres qu'on en a mangé, de sorte que ceus qui ne savent pas ce secret, craignent de s'estre rompu vne veine. Et il s'en est trouvé qui ayans apperçeu ce changement, dont ils ignoroient la cause, se sont mis au lit, & ont creu estre dangereusement malades. On dit, qu'il y a au Perou vne espece de Prunes, qui produit le méme effet. Et quelques vns assurẽt l'avoir aussi remarqué apres

apres avoir mangé de la geleé de groseilles rouges.

Ceus qui ont décri le *Tunal*, qui est si prisé à cause de la precieuse teinture d'écarlatte qu'il nourrit sur ses feüilles, le font tout pareil à la plante, d'ont nous venons de parler, hormis, qu'ils ne luy donnent point de fruit. Quelques autres, l'ont mise au rang des Chardons qui portent des figues, à cause que le fruit en a la figure, & que quand il est ouvert au lieu de noyau, il n'a que des petits grains, tout pareils à ceus de la figue.

Il y en a encore d'vne autre espece, dont le fruit est blanc, & d'vn goût beaucoup plus dous, & plus savoureus que le rouge, dont nous venons de parler. Et méme il s'en trouve vne autre, qui est sans doute vne espece de *Tunal*, sur laquelle on a veu des vermisseaus, semblables en couleur à vn rubis : qui teignent en tres-belle & tres-vive écarlate le linge, ou le drap sur lequel on les écrase.

ARTI

ARTICLE II.

Du Cierge.

LE *Cierge*, qui eſt ainſi nommé par nos François, à cauſe de ſa forme, eſt appellé par les Caraïbes *Akoüleron*. C'eſt auſſi vne eſpece de gros Chardon, qui croiſt comme vn gros buiſſon touffu, & heriſſé de toutes parts d'épines extremement pointuës & deliées. Il pouſſe en ſon milieu neuf ou dix tiges ſans branches ni feüilles, qui ſont hautes de neuf à dix pieds, droites & canelées comme de gros Cierges. Elles ſont auſſi munies de poignantes épines, comme d'aiguilles fines, & perçantes au poſſible, qui ne permettent pas, qu'on le puiſſe toucher de quelque coſté que ce ſoit. L'écorce & le dedans ſont aſſez molaſſes & ſpongieus. Chaque Cierge porte en vne ſaiſon de l'année, entre les rayes canelées de ſa tige, des fleurs jaunes ou violettes, auſquelles ſuccede vn fruit en forme de groſſe figue, qui eſt bon à manger, & aſſés delicat. Les oiſeaus en ſont fort frians, mais ils ne

ne les peuvent béqueter qu'en volant, parce que les aiguillons qui le conservent de toutes parts, ne leur souffrent pas de s'arrester sur ce buisson, ni sur ses tiges. Mais les Indiens en détachent le fruit, avec de petites perches fenduës par le bout.

ARTICLE III.

De plusieurs sortes de Lienes.

IL y a plusieurs espéces de bois rampans par terre, & qui s'attachent aus Arbres, & empeschent souvent de courir facilement par les forets. Les Habitans des Iles les nomment *Lienes*. Les vnes sont en forme de gros Cable de Navire. Les autres portent des fleurs de diverses couleurs. Et méme il s'en voit qui sont chargées de grosses siliques tannées, longues d'vn bon pied, larges de quatre ou cinq pouces & dures comme l'écorce du chesne, dans lesquelles sont contenus ces fruits curieus qu'on appelle *Chataignes de mer*, qui ont la figure d'vn cœur, & dont on se sert souvent a-

pres

pres qu'on les a vuidez de leur poulpe, pour conſerver du Tabac pulveriſé, ou quelque autre poudre de bonne ſenteur. Ce que les Habitans des Iles appellent *Pommes de Lieens*, eſt vn fruit qui croiſt ſur vne ſorte de Vime, qui s'attache aus gros Arbres, comme le Lierre. Il eſt de la groſſeur d'vne bale de jeu de paume, & couvert d'vne coque dure, & d'vne peau verte, qui contient au dedans vne ſubſtance, laquelle eſtant meure a la figure, & le goût de Groſeilles.

ARTICLE IV.

Des Herbes touſiours vives.

ON trouve dans ces Antilles pluſieurs eſpéces d'Herbes toûjours vives, dont les vnes croiſſent ſur le tronc des vieus Arbres, comme le Guy ſur le Chêne : les autres croiſſent en terre & ſur des Rochers. Elles ont tant d'humidité naturelle, que bien qu'elles ſoient arrachées, & ſuſpenduës la racine en haut, au milieu des chambres, où on les conſerve par ornement

ornement, & pour recréer la veuë, elles ne quittent point leur verdure.

ARTICLE V.

Des Plantes sensibles.

IL y a à Tabago vne espece d'Herbe tousiours vive, qui d'abondant est sensible. Elle croist haut d'vn pied & demy, ou environ : la tige est entourée d'vne grande multitude de feüilles longues d'vn bon pied, larges de trois doits, dentelées à peu prés comme celle de la Fougere, aus extremités de couleur verte entremelée de petites táches brunes & rouges. En la saison des fruits, il croît du milieu de cette plante vne fleur ronde, composée de plusieurs feüilles, qui sont rangées en méme ordre que celles du Soucy. Mais elles sont d'vn violet clair, & ont assés bonne odeur estant maniées. La nature de cette Plante est telle, que si quelcun arrache de ses feüilles, ou s'il les touche seulement, toute la Plante se flétrit, & laisse tomber ses autres feüilles contre terre,



terre,

terre, comme ſi on l'avoit foulée aus pieds. Et ſelon le nombre des feüilles que l'on en a arrachées, elle demeure plus ou moins de temps à ſe redreſſer.

Il en croiſt vne ſemblable à Madagaſcar que les habitans appellent *Haeſt vel*, c'eſt à dire *Herbe ayant vie*. Mais ce n'eſt pas la méme eſpece, qui ſe voit à Paris au jardin du Roy, car elle a la feüille beaucoup plus petite, & qui n'eſt ni tachetée ni dentelée: Et qui plus eſt, elle ne produit point de fleurs. Outre que ſes feüilles eſtant touchées, ſe reſſerrent en dedans par quelque ſorte de contraction. Au lieu que celle que nous decrivons, laiſſe tomber les ſiennes à terre en dehors.

On voit encore vne autre eſpece de Plante vive & ſenſible, en pluſieurs autres Iles. Elle croiſt quelquefois de la hauteur d'vn Arbriſſeau. Elle eſt revetuë de beaucoup de petites branches qui ſont chargées en tout tems d'vne infinité de feüilles longuettes & étroites, qui ſont émaillées en la

ſaiſon des pluyes, de certaines menuës fleurs dorées, qui réſemblent à de petites étoiles. Mais ce qui fait que cette Plante eſt eſtimée l'vne de plus rares & des plus merveilleuſes du monde, eſt qu'auſſi-tôt qu'on là veut empoigner, elle retire ſes feüilles, & les recoquille ſous ſes petis rameaux, comme ſi elles étoient flétries, puis elle les épanouït de nouveau, quand on retire la main & qu'on s'en éloigne.

Il y en a qui nomment cette Plante *l'Herbe Chaſte*; parce qu'elle ne ſauroit ſouffrir qu'on la touche ſans s'en offencer. Ceus qui ont paſſé par l'Iſthme depuis Nombre de Dios juſques à Panama, racontent qu'il y a des bois entiers, d'vn Arbre nommé *Senſitif*, auquel ſi toſt que l'on touche, les branches & les feüilles s'élevent avec grand bruit, & font enſemble la figure d'vn Globe.

On voyoit à Paris, au jardin du Roy il y a quelques années, vn Arbriſſeau ſenſitif, eſtimé de grand prix. Mais quelcun s'eſtant aviſé de donner l'invention de le mettre au

fonds d'vn puits, pour le conſerver contre le froid, & les rigueurs de l'hyver, il y mourut miſerablement, au grand regret des Curieus.

ARTICLE VI.

De plusieurs ſortes de Pois.

LA terre y produit par tout des legumes, tels que ſont les pois & les feves, de pluſieurs ſortes: Les Sauvages Antillois les appellent en general *Manconti*.

Pour les Pois, ils ſont preſque tous de méme eſpece que ceus qui croiſſent en l'Europe, excepté ceus que l'on cueille ſur vn petit Arbriſſeau, qui eſt de la hauteur du Geneſt & a les feüilles petites, vertes, & étroites. Il porte des Pois dans des gouſſes, ou ſiliques, qui ſont attachés à ſes branches. Ils ſont verts & plus petis que les ordinaires, d'vn goût relevé, & ſi faciles à cuire, qu'il ne leur faut qu'vn boüillon. On les nôme aus Iles, *Pois d'Angole*, parce que la ſemence eſt venuë de ce païs là, comme il eſt à croire.

Il

Il y en a d'vne autre ſorte, que l'on nomme *Pois*, mais qui neantmoins ont la figure de Féves. Ils ſont aſſés petis. Et de cette eſpece il y en a de blans, de noirs, de rouges, ou tannés, qui ſont tous excellens, & qui viennent à maturité en trois mois. On les nomme à Saint Chriſtofle, *Pois Anglois*.

ARTICLE VII.

Des Féves, & Faſeoles.

ENtre les *Féves & Faſeoles*, il en croiſt aus Antilles de pluſieurs eſpéces, qu'on ne voit point en France. Les plus communes ſont des blanches, à qui les premiers Habitans ont donné vn nom mal honneſte, à cauſe de leur figure. Elles produiſent leur fruit, qui eſt bon à manger, ſix ſemaines aprés avoir eſté plantées. Les autres ſont diverſifiées de pluſieurs belles & differentes couleurs, comme celles que l'on nomme *Féves de Rome, ou de Lombardie*.

Mais les plus conſiderables pour leur rareté, ſont celles qu'on nomme

Féves de sét ans, parce qu'vne méme tige porte sét ans entiers ſans ſe laſſer, & s'étend ſur les Arbres, ſur les rochers, & par tout où elle peut atteindre. Et ce qui eſt merveilleus, c'eſt qu'en tout tems il y a du fruit en fleur, du fruit en vert, & du fruit en maturité. De ſorte qu'on y peut admirer :

Le Printems, & l'Automne en vn même rameau.

On dit la méme choſe d'vn certain Arbre d'Egypte, nommé *Figuier de Faraon*, où l'on voit toûjours du fruit meur, du fruit preſt à meurir, & du fruit naiſſant. Les Orangers ont vn ſemblable avantage.

ARTICLE VIII.

Des Plantes & herbes qui peuvent avoir leur vſage en la Medecine ou au ménage.

QVant aus Plantes qui peuvent avoir leur vſage en la Medecine. Il

Il y en a plusieurs en ces Iles, desquelles les proprietés ne sont pas encore bien connuës, & quelques autres qui se trouvent aussi ailleurs. Telles que sont la *Scolopandre*, vne espece *d'Aloës*, & plusieurs sortes de *Capillaires.* Il y en a aussi quelques-vnes dont on a deja fait l'experience, & qui sont reconnuës pour étre doüées de grandes vertus, entre lesquelles les plus prisées sont le *Ionc de senteur*, le *Balisier*, & *l'Herbe aus fléches.*

Le Ionc de senteur est tout semblable aus autres Ioncs qui croissent aupres des étangs & des rivieres; mais il pousse vne racine ronde de la grosseur d'vne noisette, qui rend vn odeur fort douce comme celle de l'Iris, & qui étant séchée à l'ombre, & reduite en poudre, a vne merveilleuse vertu pour aider les femmes qui sont en travail d'enfant, si on leur en donne vne petite prise.

Le Balisier croît de differente grosseur & hauteur, selon les terroirs où il se trouve, il se plait particulierement dans des lieus humides. Ses

feüilles ſont ſi grandes & ſi larges, que les Caraïbes en couvrent au beſoin leurs petites cabanes. Elles ſont auſſi employées pour adoucir les inflammations des playes, & pour faire des bains à ceus qui ont des nerfs foulés, ou quelque autre debilité. Sa fleur, qui croiſt comme vne pannache, qui eſt composée de pluſieurs petites coupes jaunes ou rouges, eſt ſuivie de boutons, qui ſont remplis d'vn grand nombre de grains gros comme des pois, qui ſont ſi polis & ſi durs qu'on en peut faire des Chapelets.

L'Herbe aus fléches eſt vne eſpece d'herbe triſte, car pendant le jour ſes fleurs ſont toujours fermées, & durant la nuit elles ſont epanoüyes. Ses feüilles qui ſont d'vn beau vert, ſont longues de ſix ou ſét pouces, & larges de trois. Sa racine étant pilée, a la vertu d'éteindre tout le venin des fléches enpoiſonnées, étant appliquée ſur la playe, le plus promtément qu'il eſt poſſible.

La plûpart des Herbes potageres que nous avons en France, croiſſent auſſi

en

en ces Iles. Il eſt vray qu'il y en a quelques vnes, comme ſont les Chous & les Oignons, qui ne portent point de graine. On n'en manque pas toutefois pour cela ; car quant aus Chous, lors qu'ils ſont en maturité, ils produiſent pluſieurs rejettons, que l'on tranſplante, & qui en pouſſent d'autres, qui deviennent auſſi gros & auſſi beaus, que s'ils venoient de graine. Et pour ce qui eſt des Oignons, les Navires y en apportent quantité, qui produiſent beaucoup de vert, dont on ſe ſert ordinairement dans le potage, & dans les pois.

Il y a auſſi beaucoup de Melons communs, dont la graine à eſté portée de cés quartiers ; Mais a cauſe de la chaleur du païs, ils meuriſſent là plus facilement, ont la chair plus ferme, & de meilleur goût, & ſont d'vne plus ſovëue odeur. Et ce qui eſt l'excellence, eſt que l'on en a en toutes les ſaiſons de l'année.

ARTICLE IX.

Des Melons d'eau.

IL croiſt en ces païs là, vne autre eſpece de Melons, qui ſont communs en Italie; mais qui ſont ſans comparaiſon meilleurs en Egypte, & au Levant. Il en croiſt auſſi en quelques endroits de France, mais il ne valent rien. On les nomme *Melons d'eau*, parce qu'ils ſont remplis d'vne eau ſucrée, qui entrelaſſe leur chair, qui eſt pour l'ordinaire, vermeille, & rouge comme du ſang aus environs du cœur, où ſont contenus les grains de leur ſemence, qui ſont auſſi de même couleur, & quelquesfois noirs. Leur écorce demeure toujours verte & ſans odeur, de ſorte que c'eſt à la tige, plutoſt qu'au fruit, qu'il faut diſcerner leur maturité. Ils croiſſent ſouvent plus gros que la teſte, d'vne forme ronde ou en ovale. On les mange ſans ſel, & bien que l'on en mange en quantité, ils ne nuiſent point à l'eſtomac:Mais en ces païs-là qui ſont chauds,ils raffraichiſſent



chiſſent beaucoup, & provoquent l'appetit.

On y cultive encore *du Mays*, qu'on nomme autrement Blé d'Eſpagne, ou de Turquie, de toutes ſortes de *Mil*, des *Concombres*, des *Citroüilles*, des *Bettes-raves* & d'autres *Racines*, qui ſont toutes extremement bonnes & ſavoureuſes.

ARTICLE X.

Des Lys des Antilles.

ET parce qu'il y en a qui pourroient outre tout cela, demander des fleurs. Il y en croiſt auſſi de tres-belles, & de tres-bonne odeur. Entre autres il s'y voit vne eſpece de *Lys blancs* d'vne merveilleuſe ſenteur: Car ils ont vne odeur pareille à celle du Iaſmin, mais ſi penetrante, qu'il n'en faut qu'vne fleur, pour parfumer vne chambre. L'Oignon & la feüille ſont ſemblables à celles des Lys de France, mais la fleur a ſes feüilles éparpillées & diviſées par petis lambeaus, comme ſi elles avoient eſté découpées par plaiſir, avec des cizeaus. Il y a encore d'autres

d'autres *Lys*, qui ſont du tout ſans pareils à nos Lys jaunes, ou orangers.

ARTICLE XI.

De deux ſortes de fleurs de la Paſſion.

ON voit aus Antilles vne Plante tres-renommée pour la beauté de ſes feüilles, la douce odeur de ſes fleurs, & la bonté de ſon fruit. Les Eſpagnols l'appellent *Grenadile*, les Hollandoïs *Rhang Appel*, & nos François *la fleur de la Paſſion*, à cauſe qu'elle porte cette rare fleur, en laquelle on remarque avec admiration, vne partie des inſtrumens de la Paſſion de nôtre Seigneur, qui y ſont repreſentez. Il eſt vray, que quelques curieus qui l'ont conſiderée attentivement, avoüent, qu'ils y ont bien reconnu quelque reſſemblance de la couronne d'épines, des foüets, des clous, du marteau, & de la Colomne : mais ils ajoûtent auſſi, que la plûpart de ces choſes y ſont figurées, à peu prés en la méme façon, que les Vierges, les Lions, &

les Ours le ſont par les Conſtellations celeſtes,tellement , que pour trouver toutes ces enſeignes de la paſſion dans ces fleurs-là , ils diſent apres Acoſta *au 27.Chapitre du Livre quatriéme de ſon Hiſtoire* , qu'il eſt beſoin de quelque pieté , qui en faſſe croire vne partie.

Il y en a de pluſieurs ſortes , qui ont toutes cecy de commun,que s'y elles ne rencontrent quelque arbre pour l'embraſſer, & ſe ſoutenir , elles rampent ſur la terre, comme fait le lierre: que leurs fleurs s'epanoüiſſent apres le lever du Soleil , & ſe referment avant qu'il ſe couche ; & qu'elles produiſent vn fruit delicat & raffraichiſſant au poſſible. Mais les feüilles , les fleurs, & les fruits de quelques-vnes, ſont ſi differens en leur forme exterieure , qu'il ne faut pas s'étonner de ce que les Auteurs qui ont traitté de cette Plante , & qui ont crû,qu'il n'y en avoit qu'vne ſeule eſpece , ne ſe ſont pas acordez,dans les deſcriptions qu'ils nous en ont données. Les Habitans du Breſil en content juſques

à



à

à ſét ſorte : mais aus Antilles , l'on n'en connoît que les deus, dont nous avons icy fait mettre les figures. L'vne a les feüilles aſſez larges , qui ſont partagées en cinq fl-urons ; dont celuy du milieu eſt rond par le haut , & les quatre autres ſe terminent en pointe. Sa fleur étant épanoüye , eſt plus ample qu'vne roſe. Elle eſt enſerrée prés du pied, dans trois petites feüilles vertes ; ſon corps eſt compoſé de pluſieurs autres belles feüilles, dont les vnes ſont d'vn bleu celeſte, qui eſt parſemé de petites pointes rouges, qui ont la figure d'vne couronne , & les autres sõt de couleur de pourpre. Toute cette belle fleur eſt entourée d'vne infinité de menus filamens ondez, qui ſont comme les rayons de ce petit Soleil entre les fleurs ; ils ſont émaillez de blanc , de rouge , de bleu , d'incarnat , & de pluſieurs autres vives couleurs , qui leur donnent vne merveilleuſe grace. L'autre ſorte a auſſi les feüilles diviſées en cinq parties comme la premiere : mais ſa fleur, qui a la figure d'vne petite coupe, bordée

par-

par le haut de petits filets blancs & rouges, n'eſt point ſi étenduë; le dedans eſt orné de feüilles blanches, qui ſe terminent en pointe. Ces deus eſpéces de fleur de la Paſſion, pouſſent de leur cœur vne petite Colomne ronde, qui a ſur ſon chapiteau vn bouton chargé de trois grains, qui ont la forme de clous: cette colomne eſt accompagnée de cinq filets blancs, qui ſupportent de petites languettes jaunes, ſemblables à celles qu'on voit dans la coupe des Lys; & c'eſt ce qu'on dit repreſenter les cinq playes de nôtre Seigneur.

Ces fleurs, qui ſont d'vne douce odeur, venant à tomber, le bouton qui eſt ſur la colomne ſe groſſit tellement, qu'il s'en forme vn beau fruit jaune, poly, & de la groſſeur d'vne pomme mediocre. Son écorce eſt auſſi épaiſſe que celle d'vne Grenade, & elle eſt remplie d'vn ſuc delicieus au goût, parmy lequel, il y a vn grand nombre de pepins noirs & durs au poſſible. On ordonne ce fruit, comme vn ſouverain raffraichiſſement, à ceus qui ont la fievre, & l'experience a fait

connoître,

connoître, qu'il a vne ſinguliere vertu pour reveiller l'appetit, recreer les eſprits vitaus, & reprimer les ardeurs de l'eſtomac. Les Habitans du Breſil entretiennent ſoigneuſement cette Plante, de laquelle ils ſe ſervent comme d'vn ſingulier ornement pour couvrir les berceaus & les cabinets de leurs jardins, car ſes feüilles & ſes fleurs leur fourniſſent vn agreable ombrage; & ils compoſent avec le fruit vn ſyrop cordial, qui eſt fort eſtimé parmy eus, à cauſe qu'outre les proprietez que nous avons déja dites, il a encore cette qualité bien remarquable, de ne laiſſer aucun dégoût, à ceus qui ont accoutumé d'en vſer. L'écorce de ce fruit & ſes fleurs étans confites, produiſent tous les mémes effets que le ſuc.

ARTICLE XII.

De l'Herbe de Muſc.

IL y a auſſi vne Herbe, que l'on nomme *Herbe de Muſc.* Elle porte ſa tige aſſes haut, & elle croiſt touffuë, comme vn petit buiſſon ſans épi-

nes. Ses feüilles sont assez longues & rudes, ses fleurs sont jaunes fort belles à voir, en forme de calice ou de clochette, qui se forment apres en vn bouton assez gros, qui devient étant meur, d'vn blanc satiné en dedans, & de couleur de musc en dehors. La graine que ce bouton reserre, est aussi de cette méme couleur brune: Elle sent parfaitement le Musc, quand elle est nouvellement cueillie. Dont aussi elle est nommée *Graine de Musc*, & elle conserve longtems cette odeur, pourveu qu'on la tienne en lieu sec, & dans quelque vaisseau, où elle ne s'évente pas.

Ainsi plusieurs autres Herbes, plusieurs Arbrisseaux, & méme la plus-part de ces vimes ou *Lienes*, qui rampent parmy les buissons, & qui s'élevent sur les Arbres qui croissent dans les Antilles, portent des fleurs aussi belles & agreables à la veuë, qu'elles sont douces & sovëues à l'odorat. De sorte que bien souvent en allant par la campagne, on passe en des lieus, où l'air en est tout parfumé.

CHAPITRE XII.

De cinq ſortes de Beſtes à quatre pieds, qu'on a trouvé en ces Iles.

AVant que les Eſpagnols & les Portugais euſſent dreſſé des Colonies en l'Amerique, on n'y voyoit ni Chevaus, ni Bœufs, ni Vaches, ni Moutons, ni Brebis, ni Chévres, ni Porceaus, ni Chiens. Mais pour faciliter leurs nauigations, & raffraichir leurs vaiſſeaus dans le beſoin, ils jetterent de tous ces animaus en divers lieus de ce nouveau Monde; où ils ont tellement multiplié, qu'à preſent ils y ſont plus communs, qu'en aucun endroit de l'Europe.

Outre ce Betail étranger, il a eu de tout tems dans les Antilles quelques Beſtes à quatre pieds, telles que ſont, *l'Opaſſum*, le *Iavaris*, le *Tatou*, *l'Agcuty*, & le *Rat muſqué*, dont nous ferons les deſcriptions en ce Chapitre.

ARTI-

ARTICLE I.

De L'Opassum.

L'*Opassum*, qui est le méme animal que les Bresiliens nomment *Carigueya*, est de la grosseur d'vn Cochon de six sémaines. Il a le muséau pointu, la machoire d'en bas plus courte que celle de dessus, comme le porceau : les oreilles, longues, larges & droites, & la queüe longue, pelée par le bout, & recourbée. Il est couvert sur le dos d'vn poil noir entremelé de gris, & sous le ventre & sous le col, il est jaunâtre. Il a des ongles extremement pointus, avec lesquels il grimpe legerement sur les arbres. Il se nourrit d'oiseaus, & il fait la chasse aus poules comme le Renard, mais au defaut de proye, il se nourrit de fruits.

Ce qui est de particulier en cet Animal, est, que par vne singularité bien remarquable, il a vne bourse de sa peau méme repliée sous le ventre, dans laquelle il porte ses petis, lesquels il lache sur terre quand il veut,

en

en desserrant cette bourse naturelle. Puis quand il veut passer outre, il l'a r'ouvre, & les petis rentrent dedans, & il les porte ainsi par tout. La femelle les allaitte sans les poser à terre; car ses mammelles sont cachées dans cette bourse, qui est en dedans couverte d'vn poil beaucoup plus mollet, que celuy qui paroît en dehors. La femelle produit ordinairement six petis. Mais le masle, qui a aussi vn pareil sac naturel sous le ventre, les porte à son tour, pour soulager la femelle, quoy qu'il ne les puisse pas allaitter. Ces Animaus sont communs dans la Virginie, & dans la Nouvelle Espagne. La Baleine, n'ayant pas receu de la nature la commodité d'vn tel sac, a l'industrie, à ce que dit Filostrate, de cacher ses petis dans sa gueule. Et la Belette aime tant se petis, que craignant qu'on ne les luy dérobe elle les prend aussi dans sa gueule, & les remuë de lieu en autre.

ARTICLE II.

Du Iavaris.

IL y a auſſi en quelques vnes de ces Iles, comme à *Tabago*, vne eſpece de Porceaus ſauvages, qui ſe voyent pareillement au *Breſil*, & en *Nicaragua*. Ils ſont preſque en tout ſemblables aus Sangliers de nos foreſts. Mais ils ont peu de lard, les oreilles courtes, preſque point de queüe, & ils portent leur nombril ſur le dos. On en voit de tout noirs, & d'autres qui ont quelques táches blanches. Leur grongnément eſt auſſi beaucoup plus effroyable, que celuy des Porceaus domeſtiques. On les nomme *Iavaris*. Cette venaiſon eſt d'aſſez bon goût : Mais elle eſt difficile à prendre, à cauſe que ce Sanglier ayant vn évent ſur le dos, par lequel il reſpire & rafraichit ſes poulmons, il eſt preſque infatigable à la courſe, & s'il eſt contraint de s'arréter, & qu'il ſoit pourſuivy des Chiens, il eſt armé de defenſes ſi pointuës & ſi trenchantes, qu'il déchire tous ceus qui ont l'aſſurance de l'approcher.

ARTICLE III.

Du Tatou.

LEs Tatous, qui se trouvent aussi à *Tabago*, sont armés d'vne dure écaille de laquelle ils se couvrent & se parent comme d'vne cuirasse. Ils ont la teste d'vn Cochon, le museau de méme avec quoy ils foüillent la terre. Ils ont aussi en chaque patte cinq ongles fort pointus, dont ils se servent pour renverser promtément la terre, & découvrir les racines, dont ils s'engraissent pendant la nuit. On tient que leur chair est delicate à manger, & qu'ils ont vn petit osselet à la queüe, qui guerit la surdité. L'on a experimenté qu'il soulage le bourdonnement, & qu'il appaise la douleur d'oreille, le laissant dedans enveloppé dans du cotton. Il y en a qui sont gros comme des Renards, mais ceus qui sont à Tabago, sont beaucoup plus petis.

Quand ces Animaus sont poursuivis, & quand ils prenent leur repos, ce qu'ils font ordinairement du-

rant

rant le jour, ils ſe mettent en forme de boule, & ils ramaſſent ſi bien leurs pieds, leur teſte, & leurs oreilles ſous leurs écailles dures & ſolides, qu'il n'y a aucune partie de leur corps, qui ne ſoit à couvert ſous cette cuiraſſe naturelle, qui eſt à l'épreuve des armes des chaſſeurs & des dens des chiens; & s'ils ſont prés de quelque precipice, ils ſe laiſſent rouler du haut en bas, ſans crainte de ſe faire mal. L'Inſcot recite qu'aus Indes Orientales, en la Riviere de Goa, fut pris vn Monſtre Marin, tout couvert d'écailles dures à l'égal du fer; & qui lors qu'on le touchoit, ſe retiroit ainſi en vne pelotte.

ARTICLE IV.

De l'Agouty.

L'*Agouty* eſt de couleur brune tirant ſur le noir. Il a le poil rude, clair, & vne petite queüe ſans poil. Il a deus dens en la machoire d'en haut, & autant en celle d'en bas. Il tient ſon manger en ſes deus pattes de devant, comme l'Eſcurieu. Il jette vn cry

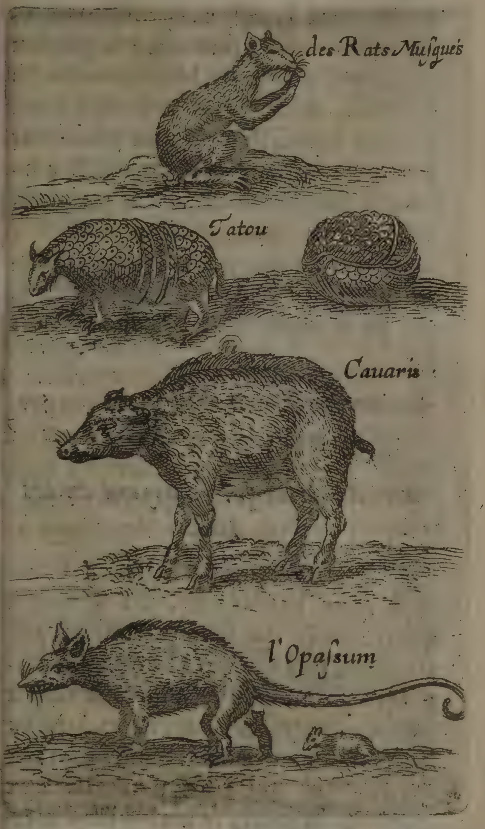
comme

comme s'il diſoit diſtinctement *Couyé*. On le pourſuit avec les chiens, parce que ſa chair, quoy qu'elle ſente vn peu le ſauvagin, eſt eſtimée de pluſieurs, autant que celle du Lapin. Quand il eſt chaſſé, il ſe ſauve dans le creus des Arbres, d'où on le fait ſortir avec la fumée, apres qu'il a crié étrangement. Si on le prend jeune, il s'aprivoiſe aiſément, & lors qu'on le met en colere, le poil de deſſus ſon dos s'heriſſe, & il frappe la terre de ſes pattes de derriere, comme font les lapins. Il eſt auſſi de méme groſſeur. Mais ſes oreilles ſont courtes & rondes, & ſes dens ſont trenchantes comme vn raſoir.

ARTICLE V.

Des Rats Muſqués.

LEs *Rats Muſqués*, que nos François appellent *Piloris*, ſont le plus ſouvent leur retraitte dans les trous de la terre, comme les Lapins, auſſi ils ſont preſque de la méme groſſeur, mais pour la figure, ils n'ont rien de


des Rats Musqués
Tatou
Cauaris
l'Opassum

de different de celle des gros Rats qu'on voit ailleurs, ſinon que la plûpart ont le poil du ventre blanc comme les Glirons, & celuy du reſte du corps, noir ou tanné. Ils exhalent vne odeur Muſquée, qui abbat le cœur, & parfume ſi fort l'endroit de leur retraitte, qu'il eſt fort aiſé de le diſcerner.

La terre ferme de l'Amerique nourrit pluſieurs beſtes à quatre pieds, qui ne ſe trouvent en aucune de ces Iles.

CHAPITRE XIII.

Des Reptiles qui ſe voyent en ces Iles.

APres avoir repreſenté au Chapitre precedent, les Beſtes à quatre pieds, qui ſe ſont trouvées aus Antiles, lors que les Colonies étrangeres s'y ſont établies : nous devons à preſent traitter des Reptiles, qui y ſont auſſi en grande abondance : car ces animaus qui ſont naturellement ennemis du froid, ſe multiplient mer-

veilleusement dans ces pays chauds:
Ioint que les grands bois, & les rochers de ces Iles, contribuent beaucoup à leur production, car ils leur servent de retraitte assurée.

ARTICLE I.

De plusieurs especes de Serpens & de Couleuvres.

IL y a fort peu de Bestes venimeuses dans les Antilles. Il est vray qu'il y a beaucoup de *Serpens* & de *Couleuvres* de differente couleur & figure. Il s'en voit de neuf a dix pieds de long, & de la grosseur du bras & de la cuisse. On y a méme vne fois tué vne de ces Couleuvres, qui avoit dans son ventre vne Poule entiere avec la plume, & plus d'vne douzaine d'œufs, ayant surpris la poule comme elle couvoit. Il s'en est trouvée vne autre, qui avoit englouty vn chat. D'où l'on peut aisément juger, de la grosseur de ces Bestes.

Mais quelques prodigieuses qu'elles soient, elles n'ont aucun venin en la plûpart de ces Terres. Et méme plu-

ſieurs habitans, en ayans ſur la couverture de leurs maiſons, qui eſt faite le plus ſouvent des feüilles de Palme, ou de Cannes de Sucre ; ils ne les en chaſſent pas, à cauſe qu'elles dénichent & devorent tous les Rats. Mais il faut tout dire, elles font auſſi la guerre aus Poulets. On a encore remarqué, que quelques-vnes ont l'adreſſe de garder vne poule lors qu'elle couve, ſans luy faire aucun mal pendant ce tems-là : Mais ſi toſt que les œufs ſont éclos, elles mangent les petis pouſſins, & du moins ſuffoquent la poule, ſi elles ne ſont pas aſſez puiſſantes pour l'engloutir.

Il y en a d'autres qui ſont parfaitement belles & agreables à voir : car elles ſont entierement vertes, hormis ſous le ventre, qu'elles ſont d'vn gris blanc. Elles ſont longues, d'vne aulne & demye, & quelquefois de deus : Mais elles ſont fort deliées à proportion, n'eſtant pour le plus, que de la groſſeur du poulce. Elles ne vivent que de grenoüilles, qu'elles épient prés des ruiſſeaus, ou d'oiſeaus, qu'elles

qu'elles guettent ſur les Arbres, & dans leurs nids, lors qu'elles y peuvent atteindre. Ainſi cette eſpece de Couleuvre eſt noble pas deſſus les autres : Car elle ne vit que de péſche & de chaſſe. Quelques Habitans, qui ſont acoûtumez à voir toutes ces ſortes de Couleuvres, les manient ſans crainte, & les portent en leur ſein. Ceus qui ont voyagé en Aſie & en Afrique, diſent qu'ils y ont trouvé quelque choſe de ſemblable. Car ils rapportent qu'en la grande Tartarie, il y a des montagnes, où ſe nourriſſent des Serpens d'vne groſſeur prodigieuſe, mais nullement venimeus, & tres-bons à manger : Et qu'au Royaume de Syr, ils ont veu de ces Beſtes, ſe joüer avec des enfans, qui leur donnoient vn morceau de pain. On dit auſſi, que dans les Provinces des Antes, au Royaume du Perou, il y a d'effroyables Couleuvres, longues de vint-cinq à trente pieds, qui ne font mal à perſonne.

Quant aus Iles de la *Martinique*, & de *Sainte Alouſie*, il n'en eſt

pas de méme qu'aus autres Antilles: Car il y en a qui ne ſont point dangereuſes, & d'autres qui le ſont beaucoup. Celles qui ne le ſont pas, ſont plus groſſes, & plus longues que les autres. C'eſt pourquoy ceus qui ne les connoiſſent pas, en ont plus de peur, que de celles qui ſont veritablement à craindre. Neantmoins elles ne font aucun mal: au contraire, dez qu'elles aperçoivent vne perſonne, elles s'enfuyent avec diligence. Ce qui eſt cauſe qu'on les appelle *Courereſſes*. Elles ont auſſi des taches noires & blanches ſur le dos, qui ſervent à les faire reconnoitre plus aiſément.

Les Couleuvres dangereuſes ſont de deus ſortes. Les vnes ſont griſes ſur le dos & fort veloutées. Les autres ſont toutes jaunes, ou rouſſes & effroyables à voir, à cauſe de cette couleur, bien qu'elles ne ſoient pas plus dangereuſes, & peuteſtre encore moins, que les premieres. Les vnes & les autres ayment fort les Rats, auſſi bien que celles qui n'ont

point de venin : Et lors qu'il y en a beaucoup en vne case, c'est merveille s'il n'y a aussi des Couleuvres. Elles sont de differente grosseur & longueur, & l'on tient que les plus courtes, sont celles qui sont le plus à craindre. Elles ont la teste platte & large, la gueule extremement fenduë, & armée de huit dens, & quelquefois de dix; dont les vnes sont crochuës comme vn croissant, & tellement pointuës, qu'il est impossible de s'imaginer rien de plus. Et comme elles sont toutes creuses, c'est par ce petit canal qu'elles font couler subtilement leur venin, qui est renfermé dans de petites bourses, aus deus costés de leur gueule, à l'endroit precisement où répondent les racines de leurs dens. Elles ne máchent jamais les alimens dont elles se nourrissent : mais les avalent tout entiers, apres les avoir pressez & aplatis, s'ils sont trop gros. Quelques vns disent, que si elles employoient leurs dens à les mâcher, elles s'empoisonneroient elles mémes, & que pour obvier à céla, elles couvrent leurs dens

de leurs gencives, lors qu'elles prenent leur nourriture.

Ces Animaus ſont ſi venimeus dans ces deus Iles, que quand ils ont piqué, ſi l'on n'a recours promtément à quelque puiſſant remede, la bleſſure ſe rend incurable, en moins de deus heures. Ils ont cecy de bon, qu'ils ne vous mordent jamais, pourveu que vous ne les touchiés pas, ni rien ſur quoy ils ſe repoſent.

ARTICLE II.

Des Lezars.

IL y a pluſieurs ſortes de *Lezars* dans ces Iles. Les plus gros & les plus conſiderables, ſont ceus que quelques Indiens ont nommé *Iguanas*, les Breſiliens *Senembi*, & nos Caraïbes *Ouâyamaca.* Quand ils ont pris leur juſte conſiſtence, ils ont environ cinq pieds de longueur, à meſurer dépuis la teſte juſques à l'extremité de la queüe, qui eſt bien auſſi longue que le reſte du corps: Et pour leur groſſeur elle peut eſtre d'vn pied en circon-

circonference. Selon les divers terroirs, où ils se nourrissent, ils ont aussi la peau de differente couleur. Et c'est peutestre pour ce sujet, que les Portugais les ont nommés *Cameleons*, & se sont persuadez que s'en estoit vne espece. En quelques Iles, les femelles sont couvertes d'vn beau vert, qui est marqueté de blanc & de noir, & les males sont gris: En d'autres ils sont noirs, & les femelles sont d'vn gris clair, rayé de noir & de vert, il y a méme des lieus, où les males & les femelles ont toutes les petites écailles de leur peau, si éclatantes, & si chamarrées, qu'on diroit à les voir de loin, qu'ils soient couverts d'vne riche toile d'or, ou d'argent. Ils ont sur le dos des épines en forme de créte, qu'ils dressent & couchent quand ils veulent, & qui vont toûjours en amoindrissant dépuis la teste jusque au bout de la queüe. Ils sont portez sur quatre pieds, qui ont chacun cinq griffes, qui sont munies d'ongles fort pointus. Ils sont fort legers à la course, & ils grimpent des mieus sur les arbres. Mais

ſoit qu'ils aiment de conſiderer les hommes, ou qu'ils ſoient d'vn naturel ſtupide, & peu apprehenſif, quand ils ſont apperçeus du chaſſeur, ils attendent patiemment le coup de fléche, ou de fuſil ſans branler. Et méme, ils ſouffrent qu'on leur mette au col vn las coulant, qui eſt attaché au bout de la perche, dont on ſe ſert aſſes ſouvent, pour les tirer de deſſus les Arbres où ils repoſoient. Quand ils ſont en colere, ils enflent vn grand goſier, qui leur pend ſous le col & qui les rend epouvantables, ils ont auſſi la gueule fort fenduë, la langue épaiſſe, & quelques dents aſſez pointuës. Ils ne demordent pas aiſément, ce qu'ils ont vne fois ſerré : mais ils n'ont point de venin.

Les Femelles ont des œufs qui ſont de la groſſeur de ceus des Ramiers, mais ils ont la coque molle. Elles les poſent aſſes profond dans le ſable, qui eſt au bord de la mer, & les laiſſent couver au Soleil, d'où eſt venu que quelques Auteurs, les ont mis entre les animaus amfibies. Les Sauvages ont

ont apris aus Europeens le moyen de prendre ces Lezards, & la hardiesse de les manger à leur exemple. Ils sont tres-dificiles à tuer. De sorte qu'à quelques vns, l'on a donné jusques à trois coups de fusil, & emporté vne partie des entrailles, sans qu'ils fussent abatus. Cependant, en leur mettant vn petit bois dans le nez, ou vne épingle entre les deus yeus, y ayant là vn petit trou, où l'épingle entre aisément, on les fait mourir aussi-tôt. Les Caraïbes sont fort adroits à les prendre avec vn laqs coulant, qu'ils leur passent subtilement sur le cou, ou bien les ayant attrapés à la course, ils les saisissent d'vne main par la queue, laquelle étant fort longue, donne vne belle prise: & avant qu'ils se puissent retourner pour les mordre, ils les prenent sur le chinon du col: Et puis ils leur tournent les pattes sur le dos, ils les lient, & les conservent ainsi en vie plus de quinze jours, sans leur donner à manger. Leur chair est blanche, & en des endroits couverte de graisse. Ceus qui en vsent, la trouvent

fort delicate, lors nommement qu'on a relevé vn certain goût fade qu'elle a naturellement, par de bonnes épices & quelque ſauce piquante. On ne conſeille pas neantmoins d'en manger ſouvent, à cauſe qu'elle déſeche trop le corps, & luy fait perdre tout ſon embon-point. Les œufs ſont ſans glaire, & n'ont au dedans que du jaune, qui rend le potage auſſi excellent, que nos œufs de poule.

Outre ces gros Lezars, on en voit en ces Iles de quatre autres ſortes qui ſont de beaucoup plus petis. Nos François les nomment *Anolis*, *Roquets*, *Maboujas*, & *Gobe-mouches*.

ARTICLE III.

Des Anolis.

LEs *Anolis* ſont fort communs en toutes les habitations. Ils ſont de la groſſeur & de la longueur des Lezars qu'on voit en France : Mais ils ont la teſte plus longuette, la peau jaunatre, & ſur le dos ils ont des lignes rayées de bleü, de vert & de gris, qui prenent depuis le deſſus de la teſte,

jusques

jusques au bout de la queüe. Ils font leur retraitte dans les trous de la terre, & c'est de là que pendant la nuit ils font vn bruit beaucoup plus penetrant, & plus inportun que celuy des Cygales. Le jour ils sont en perpetuelle action, & ils ne font que roder aus environs des Cases, pour chercher dequoy se nourir.

ARTICLE IV.

Des Roquets.

LEs *Roquets* sont plus petis que les *Anolis*. Ils ont la peau de couleur de feüille morte, qui est marquée de petis points jaunes, ou noirâtres. Ils sont portez sur quatre pieds, dont ceus de devant sont asses hauts. Ils ont les yeus étincelans & vifs au possible. Ils tiennent tousiours la teste élevée en l'air, & ils sont si dispos, qu'ils sautelent sans cesse, comme des oiseaus, lors qu'ils ne veulent pas se servir de leurs aisles. Leur queüe est tellement retroussée sur le dos, qu'elle fait comme vn cercle & demy. Ils

prenent

prenent plaiſir à voir les hommes, & s'ils s'arrétent au lieu où ils ſont, ils leur jettent à chaque fois des œillades. Quand ils ſont vn peu pourſuivis, ils ouvrent la gueule, & tirent la langue comme de petits chiens de chaſſe.

ARTICLE V.

Des Maboujas.

LES *Maboujas* ſont de differente couleur. Ceus qui ſe tiennent dans les arbres pourris, & aus lieus marécageus, comme auſſi dans les profondes & étroites vallées où le Soleil ne penetre pas, ſont noirs & hideus tout ce qui ſe peut, & c'eſt ſans doute ce qui a donné occaſion de les appeller du méme nom, que les Sauvages ont impoſé au Diable. Ils ne ſont gros pour l'ordinaire, qu'vn peu plus que le pouce, ſur ſix ou ſét de longueur. Ils ont tous la peau comme huilée.

ARTICLE VI.

Des Gobe-mouches.

CEus que nos François nomment *Gobe-mouches* à cause de leur exercice le plus ordinaire, & les Caraïbes *Oulleouma*, ſont les plus petis de tous les Reptiles qui ſont en ces Iles. Ils ont la figure de ceus que les Latins nomment *Stelliones*: Il y en a qui ſemblent eſtre couverts de brocatel de fin or, ou d'argent, d'autres qui ſont de vert doré, & de diverſes autres raviſſantes couleurs. Ils ſont ſi familiers, qu'ils entrent hardiment dans les chambres, où ils ne font aucun mal: mais au contraire les purgent de mouches, & de pareille vermine. Ce qu'ils font avec vne telle dexterité & agilité, que les ruſes des chaſſeurs ne ſont pas à priſer, en comparaiſon de celles de cette petite Beſte. Car elle ſe tapit, & ſe met comme en ſentinelle ſur quelque planche, ſur la table, ou ſur quelques autres meubles, qui ſoyent plus élevés que le pavé, où elle eſpere que quelque mouche ſe viendra

poser. Et appercevant sa proye, elle la suit par tout de l'œil, & ne la quitte point de veuë, faisant de sa teste autant de differentes postures, que la mouche change de places. L'on diroit quelquefois, qu'elle se lance à demy corps en l'air. Et se tenant sur ses pieds de devant, halétant apres son gibier, elle entr'ouve sa petite gueule assez fenduë, comme si déja elle le devoroit & l'engloutissoit par esperance. Au reste, bien que l'on mene du bruit en la chambre, & que l'on s'approche d'elle, elle est si attentive à sa chasse, qu'elle n'abandonne point son poste; & ayant enfin trouvé son avantage, elle s'elance si droit sur sa proye, qu'il arrive rarément qu'elle luy échape. C'est vn divertissement bien innocent, que de considerer l'attention, que ces petites Bestes apportent, à chercher leur vie.

De plus elles sont si privées qu'elles montent sur la table quand on mange; & si elles apperçoivent quelque mouche, elles la vont prendre jusques sur les assietes de ceus qui mangent,

gent, & méme ſur les mains & ſur les habits. Elles ſont d'ailleurs ſi polies & ſi nettes, qu'elles ne donnent point d'averſion ni de dégoût, pour avoir paſſé ſur quelque viande. Pendant la nuit, elles tiennent leur partie en cette muſique que font les Anolis, & les autres petis Lezars. Et pour ſe perpetuer, elles font de petis œufs gros comme des pois, qu'elles couvrent d'vn peu de terre, les laiſſant couver au Soleil. Si toſt qu'on les tuë, ce qui eſt fort aiſé, à cauſe de l'attention qu'elles apportent à leur chaſſe, elles perdent incontinent tout leur luſtre : l'or & l'azur, & tout l'éclat de leur peau ſe ternit, & devient pâle & livide.

Si quelqu'vn de ces petis Reptiles que nous venons de décrire, devoit eſtre tenu pour vne eſpece de Cameleon, ce devroit eſtre ce dernier, à cauſe qu'il prend volontiers la couleur, de tout ce ſur quoy il fait ſa reſidence plus ordinaire. Car ceus qu'on voit à l'entour des jeunes Palmes, ſont entierement verts comme les feüilles de cet arbre. Ceus qui courent

ſur

sur les orangers, sont jaunes comme leur fruit. Et méme il s'en est trouvé, qui pour avoir esté familiers dans vne chambre, où il y avoit vn tour de lit de taffetas changeant, produisirent vne infinité de petis, qui avoiét tout le corps émaillé de diverses couleurs, toutes semblables à l'ornement du lieu où ils avoient accés. On pourroit peutestre attribuer cet effet, à la force de leur petite imagination: mais nous laissons cette speculation aus curieus.

ARTICLE VII.

Des Brochets de terre.

IL y a encore en plusieurs de ces Iles des *Brochets de terre*, qui ont l'entiere figure, la peau, & la hure de nos Brochets de Riviere. Mais au lieu de nageoires, ils ont quatre pieds, qui sont si foibles, qu'ils se trainent sur la terre en rampant, & en serpentant comme les Couleuvres, ou pour demeurer en nôtre comparaison, comme des Brochets, qui sont hors de

l'eau

l'eau. Les plus grands ne peuvent avoir que quinze pouces de long, sur vne grosseur proportionée. Leur peau est couverte de petites écailles, qui sont extremément luisantes, & de couleur de gris argenté. Quelques curieus, en ont de petis en leurs Cabinets, qu'on leur a fait passer pour des Salemandres.

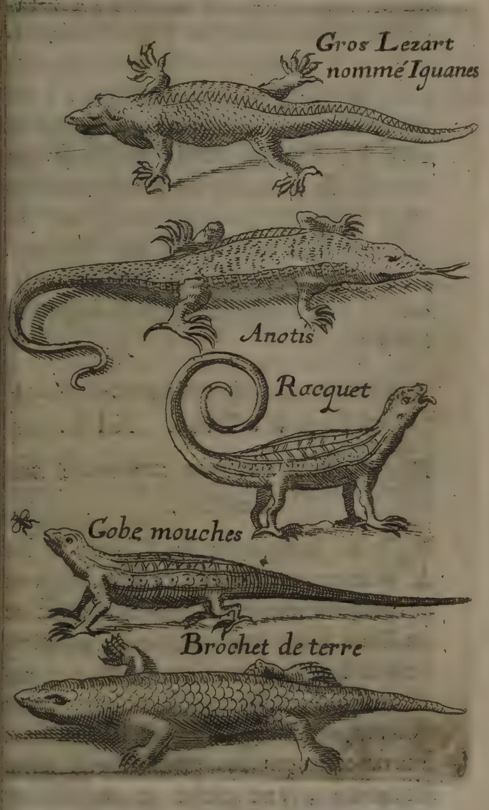
Pendant la nuit, ils font vn bruit effroyable de dessous les rochers, & du fonds des cavernes où ils se tiennent. Le son qu'ils rendent est beaucoup plus fort, & plus desagreable que celuy des Grenoüilles & des Crapaus, & il se change & se diversifie, suivant la varieté des lieus, où ils sont cachez. Ils ne se montrent présque point, qu'à l'entrée de la nuit, & quand on en rencontre de jour, leur mouvément, qui est tel que nous avons dit, donne de la frayeur.

ARTICLE VIII.

Des Scorpions & d'vne autre espece de dangereus Reptiles.

IL y a aussi des *Scorpions*, qui ont la méme forme, que ceus qu'on voit en France : mais ils n'ont pas vn venin si dangereus, ils sont jaunes, gris, ou bruns, selon les differens terroirs où ils se trouvent.

En foüillant dans les lieus marécageus pour y faire des Puits: ou des reservoirs d'eau, on trouve souvent vne sorte de Lezars hideus au possible. Ils sont de la longueur de six pouces ou environ. La peau de leur dos est noire, & parsemée de petites écailles grises, qui semblent estre huilées, tant elles sont luisantes. Ils ont le déssous du ventre écaillé comme le dos : mais la peau qui le couvre, est d'vn jaune pale. Leur teste est petite & pointuë. Leur gueule qui est assez fenduë, est armée de plusieurs dens, qui sont extremément trenchantes. Ils ont deus petis yeus, mais ils ne peuvent supporter la lumiere du jour, car aussi-tôt qu'on


Gros Lezart
nommé Iguanes
Anotis
Racquet
Gobe mouches
Brochet de terre

qu'on

qu'on les a tirez de la terre, ils tachent incontinent de faire vn trou avec leurs pattes, qui ont chacune cinq ongles durs & crochus, avec quoy ils se font ouverture de méme que les Taupes, pour penetrer par tout où ils veulent. Ils font grand ravage dans les jardins, rongeant les racines des Arbres & des Plantes. Leur morsure est aussi autant venimeuse, que celle du plus dangereus Serpent.

CHAPITRE XIV.

Des Insectes qui sont communs aus Antilles.

NOn seulement les Cieus, & les autres plus vastes & plus relevez corps de la nature, racontent la gloire du Dieu fort: mais méme les plus petites & les plus ravalées de ses productions, donnent aussi à connoitre l'ouvrage de ses mains, & fournissent à tous ceus qui les considerent avec attention, vne riche & abondante

matiere

matiere, pour exalter la puissance, de la Maiesté Souveraine. C'est pourquoy nous croyons, que ceus qui se plaisent à mediter les secrets de la nature, & de contempler les merveilles de Dieu, qui a tiré de ses inépuisables tresors, tant de riches ornemens, de proprietez occultes, & de rares beautez, pour en revétir les moindres de ses creatures; auront pour agreable, que nous donnions ce Chapitre, à la consideration de quelques Insectes, qui se voyent communément aus Antilles, & qui sont tous revétus de quelques qualitez particulieres, comme d'autant de rayons de gloire, qui soutiennent & relevent avec éclat, leur foiblesse & bassesse naturelle.

ARTICLE I.

Des Soldats, & des Limaçons.

ENtre les Insectes, qui sont en abondance en ces païs chauds, il y a vne espece d'Escargots, ou de Limaçons, que les François appellent *Soldats*, parce qu'ils n'ont point de coquilles qui leur soyent propres & par-

ticulieres,

ticulieres, & qu'il ne les forment pas de leur propre bave, comme le Limaçon commun : mais, que si tost qu'ils sont produits de quelque matiere corrompuë, ou autrement, ils ont cet instinct, pour mettre la foiblesse de leur petit corps à couvert des iniures de l'air, & de l'atteinte des autres Bestes, de chercher vne maisō étrangere, & de s'emparer de tel coquillage qu'ils trouvent leur estre propre, dans lequel ils s'ajustent & s'accommodent, comme les Soldats, qui n'ont point de demeure arrétée; mais qui font toûjours leur maison de celle d'autruy, selon la rencontre & la necessité.

On les voit plus ordinairement en des coques de *Burgans*, qui sont de gros Limaçons de mer, qu'ils rencontrent à la coste, à laquelle ils sont poussez, quand le poisson qui en étoit le premier hoste, est mort. Mais, on trouve aussi de ces petis Soldats, en toutes sortes d'autres coquillages, méme en des coques de nois de Liénes, & on en a veu quelques-vns, qui s'étoient

fourrez dans des pieds de groſſes Crabes mortes. Ils ont encore cette induſtrie, qu'a meſure qu'ils groſſiſſent, ils changent de coquille, ſelon la proportion de leur corps, & en prennent vne plus ample, dans laquelle ils entrent quittant la premiere. De ſorte qu'on en voit de differentes faſſons & figures, ſelon la diverſité des coquillages qu'ils empruntent. Il y a apparence que c'eſt de ces *Soldats* que Pline parle ſous le nom d'vne eſpece de petite Ecreviſſe, à qui il attribue le méme. Ils ont tout le corps fort tendre, hormis la teſte & les pattes. Ils ont pour pied & pour defenſe, vn gros mordant, ſemblable au pied d'vn gros Cancre; duquel ils ferment l'entrée de leur coquille, & parent tout leur corps. Il eſt dentelé au dedans, & il ſerre ſi fort ce qu'il peut attraper, qu'il ne démord point, ſans emporter la piece. Cét Inſecte va plus viſte que le Limaçon commun, & ne ſalit point de ſa bave, l'endroit où il paſſe.

Quand on prend ce *Soldat* il s'en

fasche, & fait du bruit. Pour luy faire rendre la maison qu'il a prise, on en approche le feu : & aussitôt il sort de la place. Si on la luy presente pour y rentrer, il s'y remet par le derriere. Quand il s'en rencontre plusieurs, qui veulent quitter en méme tems leur vieille maison, & s'emparer d'vne nouvelle, qui leur agrée à tous; c'est alors qu'ils entrent en vne grande contestation, & qu'apres s'estre opiniâtrez au combat,& avoir joüé de leurs mordans, les plus foibles sont enfin contrains de ceder au victorieus, qui se saisit aussitôt de la coquille, de laquelle il joüit en paix, comme d'vne precieuse conqueste.

Quelques vns des habitans en mangent, comme on fait en quelques endroits les Escargots : Mais ils sont plus propres à la Medecine, qu'à la nourriture. Car étans ôtez de leur coquille, & mis au Soleil, ils rendent vne huyle, qui est fort profitable à la guerison des goutes froides, & qui s'employe aussi heureusement, pour amollir les duretez, & les cal-

lus

us du corps.

Il y a encore deus ſortes de petis *Limaçons*, qui ſont fort beaus. Les vns ſont plats comme les bonnets de Baſques, & de couleur brune. Les autres ſont pointus, & tournez en forme de vis de preſſoir, ils ſont auſſi rayez de petites bandes rouges, jaunes & violettes, qui les font eſtimer des Curieus.

ARTICLE II.

Des Mouches Lumineuſes.

ON voit en ces Iles pluſieurs eſpeces de groſſes *Mouches* de differentes figures & couleurs. Mais il faut donner le premier lieu, à celles que les François appellent *Mouches Lumineuſes*, que quelques Sauvages nomment *Cucuyos*, & les Caraïbes *Coyouyou*, d'vn nom approchant. Cette Mouche n'eſt point recommandable pour ſa beauté, ou pour ſa figure, qui n'a rien d'extraordinaire: mais ſeulement pour ſa qualité lumineuſe. Elle eſt de couleur brune, & de la groſſeur d'vn Hanneton. Elle a deus ailes

fortes & dures, ſous leſquelles ſont deus ailerons fort deliez, qui ne paroiſſent que quand elle vole. Et c'eſt auſſi pour lors que l'on remarque, qu'elle a ſous ces ailerons, vne clarté pareille à celle d'vne chandele, qui illumine toute la circonference. Outre, qu'elle a auſſi ſes deus yeus ſi lumineus, qu'il n'y a point de tenebres, par tout où elle vole pendant la nuit, qui eſt auſſi le vray tems, qu'elle ſe monſtre en ſon luſtre.

Elle ne fait nul bruit en volant, & ne vit que de fleurs, qu'elle va cueillir ſur les arbres. Si on la ſerre entre les doits, elle eſt ſi polie & ſi gliſſante, qu'avec les petis efforts qu'elle fait pour ſe mettre en liberté, elle échape inſenſiblement, & ſe fait ouverture. Si on la tient captive, elle reſerre toute la lumiere qu'elle a ſous ſes ailerons, & n'éclaire que de ſes yeus, & encore bien foiblemét, au prix du iour qu'elle donne étant en liberté. Elle n'a aucũ aiguillon, ni aucun mordant pour ſa défenſe. Les Indiens ſont bien aiſes d'en avoir en leurs maiſons, pour les éclairer au lieu de lampes. Et d'elles

mémes, elles entrent la nuit dans les chambres, qui ne sont pas bien closes.

Il y a de certains *Vers luisans* en ces Iles, qui volent comme des Mouches. Toutes l'Italie & tous les autres païs du Levant en sont aussi remplis. Le fameus Auteur de Moyse sauvé en fait mention dans la preface de son Ouvrage. Et sur la fin du Poëme, cet illustre Poëte en parle ainsi, dans la description qu'il nous donne d'vne nuit :

Les heures tenebreuses
Ornoient le firmament de lumieres nombreuses,
On decouvroit la Lune & des feus animez,
Et les champs & les airs étoyent déia semez
Ces miracles volans, ces Astres de la terre
Qui de leurs rayons d'or font aus ombres la guerre,
Ces tresors où reluit la divine splendeur,
Faisoient déia briller leurs flammes sans ardeur :

Et déja quelques vns en guiſe d'eſcar-
boucles ,
Du beau poil de Marie avoient paré
les Boucles :

Mais , quelques Lumineus que puiſſent étre ces petis Aſtres de l'Orient , touſiours ne ſont ils que comme vne petite étincelle , au prix du grand feu , que jettent ces flambeaus volans de l'Amerique. Car non ſeulement , on peut à la faveur de leur clarté , voir ſon chemin pendant la nuit : mais à l'aide de cette lumiere, on écrit facilemēt, & l'on lit ſans peine le plus menu caractere. Vn Hiſtorien Eſpagnol recite , que les Indiens de l'Ile de Saint Domingue , ſe ſervoient de ces petites Mouches attachées à leurs mains & à leurs pieds , comme des chandeles, pour aller la nuit à la chaſſe. On dit auſſi , que quelques autres Indiens expriment la liqueur lumineuſe , que ces Mouches ont en leurs yeus & ſous le aîles, & qu'ils s'en frottent le viſage & la poitrine en leurs réjouiſſances nocturnes: Ce qui les fait paroitre au milieu des tenebres, com-

me s'ils étoient couverts de flamme,& comme des ſpectres affreus, aus yeus de ceus qui les regardent.

On prend aiſément ces *Mouches* durant la nuit. Et pour cet effet, il faut ſeulement remuer en l'air vn tiſon allumé.Car incontinent que celles qui ſortent du bois à l'entrée de la nuit, apperçoivent ce feu, croyant que ce ſoit de leurs compagnes, elles volent droit au lieu où leur paroit cette lumiere, & on les abbat avec le chapeau, ou bien ſe venant jetter d'elles mémes contre le tiſon, elles tombent étourdies à terre.

Ce ſera ſans doute icy vne choſe divertiſſante de rapporter ce que Mõſieur du Montel Gentil-homme François, perſonnage auſſi ſincere & auſſi digne de Foy qu'il eſt Docte & Curieus, & à la genereuſe liberalité duquel nous devons beaucoup de belles & rares remarques qui enrichiſſent cette Hiſtoire, a nouvellement écrit ſur ce ſujet à l'vn de ſes amis. Voicy donc ce qu'il en dit : *Etant en l'Ile Hiſpaniola, ou Saint Domingue, ie*

me suis souvent arrêté à l'entrée de la nuit au devant des petites cabanes, que nous y avions dressées pour y passer quelques iours, en attendant que nôtre Navire fut reparé: Ie me suis dis-ie souvent arrêté à considerer l'air éclairé en plusieurs endrois, de ces petites étoiles errantes. Mais sur tout, c'étoit vne chose des plus belles à voir, lors qu'elles s'approchoient des grands arbres, qui portent vne espece de Figues, & qui étoyent ioignant nos huttes. Car elles faisoient mille tours, tantost aus environs, tantost parmy les branches de ces arbres toufus, qui cachoient pour vn tems la lumiere de ces petis astres, & les faisoient tomber en éclypse: & au même tems nous rendoient cette lumiere, & des rayons entrecoupez au travers des feüilles. La clarté venoit à nos yeus tantost obliquement, & tantost en droite ligne, & perpendiculairement. Puis ces Mouches éclattantes se developpant de l'obscurité de ces arbres, & s'approchant de nous, nous les voyions, sur les Orangers voisins, qu'ils mettoient tout en feu, nous rendant la veüe de leurs

beaus

beaus fruits dorez, que la nuit nous avoit ravie, émaillant leurs fleurs, & donnant vn coloris si vif à leurs feüilles, que leur vert naturellement agreable, redoubloit encore & rehaussoit notablement son lustre, par cette riche enluminure. Ie souhaitois alors l'industrie des Peintres, pour pouvoir representer vne nuit éclairée de tant de feus, & vn paisage si plaisant & si lumineus. Ne trouvez pas mauvais, que ie m'arreste si long tems à l'Histoire d'vne Mouche, puisque du Bartas luy a autrefois donné place entre les Oiseaus, au cinquiéme iour de sa premiere semaine, & en a parlé magnifiquement en ces termes.

Deja l'ardent Cucuyes és Espagnes nouvelles,
Porte deus feus au front, & deus feus sous les ailes.
L'aiguille du brodeur au rais de ce flambeaus,
Souvent d'vn lit royal chamarre les rideaus :
Aus rais de ces brandons, durant la nuit plus noire,

L'ingenieus tourneur polit en rond l'yvoire ;
A ces rais l'vſurier reconte ſon treſor,
A ces rais l'écrivain conduit ſa plume d'or.

S'y l'on avoit vn vaſe de fin criſtal, & que l'on mit cinq ou ſix de ces belles Mouches dedans, il n'y a point de doute que la clarté qu'elles rendroient, pourroit produire tous les admirables effets, qui ſont icy décrits par cét excellent Poëte, & fourniroit vn flambeau vivant & incomparable. Mais au reſte, dés que ces Mouches ſont mortes, elles ne reluiſent plus. Toute leur lumiere s'éteint avec leur vie. C'eſt là l'agreable recit de noſtre digne Gentil-homme.

ARTICLE III.

Des Falanges.

POur venir aus autres eſpéces de groſſes *Mouches* qui ſe voyent aus Antilles, & que quelques vns nomment *Falanges* : outre les *Cucuyos*, il

il y en a qui ſont de beaucoup plus groſes, & d'vne étrange figure. Il s'en trouve, qui ont deus trompes, pareilles à celle de l'Elefant : L'vne recourbée en haut, & l'autre en bas. Quelques autres ont trois cornes, vne naiſſant du dos, & les deus autres de la teſte. Le reſte du corps auſſi bien que les cornes, eſt noir & luyſant cōme du jayet. Il y en a qui ont vne corne longue de quatre pouces, de la faſſon d'vn bec de Béccaſſe, liſſée par deſſus, & couverte d'vn poil folet par deſſous, laquelle leur ſort du dos, & s'avance tout droit ſur la teſte, au haut de laquelle il y a encore vne autre corne, ſemblable à celle du Cerf volant, qui eſt noire comme ébéne, & claire comme du verre. Tout le corps eſt de couleur de feüille morte, poly & damaſſé. Elles ont la teſte & le muſeau comme vn Singe, deus gros yeus jaunes & ſolides, vne gueule fenduë, & des dens ſemblables à vne petite ſcie. Ecoutons encore icy ce que rapporte à ce ſujet noſtre fidele & curieus voyageur.

J'ay veu, dit-il, *vne eſpece de ces groſſes Mouches, belle en perfection. Elle étoit longue de trois pouces ou environ. Elle avoit la teſte azurée, & de la faſſon de celle d'vne Sauterelle, ſinon que les deus yeus étoient verts comme vne émeraude, & bordez d'vn petit filet blanc. Le deſſus des ailes, étoit d'vn violet luiſant, damaſſé de divers compartimens, de couleur incarnate, rehauſſée d'vn petit fil d'argent naturel. Au reſte ces compartimens étoient d'vne Symmétrie ſi bien obſervée, qu'il ſembloit que le compas & le pinceau y euſſent employé toutes les régles de la Perſpective, & les adouciſſemens de la Peinture. Le deſſous du corps étoit de même couleur que la teſte, hormis, qu'il y avoit ſix pieds noirs, repliez proprement contre le ventre. Si on epanoüiſſoit les ailes, qui étoient dures & ſolides, on appercevoit deus aîlerons, qui étoient plus deliez que de la toile de ſoye, & rouges comme écarlate. Ie la vis en l'Ile de Sainte Croix, entre les mains d'vn Anglois & j'en couchai à l'heure méme la deſcription ſur mes tablettes. Ie croiois au commencément*

cément qu'elle étoit artificielle, à cause de cet incarnadin si vif, & de ce filet d'argent, mais l'ayant maniée, je reconnus que la nature étant sans doute en ses plus gayes humeurs, s'étoit divertie à parer si richement cette petite Reine entre les Insectes.

ARTICLE IV.

Des Millepieds.

CEt Insecte est ainsi nommé, à cause de la multitude presque innombrable de ses pieds, qui herissent tout le dessous de son corps, & qui luy servent pour ramper sur la terre, avec vne vitesse incroiable, lors notamment qu'il se sent poursuivy. Il a de longueur six pouces, ou environ. Le dessus de son corps est tout couvert d'écailles tannées, qui sont fort dures, & emboittées les vnes dans les autres, comme les tuiles d'vn toit: mais ce qui est de dangereus en cet animal, est, qu'il a des mordans en sa teste & en sa queüe, dont il pince si vivément, & glisse vn si mauvais

venin

venin en la partie qu'il a bleſſée que l'eſpace de vint-quatre heures, & quelquefois plus long tems; on y reſſent vne douleur fort aiguë.

ARTICLE V.

Des Araignées.

ON voit en pluſieurs des Antilles, de groſſes *Araignées*, que quelques vns ont miſes au rang des Falanges, à cauſe de leur figure monſtrueuſe, & de leur groſſeur ſi extraordinaire, que quand leurs pattes ſont étenduës, elles ont plus de circonference, que la paume de la main n'a de largeur. Tout leur corps eſt composé de deus parties, dont l'vne eſt platte, & l'autre d'vne figure ronde, qui aboutit en pointe, comme vn œuf de pigeon. Elles ont toutes, vn trou ſur le dos, qui eſt comme leur nombril. Leur gueule ne peut pas facilément eſtre diſcernée, à cauſe qu'elle eſt preſque toute couverte ſous vn poil d'vn gris blanc, qui eſt quelquefois entremélé de rouge. Elle eſt armée de part & d'autre

d'autre de deus crochets fort pointus, qui sont d'vne matiere solide, & d'vn noir si poly & si luisant, que les Curieus les enchassent en or, pour s'en servir au lieu de Curedens, qui sont fort estimez de tous ceus, qui connoissent la vertu qu'ils ont, de preserver de douleur, & de toute corruption, les parties qui en sont frottées.

Quand ces Araignées sont devenuës vieilles, elles sont couvertes par tout d'vn duvet noirâtre, qui est aussi dous, & aussi pressé, que du velours. Leur corps est supporté par dix pieds, qui sont velus par les côtez, & herissez en dessous de petites pointes, qui leur servent pour s'accrocher plus aisément par tout, où elles veulent grimper. Tous ces pieds sortent de la partie de devant : Ils ont chacun quatre jointures, & par le bout, ils sont munis d'vne corne noire & dure, qui est divisée en deus, comme vne petite fourche.

Elles quittent tous les ans leur vieille peau, comme les serpens, & les deus crochets qui leur servent de

dens

dens & de defenſe ; ceus qui rencontrent ces precieuſes dépoüilles, y peuvent remarquer la figure entiere de leur corps, telle que nous l'avons fait dépeindre à la fin de ce Chapitre. Leurs yeus ſont ſi petis, & ſi enfoncez, qu'ils ne paroiſſent que comme deus pétis points. Elles ſe nourriſſent de mouches, & de ſemblables vermines, & on a remarqué qu'en quelques endroits, elles filent des toiles qui ſont ſi fortes, que les petis oiſeaus qui s'y embarraſſent, ont bien de la péne de s'en développer. On dit le méme des Araignées, qui ſe trouvent communément dans les Iles *Vermudes*, qui ſont habitées par les Anglois ; il eſt auſſi fort probable, qu'elles ſont d'vne méme eſpece.

ARTICLE VI.

Du Tigre volant.

ON a donné à cet Inſecte, le nom de *Tigre volant*, à cauſe qu'il eſt marqueté par tout ſon corps, de taches

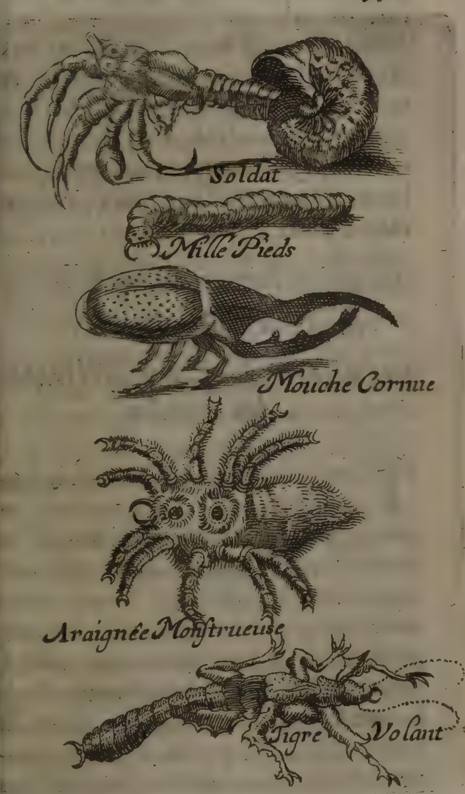
ches de diverſes couleurs, de méme que le Tigre. Il eſt de la groſſeur d'vn Cerf volant. Sa teſte eſt pointuë, & embellie de deus gros yeux, qui ſont auſſi verts, & auſſi brillans qu'vne Emeraude. Sa gueule eſt armée de deus crocs durs, & pointus au poſſible, avec leſquels il tient ſa proye, pendant qu'il en tire le ſuc. Tout ſon corps eſt revétu d'vne croute dure & brune, qui lui ſert comme de cuiraſſe. Ses ailes, qui ſont auſſi d'vne matiere ſolide, couvrent quatre ailerons, qui ſont auſſi deliez que de la toile de ſoye. Il a ſix pattes, qui ont chacune trois jointures, & qui ſont heriſſées de pluſieurs petites pointes. Durant le jour, il s'occupe continuellement à la chaſſe d'autres Inſectes, & pendant la nuit, il ſe perche ſur les arbres, d'où il fait vn bruit tout pareil au chant des Cigales.

ARTICLE VII.

Des Abeilles, & de quelques autres Insectes.

LES *Abeilles*, qu'on voit aus Antilles ne sont pas de beaucoup differentes de celles, qui se trouvent en l'Amerique Meridionale : mais les vnes & les autres, sont plus petites que celles de l'Europe. Il y en a qui sont grises, & d'autres, qui sont brunes, ou bleuës: ces dernieres font plus de cire & de meilleur miel. Elles se retirent toutes dans les fentes des rochers, ou dans le creus des arbres. Leur cire est molle, & d'vne couleur si noire, qu'il n'y a aucun artifice, qui soit capable de la blanchir : mais en recompense, leur miel est beaucoup plus blanc, plus dous & plus clair, que celuy que nous avons en ces contrées. On les peut manier sans aucun danger, parce qu'elles sont presque toutes dépourveües d'éguillons.

On trouve encore dans ces Iles, plusieurs *Cerfs volans*, & vne infinité de *Sauterelles*, & de *Papillons*, qui


Soldat
Mille Pieds
Mouche Cornue
Araignée Monstrueuse
Tigre Volant

sont

ſont beaus à merveille. Il s'y voit auſſi & ſur la terre, & en l'air divers Inſectes fort importuns & dangereus, qui travaillent grandement les Habitans: mais, nous parlerons de ces incommoditez, & de quelques autres, dans les deus derniers Chapitres de ce premier Livre.

CHAPITRE XV.

Des Oiſeaus les plus conſiderables des Antilles.

TOutes les œuvres de Dieu ſont magnifiques, il les a toutes faites avec ſageſſe, la terre eſt pleine de ſes biens: mais il faut avoüer, qu'entre toutes les Creatures, qui n'ont rien au deſſus de la vie ſenſitive; les Oiſeaus publient plus hautement qu'aucunes autres, les inépuiſables richeſſes de ſa bonté & de ſa providence: Et qu'ils nous convient, par la douce harmonie de leur chant, par l'activité de leur vol, par les vives couleurs & par

toute la pompe de leur plumage, de loüer & glorifier cette Majesté Souveraine, qui les a si avantageusement parez, & embellis de tant de rares perfections. C'est aussi pour nous animer à ces sacrez dévoirs, qu'aprés avoir traitté des Arbres, des Plantes, des Herbages, des Bestes à quatre pieds, des Reptiles & des Insectes, dont la terre des Antilles est couverte, nous décrirons en ce Chapitre tous les plus rares Oiseaus, qui peuplent l'air de ces aimables Contrées, & qui enrichissent la verdure eternelle, de tant d'Arbres precieus, dont elles sont couronnées.

ARTICLE I.

Des Fregates.

DEs qu'on approche de ces Iles, plusieurs Oiseaus qui frequentent la mer, viennent à la rencontre des Nauires, comme s'ils étoient envoiez, pour les reconnoitre. Si tost que les nouveaus passagers les apperçoivent, ils se persuadét qu'ils verront incontinent

continent la terre ? Mais il ne ſe faut pas flatter de cette eſperance, iuſques à ce qu'on les voye venir par troupes. Car il y en a vne eſpece, qui s'écarte ſouvent en pleine Mer, de plus de deus cens lieües loin de terre.

Nos François les nomment *Fregates*, à cauſe de la fermeté & de la legereté de leur vol. Ces Oiſeaus ont bien autant de chair qu'vn Canart ; mais ils ont les aîles beaucoup plus grandes, auſſi ils fendent l'air, avec vne telle viteſſe & rapidité, qu'en peu de temps, on les a perdu de veuë. Ils ont le plumage different: car les vns ſont entierement noirs : & les autres ſont tout gris, à la reſerve du ventre & des aîles, qui ſont melées de quelques plumes blanches. Ils ſont fort bons peſcheurs, car quand ils apperçoivent vn poiſſon à fleur d'eau, ils ne manquent pas comme en ſe joüant, de l'enlever, & d'en faire curée. Ils ont ſur tout vne adreſſe merveilleuſe, à ſe ſaiſir des poiſſons volans ; car ſi toſt qu'ils voyent, que cette delicate proye fait heriſſer les eaus, & qu'elle

s'en

s'en va eſtre contrainte de prendre l'eſſor, pour eviter les cruelles pourſuites de ſes ennemis de mer. Ils ſe placent ſi bien du coſté où ils doivent faire leur ſaillie, que dez qu'ils ſortent de l'eau, ils les reçoivent en leur bec, ou en leurs ſerres: Ainſi ces innocens & infortunés poiſſons, pour eviter les dens d'vn ennemy, tombent ſouvent entre les griffes d'vn autre, qui ne leur fait pas vne meilleure compoſition.

Les rochers qui ſont en mer, & les petites Iles inhabitées ſervent de retraitte à ces Oiſeaus. C'eſt auſſi en ces lieus deſerts, où ils font leurs nids. Leur chair n'eſt point tant priſée: mais on recüeille fort ſoigneuſement leur graiſſe, à cauſe qu'on a experimenté, qu'elle eſt tres propre, pour la gueriſon, ou du moins le ſoulagement de la Paralyſie, & de toutes ſortes de gouttes froides.

ARTI

ARTICLE II.

Des Fauves.

LEs Oiſeaus, que nos François appellent *Fauves*, à cauſe de la couleur de leur dos, ſont blancs ſous le ventre. Ils ſont de la groſſeur d'vne poule d'eau ; mais ils ſont ordinairement ſi maigres, qu'il ny a que leurs plumes qui les faſſe valoir. Ils ont les pieds comme les Cannes, & le bec pointu, comme les beccaſſes. Ils vivent de petis Poiſſons, de méme que les *Fregates*, mais ils ſont les plus ſtupides de tous les Oiſeaus de mer & de terre, qui ſont aus Antilles ; car ſoit qu'ils ſe laſſent facilement de voler, ou qu'ils prenent les Navires pour des rochers flottans ; auſſitôt qu'ils en apperçoivent quelcun, ſur tout ſi la nuit approche, ils viennent incontinent ſe poſer deſſus : Et ils ſont ſi étourdis qu'ils ſe laiſſent prendre ſans peine.

ARTICLE III.

Des Aigrettes & de plusieurs autres Oiseaus de Mer & de Riuiere.

ON voit aussi prés de ces Iles, & quelquefois bien loin en Mer, des Oiseaus parfaitement blancs, qui ont le bec & les pieds rouges comme du Coral; Ils sont vn peu plus gros que les Corneilles. On tient que c'est vne éspéce *d'Aigrette*, à cause qu'ils ont vne queüe qui est composée de deus plumes longues & precieuses, qui les fait discerner entre tous les autres Oiseaus, qui frequentent la Mer.

Entre les Oiseaus de Rivieres & & d'Etangs: Il y a des *Pluviers*, des *Plongeons*, des *Poules d'eau*, des *Cannars*, des *Oyes Sauvages*; vne espece de petites *Cannes*, qui sont blanches cõme la neige par tout le corps, & ont le bec & les pieds tout noirs, & des *Aigrettes*, d'vne blãcheur du tout admirable, qui sont de la grosseur d'vn Pigeon, & qui ont le bec semblable à celuy

de la Beccaſſe, & vivent de poiſſon, aimant les ſables & les rochers. Elles ſont particulierement recherchées, à cauſe de ce precieus bouquet de plumes fines & deliées comme de la ſoye, dont elles ſont parées, & qui leur donne vne grace toute particuliere. Mais parce que tous ces Oiſeaus de Mer & de Riviere, ſont communs ailleurs, il n'eſt pas beſoin de les décrire.

ARTICLE IV.

Du Grand Goſier.

IL y a encore vn gros Oiſeau en toutes ces Iles, qui ne vit que de poiſſon. Il eſt de la groſſeur d'vne groſſe Canne, & d'vn plumage cendré & hideus à voir. Il a le bec long & plat, la teſte groſſe, les yeus petis & enfoncez, & vn col aſſez court, ſous lequel pend vn Goſier, ſi demeſurement ample & vaſte, qu'il peut contenir vn grand ſeau d'eau. C'eſt pourquoy nos gens l'appellent *Grand Goſier*. Ces Oiſeaus ſe trouvent ordinairement ſur les arbres, qui ſont au bord de

e la mer, où ils ſe tiennent en embuſcade pour épier leur proye. Car ſi-oſt qu'ils voient quelque poiſſon à leur d'eau, & à leur avantage, ils ſe ancent deſſus & l'enlevent. Ils ſont ſi goulus, qu'ils avallent d'aſſez gros poiſſons tout d'vn coup, & puis ils etournent à leur ſentinelle. Ils ſont uſſi ſi attentifs à leur péſche, que ne letournans point la veüe de deſſus la ner, d'où ils attendent leur proye; on es peut facilement tirer de la terre, ſans qu'ils ſe donnent garde du coup. Ils ſont ſongearts & melancoliques, comme il convient à leur employ. Leurs yeus ſont ſi vifs & ſi perçans, qu'ils découvrent les Poiſſons bien loin en Mer, & plus d'vne braſſe de profondeur : mais ils attendent que le poiſſon ſoit préſque à fleur d'eau, pour ſe ruer deſſus : leur chair n'eſt point bonne à manger.

ARTICLE V.

De Poules d'eau.

LES Iles, qu'on nomme *les Vierges*, ſont recommandables entre

toutes les Antilles, pour avoir vne infinité de beaus & de rares Oiseaus de mer & de terre. Car outre tous ceus dont nous venons de parler, qui y ſont en abondance, on y voit vne eſpece de petites Poules d'eau, qui ont vn plumage raviſſant. Elles ne ſont pas plus gróſſes qu'vn pigeon: mais elles ont le bec plus long de beaucoup, de couleur jaune, & les cuiſſes plus hautes, qui de même que les pieds, ſont d'vn rouge fort vif. Les plumes du dos & des ailes, & de la queüe, ſont d'vn Incarnat luiſant, entre-mélé de vert & de noir, qui ſert comme de fons, pour relever ces éclatantes couleurs. Le deſſous des ailes & du ventre, eſt d'vn jaune doré. Leur col & leur poitrine, ſont enrichis d'vne agreable mélange, de tout autant de vives couleurs, qu'il y en a en tout leur corps: & leur teſte qui eſt menuë, & en laquelle ſont enchaſſez deus petis yeus brillans, eſt couronnée d'vne huppe tiſſuë de pluſieurs petites plumes, qui ſont auſſi émaillées de diverſes belles couleurs.

ARTICLE VI.

Des Flammans.

LEs étangs, & les lieus marécageus, qui ne ſont pas ſouvent frequentez, nourriſſent de beaus & grands Oiſeaus, qui ont le corps de la groſſeur des Oyes ſauvages, & de la figure de ceus, que les Hollandois nomment *Lepelaër*, à cauſe de la forme de leur bec, qui eſt recourbé en faſſon d'vne cüeilliere. Car ils ont le bec tout pareil, le col fort long, & les jambes & les cuiſſes ſi hautes, que le reſte de leur corps eſt elevé de terre de deus bons pieds ou environ. Mais ils different en couleur, d'autant qu'ils ont le plumage blanc quand ils ſont jeunes, puis apres à meſure qu'ils croiſſent, il devient de couleur de Roſe, & enfin quand ils ſont âgez, il eſt tout incarnat. Il y a apparence que c'eſt à cauſe de cette couleur, que nos François les ont nommés *Flammans*. Il ſe trouve de ces mémes Oiſeaus, prés de Montpélier, qui ont ſeulement le deſſous des ailes & du corps incarnat,

& le dessus noir. Il s'en voit aussi aus Iles, qui ont les ailes melées de quelques plumes blanches & noires.

On ne les rencontre rarement qu'en troupe, & ils ont l'oüye & l'odorat si subtils, qu'ils éventent de loin les chasseurs, & les armes à feu. Pour eviter aussi toutes surprises, ils se posent volontiers en des lieus découverts, & au milieu des marécages, d'où ils peuvent appercevoir de loin leurs ennemis, & il y en a toujours vn de la bande, qui fait le guet, pendant que les autres foüillent en l'eau, pour chercher leur nourriture: Et aussi tost qu'il entend le moindre bruit, ou qu'il apperçoit vn homme, il prend l'essor, & il jette vn cri, qui sert de signal aus autres pour le suivre. Quand les chasseurs, qui frequentent l'Ile de Saint Domingue, veulent abattre de ces Oiseaus, qui y sont fort communs, ils se mettent au dessous du vent, afin que l'odeur de la poudre ne leur soit si facilément portée, puis ils se couvrent d'vn cuir de Bœuf, & marchent sur leurs mains, pour con-

trefaire cette bête, iusques à ce qu'ils soient arrivez en vn lieu d'où ils puissent commodement tirer leur coup; & par cette ruse, ces Oiseaus qui sont accoutumez de voir des Bœufs sauvages, qui descendent des montagnes pour venir aus abreuvoirs, sont faits la proye des chasseurs. Ils sont gras & ont la chair assez delicate. On conserve leur peau, qui est couverte d'vn mol duvet, pour étre employeé aus mémes vsages que celles du Cygne & du Vautour.

ARTICLE VII.

De l'Hyrondelle de l'Amerique.

IL y a quelques années, qu'il fut aporté de ces Iles, à vn curieus de la Rochelle, vn Oiseau de la grosseur d'vne Hyrondelle, & tout semblable, excepté que les deus grandes plumes de la queüe étoient vn peu plus courtes, & que son bec étoit crochu, comme celuy d'vn Perroquet, & ses pieds comme ceus d'vne Canne, le tout parfaittement noir, si ce n'est le

dessous du ventre, qu'il avoit blanc comme celuy des Hyrondelles; enfin, il leur ressembloit si fort hormis cete pe-



tite difference, que nous ne le saurions mieus nommer qu'*Hyrondelle d'Amerique.* Nous luy avons à dessein donné place apres les Oiseaus de Mer & de Riviere, à cause que la forme de ses pieds donne assez à connoître qu'il vit dans les eaus. Et parce qu'il est si rare, qu'aucun Auteur n'en a jamais parlé

parlé que nous ſachions, nous en donnons icy la figure fidelement tirée ſur l'original, renvoyans celles des autres Oiſeaus plus remarquables, que nous avons déja décrits, ou que nous allons décrire, à la fin de ce Chapitre.

ARTICLE VIII.

De plusieurs Oiſeaus de terre.

OVtre tous ces Oiſeaus de Mer, de Rivieres, & d'Etangs; on trouve en ces Iles vne tres-grande abondance de *Perdris*, de *Tourtes*, de *Corneilles*, & de *Ramiers*, qui menent vn étrange bruit dans les bois. On y voit trois ſortes de Poules, les vnes ſont *Poules communes*, ſemblables à celles de ces quartiers; les autres ſont de celles que nous nommons *Poules d'Inde:* Et celles de la troiſiéme ſorte, ſont vne eſpece de *Faiſans*, que les Francçois à l'imitation des Eſpagnols, appellent *Poules Pintades*, par ce qu'elles ſont comme peintes de couleurs blanches, & de petis points, qui ſont com-

me autant d'yeus, ſur vn fonds obſcur.

Il y a auſſi pluſieurs *Merles, Grives, Ortolans* & *Gros-becs*, préſque tout ſemblables aus nôtres de méme nom.

Quant aus autres Oiſeaus, qui ſont particuliers aus foreſts des Antilles, il y en a de tant de ſortes, & qui ſont ſi richement, & ſi pompeuſement couverts : qu'il faut avoüer que s'ils cedent à ceus de l'Europe pour le chant: Ils les ſurpaſsét de beaucoup en beauté de plumage. Les deſcriptions que nous allons faire, de quelques vns des plus conſiderables, confirmeront ſuffiſamment la verité de cette propoſition.

Nous commencerons par les Perroquets, qui ſelon leur differente groſſeur ſont diſtinguez en trois, eſpeces. Les plus grands ſont nommés *Arras, Canides* ou *Canivés*, les moindres *Perroquets communs*, & les plus petis *Perriques*.

ARTICLE IX.

Des Arras.

LEs *Arras* ſont des Oiſeaus beaus par excellence, de la groſſeur d'vn

d'vn Faiſan : mais quant à la figure du corps, ils ſont ſemblables aus Perroquets. Ils ont tous la teſte aſſés groſſe, les yeus vifs & aſſurés, le bec crochu, & vne longue queuë, qui eſt composée de belles plumes, qui ſont de diverſes couleurs, ſelon la difference des Iles, où ils ont pris leur naiſſance. On en voit qui ont la teſte, le deſſus du col, & le dos de bleü celeſte tabizé, le ventre & le deſſous du col & des ailes, de iaune pâle, & la queuë entierement rouge. Il y en a d'autres, qui ont preſque tout le corps de couleur de feu, hormis qu'ils ont en leurs aîles quelques plumes, qui ſont iaunes, azurées & rouges. Il s'en trouve encore qui ont tout le plumage meſlé de rouge, de blanc, de bleü, de vert & de noir, c'eſt à dire de cinq belles & vives couleurs, qui font vn tres-agreable émail. Ils volent ordinairement par troupes. On iugeroit à leur poſture qu'ils ſont fort hardis & reſolus : car ils ne s'étonnent point du bruit des armes à feu, & ſi le premier coup ne les a bleſſez, ils attendent ſans

bouger du lieu où ils sont, vne deuziéme charge : mais il y en a plusieurs, qui attribuent cette assurance, à leur stupidité naturelle, plutôt qu'à leur courage. On les apprivoise assez aisément : on leur apprend aussi à prononcer quelques paroles, mais ils ont pour la plûpart, la langue trop épaisse, pour se pouvoir faire entendre, aussi bien que les *Canides*, & les plus petis *Perroquets*. Ils sont si ennemis du froid, qu'on a bien de la peine à leur faire passer la mer.

ARTICLE X.

Des Canides.

ON estime beaucoup les *Canides* qui sont de méme grosseur que les precedens, mais d'vn plumage encore plus ravissant. Témoin celuy que Monsieur du Montel qui a fait plusieurs voyages en l'Amerique, & qui a soigneusément visité toutes Iles, a veu en celle de Coraçao, & dont il nous donne cette exacte relation. *Il meritoit*, dit- il, *de tenir rang entre les*

les plus beaus Oiſcaus du monde. Ie le conſideray de ſi preZ, & le maniay ſi ſouvent étant en ce lieu là, que j'en ay encore les idées toutes fraiches. Il avoit tout le plumage ſous le ventre, ſous les aîles & ſous le col de couleur d'aurore tabiZée : Le deſſus du dos, & la moitié des aîles d'vn bleü celeſte, & vif au poſſible. La queüe & les grandes plumes des aîles, étoient entremélées d'vn incarnadin éclatant à merveille, diverſifié d'vn bleü comme le deſſus du dos, d'vn vert naiſſant, & d'vn noir luiſant, qui rehauſſoit & faiſoit paroître avec plus déclat, l'or & l'aZur de l'autre plumage. Mais ce qui étoit le plus beau, étoit ſa teſte, couverte d'vn petit duvet de couleur de Roſe, marqueté de vert, de jaune, & de bleü mourant, qui s'étendoit en ondes iuſques au dos. Ses paupieres étoient blanches, & la prunelle de ſes yeus iaune & rouge, comme vn rubis dans vn chaton d'or. Il avoit ſur la teſte, comme vne toque de plumes d'vn rouge vermeil, étincelant comme vn charbon allumé, qui eſtoit bordée de pluſieurs autres plumes

plus

plus petites, de couleur de gris de perle.

Que s'il étoit merveilleus pour cette riche parure, il n'étoit pas moins à priser pour sa douçeur: Car bien qu'il eût le bec crochu, & que les ongles, ou serres de ses pieds, dont il se servoit comme de mains, tenant son manger, & le portant au bec, fussent si perçantes & si fortes, qu'il eut pû emporter la piece de tout ce qu'il empoignoit: neantmoins il étoit si privé, qu'il ioüoit avec les petis enfans, sans les blesser: Et quand on le prénoit, il resserroit si bien ses ongles, que l'on n'en sentoit aucunement les pointes. Il léchoit comme un petit chien, avec sa langue courte & épaisse, ceus qui l'amadoüoient, & luy donnoient quelque friandise, ioignoit sa teste à leurs ioüës, pour les baiser & caresser, & témoignant par mille souplesses sa reconnoissance, il se laissoit mettre en telle posture qu'on vouloit, & prenoit plaisir à se divertir de la sorte, & à faire passer le tems à ses amis. Mais autant qu'il étoit dous & traittable, à ceus qui luy faisoient du bien; autant étoit il mauvais

vais & irreconciliable, à ceus qui l'avoient offensé, & il les savoit fort bien discerner entre les autres, pour leur donner quelques atteintes de son bec & de ses ongles, s'il les trouvoit à son avantage.

Au reste il parloit Hollandois, Espagnol, & Indien: Et en ce dernier langage il chantoit des airs comme un Indien méme. Il contrefaisoit aussi toutes sortes de volailles, & d'autres animaus domestiques. Il nommoit ses amis par nom & par surnom, accouroit à eus, & voloit sur eus, si tost qu'il les apperçevoit, notamment quand il avoit faim. Que s'ils avoient esté absens, & qu'il ne les eut veus de long tems, il faisoit paroître la ioye qu'il avoit de leur retour, par des cris de réiouissance. Quand il avoit bien folâtré & ioüé, & que l'on étoit ennuyé de ses caresses, il se retiroit au faîte du couvert de la case de son nourrisser, qui étoit un Cavalier de la méme Ile: Et de là il parloit, chantoit, & faisoit mille singeries, se mirant en son plumage qu'il agençoit & paroit, nettoyoit & polissoit avec son bec. On n'avoit point de peine à le nourrir. Car non

seulement

ſeulement le pain dont on vſe en cette Ile, mais tous les fruits & toutes les racines qui y croiſſent, luy étoient agreables. Et quand on luy en avoit donné plus qu'il n'en avoit beſoin, il cachoit ſoigneuſement le reſte, ſous les feüilles de la couverture de la caſe, & y avoit recours dans la neceſſité: Enfin, ie n'ay iamais veu d'oiſeau plus beau ni plus aimable. Il étoit digne d'être preſenté au Roy, ſi on euſt pû le paſſer en France, C'eſt-la, ce qu'en rapporte ce noble & veritable Témoin, qui ajoûte, qu'il avoit été apporté des Antilles à Monſieur Rodenborck, qui étoit alors Gouverneur du Fort, & de la Colonie Hollandoiſe, qui eſt en l'Ile de Caraçao.

ARTICLE XI.

Des Perroquets.

ON voit preſque par toutes les Antilles des *Perroquets*, que les Indiens habitans du païs appellent en leur langue *Kouléhuec*, & qui vont par troupes comme les Etourneaus. Les chaſſeurs es mettent au rang du gibier, & ne croient pas perdre leur

poudre ni leur peine de les mettre bas. Car ils ſont auſſi bons & auſſi gras, que le meilleur poulet : ſur tout quand ils ſont jeunes, & pendant le tems des graines, & des fruits de pluſieurs Arbres, dont ils ſe nourriſſent. Ils ſont de differente groſſeur & de different plumage, ſelon la difference des Iles. De ſorte que les anciens habitans ſavent reconnoître le lieu où il ſont nez, à leur taille & à leur plume.

Il en y a d'vne admirable ſorte en l'vne des Iles qu'on appelle *Vierges*. Ils ne ſont pas plus gros que l'Oiſeau que les Latins nomment *Hupupa*, & ils ont preſque la méme figure. Mais ils ſont d'vn plumage chamarré d'vne ſi grande varieté de couleurs, qu'ils recréent merveilleuſement la veuë, & ce qui eſt le principal, ils apprenent parfaitement bien à parler, & contrefont tout ce qu'ils entendent.

ARTICLE XII.

Des Perriques.

LEs plus petis Perroquets, ne ſont pas plus gros qu'vn Merle, il

il s'en trouve méme qui n'ont pas plus de corps qu'vn Passereau. On les nomme *Perriques*. Elles sont couvertes d'vn plumage, qui est entierement vert, hormis que sous le ventre & aux bords des ailes & de la queüe, il tire sur le iaune. Elles apprenent aussi à parler & à siffler. Mais elles retienent tousiours quelque peu du sauvagin. Ce qui fait qu'elles pincent bien fort, quand elles ne sont pas en bonne humeur. Et si elles peuvent avoir la liberté, elles gagnent les bois, où elles meurent de faim. Car ayant esté nourries de ieunesse en la cage, où elles trouvoient leur nourriture preparée, elles ne savent pas choisir les Arbres, sur léquels il y a des graines qui leur sont propres.

ARTICLE XIII.

Du Tremblo.

IL y a en quelques Iles, particulierement à la Gardeloupe, vn petit Oiseau que l'on nomme *Tremblo*, parce qu'il tremble sans cesse principale-

ment des ailes qu'il entr'ouvre. Il est de la grosseur d'vne caille, & son plumage est d'vn gris vn peu plus obscur, que celuy de l'Aloüette.

ARTICLE XIV.

Du Passereau de l'Amerique.

LEs Iles de Tabago & de la Barboude, comme étant les plus Meridionales des Antilles, ont beaucoup de rares Oiseaus, qui ne se voient pas en celles, qui sont plus au Nord. Il s'y en rencontre entre autres vn, qui n'est pas plus gros qu'vn Passereau, & qui a vn plumage ravissant: Car il a la teste, le col, & le dos, d'vn rouge si vif & si éclatant, que lors qu'on le tient serré en la main, & qu'on ne fait paroistre que le col, ou le dos, on le prendroit méme de fort prez, pour vn charbon allumé. Il a le dessous des aîles & du vêtre d'vn bleü celeste, & les plumes des ailes & de la queüe, d'vn rouge obscur, marqueté de petis points blancs, disposez en égale distance qui ont la figure de la prunelle de son

œil.

œil. Il a auſſi le bec & le ramage, d'vn Paſſereau; & pour ce ſujet on l'a nommé à bon droit, *Paſſereau de l'Amerique.*

ARTICLE XV.

De l'Aigle D'Orinoque.

IL paſſe auſſi ſouvent de la terre ferme, à ces mémes Iles, vne ſorte de gros Oiſeau, qui doit tenir le premier rang entre les Oiſeaus de Proye. qui ſont aus Antilles. Les premiers habitans de Tabago, le nommerent, *Aigle d'Orinoque*, à cauſe qu'il eſt de la groſſeur & de la figure d'vne Aigle, & qu'on tient que cet Oiſeau, qui n'eſt que paſſager en cette Ile, ſe voit communement en cette partie de l'Amerique Meridionale, qui eſt arroſée de la grande Riviere d'Orinoque. Tout ſon plumage eſt d'vn gris clair, marqueté de taches noires, hormis que les extremités de ſes aîles & de ſa queüe, ſont bordées de jaune. Il a les yeus vifs & perçants. Les aîles fort longues, le vol roide & promt, veu la peſanteur de ſon corps. Il ſe

repaiſt

repaiſt d'autres Oiſeaus, ſur lequels il fond avec furie, & apres les avoir atterrez, il les dechire en pieces, & les avale. Il a neantmoins tant de generoſité, qu'il n'attaque jamais ceus, qui ſont foibles & ſans defenſe. Mais ſeulement les Arras, les Perroquets, & tous les autres qui ſont armez comme luy, de becs forts & crochus, & de griffes pointuës. On a méme remarqué, qu'il ne ſe ruë point ſur ſon gibier, tandis qu'il eſt à terre, ou qu'il eſt poſé ſur quelque branche: mais qu'il attend qu'il ait pris l'eſſor, pour le combattre en l'air, avec vn pareil avantage.

ARTICLE XVI.

Du Mansfeny.

LE *Mansfeny* eſt auſſi vne eſpece de petite Aigle, qui vit auſſi de Proye, mais il n'a pas tant de cœur, que celle dont nous venons de parler, car il ne fait la guerre qu'aus Ramiers, aus Tourtes, aus poulets, & aus autres petis Oiſeaus, qui ne luy peuvent reſiſter.

Il y a encore dans ces Iles vne infinité d'autres Oiſeaus de toutes ſortes d'éſpeces, & dont la plûpart n'ont point de noms.

ARTICLE XVII.

Du Colibry.

POur couronner dignément, l'Hiſtoire des Oiſeaus de nos Antilles nous finirons par l'admirable *Colibry*, admirable pour ſa beauté, pour ſa petiteſſe, pour ſa bonne odeur, & pour ſa faſſon de vivre. Car étant le plus petit de tous les Oiſeaus qui ſe voient, il verifie glorieuſement le dire de Pline, que *Natura nuſquam magis quàm in minimis tota eſt.* Il ſe trouve de ces Oiſeaus, dont le corps eſt ſi petit, qu'ils ne ſont guéres plus gros qu'vn Hanneton. Il y en a qui ont le plumage ſi beau, que le col, les aîles & le dos repreſentent la diverſité de l'Arc-en-ciel, que les Anciens ont appellé *Iris*, & fille de l'Admiration. L'on en voit encore, qui ont ſous le col vn rouge ſi vif, que de loin, on croiroit

que

que ce ſeroit vne eſcarboucle. Le ventre & le deſſous des aîles eſt d'vn jaune doré ; les cuiſſes d'vn vert d'Emeraude ; les pieds & le bec noirs comme ébene polie ; & les deus petis yeus, ſont deus diamans enchaſſez en vne ovale de couleur d'acier bruny. La tête eſt d'vn vert naiſſant qui luy donne tant d'éclat qu'elle paroit comme dorée. Le maſle eſt enrichy d'vne petite Hupe en forme d'aigrette, qui eſt composée de toutes les differentes couleurs, qui emaillent ce petit corps, le miracle entre les Oiſeaus, & l'vne des plus rares productions de la nature. Il abaiſſe & leve quand il luy plait cette petite creſte de plumes, dont l'Auteur de la nature l'a ſi richement couronné. Tout ſon plumage eſt auſſi plus beau, & plus éclatant, que celuy de la femelle.

Que ſi cet Oiſeau eſt merveilleus en ſa taille, & en ſon plumage, il n'eſt pas moins digne d'admiration en l'activité de ſon vol, qui eſt ſi vite & ſi precipité, qu'à proportion, les plus gros Oiſeaus, ne fendent point l'air

avec

avec tant de force, & ne font pas vn bruit si resonnant, que celuy qu'excite cet aimable petit Colibry, par le battement de ses aîles : Car on diroit que ce soit vn petit tourbillon émeu en l'air, & qui siffle aus oreilles. Et parce qu'il se plait à voler prés de ceus qui passent, il surprend quelquefois si inopinément, que bien souvent il donne vne subite, & innocente frayeur, à ceus qui l'entendent plûtost qu'ils ne le voient.

Il ne vit que de rosée, laquelle il succe sur les fleurs des arbres avec sa langue, qui est beaucoup plus longue que le bec, & qui est creuse comme vn petit chalumeau, de la grosseur d'vne menuë aiguille. On ne le voit que fort rarement sur terre, ni méme perché sur les arbres:mais suspendu en l'air aupres de l'arbre, où il prend sa nourriture. Il se soutient ainsi par vn dous battement d'ailes,& en méme tems il tire la rosée, qui se conserve plus long-tems, au fond des fleurs à demy épanoüies. C'est en cette posture, qu'il y a du plaisir à le

considerer.

confiderer. Car épanoviſſant ſa petite hupe, on diroit qu'il ait ſur la teſte, vne couronne de rubis & de toutes ſortes de pierres precieuſes. Et le Soleil rehauſſant toutes les riches enluminures de ſon plumage, il jette vn éclat ſi brillant, qu'on le pourroit prendre pour vne roſé de pierrerie, animée & volante en l'air. Aus lieus où il y a pluſieurs Cottonniers, on voit ordinairement quantité de Colibris.

Bien que ſon plumage perde beaucoup de ſa grace quand il eſt mort, ſi eſt ce qu'il eſt encore ſi beau, que l'on a veu des Dames en porter par curioſité pour pendans d'oreilles. Ce que pluſieurs ont trouvé leur eſtre mieus ſeant, que tous les autres.

Ce merveilleus Oiſeau, n'a pas ſeulement la couleur extraordinairement agreable: mais il y en a d'vne ſorte, qui apres avoir recrée la veuë, rejouït encore & contente l'odorat par ſa ſovëue odeur, qui eſt auſſi douce, que celle de l'ambre & du muſc les plus fins.

Il bâtit le plus ſouvent ſon nid ſous

vne petite branche de quelque Oranger ou Cottonnier, & comme il eſt proportioné à la petiteſſe de ſon corps, il le cache ſi bien parmy les feüilles, & le met ſi induſtrieuſement à l'abry des injures de l'air, qu'il eſt preſque imperceptible. Il eſt auſſi, ſi bon Architecte, que pour n'eſtre point exposé aus vens du Levant & du Nord, qui soufflent d'ordinaire en ces païs-là, il le place au Midy. Il le compoſe au dehors de petis filets d'vne Plante que l'on nomme *Pite*, & dont nos Indiens font leurs cordes. Ces petis filamens ſont deliez comme des cheveus, mais beaucoup plus forts. Il les lie & les entortille avec ſon bec ſi ſerrément, à l'entour de la petite branche fourchuë, qu'il a choiſie pour y perpetuer ſon eſpece: que ce nid étant ainſi parmy les feüilles, & ſuſpendu ſous la branche, ſe trouve comme nous avons dit, & hors de la veuë, & hors de tout peril, L'ayant rendu ſolide & remparé au dehors par ces filamens, & par quelques brins d'écorces & de menuës herbes, entre-

lacez

lacez les vns dans les autres avec vn merveilleus artifice, il le pare au dedans du plus fin cotton, & d'vn duvet de petites plumes, plus molles que la soye la plus deliée. La femelle, ne fait communément que deus œufs, qui sont en ovale, & de la grosseur d'vn pois, ou si vous voulés d'vne perle de conte.

Nôtre brave Voyageur ne se taira pas sur cette matiere, elle est trop digne de ses observations curieuses. Voicy donc ce qu'il en écrit entr'autres choses à son amy, en ses relations familieres : *On trouve par fois des nids de Colibry, sous les branches de quelques vnes de ces plantes de tabac, qu'on laisse croître aussi haut qu'elles peuvent, pour en avoir la graine. Ie me souviens qu'vn de nos Negres m'en montrà vn qui étoit ainsi fort proprément attaché sous vne de ces branches. Méme comme j'étois à Saint Christofle, à la pointe des Palmistes, vn Anglois m'en fit voir vn autre, qui tenoit à l'vn des roseaus, qui soutenoit la couverture de sa case à Tabac, comme ont parle aus Iles.*

I'ay veu aussi vn de ces nids avec les œufs, qui étoit encore attaché à la branche, qui avoit esté coupée pour l'ornement du cabinet d'vn curieus, lequel avoit de plus encore le masle & la femelle secs, & conservez en leur entier. Et c'est là où ie consideray attentivement & le nid & l'oiseau. Et aprés avoir admiré l'œuvre de Dieu en cette petite creature, je dis étant tout ravy à la veuë de ce nid, qui étoit de la grosseur d'vne nois,

Que la matiere ou la figure
Se fasse icy considerer,
Rien ne se doit accomparer
A cette exquise Architecture,
Vne solide dureté
S'y mesle avec la beauté
Par vn singulier artifice :
Car vn bec est tout l'instrument
Qui donne à ce rare edifice,
Son plus precieus ornement.

Au reste, il se voit de ces Oiseaux presque en toutes les Antilles, mais selon la diversité des Iles ils different & de grosseur & de plumage. Les

plus beaus, & les plus petis de tous, se trouvent en l'Ile *d'Aruba*, qui releve de la Colonie Hollandoise, qui est à *Coraçao*.

On pourroit peuteſtre deſirer icy, que nous parlaſſions du chant de cet Oiſeau, & qu'aprés avoir ravy la veuë, & ſatisfait merveilleuſement l'odorat, il contentaſt encore l'ouïe par l'harmonie de ſon chant. Quelques vns diſent qu'en effet il y en a d'vne eſpece, qui chante en quelque ſaiſon de l'année. Mais il y a grande apparence, que ce qu'on appelle le chant du Colibry, n'eſt autre choſe, qu'vn petit cry ſemblable à celuy de la Cygale, qui eſt toujours d'vn méme ton. Mais quand il ne chanteroit pas, il poſſede ſans cela, aſſez d'autres rares avantages de la Nature, pour tenir rang entre les plus beaus, & les plus excellens Oiſeaus.

Ceus qui ont demeuré au Breſil, nous rapportent conſtamment, qu'il y a vn petit Oiſeau nommé *Gonambuch*, d'vn blanc luiſant, qui n'a pas le corps plus gros qu'vn

Frelon, & qui ne doit rien au Rossignol, pour le regard du chant clair & net. Peut-être que c'est vne espéce de *Colibry*, comme quelques vns le posent. Mais toujours n'est il pas comparable, ni en beauté de plumage, ni en odeur, & autres ravissantes qualitez, à celuy que nous venons de décrire.

Ceus-là ont mieus rencontré, qui ont dit que ce chef d'œuvre de Nature, est vne espéce de ces petis Oiseaus que quelques Indiens appellent *Guaraciaba*, ou *Guacariga*, c'est à dire *Rayon du Soleil*, & *Guaracigaba*, c'est à dire *Cheveu du Soleil*. Les Espagnols les nomment *Tomineios*, par ce que quand on en met vn avec son nid dans vn trébuchet à peser l'or, il ne pese ordinairement, que deus de ces petis poids, que les mémes Espagnols appellent, *Tominos*, c'est à dire vint-quatre grains.

Quelques-vns ont mis en avãt, qu'vne partie de ces admirables *Colibris*, sont premierement des Mouches, qui puis aprés se transforment en Oiseaus.

D'autres

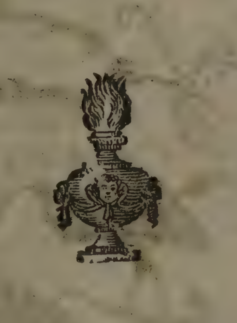
D'autres ont écrit, que les Antillois appelloient ces Oiſeaus des Renez, parce qu'ils dorment la moitié de l'année comme les Loirs, & qu'ils ſe reveillent au Printems, renaiſſant comme de nouveau, avec cette agreable ſaiſon. Même il y en a qui diſent, que lors que les fleurs viennent à tomber, ils pouſſent leur petit bec dans le tronc des arbres, & y demeurent fichez immobiles & comme morts durant ſix mois, juſques à ce que la terre vienne à eſtre couverte, d'vn nouveau tapis de fleurs. Mais nous n'avons garde de meſler tous ces contes, à la veritable Hiſtoire de nôtre *Colibry*, & nous ne les faiſons que toucher du doigt en paſſant.

Nous fermerons ce Chapitre, par vne choſe bien digne d'étre remarquée, & qui ne ſe voit point ailleurs, ſi ce n'eſt peut-être en la Guinée comme Linſcot le rapporte. C'eſt le merveilleus inſtinct, que Dieu a donné à tous les petis Oiſeaus de l'Amerique, pour conſerver leur eſpece. En ce qu'y ayant parmy les bois vne ſorte

de grãdes couleuvres vertes & menuës qui rampẽt ſur les arbres,& qui pourroient s'entortillant de branche en branche aller manger les œufs des oiſeaus,dont elles ſont fort avides: Pour empeſcher ces larroneſſes d'atteindre à leurs nids, tous les petis Oiſeaus, qui n'ont pas le bec aſſez fort, pour ſe defendre contre leurs ennemis,font leurs nids au bout fourchu de certains filamens, qui comme le lierre croiſſent à terre, s'élevent à la faveur des Arbres, & s'étant pouſſez juſqu'à leur ſommet, ne pouvant aller plus outre, retombent en bas, quelquefois deus ou trois braſſes, au deſſous des branches. C'eſt donc au bout de ces ligamens nommés *Lienes* par nos François, que les Oiſeaus attachent fortement leurs nids, avec vne telle induſtrie, que lors qu'on les rencontre dans les bois, comme il y en a grand nombre, on ne peut aſſez admirer, ni la matiere, ni l'ouvrage de ces petis edifices branlans. Pour ce qui eſt des Perroquets, & des autres Oiſeaus qui ſont plus forts, ils font leurs nids dans les

les creus des arbres, ou sur les branches, comme ceus de par deçà : Car ils peuvent rechasser avec le bec & les ongles, les Couleuvres qui leur font la guerre.

On trouvera en la page suivante, les Oiseaus les plus rares & les plus considerables que nous venons de décrire: mais, il faut confesser que le burin, ni méme les pinceaus les plus delicas, ne leur sauroient donner la grace, les traits, ni toutes les vives couleurs, dont ils sont naturellement parez




L'Aigle Dorinoque
Le flammant
Colibry
Grand Gosier
Poule d'eau
Poulé Pintade

CHAP.

CHAPITRE XVI.

Des Poissons de la Mer, & des Rivieres des Antilles.

NOus ne pretendons pas de traitter l'Histoire des Poissons des Antilles, avec toute l'exactitude, que cette ample & feconde matiere le pourroit desirer : mais, puis qu'apres avoir consideré jusques icy, toutes les plus precieuses richesses, dont Dieu a fort avantageusement pourveu les terres de ces heureuses Contrées, l'ordre requiert, que nous parlions à present des productions de la Mer qui les entoure, & des Rivieres qui les arrosent : nous nous proposons seulement de décrire briévement dans ce Chapitre, les plus excellens Poissons qui s'y trouvent en abondance, & qui servent à la nourriture de l'homme, afin que cette consideration nous porte à reconnoître, que sa tres-sage Providence a deployé ses merveilles sur

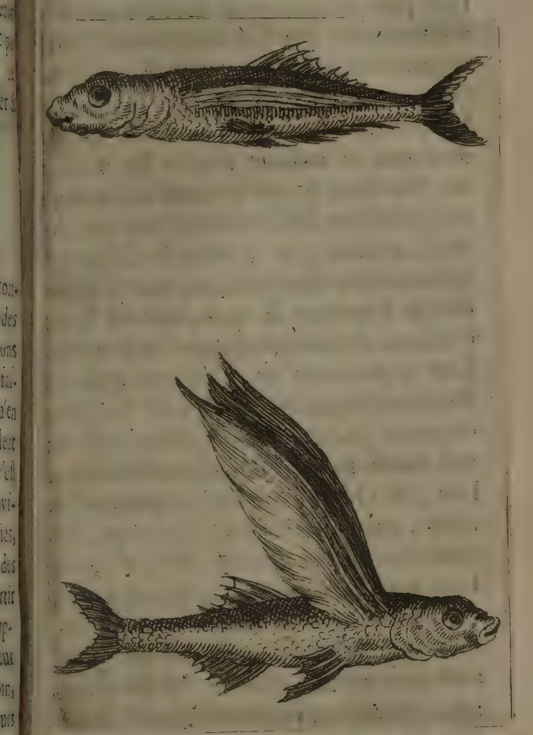
les profondes eaüs, avec autant d'éclat & de liberalité que ſur le ſec, & par conſequent qu'il eſt juſte que les Cieus & la Terre le loüent, la Mer & tout ce qui ſe remuë en elle.

ARTICLE I.

Des Poiſſons volans.

IL y en a qui tiennent pour vn conte fait à plaiſir, ce que l'on dit des *Poiſſons volans*, bien que les relations de pluſieurs fameus voyageurs en faſſent foy. Mais quelque opinion qu'en puiſſent avoir ceus qui ne veulent rien croire, que ce qu'ils ont veu, c'eſt vne verité tres-conſtante, qu'en navigeant, dés qu'on a paſſé les Canaries, juſques à ce que l'on approche des Iles de l'Amerique, on voit ſortir ſouvent de la Mer, de groſſes trouppes de Poiſſons, qui volent la hauteur d'vne pique, & prés de cent pas loin, mais pas davantage : par ce que leurs aîles ſe ſéchent au Soleil. Ils ſont preſque ſemblables aus Harans, mais ils ont la teſte plus ronde, & ils

ſont



ſont

ſont plus larges ſur le dos. Ils ont les ailes comme vne Chauve-ſouris, qui commencent vn peu au deſſous de la teſte, & s'étendent preſque iuſques à la queüe. Il arrive ſouvent, qu'ils donnent en volant contre les voiles des Navires, & qu'ils tombent méme en plein jour ſur le tillac. Ceus qui en ont fait cuire, & qui en ont mangé les trouvent fort delicas. Ce qui les oblige à quitter la mer, qui eſt leur élement le plus ordinaire, eſt qu'ils ſont pourſuivis de pluſieurs grands Poiſſons, qui en font curée. Et pour eſquiver leur rencontre, ils prennent vne fauſſe route, faiſant vn bond en l'air, & changeant leur nageoires en ailes, pour eviter le danger, mais, ils trouvent des ennemis en l'air, auſſi bien que dans les eaus. Car il y a de certains Oiſeaus marins, qui ne vivent que de proye, leſquels leur font auſſi vne cruelle guerre, & les prennent en volant; comme nous l'avons déja dit au Chapitre precedent.

Il ne ſera peut-être pas deſagreable à ceus qui liront l'Hiſtoire de ces

Poiſſons

Poiſſons ailés du nouveau monde; de nous y voir ajoûter pour enrichiſſement, les paroles de ce grand Poëte, qui dans ſon Idyle Heroique, nous témoigne qu'avec plaiſir il a

Veu mille fois ſous les cercles brulans
Tomber comme des Cieux de vrais poiſſons volans:
Qui courus dans les flots par des monſtres avides,
Et mettant leur refuge en leurs aîles timides
Au ſein du pin vogueur pleuvoient de tous cotez,
Et ionchoient le tillac de leurs corps argentez.

ARTICLE II.

Des Perroquets de Mer.

IL y a auſſi en ces quartiers là des Poiſſons, qui ont l'écaille comme la Carpe, mais de couleur verte comme la plume d'vn Perroquet : d'où vient auſſi que nos François les nomment *Perroquets de Mer*. Ils ont les yeus beaus

beaus & fort étincelans, les prunelles claires comme du Criſtal, qui ſont entourées d'vn cercle argenté, qui eſt enfermé dans vn autre, qui eſt d'vn vert d'émeraude comme les écailles de leur dos, car celles de deſſous le ventre, ſont d'vn vert jaunâtre. Ils n'ont point de dents, mais, ils ont les machoires d'enhaut & d'en bas d'vn os ſolide, qui eſt extremément fort, de méme couleur que leurs écailles, & diviſé par petis compartimens beaus à voir. Ils vivent de Poiſſons à Coquille, & c'ét avec ces dures machoires, qu'ils briſent comme entre deus meules, les Huitres, les Moules, & les autres coquillages, afin de ſe repaître de leur chair. Ils ſont excellens à manger, & ſi gros, qu'il s'en voit qui peſent plus de vint livres.

ARTICLE III.

De la Dorade.

LA *Dorade*, que quelques-vns nomment *Brame de Mer*, y eſt encore commune. Elle a ce nom de

Dorade,

Dorade, parce que dans l'eau ſa teſte paroit d'vn vert doré, & tout le reſte de ſon corps jaune comme or, & azuré comme le Ciel ſerain. Elle ſe plait à ſuivre les Navires, mais elle nage d'vne telle viteſſe, qu'il faut eſtre bien adroit, pour la pouvoir atteindre avec la gaffe ou foine, qui ſont des inſtrumens, avec leſquels les Matelots ont de coutume de prendre les gros Poiſſons: auſſi il s'en voit peu, qui ait vne plus grande diſpoſition naturelle à fendre les flots que celuy-ci; car il a le devant de la teſte fait en pointe, le dos heriſſé d'épines qui s'étendent juſques à la queüe qui eſt fourchuë, deus nageoires au defaut de la teſte, & autant ſous le ventre, les écailles petites, & tout le corps d'vne figure plus large que groſſe, ce qui luy donne vn merveilleus empire dans les eaus. Il s'en trouve, qui ont environ cinq pieds de longueur. Pluſieurs eſtiment que leur chair qui eſt vn peu ſéche, eſt auſſi agreable au goût que celle de la Truitte ou du Saulmon; pourveu que ſon aridité ſoit corrigée,
par

par quelque bonne ſauce. Lors que les Portugais voient que ces Dorades ſuivent leur Navire, ils ſe mettent ſur le beau pré, avec vne ligne à la main, au bout de laquelle il y a ſeulement vn morceau de linge blanc au haut de l'hameçon, ſans autre apas.

ARTICLE IV.

De la Bonite.

IL y a vn autre Poiſſon, qui ſuit ordinairement les Navires. On le nomme *Bonite*. Il eſt gros & fort charnu, & de la longueur de deus pieds ou environ. Sa peau paroit d'vn vert fort obſcur, & blanche ſous le ventre. Il n'a point d'écailles ſi ce n'eſt aus deus coſtés, où il en a deus rangs de fort petites, qui ſont couchées ſur vne ligne jaunâtre, qui s'étend de part & d'autre, à commencer depuis la teſte juſques à la queüe qui eſt fourchuë. Il ſe prend avec de gros hameçons, que l'on jette aus environs du Navire. Tout en avançant chemin, & ſans caller les voiles on fait cette peſche.

Ce Poiſſon eſt goulu comme la Moruë, & ſe prend avec toute ſorte d'amorces, méme avec les tripailles des Poiſſons, qui ont eſté eventrez. On le rencontre plus ſouvent en pleine mer, qu'és coſtes. Il eſt bon étant mangé frais ; mais il eſt encore plus delicat, lors qu'il a demeuré vn peu dans le ſel, & dans le poivre, avant que de le faire cuire. Pluſieurs tiennent, que ce Poiſſon eſt le méme que celuy que nous appellons *Thon*, & qui eſt commun en toutes les Coſtes de la Mer Mediterranée,

ARTICLE V.
De l'Eguille de Mer.

L'*Eguille* eſt vn Poiſſon ſans écailles, qui croiſt de la longueur de quatre pieds ou environ. Il a la teſte en pointe, longue d'vn bon pied, les yeus gros & luiſans qui ſont bordez de rouge. La peau de ſon dos eſt rayée de lignes de bleu & de vert, & celle de deſſous ſon ventre, eſt d'vn blanc meſlé de rouge. Il a huit Nageoires,

geoires qui tirent ſur le jaune, & vne queüe fort pointuë, qui a peut-être donné l'occaſion de luy donner le nom qu'il porte, de méme que la figure de ſa teſte, a convié les Hollandois de l'appeller, *Tabac-Pype*, c'eſt à dire *Pipe à Tabac.*

Article VI.

De pluſieurs autres Poiſſons de la Mer & des Rivieres.

Les Côtes de ces Iles ont auſſi des *Carangues*, des *Mulets* qui entrent quelquefois en l'eau douce, & ſe peſchent dans les Rivieres, *des Poiſſons de roche* qui ſont rouges, & de diverſes autres couleurs, & ſe prennent auprés des Rochers; *Des Negres* ou *diables de Mer*, qui ſont de gros Poiſſons qui ont l'écaille noire, mais qui ont la chair blanche & bonne au poſſible, & vne infinité d'autres Poiſſons, qui ſont pour la pluſpart differens de ceus qui ſe voient en Europe, & qui n'ont encore point de noms parmy nous.

Pour


Perroquet de mer
Poisson de Roche
Bonite
Dorade
Autre poisson de roche

Pour

Pour ce qui est des Rivieres ; elles fournissent vne grande abondance de bons Poissons aus Habitans des Antilles, & s'il est permis de comparer les petites choses aus grandes, elles ne cedent point à porportion de leur etenduë en fecondité à la Mer. Il est vray qu'elles ne produisent point de Brochets, de Carpes, ni de semblables Poissons, qui sont communs en ces quartiers-icy : mais il y en a grande quantité d'autres, qui ne sont connus que des Indiens, & dont quelques vns approchent de la figure des nôtres.

CHAPITRE XVII.

Des Monstres Marins qui se trouvent en ces quartiers.

CEus qui ont décrit l'Histoire des Poissons, ont mis au rang des Baleines, tous ceus qui sont d'vne grosseur extraordinaire, de méme, qu'ils ont compris sous le Titre des

Monſtres, tous ceus-là qui ont vne figure hideuſe, ou qui vivans de proye font des ravages dans les eaus, comme les Lions, les Ours, les Tigres, & les autres beſtes farouches en font ſur la terre. Nous devons parler dans ce Chapitre des vns & des autres, c'eſt à dire des tous ceus qui ſont d'vne groſſeur prodigieuſe, ou qui ſont effroyables pour leur forme hideuſe à voir, & redoutables à cauſe de leurs défences. Et ainſi, nous deſcendrons pour vn peu de tems, dans les abyſmes de cette grande & ſpacieuſe Mer, ou comme dit le Saint Roy qui a composé les Sacrez Cantiques d'Iſraël, il y a des Reptiles ſans nombre, des petites beſtes avec des grandes, & apres y avoir contemplé les œuvres du Seigneur, nous en remonterons incontinét, pour celebrer ſa benignité & ſes merveilles envers les fils des hommes.

ARTICLE I.

De l'Eſpadon.

ENtre les Monſtres Marins, on remarque particulierement celuy que

que nos François nomment *Eſpadon*, à cauſe qu'il a au bout de ſa machoire d'enhaut vne defenſe de la largeur d'vn grand Coutelas, qui a des dens dures & pointuës des deus coſtés. Il y a de ces Poiſſons, qui ont ces defenſes longues de cinq pieds, larges de ſix pouces par le bas, & munies de vintſét dens blanches & ſolides en chaque rang, & le corps gros à proportion. Ils ont tous la teſte plate & hideuſe, de la figure d'vn cœur, ils ont prés des yeus deus ſouſpiraus, par où ils rejettent l'eau qu'ils ont avallée. Ils n'ont point d'écailles, mais ils ſont couverts d'vne peau griſe ſur le dos, & blanche ſous le ventre, qui eſt raboteuſe comme vne lime. Ils ont ſét nageoires, deus à chaque coſté, deus autres ſur le dos, & puis celle qui leur ſert de queüe. Quelques-vns les appellent *Poiſſons à Scie*, ou *Empereurs*, à cauſe qu'ils font la guerre à la Baleine, & bien ſouvent la bleſſent à mort.

ARTICLE II.

Des Marsoüins.

LEs *Morsoüins* sont des *Porceaus de Mer*, qui vont en grande troupe, & se joüent sur la Mer, faisant des bonds, & suivant tous vne méme route. Ils s'approchent volontiers assez prés des Navires; & ceus qui sont adroits à les harponner, en accrochent souvent. La chair en est assez noirâtre. Les plus gros n'ont qu'vn pouce ou deus de lard. Ils ont le museau pointu, la queüe fort large, la peau grisâtre, & vn trou sur la teste, par où ils respirent & jettent l'eau. Ils ronflent presque comme les Porceaus de terre. Ils ont le sang chaud, & les Intestins semblables à ceus du Porceau, & sont presque de méme goût: mais leur chair est de difficile digestion.

Il y a vne autre espece de *Marsoüins*, qui ont le groin rond & moussu comme vne boule. Et à cause de la ressemblance de leur teste avec le Froc des Moines. Quelques vns les appel-

lent, *Têtes de Moine*, & *Moines de Mer.*

ARTICLE III.

Du Requiem.

LE *Requiem* eſt vn eſpece de *Chien*, ou de *Loup de Mer*, le plus goulu de tous les Poiſſons, & les plus avide de chair humaine. Il eſt extremément à craindre quand on ſe baigne. Il ne vit que de proye, & il ſuit ſouvent les Navires, pour ſe repaitre des immondices que l'on jette en Mer. Ces monſtres paroiſſent de couleur jaune dans l'eau. Il y en a qui ſont d'vne grandeur & d'vne groſſeur deméſurée, & qui ſont capables de couper tout net vn homme en deus. Leur peau eſt rude, & l'on en fait des limes douces, propres à polir le bois. Ils ont la teſte plate, & n'ont pas l'ouverture de leur gueule tout au devant de leur muſeau, mais deſſous. Ce qui fait, que pour prendre leur proye, il faut qu'ils ſe retournent le ventre preſque en haut. Ils ont les dents tren-

chantes fort aiguës & fort larges, qui ſont dentelées tout autour, comme les dents d'vne ſcie. Il y en a tels qui en ont trois & quatre rangs en chaque machoire. Ces dents ſont cachées dans les gencives ; mais ils ne les font que trop paroître quand ils veulent.

Ces cruels *Dogues Marins* ſont le plus ſouvent eſcortez de deus ou trois peits Poiſſons , & quelquefois davantage qui les precedent avec vne telle viteſſe, & vn mouvement ſi meſuré , qu'ils s'avancent , & s'arrétent plus ou moins , ſelon qu'ils apperçoivent que les Requiems s'avancent ou s'arrétent. Quelques - vns les nomment *Rambos*, & *Pelegrimes*. Mais nos Matelots les appellent les *Pilotes du Requiem* , par ce qu'il ſemble que ces petis Poiſſons le conduiſent. Ils n'ont qu'vn bon pied , ou environ de longueur , & ils ſont gros à proportion. Mais au reſte , ils ont l'écaille parſemée de tant de belles , & vives couleurs, que l'on diroit qu'ils ſoient entourez de chaînes de perles, de corail, d'émeraudes, & d'autres pierreries. On

ne ſauroit ſe laſſer de les conſiderer en l'eau.

C'eſt ainſi que la Baleine ne marche jamais, qu'elle n'aît devant elle vn petit Poiſſon, ſemblable au Goujon de Mer, qui s'appelle pour cela la Guide. La Baleine le ſuit, ſe laiſſant mener & tourner auſſi facilement, que le timon fait tourner le Navire, & en recompenſe auſſi, au lieu que toute autre choſe, qui entre dans l'horrible Caos de la gueule de ce Monſtre, eſt incontinent perdu & englouty, ce petit Poiſſon s'y retire en toute ſeureté, & y dort. Et pendant ſon ſommeil la Baleine ne bouge, mais auſſitoſt qu'il ſort elle ſe met à le ſuivre ſans ceſſe. Et ſi de fortune elle s'écarte de luy, elle va errant çà & là, ſe froiſſant ſouvent contre les rochers, comme vn vaiſſeau qui n'a point de gouvernail. Ce que Plutarque témoigne qu'il a veu en l'Ile d'Anticyre. Il y a vne pareille ſocieté, entre le petit Oiſeau qu'on nomme le Roytelet & le Crocodyle. Et cette Coquille qu'on appelle la Nacre, vit ainſi auſſi avec
le

le Pinnothere, qui eſt vn petit animal de la ſorte d'vn Cancre. C'eſt ce que recite Michel de Montagne, *au ſecond Livre de ſes Eſſais, Chapit.* 12.

Au reſte la chair du Requiem n'eſt point bonne, & l'on n'en mange qu'en neceſſité. On tient toutéfois que quand ils ſont jeunes, ils ne ſont pas mauvais. Les curieus, recüeillent ſoigneuſement la Cervelle qui ſe trouve dans la teſte des vieus, & apres l'avoir fait sécher, ils la conſervent, & ils diſent qu'elle eſt tres-vtile à ceus, qui ſont travaillez de la pierre, ou de la gravelle.

Quelques Nations appellent ce Monſtre *Tiburon* & *Tuberon*. Mais les François & les Portugais luy donnent ordinairement ce nom de *Requiem*, c'eſt à dire *Repos*, peuteſtre par ce qu'il a accoutumé de paroître lors que le tems eſt ſerain & tranquille, comme font auſſi les Tortuës: ou plûtot, par ce qu'il envoye promtément au repos, ceus qu'il peut attraper; qui eſt l'opinion la plus commune entre nos gens, qui l'appellent de ce nom.

Son foye étant boüilly, rend vne grande quantité d'huyle, qui est tres-propre pour entretenir les lampes, & sa peau est vtile aus Menuysiers, pour polir leur ouvrage.

ARTICLE IV.

De la Remore.

OVtre ces *Pilotes*, dont nous avons parlé : les *Requiems* sont bien souvent accompagnez d'vne autre sorte de petis Poissons, que les Hollandois appellent *Suyger*, par ce qu'ils s'attachent sous le ventre des Requiems, comme s'ils les vouloient suçer. Nos François tiennent, que c'est vne espece de *Remore*, & ils leur ont donné ce nom, à cause qu'ils se collent contre les Navires, comme s'ils vouloient arréter leur cours. Ils croissent environ de deus pieds de long, & d'vne grosseur proportionée. Ils n'ont point d'écailles, mais ils sont couverts par tout, d'vne peau cendrée, qui est gluante comme celle des Anguilles. Ils ont la Machoire de dessus,

vn pû plus courte que celle de deſſous, au lieu de dens, ils ont de petites eminences, qui ſont aſſez fortes pour briſer ce qu'ils veulent avaller. Leurs yeus ſont fort petis, de couleur jaune. Ils ont des Nageoires & des Empennures, comme les autres Poiſſons de Mer, mais ce qu'ils ont de particulier, eſt, qu'ils ont la teſte relevée d'vne certaine piece faite en ovale, qui leur ſert de couronne. Elle eſt platte, & rayée par deſſus de pluſieurs lignes, qui la rendent heriſſée. C'eſt auſſi par cet endroit, que ces Poiſſons s'attachent ſi fermement aus Navires & aus Requiems, qu'il faut ſouvent les tuer, avant que de les pouvoir ſeparer. On en mange, mais c'eſt au defaut d'autres Poiſſons, qui ſont plus delicas.

ARTICLE V.

Du Lamantin.

ENtre les Monſtres Marins qui ſont bons à manger, & que l'on reſerve en proviſion, comme on

 fait

fait en Europe le Saumon, & la Moruë, on fait ſur tout état aus Iles du *Lamantin* ſelon nos François, ou *Namantin* & *Manaty*, ſelon les Eſpagnols. C'eſt vn Monſtre, qui croiſt avec l'âge d'vne grandeur ſi étrange, qu'on en a veu qui avoient environ dix-huit pieds de long, & ſét de groſſeur au milieu du corps. Sa teſte a quelque reſſemblance à celle d'vne Vache, d'où vient que quelques vns l'appellent *Vache de Mer*. Il a de petis yeus, & la peau épaiſſe de couleur brune, ridée en quelques endroits & parſemée de quelques petis poils. Eſtāt ſeiche, elle s'endurcit de telle ſorte, qu'elle peut ſervir de rondache impenetrable aus fléches des Indiēs. Auſſi, quelques Sauvages s'en ſervent pour parer les traits de leurs ennemis, lors qu'ils vont au combat. Il n'a point de Nageoires, mais en leur place, il a ſous le ventre deus petis pieds, qui ont chacun quatre doits fort foibles, pour pouvoir ſupporter le fais d'vn corps ſi lourd & ſi peſant : Et il n'eſt pourveu d'aucune autre defenſe. Ce Poiſſon vit

d'herbe

d'herbe qui croît aupres des Roches, & ſur les baſſes qui ne ſont couuertes que d'vne braſſe, ou environ d'eau de Mer. Les femelles mettent leur fruit hors, à la faſſon des Vaches, & ont deus tetines avec leſquelles elles allaitent leurs petits. Elles en font deus à chaque portée, qui ne les abandonnent point iuſques à ce qu'ils n'ayent plus beſoin de lait, & qu'ils puiſſent brouter l'herbe comme leurs meres.

Entre tous les Poiſſons, il n'y en a aucun qui ait tant de bonne chair que le *Lamantin*. Car il n'en faut ſouvent que deus ou trois, pour faire la charge d'vn grand Canot, & cette chair eſt ſemblable à celle d'vn animal tereſtre, courte, vermeille appetiſſante, & entre-meſlée de graiſſe, qui eſtant fonduë ne ſe rancit iamais. Lors qu'elle a eſté deus ou trois jours dans le ſel, elle eſt meilleure pour la ſanté que quand on la mange toute fraiche. On trouve plus ſouvent ces Poiſſons à l'embouchure des Rivieres d'eau douce qu'en pleine Mer. Les

curieus, font grand état de certaines pierres qu'on trouve en leur teſte, à cauſe qu'elles ont la vertu à ce qu'ils diſent, eſtant reduites en poudre, de purger les reins de gravelle, & de briſer méme la pierre qui y ſeroit formée. Mais, à cauſe que ce remede eſt violent, on ne conſeille à perſonne d'en vſer, ſans l'avis d'vn ſage & bien experimenté Medecin.

ARTICLE VI.

Des Baleines & autres Monſtres de Mer.

CEus qui voyagent en ces Iles, apperçoivent quelquefois ſur leur route des *Baleines* qui jettent l'eau par leur évent de la hauteur d'vne pique, & qui ne montrent pour l'ordinaire qu'vn peu du dos, qui paroit comme vne Roche hors de l'eau.

Les Navires ſont auſſi par fois eſcortez aſſez long tems, par des Monſtres qui ſont de la longueur, & de la groſſeur d'vne Chalouppe, & qui ſemblent prendre plaiſir à ſe montrer. Les Matelots les nomment *Morhous* ou *Souffleurs*,

Souffleurs, par ce que de tems en tems, ces prodigieus Poiſſons mettent vne partie de leur teſte hors de l'eau, pour reprendre haleine. Et alors ils ſoufflent, & font écarter l'eau de devant leurs muſeaus pointus. Quelques vns diſent, que c'eſt vne eſpece de gros Marſoüins.

ARTICLE VII.

Des Diables de Mer.

AVs coſtes de ces Iles, il tombe quelquefois ſous la Varre des Peſcheurs vn Monſtre, que l'on met entre les eſpeces de *Diables de Mer*, à cauſe de ſa figure hideuſe. Il eſt long d'environ quatre pieds, & gros à proportion. Il porte vne boſſe ſur le dos, couverte d'aiguillons pareils à ceus d'vn Heriſſon. Sa peau eſt dure, inegale, & raboteuſe comme celle du Chien de Mer, & de couleur noire. Il a la teſte platte, & relevée par deſſus de pluſieurs petites boſſes, entre leſquelles on voit deus petis yeus fort noirs. Sa gueule qui eſt demeſurément fenduë, eſt armée de pluſieurs

dens extremément perçantes, dont il y en a deus qui ſont crochuës & annelées, comme celles d'vn ſanglier. Il a quatre nageoires & vne queüe aſſez large, qui eſt fourchuë par le bout. Mais ce qui luy a fait donner le nom de *Diable de Mer*, eſt, qu'au deſſus des yeus, il a deus petites cornes noires aſſes pointuës, qui ſe recoquillent ſur ſon dos comme celles des Beliers. Outre que ce Monſtre eſt laid au poſſible, ſa chair qui eſt mollaſſe & filaſeuſe, eſt vn vray poiſon, car elle cauſe des vomiſſemens étranges, & des defaillances, qui ſeroient ſuivies de la mort, ſi elles n'étoient promtement arrétées par vne priſe de bon Teriac, ou de quelque autre contrepoiſon. Ce dangereus animal n'eſt recherché que des curieus, qui ſont bien aiſes d'en avoir la dépouïlle dans leurs cabinets. Ainſi ce *Diable*, qui n'a porté jamais d'vtilité aus hommes pendant ſa vie, repaiſt au moins leurs yeus aprés ſa mort.

Il y a encore vne autre ſorte de *Diables de Mer*, qui ne ſont pas moins

hideus

hideus que les precedens, encore qu'ils ſoient d'vne autre figure. Les plus grands de cette eſpece n'ont qu'-vn pied ou environ dépuis la teſte juſques à la queüe. Ils ont preſque autant de largeur, mais quand ils veulent, ils s'enflent d'vne telle ſorte, qu'ils paroiſſent ronds comme vne boule. Leur gueule qui eſt aſſés féduë, eſt armée de pluſieurs petites dens extremément pointuës, & au lieu de langue ils n'ont qu'vn petit os, qui eſt dur au poſſible. Leurs yeus ſont fort étincelans, & ſi petis & enfoncez en la teſte, qu'on a peine de diſcerner la prunelle. Ils ont entre les yeus vne petite corne, qui rebrouſſe en arriere, & au devãt d'icelle vn filet vn peu plus grãd, qui eſt terminé par vn petit bouton. Outre leur queüe, qui eſt cõme le bout d'vne rame, ils ont deus empennures, l'vne qui eſt ſur le dos, laquelle ils portent droite & relevée, & l'autre ſous le ventre. Ils ont auſſi deus nageoires, qui répondent de chaque côté du milieu du ventre, & qui ſont terminées en forme de petites pattes, qui

ont

ont chacune huit doits, qui ſont munis d'ongles aſſez piquans. Leur peau eſt rude & heriſſée par tout, comme celle du Requiem, hormis ſous le ventre. Elle eſt d'vn rouge obſcur, & marquetée de taches noires, qui font comme des ondes. Leur chair n'eſt point bonne à manger. On les peut écorcher aiſément, & apres avoir remply la peau de cotton, ou de feüilles séches on luy donne place entre les raretez des cabinets: Mais elle perd beaucoup de ſon luſtre, lors que le Poiſſon eſt mort.

ARTICLE VIII.

De la Becune.

ENtre les Monſtres goulus & avides de chair humaine, qui ſe trouvent aux coſtes de ces Iles, *la Becune* eſt l'vn des plus redoutables. C'eſt vn Poiſſon, qui eſt de la figure d'vn Brochet, qui croiſt de ſét à huit pieds en longueur, & d'vne groſſeur proportionée. Il vit de proye, & il ſe lance de furie, comme vn chien carnaſſier,

ſur

ſur les hommes qu'il apperçoit en l'eau. Outre qu'il emporte la piece de tout ce qu'il peut attraper, ſes dens ont tant de venin, que leur moindre morſure devient mortelle, ſi on n'a recours au méme inſtant à quelque puiſſant remede, pour rabattre & divertir la force de ce poiſon.

ARTICLE IX.

De la Beccaſſe de Mer.

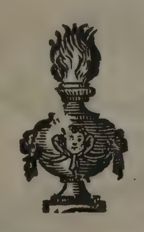
IL y a encore vne autre ſorte de *Becunes* que nos François ont nommée *Beccaſſe de Mer*, à cauſe de la figure de ſon bec, qui eſt preſque pareil à celuy d'vne Beccaſſe, excepté, que la partie d'enhaut, eſt plus longue de beaucoup, que celle d'enbas, & que ce Poiſſō remuë l'vne & l'autre machoire, avec vne égale facilité. On en voit de ſi gros & de ſi longs, qu'on peut meſurer 4. bons pieds entre queuë & teſte, & 12. pouces en la largeur de chaque coſté, qui répond aus ouïes. Sa teſte a préſque la forme de celle d'vn Porceau, mais elle eſt éclairée de deus gros

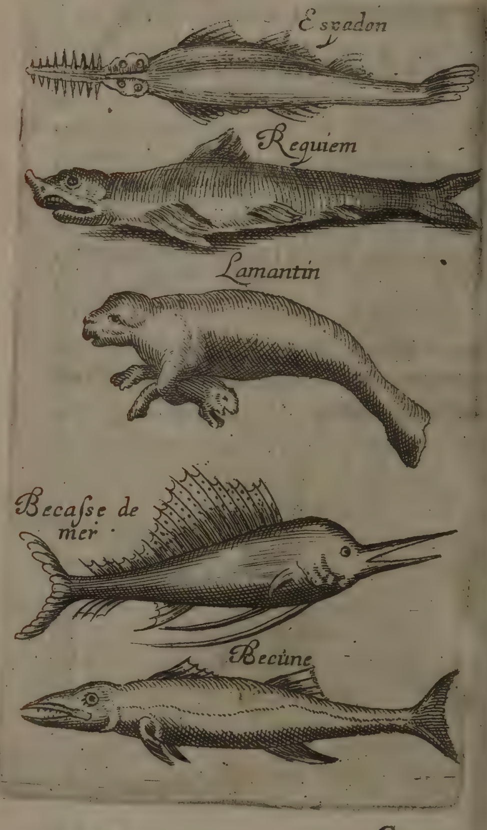
gros yeux, qui ſont extremément luiſans. Il a la queuë diviſée en deus, & des nageoires aux coſtés & au deſſous du ventre, & vne empennure haute & relevée par degrez, comme vne créſte, qui commence au ſommet de la téſte, & s'étend tout le long du dos, iuſques prés de la queuë. Outre le bec long & ſolide qui le fait remarquer entre tous les Poiſſons, il a encore deus eſpeces de cornes dures, noires, & longues d'vn pied & demy, qui pendent au deſſous de ſon goſier, & qui luy ſont particulieres, il les peut cacher aiſément dans vne enfonçure qui eſt ſous ſon ventre, & qui leur ſert de gaine. Il n'a point d'écailles : mais il eſt couvert d'vne peau rude, qui eſt noiratre ſur le dos, griſe aus coſtez, & blanche ſous le ventre. On en peut manger ſans peril, encore que ſa chair ne ſoit pas ſi delicate, que celle de pluſieurs autres Poiſſons.

ARTICLE X.

De l'Herisson de Mer.

L'*Herisson de Mer* qui se trouve aussi en ces Côtes, porte à bon droit ce nom-là. Il est rond comme vne boule, & tout revétu d'épines fort piquantes, qui le rendent redoutable. D'autres le nomment *Poisson armé.* Quand les Pescheurs en prennent, ils les font secher pour les envoyer aus curieus, qui les pendent par rareté en leurs cabinets.





CHAPI

CHAPITRE XVIII.

Description particuliere d'vne Licorne de Mer, qui s'échoüa à la rade de l'Ile de la Tortuë en l'an 1644. Avec vn recit curieus, par forme de comparaison & de digression agreable, touchant plusieurs belles & rares cornes qu'on a apporté depuis peu du détroit de Davis; & de la qualité de la terre, & des meurs des Peuples qui y habitent.

NOus ne pouvons mieus finir ce que nous avions à dire des Monstres marins, que par la description d'vn Poisson si remarquable, & si merveilleus, qu'il merite bien d'avoir vn Chapitre particulier. C'est la *Licorne de mer*, qui se rencontre quelquefois en ces quartiers. Il s'en échoüa en l'an 1644. vne prodigieuse au

au rivage de l'Ile de la Tortuë, voisine de l'Ile Hispaniola, ou Saint Domingue. Monsieur du Montel, en ayant une connoissance exacte comme Témoin oculaire, nous en donne cette curieuse description. *Cette Licorne*, dit-il, *poursuivoit une Carangue, qui est un Poisson mediocre, avec une telle impetuosité, que ne s'appercevant pas qu'elle avoit besoin de plus grande eau pour nager, elle se trouva la moitié du corps à sec, sur un grand banc de sable, d'où elle ne put regagner la grande eau, & où les habitans de l'Ile l'assommerent. Elle avoit environ dixhuit pieds de long, étant de la grosseur d'une Barrique au fort du corps. Elle avoit six grandes nageoires, de la fasson du bout des rames de galere, dont deus étoient placées au defaut des ouyës, & les quatre autres à côté du ventre en égale distance: elles étoient d'un rouge vermeil. Tout le dessus de son corps, étoit couvert de grandes écailles de la largeur d'une piece de cinquante huit sols lésquelles étoient*

ient d'vn bleu, qui paroiſſoit comme arſemé de paillettes d'argent. Aupres u col ſes écailles étoient plus ſerrées, r de couleur brune, ce qui luy faiſoit omme vn collier. Les écailles ſous le entre étoient iaunes : la queuë fourchuë : la teſte vn peu plus groſſe que elle d'vn Cheval, & preſque de la méne figure. Elle étoit couverte d'vne eau dure & brune : & comme la Licorne de terre, a vne corne au front, cette Licorne de mer, en avoit auſſi vne parfaitement belle au devant de la teſte, longue de neuf pieds & demy. Elle étoit entierement droite, & depuis le front où elle prenoit ſa naiſſance, elle alloit touſiours en diminuant iuſques à l'autre bout, qui étoit ſi pointu, qu'étant pouſſée avec force, elle pouvoit perçer les matieres les plus ſolides. Le gros bout, qui tenoit avec la teſte, avoit ſeize pouces de circonference, & dés là iuſques aus deus tiers de la longueur de cette merveilleuſe corne, il étoit en forme d'vne vis de preſſoir, ou pour mieus dire, faſſonné en ondes, comme vne colomne torſe, hormis que les enfonçures alloient

touſiours

toufiours en amoindriſſant, iuſques à ce qu'elles fuſſent remplies & terminées par vn agreable adouciſſement, qui finiſſoit deus pouces au deſſus du quatriéme pied. Toute cette partie baſſe étoit encroutée d'vn cuir cendré, qui étoit couvert par tout d'vn petit poil mollet, & & court comme du velours de couleur de feüille morte; mais au deſſous, elle étoit blanche comme yvoire. Quant à l'autre partie qui paroiſſoit toute nuë, elle étoit naturellement polie, d'vn noir luiſant, marqueté de quelques menus filets blancs & iaunes, & d'vne ſolidité telle, qu'à peine vne bonne lime en pouvoit-elle faire ſortir quelque menuë poudre. Elle n'avoit point d'oreilles elevées, mais deus grandes oüies comme les autres Poiſſons. Ses yeus étoient de la groſſeur d'vn œuf de poule. La prunelle, qui étoit d'vn bleu celeſte emaillé de iaune, étoit entourée d'vn cercle vermeil, qui étoit ſuivy d'vn autre fort clair, & luyſant comme criſtal. Sa bouche étoit aſſez fenduë & garnie de pluſieurs dens, dont celles de devant étoient pointuës & trenchantes au poſſible,

&

& celles de derriere tant de l'vne que de l'autre machoire, larges & relevées par petites bosses. Elle avoit vne langue d'vne longueur & épaisseur proportionée, qui étoit couverte d'vne peau rude & vermeille. Au reste, ce Poisson prodigieus avoit encore sur sa teste, vne espéce de couronne rehaussée par dessus le reste du cuir, de deus pouces ou environ, & faite en ovale, de laquelle les extremités aboutissoient en pointe : Plus de trois cens personnes de cette Ile-là, mangerent de sa chair en abondance, & la trouverent extremement delicate. Elle étoit entrelardée d'vne graisse blanche, & étant cuite, elle se levoit par écailles, comme la moruë fraiche : mais elle avoit vn goût beaucoup plus savoureus.

Ceus qui avoient veu ce rare Poisson en vie, & luy avoient rompu l'échine à grands coups de leviers, disoient qu'il avoit fait de prodigieus efforts pour les percer avec sa corne, laquelle il manioit & tournoit de toutes parts avec vne dexterité & vne vitesse incomparable, & que s'il eut eu assés d'eau pour se soutenir & pour nager tant soit peu, il

les

les eut tous enfilez. Quand on l'eut eventré, on reconnut aiſément qu'il ſe nourriſſoit de proye, car on trouva en ſes boyaus, beaucoup d'écailles de Poiſſons.

Les rares dépoüilles de ce merveilleus animal, & ſur tout ſa teſte, & la riche corne qui y étoit attachée, ont demeuré prés de deus ans ſuſpenduës au corps de garde de l'Ile, iuſques à ce que Monſieur le Vaſſeur qui en étoit Gouverneur, voulant gratifier Monſieur des Trançarts, Gentil-homme de Saintonge, qui l'étoit venu voir, luy fit preſent de cette corne. Mais quelque peu aprés m'étant embarqué dans vn vaiſſeau de Fleſſingue avec le Gentil-homme, qui avoit cette precieuſe rareté en vne longue caiſſe, nôtre vaiſſeau ſe briſa prés de l'Ile de la Fayale, qui eſt l'vne des Açores. De ſorte que nous fiſmes perte de toutes nos hardes & de toutes nos Marchandiſes. Et ce Gentil-homme regretta ſur tout ſa caiſſe. Iuſques icy ſont les paroles de nôtre aimable Voyageur.

On trouve en la mer du Nord vne autre eſpece de *Licornes*, qui ſont ſouvent pouſſées par les glaces, aus

coſtes

Coſtes d'Iſlande. Elles ſont d'vne longueur & d'vne groſſeur ſi prodigieuſe, que la plûpart des Auteurs qui en ont écrit, les mettent au rang des Baleines. Elles ne ſont point couvertes d'écailles, comme celles dont nous venons de donner la deſcription ; mais d'vne peau noire & dure comme le Lamantin. Elles n'ont que deus nageoires aus coſtez, & vne grande & large enpennure ſur le dos, laquelle étant plus étroite au milieu, fait comme vne double creſte, qui s'éleve en vne forme tres-propre, pour fendre commodément les eaus. Elles ont trois trous en forme de ſoupiraus, à la naiſſance de leur dos, par où elles vomiſſent en haut toute l'eau ſuperfluë qu'elles ont avallée, de méme que les Baleines. Leur têre ſe termine en pointe, & au coſté gauche de la machoire d'enhaut, elle eſt munie d'vne corne blanche partout, comme la dent d'vn jeune Elefant, qui s'avance quelquefois de la longueur de quinze à ſeize pieds hors de la teſte. Cette corne eſt torſe en quelques en-

drois, & rayée par tout de petites lignes de couleur de gris de Perle, léquelles ne sont pas seulement en la superficie, mais qui penetrent au dedans de la masse, qui est creuse iusques au tiers, & par tout aussi solide, qu'vn os le plus dur.

Quelques-vns veulent que cette prominence, soit plûtost vne dent qu'vne Corne, à cause qu'elle ne sort pas du front comme celle dont nous venons de parler, ni du dessus de la teste, comme celles des Taureaus & des Beliers; mais de la machoire d'en haut dans laquelle le bout est enchassé comme sont les dens en leurs propres cassettes. Ceus qui sont de ce sentiment ajoûtent, qu'il ne se faut pas étonner si ces Poissons n'ont qu'vne de ces longues dens, veu que la matiere laquelle en pouvoit produire d'autres, s'est entierément epuisée pour former celle-cy, qui est d'vne longueur & d'vne grosseur si prodigieuse, qu'elle suffiroit bien pour en faire vne centaine.

Or soit que cette pesante & merveilleuse

veilleuſe défenſe dont ces monſtrueus Poiſſons ſont armez, ſoit appellée dent ou Corne : il eſt conſtant qu'ils s'en ſervent, pour combattre contre les Baleines, & pour briſer les glaces du Nord, dans léquelles ils ſe trouvent bien ſouvent enveloppez; d'où viét qu'on en a veu quelquefois, qui pour avoir fait de violens efforts, pour ſe démeſler du milieu de ces montagnes glacées, avoyent non ſeulement emouſſé la pointe de cette lance naturelle; mais méme l'avoyent briſée & fracaſſée en deus. Nous avons fait mettre en vne méme planche les figures de la Licorne laquelle s'échoüa en l'Ile de la Tortuë, & d'vne de celles du Nord, afin que l'on puiſſe plus facilement diſcerner la grande difference qui eſt entre ces deus eſpeces.

Au méme tems, que nous tirions de noſtre cabinet cette Hiſtoire pour la donner au public, vn Navire de Fleſſingue commandé par Nicolas Tunes, dans lequel Monſieur Lampſius, les Sieurs Biens, Sandras, &



d'autr

d'autres Marchands de la méme Ville étoient interessez, étant heureusement retourné du détroit de *Davis*, en a rapporté entre autres rarétez, plusieurs excellentes dépoüilles de ces Licornes de la mer du Nord, dõt nous venons de parler. Et d'autãt que la relation qu'on nous a envoyée touchant ce voyage, peut donner de grandes lumieres à la matiere que nous traittons, nous croyons que le Lecteur curieus trouvera bon, que nous le servions de cette nouveauté par forme de digression, qui sera accompagnée de la méme fidelité, avec laquelle elle nous a esté communiquée.

Le Capitaine de qui nous tenons ce recit, étant party de Zelande sur la fin du Printems de l'an 1656. en intention de découvrir quelque nouveau commerce és terres du Nord, arriva sur la fin du mois de Iuin dans le *Détroit de Davis*, d'où étant entré dans une riviere qui commence au soixante quatriéme degré & dix minutes de la ligne en tirant vers le Nord, il fit voile iusques au septante deuzieme,

ſous lequel la terre que nous allons décrire eſt ſituée.

Dez que les Habitans du Païs qui étoient à la peſche eurent apperçeu le Navire, ils le vinrent reconnoitre avec leurs petis eſquifs, qui ne ſont faits que pour porter vne ſeule perſonne, les premiers qui s'étoient mis en ce devoir, en attirerent tant d'autres aprez eux, qu'ils compoſerent en peu de tems vn eſcorte de ſoixante & dix de ces petis vaiſſeaus, qui n'abandonnerent point ce Navire étranger, iuſques à ce qu'il eut moüillé à la meilleure rade, où ils luy témoignerent par leurs acclamations, & par tous les ſignes de bien-veüillance, qu'on peut attendre d'vne Nation ſi peu civilizée, la joye extraordinaire qu'ils avoyent, de ſon heureuſe arrivée. Ces petis vaiſſeaus ſont ſi admirables, ſoit qu'ils ſoyent conſiderez en leur matiere, ſoit qu'on ait égard à la merveilleuſe induſtrie dont ils ſont faſſonnez, ou à la dexterité incomparable avec laquelle ils ſont conduits, qu'ils meritent bien, de tenir

le

le premier rang, dans les deſcriptions que cette agreable digreſſion nous fournira.

Ils ſont compoſez de petis bois deliez, déquels la plupart ſont fendus en deus comme des cercles. Ces bois ſont attachez les vns avec les autres, avec de fortes cordes qui ſont faites de boyaus de Poiſſons, qui les tiennent en arreſt, & leur donnent la figure qu'ils doivent avoir, pour eſtre propres aus vſages auſquels ils ſont deſtinez. Ils ſont couverts en dehors de peau de Chiens de mer, qui ſont ſi proprément couſuës par enſemble, & ſi ſoigneuſement enduites de reſine à l'endroit des coutures, que l'eau ne les peut aucunement penetrer.

Ces petis Bateaus ſont ordinairement de la longueur de quinze à ſeize pieds, & ils peuvent avoir par le milieu où ils ont plus de groſſeur, environ cinq pieds de circonference. C'eſt auſſi dés cet endroit qu'ils vont en appetiſſant, de ſorte que les extremitez aboutiſſent en pointes, qui ſont

munies d'os blanc, ou de dépouïlles des Licornes dont nous venons de parler. Le dessus est tout plat & couvert de cuir de méme que le reste, & le dessous a la forme du ventre d'vn gros Poisson : de sorte qu'ils sont tres-propres à courir sur les eaus. Ils n'ont qu'vne seule ouverture, qui est directement au milieu de tout l'edifice. Elle est relevée tout à l'entour d'vn bord de coste de Baleine, & elle est faite à proportion, & de la grosseur du corps d'vn homme. Quand les Sauvages qui ont inventé cette sorte de petis vaisseaus s'en veulent servir, soit pour aller à la pesche, ou pour se divertir sur la mer, ils fourrent par cette onverture leurs jambes & leurs cuisses, & s'étans mis sur leur seant, ils lient si serrément la casaque qui les couvre, avec le bord de cette ouverture, qu'ils semblent étre entez sur cet esquif, & ne faire qu'vn corps avec luy.

Voila pour ce qui concerne la figure & la matiere de ces petis vaisseaus : Considerons à present, l'équipage des hommes qui les gouvernent

Quand

Quand ils ont dessein d'aller sur mer, ils se couvrent par dessus leurs autres habits d'vne Casaque, laquelle n'est destinée à aucun autre vsage. Cét habit de mer est composé de plusieurs peaus, denuées de leur poil, qui sont si bien preparées & vnies par ensemble, qu'on le croiroit estre fait d'vne seule piece. Il les couvre depuis le sommet de la teste, iusques au dessous du nombril. Il est enduit par tout d'vne gomme noirâtre, laquelle ne se dissout point dans l'eau, & qui l'empesche de percer. Le Capuchon qui couvre la teste, serre si bien sous le col, & sur le front, qu'il ne leur laisse rien que la face à decouvert. Lés manches sont liées au poignet, & le bas de cette casaque, est aussi attaché au bord de l'ouverture du vaisseau, avec tant de soin, & avec vne telle industrie, que le corps qui est ainsi couvert, se trouve toujours à sec au milieu des flots, qui ne peuvent moüiller avec tous leurs efforts, que le visage & les mains.

Encore qu'ils n'ayent ni voiles, ni

maſt, ni gouvernail, ni compas, ni ancre, ni aucune des pieces de tout ce grand attirail, qui eſt requis pour rendre nos Navires capables d'aller ſur mer. Ils entreprenent neantmoins de longs voiages, avec ces petis vaiſſeaus, ſur léquels ils ſemblent eſtre couſus. Ils ſe connoiſſent parfaitement bien aus étoiles, & ils n'ont beſoin d'autre guide pendant la nuit. Les rames dont ils ſe ſervent, ont vne largeur à chaque bout en forme de palette, & afin qu'elles puiſſent coupper plus aiſément les flots, & qu'elles ſoyent de plus grande durée, ils les enrichiſſent d'vn os blanc, qui couvre les extremitez du bois, ils en garniſſent auſſi les bords des palettes, & ils y attachent cet ornement avec des chevilles de corne, qui leur ſervent au lieu de clous. Le milieu de ces rames eſt embelly d'os, ou de corne precieuſe, de méme que les bouts, & c'eſt par là qu'ils les tiennent afin qu'elles ne leur coulent des mains. Au reſte, ils manient ces doubles rames avec tant de dexterité & de viteſſe, que leurs pe-

tis vaiſſeaus dévancent aiſément les Navires, qui ont deployé tous leurs voiles, & qui ont le vent & la marée favorables. Ils ſont ſi aſſurez dans ces petis eſquifs, & ils ont vne ſi grande adreſſe à les conduire, qu'ils leur font faire mille caracoles, pour donner du divertiſſement à ceus qui les regardent. Ils s'éſcriment auſſi quelquefois contre les ondes, avec tant de force & d'agilité, qu'ils les font écumer comme ſi elles étoient agitées d'vne rude tempeſte, & pour lors, on les prendroit plûtot pour des Monſtres marins qui s'entrechoquent, que pour des hommes: Et méme, pour montrer qu'ils ne redoutent point les dangers, & qu'ils ſont en bonne intelligence avec cet Element qui les nourrit & les careſſe, ils font le moulinet, ſe plongeans & roulans en la mer, par 3. fois cõſecutives, de ſorte qu'ils peuvent paſſer pour de vrais Amfibies.

Quand ils ont deſſein de faire quelques voiages plus longs que les ordinaires, ou quand ils apprehendent, d'eſtre jettez bien avant en pleine

mer par quelque tempeste,ils portent dans le vuide de leur vaisseau,vne vessie pleine d'eau douce, pour étancher leur soif,& du Poisson seché au Soleil ou à la gelée,pour s'en nourrir à faute de viandes fraiches.Mais,il arrive rarément qu'ils soyent reduits à recourir à ces provisions:Car ils ont certaines fleches en forme de petites lances, qui sont attachés sur leurs Bateaus, & lesquelles ils savent darder si vivement sur les Poissons qu'ils rencontrent, qu'il n'arrive présque jamais,qu'ils soyent sans ces rafraichissemens. Ils n'ont point besoin de feu pour cuire leurs viandes, par ce que sur la mer & sur la terre, ils sont accoutumez de les manger toutes cruës, ils portent aussi certaines dens de gros Poissõs,ou des broches d'os fort pointuës, qui leur tiennent lieu de couteaus; car ils s'en servent pour eventrer & trancher les Poissons qu'ils ont pris. Au reste il n'y peut point avoir de debats dans ces vaisseaus,puis qu'vn seul homme en est le Maitre, le Matelot, le Pourvoyeur, & le Pilote,

qui

qui le peut arréter quand bon luy ſemble, ou l'abandonner au gré du vent & de la marée, lors qu'il veut prendre le repos qui luy eſt neceſſaire pour reparer ſes forces. En ce cas, il accroche ſa rame à des courroyes de cuir de Cerf, qui ſont preparées à cet vſage, & qui ſont attachées par bandes au deſſus de ce Batteau : ou bien il la lie à vne boucle, laquelle pend au devant de ſa caſaque.

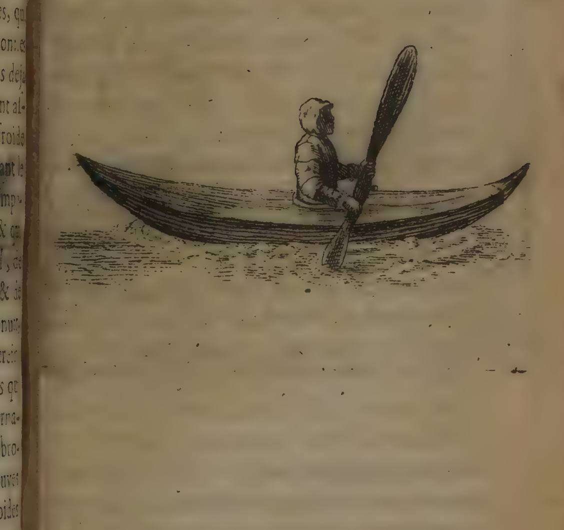
Leurs femmes, n'ont point l'vſage de ces petis Eſquifs, mais afin qu'elles puiſſent quelquefois ſe divertir ſur la mer, leurs marys, qui ont beaucoup de douceur & d'amitié pour elles, les conduiſent en d'autres vaiſſeaus, qui ſont de la grandeur de nos Chaloupes, & capables de porter cinquante perſonnes. Ils ſont faits de perches liées par enſemble, & ils ſont couverts de peaus de Chiens de mer, comme ceus que nous venons de décrire: Ils peuvent eſtre conduits à force de rames quand le tems eſt calme: mais lors que le vent peut ſervir, ils attachent au maſt des voiles de cuir.

Or

Or afin que la deſcription de ces rares vaiſſeaus, & de ces hommes de mer, ſoit mieux éclaircie & comme animée : nous en avons icy fait mettre vne figure, laquelle a été tirée au naturel ſur l'original.

Pour parler maintenant de la terre, en laquelle naiſſent ces hommes, qui ſont ſi entendus en la Navigation: les dégrez, ſous léquels nous avons déja dit qu'elle eſt ſituée, témoignent aſſez, qu'elle eſt d'vne tres-froide conſtitution. Il eſt vray, que durant le mois de Iuin & de Iuillet, qui compoſent l'Eté de cette Contrée là, & qui ſont éclairez d'vn jour perpetuel, de méme que ceus de Decembre & de Ianvier, n'y font qu'vne ſeule nuit, l'air y eſt chaud, agreable & ſerein: mais le reſte de l'année, les jours qui s'allongent & s'accourciſſent alternativement, ſont accompagnez de broüillards épais, de néges, ou de pluyes glacées, qui ſont extrémement froides & inportunes.

Toute la Terre qui eſt prez de la mer eſt ſéche, & heriſſée de pluſieurs



rochers

rochers pelez,qui ſont affreus au poſſible, elle eſt auſſi inondée en beaucoup d'endroits, au tems que les néges ſe fondent,de pluſieurs effroyables torrens, qui roulent leurs eaus troubles,dans le vaſte ſein de la mer.Mais lors qu'on a traverſé vne petite lieuë de mauvais chemin, on rencontre de belles campagnes, qui ſont tapiſſées durant l'Eté, d'vne agreable verdure. On y voit auſſi des montagnes, qui ſont couvertes de petis arbres,qui recréent merveilleuſement la veuë, & qui nourriſſent vne grande multitude d'oiſeaus & de Sauvagine.Et on paſſe par des vallées, qui ſont arroſées de pluſieurs claires & agreables rivieres d'eau douce, qui ont aſſez de force, pour ſe rendre juſques à la mer.

Le Capitaine qui commandoit ce Navire de Fleſſingue, étant deſcendu à terre avec vne partie de ſes gens,& l'ayant ſoigneuſement viſitée,il y rencontra entre autres choſes dignes de remarque, vne veine d'vne certaine terre brune,parſemée de paillettes luiſantes & argenteées, de laquelle il fit

remplir

remplir vne barrique, pour en faire l'épreuve:mais apres avoir été mise au creuset, on a trouvé qu'elle n'étoit propre qu'à encroûter des Boettes, & quelques autres menus ouvrages de bois,ausquels elle donne vn fort beau lustre. Cet indice laisse neantmoins quelque esperance, qu'on pourroit trouver des Mines d'argẽt parmy cette terre, si on avoit encore penetré plus avant.

Encore que ce Païs soit bien froid, on y voit plusieurs beaus & grãds Oiseaus d'vn plumage blanc & noir, & de diverses autres couleurs, que les Habitãs écorchent,pour en manger la chair,& pour se couvrir de leurs depoüilles.On y trouve aussi des Cerfs,des Helãs,des Ours,des Renards,des Lievres,des Lapins, & vne infinité d'autres Bestes à quatre pieds, qui ont presque toutes le poil blanc ou grisâtre,fort épais,long, doux,& tres-propre à faire de bons chapeaus, ou de belles & tres-riches fourrures.

Quant aus Peuples qui habitent cette terre, Nos Voyageurs y en ont

ont veu de deus ſortes, qui vivent enſemble en bonne correſpondance & parfaite amitié. Les vns ſont d'vne fort haute ſtature, bien faits de corps, de couleur aſſez blanche, & fort habiles à la courſe. Les autres ſont de beaucoup plus petis, d'vn teint olivâtre, & aſſés bien proportionnez en leurs membres, hormis qu'ils ont les jambes courtes & groſſes. Les premiers ſe plaiſent à la chaſſe, à laquelle ils ſont portez par leur agilité & leur belle diſpoſition naturelle, pendant que ceus-cy s'occupent à la peſche. Ils ont tous les dens extremément blanches & ſerrées, les cheveus noirs, les yeus vifs, & les traits du viſage ſi bien faits, qu'on n'y peut remarquer aucune notable difformité. Ils ſont auſſi tous ſi vigoureus, & d'vne ſi forte conſtitution, qu'on en voit pluſieurs qui ayans paſſé la centiéme année de leur âge, ſont encore fort alaigres & fort robuſtes.

En leur converſation ordinaire ils paroiſſent d'vne humeur gaye, hardie & courageuſe. Ils aiment les étrangers qui

qui les vont visiter, à cause qu'ils leur portent des aiguilles, des hameçons, des coûteaus, des serpes, des coignées, & tous les autres ferremens qui leur sont propres, & dont ils font vne si grande estime qu'ils les achetent au prix de leurs propres habits, & de tout ce qu'ils ont de plus precieus : mais ils sont si grands ennemis de toute nouveauté, en ce qui concerne leurs vestemens, & leur nourriture, qu'il seroit bien difficile, de leur faire recevoir aucun changement, ni en l'vn ni en l'autre. Encore qu'ils soyent l'vne des plus pauvres, & des plus Barbares Nations que le Soleil éclaire, ils se croyent tres-heureus, & les mieus partagez du monde : Et ils ont si bonne opinion de leur maniere de vivre, que les civilitez de tous les autres Peuples, passent aupres d'eux pour des actiõs mal-seantes, sauvages, & ridicules au possible.

Cette haute estime laquelle ils ont conceuë de leur condition, ne contribuë pas peu à cette satisfaction, & à ce contentement d'esprit qu'on lit

ſur leur viſage ; Ioint, qu'il ne s'entretiennent pas dans la vanité de pluſieurs deſſeins, qui pourroient troubler leur tranquillité : Ils ne ſcavent ce que c'eſt de tous ces ſoucis rongeans, & de ces chagrins inportuns, dont le deſir dereglé des richeſſes tourmente la plûpart des autres hommes. La commodité des beaus & ſomptueus bâtimens, la gloire du ſiecle, les delices des feſtins, la connoiſſance des belles choſes, & tout ce que nous eſtimons la douceur & le repos de la vie, n'ayant point encore penetré iuſques à eus, ils ne ſont auſſi travaillez d'aucune penſée de les poſſeder, qui pourroit interrompre le dous repos dont ils joüiſſent : mais tous leurs deſſeins ſont terminez à acquerir ſans beaucoup d'empreſſement, les choſes qui ſont preciſément neceſſaires pour leur vétement, & pour leur nourriture.

Leurs exercices les plus ordinaires, ſont la peſche & la chaſſe : & encore qu'ils n'ayent point d'armes à feu, ni de filets, l'ingenieuſe neceſſité, leur a

ſuggeré

ſuggeré des autres induſtries toutes particulieres, pour y pouvoir reuſſir. Ils mangent toutes les viandes dont ils ſe nourriſſent, ſans les faire cuire, & ſans autre ſauce, que celle que leur franc appetit leur fournit. Ils ſe rient de ceus qui font cuire le poiſſon ou la venaiſon, car ils tiennent, que le feu conſomme leur ſaveur naturelle, & tout ce qui les rend plus agreables à leur goût.

Encore qu'ils n'ayent point beſoin de feu, pour cuire leurs viandes, ils en loüent neantmoins grandement l'vſage, & leurs cavernes n'en ſont jamais dépourveuës durãt l'Hyver; tant pour éclairer & adoucir par ſa lumiere, la noirceur & l'effroy de cette longue nuit, qui regne en leur Contrée; que pour temperer par ſon aimable chaleur, la froidure qui les tient aſſiegez de toutes parts. Mais quand ils prennent leur repos, ou qu'ils ſont contrains de ſortir de leurs grottes, ils ſe muniſſent d'vne certaine fourrure, laquelle par vn excellent trait de la Di-

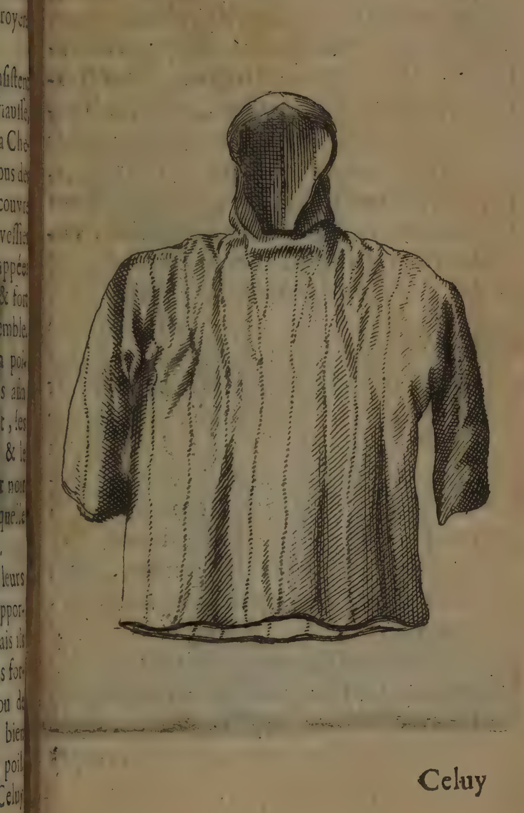
vine

vine Providence, a la vertu de les garantir parfaitement, contre toutes les iniures du froid, quand ils ſeroyent couchez au milieu des néges.

Les habits des hommes conſiſtent en vne Chemiſe, vn haut de chauſſe, vne Caſaque & des bottines. La Chemiſe ne bat que juſques au deſſous des reins. Elle a vn Capuchon qui couvre la teſte & le col. Elle eſt faite de veſſies de gros Poiſſons, qui ſont couppées par bandes d'vne égale largeur, & fort proprément couſuës par enſemble. Elle n'a point d'ouverture à la poitrine comme les nôtres; mais afin qu'elle ne ſe déchire en la vétant, les bouts des manches, la tétiere, & le déſſous, ſont bordez d'vn cuir noir fort delié: ſelon la figure laquelle nous avons fait mettre en ce lieu.

Leurs autres Habits, & méme leurs bottines, ſont auſſi de pieces rapportées comme leurs chemiſes: mais ils ſont d'vne matiere beaucoup plus forte, aſſavoir de peaus de Cerf, ou de Chien de mer, parfaitement bien preparées, & garnies de leur poil.

Celuy



Celuy

Celuy du Sauvage duquel nous avons fait mettre icy le portrait tiré au naif sur l'original, étoit de peau de deus couleurs, les bandes étoyent couppées d'vne méme largeur, & disposées en vn si bel ordre, qu'vne bande blanche, étoit cousuë entre deus brunes, par vne agreable assemblage. Le poil qui paroissoit en dehors, étoit aussi poly, & aussi dous que du velours, & il étoit si bien couché, & les diverses pieces se rapportoient si parfaitement les vnes aus autres, qu'on eut jugé au dehors, que tout l'habit avoit esté taillé d'vne seule peau. Pour ce qui concerne maintenant la forme de la casaque & de tout l'ornement exterieur du Sauvage qui en étoit paré : le Graveur les a representez si naifvément en cette taille douce, que ce seroit vn travail inutile, d'en vouloir faire vne plus ample description.

Ces Sauvages qui habitent ce détroit, ne sortent jamais en campagne, sans avoir sur l'épaule vn carquois remply



remply de fléches, & l'arc ou la lance en la main. Quant aus fléches ils en ont de plusieurs sortes. Les vnes sont propres pour tuer les Lievres, les Renards, les Oiseaus, & toute sorte de menu Gibier: & les autres ne sont destinées, que pour abbatre les Cerfs, les Helans, les Ours, & les autres grosses bestes. Celles-là n'ont qu'environ deus ou trois pieds de longueur, & au lieu de fer, elles ont la pointe munye d'vn os delié, trenchant & fort aigu, qui a l'vn des côtez herissé de trois ou quatre crochets, qui font qu'on ne les peut arracher du lieu qu'elles ont percé, sans élargir la playe. Et celles-cy, qui ont du moins quatre ou cinq pieds de longueur, sont armées par le bout d'vn os pointu, qui a aussi des crochets, qui sont faits comme les dens d'vne Scie. Ils lancent ces dernieres avec la main; mais pour leur donner plus de force, & faire qu'elles attaignent de plus loin, ils attachent à leur bras droit vn bois long d'vn pied & demy, qui a d'vn côté vne assez profonde coulisse, dans

dans laquelle ils font paſſer le gros bout de cette Iaveline, laquelle étant dardée, reçoit par ce moyen vne plus forte impreſſion,& fait vn effet beaucoup plus violent.

Ils portent auſſi quelquéfois à la main, vne eſpece de lance, qui eſt d'vn bois fort & peſant, lequel eſt garny par le petit bout, d'vn os rond, dont la pointe a eſté aiguiſée ſur vne pierre, ou bien ils les muniſſent de ces cornes, ou dens de Poiſſons que nous avons décrites. Ces lances ont ſét ou huit pieds d'hauteur, & elles ſont enrichies par le gros bout, de deus ailerons de bois, ou de coſtes de Baleine,qui leur donnent vn peu plus de grace, qu'elles n'auroyent ſans cet ornement.

Outre pluſieurs ſortes d'hameçons, dont ils ſe ſervent pour prendre les menus Poiſſons qui frequentent leurs Coſtes, ils ont encore diverſes eſpeces de Iavelots, léquels ils ſçavent lancer avec vne dexterité nonpareille, ſur les gros & monſtrueus Poiſſons qu'ils vont chercher en pleine

mer. Et afin que ceus qu'ils ont blessez avec cette ſorte de dards, ne ſe puiſſent couler au fonds de l'eau & fruſtrer leur attente, ils lient au gros bout vne courroye de cuir de Cerf, longue de vint-cinq ou trente braſſes, & ils attachent au bout de cette courroye, ou de cette ligne de cuir, vne veſſie enflée, laquelle retournant toujours au déſſus de l'eau, leur marque l'endroit où eſt le Poiſſon, lequel ils attirent à eus, ou bien ils le conduiſent aiſément à terre, apres qu'il s'eſt bien débatu & qu'il a epuiſé ſes forces.

Les jeunes femmes portent vn habit, qui n'eſt pas de beaucoup different de celuy des hommes : mais les vieilles, ſe couvrent le plus ſouvent, des depoüilles de certains gros Oiſeaus, qui ont le plumage blanc & noir, & qui ſont fort communs en cette terre. Elles ont l'adreſſe de les écorcher ſi proprement, que la plume demeure attachée à la peau. Ces habits ne leur battent que juſqu'au gras de la jambe. Elles ſont ceintes d'vne cour-

roye

roye de cuir,à laquelle au lieu de clefs elles attachent pluſieurs oſſelets, qui ſont pointus comme des poinçons,& de méme longueur que des aiguilles de teſte. Elles ne portent ni bracelets, ni colliers, ni pendans d'oreilles : mais pour tout ornement, elles ſe font vne taillade en chaque jouë, & elles rempliſſent la cicatrice, d'vne certaine couleur noire,qui ſelon leur opinion, les fait paroitre beaucoup plus agreables.

Pendant que les hommes ſe divertiſſent à la chaſſe, ou à la peſche, elles s'occupent à coudre des habits, & à faire des tentes, des paniers, & tous les petis meubles, qui ſont neceſſaires au ménage. Elles prennent auſſi vn grand ſoin des petis Enfans, & ſi elles ſont obligées de changer de demeure, ou de ſuivre leurs Maris en quelque voyage, elles les portent ou les conduiſent par tout où elles vont, & pour les deſennuyer par le chemin, & les appaiſer lors qu'ils crient, elles ont de petis Tambours, qui ſont couverts de veſſies de Poiſſons, ſur

léquels elles savent faire de si bons accords, que ceus des Tambours de Basque, ne sont pas plus dous, ni plus agreables. Elles les sonnent aussi, pour donner l'épouvante, & faire prendre la fuite aus Ours, & aus autres Bestes farrouches, qui viennent souvent roder prés des cavernes, où ces Sauvages se retirent avec leurs familles durant l'Hyver, ou à l'entour des tentes sous léquelles ils logent pendant l'Eté. Nous avons fait mettre en ce lieu, le portrait d'vne de ces femmes vetuë de plumes, duquel on pourra inferer la grace que les autres peuvent avoir.

Encore que ces pauvres Barbares n'ayent pas beaucoup de police, ils ont neantmoins entre-eux des Roytelets & des Capitaines qui les gouvernent,& qui president à toutes leurs assemblées. Ils élevent à ces dignitez ceus qui sont les mieus faits de corps, les meilleurs chasseurs, & les plus vaillans.Ils sont couverts de plus belles peaus, & de plus precieuses fourrures que leurs sujets,& pour marque
de



de leur grandeur, ils portent vne enseigne, en forme de roze de broderie, laquelle est cousuë au devant de leur casaque, & lors qu'ils marchét, ils sont toujours escortez de plusieurs jeunes hommes, qui sont armez d'arcs & de fléches, & qui executent fidelement tous leurs commandemens.

Ils n'ont point l'industrie de bâtir des maisons; mais durant l'Eté, ils demeurent à la campagne sous des tentes de cuir, léquelles ils portent avec eus, pour les dresser en tous les endroits où ils trouvent bon de camper: & pendant l'Hyver ils habitent dans des cavernes, qui sont faites naturellement dans les montagnes, ou qu'ils y ont creusées par artifice.

Ils ne sement, ni ne recueillent aucuns grains de la terre, pour l'entretien de leur vie. Ils n'ont point aussi d'arbres, ou de plantes qui leur portent des fruits, qui soyent bons à manger, hormis quelque peu de fraises, & d'vne espece de Framboises: mais ils ne subsistent, comme nous l'avons déja insinué, que de leur chasse & de leur

pesche.

pesche. L'eau toute pure est leur boisson ordinaire, & pour leur plus delicieuse regale, ils boivent le sang des chiens de mer, & celuy des Cerfs, & des autres animaus de terre qu'ils ont abbatus, ou qu'ils ont fait tomber dans les pieges, qu'ils leur sçavent dresser, avec vn merveilleux artifice.

L'Hyver, étant si long & si rigoureus en cette contrée où ils habitent, il est impossible qu'ils ne souffrent beaucoup de dizette durãt cette triste constitution de l'année, notammẽt pendãt cette affreuse nuit qui les enveloppe deus mois entiers; mais outre qu'au besoin ils supportent aisément la faim, ils ont tant de prevoyance, qu'ils font sécher en Esté le surplus de leur pesche & de leur chasse, & le mettent en reserve, avec toute la graisse, & le suif, qu'ils ont pû ramasser, pour la provision de cette fâcheuse & ennuyeuse saison. On dit méme, qu'ils sont si adroits à faire la chasse à la faveur de la Lune, que durant les plus épaisses tenebres qui les couvrent, ils sont rarément dépourveus de viandes fraiches.

Ils n'ont pas la curiosité de voir d'autre païs que celuy de leur naissance ; & s'il arrive que quelque rude tempeste, ou quelque autre rencontre, les ait poussez en quelque terre étrangere, ils soûpirent perpetuellement apres leur chere patrie, & ils ne se donnent point de repos, iusques à ce qu'on les y ait rétablis : que si l'on refuse, ou qu'on differe trop à leur accorder cette grace, ils essayent de s'y rendre au peril de leur vie, à la faveur de leurs petis vaisseaux, dans léquels ils s'exposent à tous les perils de la Mer, sans autre guide que celle des Etoiles, dont ils ont assez de connoissance, pour regler leur navigation sur leur cours.

Le langage dont il se servent, n'a rien de commun avec celuy de tous les autres peuples de la terre. Nous en avons vn petit Vocabulaire : mais de peur de grossir vn peu trop cette digression, nous le reserverons parmy nos memoires, iusques à ce qu'vn second voyage qu'on projette pour ce Détroit, nous en ait

uit donné de plus claires lumieres.

On n'a pas encore pû bien remarquer quelle ſorte de religiō eſt en vſage parmy ces pauvres Barbares : mais par ce qu'ils regardent ſouvent le Soleil, & qu'ils le montrent avec admiration, en élevant leurs mains en haut, on a inferé de-là, qu'ils le tenoient pour leur Dieu.

Le Navire qui nous a fourny cette Relation, retourna de ce Detroit de *Davis* chargé de pluſieurs bonnes Marchandiſes, déquelles nous mettrons icy la Liſte, pour montrer que le froid qui regne en cette contrée, n'eſt pas ſi rigoureus, qu'il y ait gelé toute ſorte de commerce.

1. Neuf cens peaus de Chiens de mer, longues pour la plûpart de ſet à huit pieds, marquetées, & ondées de noir, de rous, de jaune, de tanné, & de pluſieurs autres couleurs, qui relevoyent leur prix, par deſſus celles qu'on voit communement en Hollande.

2. Pluſieurs riches peaus de Cerfs,

d'Helans, d'Ours, de Renards, de Lievres, & des Lapins, dont la plus grand part étoit parfaitemēt blanche.

3. Vn grand nombre de precieuses fourrures, de diverses Bestes à quatre pieds, qui sont toutes particulieres à cette region, & qui n'ont encore point de nom parmy nous.

4. Plusieurs Pacquets de costes de Baleine, d'vne longueur extraordinaire.

5. Des Habits complets des Habitans du païs dont les vns étoient de peaus, & les autres de dépoüilles d'oiseaus, & de la figure que nous les avons representez.

6. Plusieurs de leurs Chemise, faites de vessies de Poisons, fort proprement cousuës, de leurs bonets, gants, & bottines, de leurs carquois, fléches, arcs, & autres arme dont ils se servent, comme aussi plusieurs de leurs tentes, de leurs sacs, de leurs paniers & autres petis meubles, dont ils vsent en leur ménage.

7. Vn grand nombre de ces petis vaisseaus de mer, qui sont faits pour

porter

porter vn ſeul homme. Vn grand Batteau long de quarante cinq pieds, qui pouvoit porter commodement cinquante perſonnes.

8. Mais ce qui étoit de plus rare & de plus precieus, c'étoit vne quantité bien conſiderable de ces dens, ou cornes de ces Poiſſons qu'on appelle *Licornes de mer*, qui ſont eſtimées les plus grandes, les plus belles, & les mieus proportionnées de toutes celles, qu'on avoit veuës iuſques à preſent.

On en a envoyé quelques vnes à Paris, & en d'autres endroits de l'Europe, qui y ont eſté bien receuës: mais il y a grande apparence qu'elles ſeront encore plus priſées, quand on aura la connoiſſance des admirables vertus qu'elles ont en la Medecine. Car bien que leur beauté, & leur rareté, leur doivent faire tenir le premier rang entre les plus precieuſes richeſſes des plus curieus cabinets: pluſieurs celebres Medecins & Apoticaires de Dannemark, & d'Allemaigne, qui en ont fait les eſſays en

diverſes rencontres, témoignent conſtamment, qu'elles chaſſent le venin, & qu'elles ont toutes les mémes proprietez, qu'on attribuë communemẽt à la Corne de la Licorne de terre. En voila aſſés, & peut eſtre que trop au goût de quelques vns, pour vne ſimple digreſſion.

CHAPITRE XIX.

Des Poiſſons couverts de croutes dures, au lieu de peau & d'écailles: de pluſieurs rares Coquillages: & de quelques autres belles productions de la Mer, qui ſe trouvent aus Coſtes des Antilles.

A Moins que d'avoir quelque participation de cette celeſte Sapience, qui fut autréfois adreſſée à Salomon, pour parler non ſeulement des Arbres dépuis le Cedre qui eſt au Liban, iuſques à l'Hiſſope qui ſort de

a paroi: mais encore des Beſtes, des Oiſeaux, des Reptiles, & des Poiſſons: Il eſt impoſſible de ſonder les profons ſecrets des eaus, pour y conter toutes les excellentes creatures, qui ſe joüent dans leur ſein, & remarquer toutes les vertus, & les proprietez occultes, dont elles ſont ennoblies. Car cet Element eſt doüé d'vne ſi merveilleuſe fecondité, qu'il ne produit pas ſeulement en toute abondance des Poiſſons de differentes eſpeces, qui ſervent à la nourriture de l'homme, & qui ſont pour la plûpart d'vne groſſeur demeſurée, & d'vne figure monſtrueuſe, comme nous venons de le monſtrer dãs les Chapitres precedens: mais encore, vne ſi grande multitude de precieus Coquillages & d'autres Rarétez, qu'il faut confeſſer, que la Divine Sageſſe qui eſt diverſe en toutes ſortes, a tiré toutes ces riches beautez de ſes inepuiſables treſors, pour faire paroître la gloire de ſa puiſſance, au milieu des flots de la Mer: & pour nous convier doucement à l'admiration de ſes bontez, & de ſon

adorable

adorable Providence, laquelle s'abaiſſe iuſque dans la profondeur des abiſmes, pour les peupler d'vn nombre de bonnes creatures, qui ne ſe voyent point ailleurs, & d'vne infinité d'autres, qui portent les caracteres, & les images des corps les plus conſiderables qui ornent les cieus, ou qui volent parmy les airs, ou qui embelliſſent la terre : d'où vient qu'on y trouve, comme nous le verrons en ce Chapitre, des Etoiles, des Cornets, des Trompettes, des Porcelaines, des Arbres, des Pommes, des Chataignes, & toutes les plus raviſſantes curioſitez, qui ſont priſées parmy les hommes. Or pour commencer par les Poiſſons, qui ſont couverts de croutes dures & ſolides au lieu d'écailles, ou de peau. Il y en a pluſieurs eſpeces en la Mer, & aus Rivieres des Antilles. On fait particulierement état des *Homars*, des *Araignées*, & des *Cancres*.

ARTICLE I.

Des Homars.

LEs *Homars* ſont vne eſpece d'Ecreviſſes de méme figure que celles de nos Rivieres. Mais elles ſont ſi groſſes, qu'il n'en faut qu'vne pour remplir vn grand plat. Elles ont la chair blanche & ſavoureuſe, mais vn peu dure à digerer. Les Inſulaires les prennent pendant la nuit ſur le ſable, ou ſur les baſſes de la Mer, & à l'aide d'vn flambeau ou de la clarté de la Lune, ils les enfilent avec vne petite fourche de fer.

ARTICLE II.

De l'Araignée de Mer.

L'*Araignée de Mer* eſt tenuë par quelques vns, pour vne eſpece de *Cancres*. Elle eſt couverte de deus fort dures écailles, deſquelles celle de deſſus eſt relevée, & celle de deſſous eſt plus vnie, & dentelée de pointes rudes. Elle a pluſieurs iambes, & vne queuë forte, & longue quelquefois d'environ

d'environ vn pied. Quelques Sauvages les recherchent ſoigneuſement, pour en armer leurs fléches. Quand ce Poiſſon eſt ſeché au Soleil, ſon écaille devient luiſante & comme diafane, encore qu'elle ſoit naturellement de couleur cendrée.

ARTICLE III.

Des Cancres.

LEs *Cancres* ordinaires des Antilles ſont de la méme forme que ceus qu'on peſche és Coſtes de France. Il y en a de differente groſſeur, mais ceus qui ſont les plus rares, ſont ceus qui vivent de proye. Ils ſont aſſez communs en la plûpart des Iles, ſur tout aus Vierges. Ils ſe tienent ſous les troncs des arbres du rivage de la mer : & à l'exemple de ces Grenoüilles qu'on appelle *Peſcheuſes*, ils épient de leur fort les Huitres & les Moules, pour en faire curée, & ils s'y prenent par cette ruſe merveilleuſe. C'eſt qu'ils ont reconnu que leurs mordans & leurs défenſes n'ont pas aſſez de force

force pour rompre les coquillages qui couvrent ces Poissons delicats. De sorte qu'ayans aussi remarqué qu'ils ouvrent plusieurs fois le jour leurs écailles, pour prendre le frais, ils en épient soigeusément le tems, & s'étans garnis d'vn petit caillou rond, qu'ils ont choisi dans le gravier, ils le tiennent prest en l'vne de leurs tenailles, & s'aprochans de l'Huitre, ou de la Moule, le laissent tomber avec tant d'adresse dans sa coquille entr'ouverte, que ne se pouvant plus refermer, le Poisson demeure la proye de ces fins chasseurs.

Quant aux *Coquilles* que l'on trouve en ces Iles, dans les ances où la mer les pousse, elles sont en grand nombre, & de plusieurs sortes. Voicy les plus recherchées & les plus considerables.

ARTICLE IV.

Du Burgau.

LE *Burgau*, qui a la figure d'vn Limaçon, étant denué de la premiere croûte qui le revest en dehors, presente

presente vne Coquille argentée, & entrelacée de taches d'vn noir luisant d'vn vert gay, & d'vne grisaille si parfaite & si lustrée, qu'aucun émailleur n'en sauroit aprocher avec tout son artifice. Si tost que le Poisson, qui a l'honneur de loger sous ce precieux couvert, en a quitté la possession, on voit d'abord vne entrée magnifique, encrontée de perles : & en suitte plusieurs riches appartemens, si clairs, si polis, & émaillez par tout d'vn argent si vif, qu'il ne se peut rien voir de plus beau, en matiere de Coquillage.

ARTICLE V.

Du Casque.

LE *Casque*, qui est de differente grosseur, à proportion des testes tant de Poissons qui en sont revétus, est ainsi nommé à cause de sa figure. Il est doublé par dedans & sur les bords, qui sont épais, plats, & dentelez, d'vn satin incarnat, extremément luisant. Et par le dehors, il est fassonné d'vne

'vne agreable ruſtique,relevée de plu-
ieurs petites boſſes, qui ſont entrela-
ées de mille compartimens, ſur lé-
uels on voit ondoyer vn pannache,
e diverſes rares couleurs.

ARTICLE VI.

Du Lambis.

LE *Lambis* a peut-eſtre reçeu ce nom, à cauſe que le Poiſſon qui e fait mouvoir,a la figure d'vne groſ-e langue, qui léche cette humeur luanté, qui s'atache ſur les rochers ue la mer baigne de ſes flots. C'eſt n des plus gros Coquillages qui ſe oient. Il eſt retrouſſé par l'vn de ſes ords, comme pour faire mieus pa-oitre, la belle couleur pourprine qui enrichit au dedas. Mais il faut avoüer ue ſa maſſe étant aſſez groſſiere, & eriſſée par deſſus de pluſieurs boſſes ides & pointuës, luy fermeroit la orte des cabinets, ſi l'artifice en luy nlevant ſa premiere robe, ne dé-ouvroit la bigarrure & la politeſſe e l'écaille marquetée, qu'il por- ſous cet habit de campagne. Le Poiſſon,

Poisson, qui loge sous les cavernes de cette petite roche mouvante, est si gros, qu'il en faut peu pour remplir vn plat. Il peut être admis sur les tables des delicats, pourveu qu'il soit bien cuit, & encore mieus poyuré, pour corriger son indigestion. Et pour profiter de sa dépoüille, étant calcinée & meslée avec du sable de riviere, on en compose vn ciment, qui resiste à la pluie & à toutes les iniures du tems. Ce lambis aussi, s'entonnant comme vn Cor de chasse, & s'entendant de fort loin, quelques Habitans des Iles s'en servent, pour apeller leurs gens aus repas. Et les Indiens de l'Amerique Septentrionale, l'ayans reduit en chaus, & meslé avec vne certaine terre minerale, qu'ils tirent des montagnes, en forment ces beaus pavez de leurs cabanes, dont nous parlerons en son lieu.

ARTICLE VII.

Des Porcelaines.

LEs *Porcelaines* doivent être rangées entre les plus rares produ-ction

ctions de l'Ocean : ſoit que l'on conſidere cette agreable politeſſe, dont elles ſont liſſées & au dehors & au dedans ; ſoit que l'on faſſe réflexion ſur tant de differentes & de vives couleurs, dont elles ſont revetuës. Elles replient leur bord dentelé, & le roulent en dedans, & bien qu'elles ſoient plus ou moins luſtrées, elles ſont toutes d'vne méme figure ovale, entrebaillantes au milieu, & recoquillées par le bec. Mais il s'en trouve, qui ſont fort differentes en groſſeur & en couleur.

Les plus ordinaires ſont d'vn jaune doré, marqueté de petites taches blanches, ou rouges, & l'on diroit de loin que ce ſont des marques de perles, ou de grains de coral. On en voit auſſi de bleuâtres, d'étoilées, de grisâtres, de cryſtalines, & de couleur d'Agate, qui ont toutes vn œil fort attrayant.

Mais celles qui ſont les plus eſtimées des curieus, ſont de coraline incarnate au dehors, & argentées au dedans. ou bien elles ſont parées d'vn

beau

beau bleü celeſte au dedans, & d'vn riche porfire au dehors, rayéez de petis filets dorez. On priſe auſſi avec raiſon, celles qui ſont par deſſus d'vn vert luiſant comme émeraude, & emperlées dans l'interieur, au bord, & en leurs canelures. L'on met auſſi dans ce méme rang, celles qui ſont ſur le dos d'vn noir luiſant comme jayet, & quant au reſte, émaillées d'vn bleu mourant, entrelacé de petites veines de pourpre.

Enfin, il y en a qui ſont chamarrées de tant de vives couleurs, qu'il ſemble que l'arc-en-ciel ait imprimé ſur ces petites creatures, vn racourcy de ſes plus raviſsãtes beautez: il y en a auſſi vne infinité d'autres, qui ſont diverſifiées de tant de chifres & de groteſques, qu'il eſt à croire que la nature étoit en ſa plus gaye humeur, quand elle s'eſt miſe à produire ces merveilles.

Mais le mal eſt, que la mer qui les poſſede comme ſes plus precieus joyaus, ne s'en deſſaiſit pas volontiers, & ſemble ne les donner qu'à contre cœur. Car ſi les vens ne la mettoyent quelquefois

quelquefois en colere, & qu'en ſe-
coüant ſes entrailles,ils ne foüilloient
juſques ua fonds de ſes tréſors, pour
es enlever par force,elle joüiroit tou-
e ſeule de ces richeſſes & de ces beau-
ez, ſans nous en faire jamais de
part.

Les curieus pour en rehauſſer le
uſtre, les placent ſelon leur rang, &
eur prix, dans de differentes caſſétes
oublées de velours vert, ou de quel-
ue autre riche étoffe. Et à l'imitation
es Fleuriſtes, qui qualifient leurs
'ulipes & leurs Oeillets,des noms des
'eſars & des plus illuſtres Héros; ils
ur font porter les titres des Empe-
eurs & des Princes.

ARTICLE VIII.

Des Cornets de Mer.

ON voit encore aus Antilles, de deus ſortes de ces gros Coquilla-
es, que l'on appelle *Cornets de Mer*,
ui ſont tournez par le bout en forme
vis. Les vns ſont blancs comme
l'yvoire, & ne cedent en rien

à ſon luſtre. Les autres ſont enrichis par dedans d'vn gris de perle, extremément luiſant, & par dehors de plusieurs belles & vives couleurs, qui ſe terminent quelquefois en écailles, ou ſe repandent en forme d'ondes, qui ſe pouſſent & qui flottent les vns ſur les autres, depuis le bord de la large ouverture de deſſus, juſques à la pointe entortillée où elles meurent. Si l'on perce ces Cornets par le petit bout, on en fait vne eſpéce d'inſtrument de muſique, qui rend vn ſon aigu & penetrant, & qui étant pouſſé par les diverſes ſinuoſités de ce Coquillage, ſe fait entendre de loin, comme feroit celuy d'vn clairon. Mais il y a du ſecret, à compaſſer le ſoufle qu'il faut pour les faire jouër.

La Mer, auſſi bien que les Architectes, ſe plait à produire des ouvrages de diverſe ordonnance. Quelquefois elle en fait à la ruſtique, qui ſont tout nuds, & ont fort peu d'ornemens. Puis elle en fait de compoſez par vn mélange des ordres, qui viennent au ſecours les vns des autres, avec tant

d

de mignardiſe & de delicateſſe, qu'il n'y a rien de plus agreable à l'œil. Cela ſe remarque en vne infinité de Coquilles, qui ſont diverſifiées de cent mille groteſques. On y peut remarquer des laqs entrenoüez, des eſpéces de fruitages, des ſaillies hors d'œuvre, des culs de lampe, des pointes de diamant, des goutes pendantes, des éguilles, des clochers, des pyramides, des colomnes, des fuſées, des chapiteaus, des moulures & vne infinité d'autres fantaiſies, & d'autres moreſques, qui donnent ſujet d'entretien & d'admiration aus curieus. Comme en effet, l'on ne ſauroit jamais aſſés admirer par ces échantillons, la merveilleuſe diverſité de tant de riches ouvrages, que les eaus reſervent dans leurs profons cabinets.

ARTICLE IX.

De la Nacre de Perle.

LEs Coquilles ne donnent pas ſeulement vn divertiſſement agreable, qui porte les hommes, par la con-

ſideration de ces petis, mais admirables ouvrages de la nature, à benir celuy qui en eſt l'Auteur. Mais apres avoir contenté les yeux, elles fourniſſent auſſi dequoy ſatisfaire le goût, & dequoy accroître les threſors. Car les *Huitres* & les *Moules* ſervent aus delices des tables : & *l'Ecaille Nacrée* ou la *Nacre de Perle*, eſt groſſe de la Perle, qui enrichit les couronnes des Rois. Il eſt vray que ces Perles ne ſe trouvent qu'en ſemence aus Antilles, & que c'eſt l'Iſle de la Marguerite, & la côte Meridionale de l'Amerique, qui ont le bonheur de les recueillir entierement formées. Mais ſi les Antilles ne voyent point ce precieus germe ſe durcir en groſſes Perles, ces riches Coquilles, ne les laiſſent pas pourtant ſans quelque avantage. Car elles leur offrent pour nourriture le corps qu'elles enferment, & les deus parties de leur écaille argentée fourniſſent chacune vne cuëillier, qui peut paroître avec éclat ſur la table.

Il eſt mal-aiſé de dire ſi la roſée qui tombe

tombe aus Antilles, n'eſt pas aſſez fe-
conde pour faire que les Meres Per-
les, y produiſent leurs fruits en perfe-
ction : Ou ſi apres avoir receu cette
ſemence des Cieus, elles avortent, &
n'ont pas aſſez de force naturelle pour
la retenir. Mais ſans rechercher de
quelle part vient le defaut, il eſt aſ-
ſuré qu'elles ont vne auſſi forte incli-
nation à ſe delivrer de l'opprobre de
la ſterilité, que celles qu'on peſche aus
côtes de la Marguerite. Car ſi on ſe
veut donner la curioſité d'épier leurs
ſecretes amours, de deſſus les rochers
au pieds deſquels elles ſe plaiſent, on
apercevra qu'au lever de l'Aurore, el-
les s'élancent pluſieurs fois ſur la ſur-
face de l'eau, comme pour faire hom-
mage au Soleil levant : Puis tout à
coup, on verra qu'elles ouvrent leur
sein, & qu'elles s'épanoüyſſent ſur ce
lit mollet, pour attendre les premiers
rayons de ce bel Aſtre. Que ſi elles
ſont aſſez heureuſes, pour recevoir
quelques goûtes de la roſée, qu'il fait
diſtiler des Cieus à ſon lever, elles re-
ferment promtément leurs écailles na-

crées, de peur que quelque goute d'eau ſalée, ne vienne à corrompre ce germe celeſte. Et puis elles ſe replongent alégrement au fonds de leur couche.

Vn Auteur nommé Fragoſus, eſtime que les Perles s'engendrent dans la chair de l'Huitre, comme la pierre dans quelques animaus, d'vne humeur craſſe & viſqueuſe, qui reſte de l'aliment. Quelques Doctes Medecins, qui ſont auſſi dans le méme ſentiment, appuyent cette opinion, ſur ce que Ioſef à Coſta, Ecrivain fort croiable poſe pour conſtant, aſſavoir, que les Eſclaves qui peſchent les Perles, plongent par fois juſques à douze braſſes dans la mer, pour chercher les Huitres, qui d'ordinaire ſont attachées aus rochers: qu'ils les arrachent de-là, & reviennent ſur l'eau en étant chargez: d'où ils concluent que du moins on ne peut pas dire, que ces Huitres-là, qui ſont attachées aus rochers, hument la roſée, & que par là ſe faſſe la generation des Perles.

Mais ſans entrer en conteſtation avec

avec ces Meſſieurs, & ſans rejeter abſolument leur opinion, laquelle a ſes fondemens. On peut dire que le recit tres-veritable d'Acoſta touchant la peſche des Perles, ne fait du tout rien, contre le ſentiment communement reçeu de leur generation: Car il ſe peut faire, que les meres-Perles qui ont conçeu de la roſée, ſe ſentant chargées de ce precieus fruit, n'ayent plus d'inclination de ſe faire voir ſur la ſurface des eaus; & qu'étant contentes du treſor qu'elles poſſedent, elles s'attachent pour lors fixement aus rochers, d'où puis aprés, elles ſont arrachées avec violence.

ARTICLE X.

De pluſieurs autres ſortes de Coquillages

CEus qui au milieu des Villes les plus frequentées, veulent contrefaire des deſerts, des rochers, & des ſolitudes, ou qui dans les plaines de leurs jardins, veulent élever des montagnes dans lequelles ils creuſent des grottes, qu'ils encroutent de toutes

les plus curieuſes dépoüilles de la mer, & de la terre, trouveroyent en la plûpart de ces Iles, dequoy contenter leur inclination. Mais il ſeroit à craindre, que l'abondance & la diverſité, mettant en peine leur choiz, ne leur en causât du mépris : Car pour parler de quelques-vnes, on y voit vne multitude innombrable de *Trompes de mer*, d'*Eſcargots*, & de petis *Vignols*, argentins, étoilez, ſanguins, verdâtres, rayez d'incarnat, mouchetez de mille ſortes de couleurs, qui les font éclater parmy le ſable, comme autant de pierres precieuſes. Le Soleil rehauſſe merveilleuſement leur luſtre. Et lors qu'aprés quelque rude tempeſte, la mer a enrichy la ſurface de ces rivages, de tous ces petis brillans, l'œil en demeure tellement ébloüy, que l'on eſt obligé d'avoüer, que la nature fait reluire avec majeſté ſa puiſſance, & montre ce qu'elle ſait faire, en revétant de tant de riches ornemens, & de tant de belles lumieres, ces menuës creatures.

Nos Inſulaires ramaſſent quelque-

fois

fois par divertissement ces petis joüets de la mer, & en ayant percé le bout, ils les enfilent, pour en faire des bracelets & des cordons : Mais la plûpart des Indiens de l'Amerique Septentrionale, les ont en vne bien plus haute estime. Car ils s'en servent pour leur trafic & pour leur menu commerce, comme nous faisons parmy nous, de l'or & de l'argent monnoyé: & ceux là, qui en ont le plus grand nombre, sont estimez les plus riches. Les Coquilles qui servent à cette vsage, sont de mediocre grosseur, d'vne solidité & d'vn lustre extraordinaire. Et pour estre de mise en certains endroits, elles doivent avoir été marquées par des Officiers destinez à cela, qui y donnent le prix & le cours, en y gravant de certains petis caracteres.

ARTICLE XI.

D'vn Coquillage couvert de Notes de Musique.

IL y a vn Coquillage fort considerable, que Monsieur du Montel croit que l'on peut trouver en quelcune des Antilles, bien qu'il n'en ait veu qu'à Coraço. Il est d'vne figure vn peu diffreente des Porcelaine, c'est à dire vn peu plus ramassé. On le nomme *Musical*, par ce qu'il porte sur le dos, des lignes noirâtres pleines de notes, qui ont vne espece de clé pour les mettre en chant, de sorte que l'on diroit qu'il ne manque que la lettre, à cette tablature naturelle. Ce curieus Gentil-homme raporte, qu'il en a veu qui avoient cinq lignes, vne clé & des notes, qui formoient vn acord parfait. Quelcun y avoit ajouté la lettre, que la Nature avoit oubliée, & la faisoit chanter en forme de trio, dont l'air étoit fort agreable.

Les beaus Esprits pourroient faire là dessus mille belles considerations. Ils

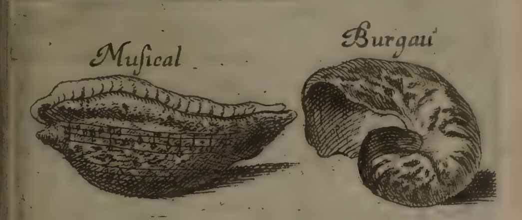
Ils diroient entr'autres choses, que si selō l'opinion de Pythagore, les Cieus ont leur harmonie, dont les dous accords ne peuuent étre entendus à cause du bruit qu'on fait sur la terre, que si les airs retétissent de la mélodie d'vne infinité d'oiseaus, qui y tienent leur partie, & que si les hommes ont inventé vne Musique à leur mode, qui charme les cœurs par les oreilles: aussi la Mer, qui n'est pas tousiours agitée, à dans son empire des Musiciens, qui chantent d'vne fasson qui leur est particuliere, les loüanges du Souverain. Les Poëtes adiouteroient, que ces Tablatures naturelles, sont celles que les Syrenes avoient en mains dans leurs plus melodieus concerts : & qu'étant aperçües de quelque œil qui vint troubler leur passetems, elles les laisserent tomber dans les eaus, qui depuis les ont tousiours soigneusement conservées. Mais laissant ces conceptions, & leurs semblables, à ceux à qui elles apartienent, suivons le fil de nostre Histoire.

ARTICLE XII.

Des Pierres aus yeux.

ENcore qu'on trouve de ces Pierres bien avant en la terre, aussi bien qu'au bord de la mer : neantmoins puisque la plus commune opinion les tient pour vne production des eaus, nous leur donnerons place en ce lieu. On en voit qui sont aussi larges qu'vn lyard; mais les plus petites sont les plus estimées. A les considerer au Soleil, on croiroit que ce seroit de ces perles qu'on nomme Baroques, qui auroyent esté coupées en deus, tant elles sont claires, transparentes, & polies. Il y en a quelques vnes, qui ont de petites veines rouges ou violettes, qui leur donnent vn fort agreable éclat, selon les divers aspects qu'on les regarde. Elles portent toutes la figure d'vn Limaçon gravée sur le costé qui est plat. Quand on les met sous la paupiere, elles se roulent autour de la prunelle de l'œil & l'on dit, qu'elles ont la vertu de la fortifier, de l'eclaircir, & de faire sortir

prompte





Lambis

Casque de mer

prompte

promptément les fétus,qui y seroyent tombez. C'est pourquoy on les a appellées d'vn nom, qui monstre leur proprieté.

ARTICLE XIII.

Des Pommes de Mer.

ON rencontre en l'Ile de S. Martin, des *Pomme de Mer*, herissées d'aiguillons perçans, qui sortent d'vne peau brune : mais quand le Poisson qui les roule est mort, elles quittent toutes ces épines & toutes ces défences, qui leur sont desormais inutiles: & laissant aussi cette croûte cendrée qui les envelopoit, elles font montre de la blancheur de leurs coques, qui sont entre-lacées de tant de compartimens & de petites sinuositez, que l'aiguille du plus adroit Brodeur, se trouveroit bien empéschée si elle les vouloit imiter. Il semble que ces *Pommes*, pourroient mieus étre apellées, de petis *Herissons de Mer*, ou des *Chataignes de Mer* : Car étant en vie elles sont & de la figure, & de la couleur, d'vn petit Herisson, qui se forme

en

en boule & qui s'arme de tous ses traits, pour se rendre imprenable à son ennemy. Ou bien, elles sont semblables à ces grosses & rudes envelopes, armées d'épines, qui couvrent la Chataigne, quand elle est sur l'Arbre.

ARTICLE XIV.

Des Etoiles de Mer.

A Considerer de prés toutes les raretez qui se trouvent en la mer, on diroit que le Ciel ne veüille rien posséder de beau, qu'il n'en imprime vne ressemblance en la mer, comme en son miroir. C'est pourquoy, l'on y voit des *Etoiles* qui ont cinq pointes, ou cinq rayons, tirant sur le jaune. Tout ce beau composé, n'a qu'vn bon pied de Diamétre : Son épaisseur est d'vn pouce, sa peau est assez dure, & relevée par de petites bosses, qui luy donnent meilleure grace. Si ces *Etoiles de mer* cedent en grandeur & en lumiére à celles des Cieus, elles les surpassent, en ce qu'elles sont animées, & en ce que leur mouvement

n'eſt point forcé, & qu'elles ne ſont point fixes ni attachées en vne place. Car le Poiſſon, à qui ce riche domicile étoilé eſt écheu en partage, ſe promene comme il veut dans l'azur des eaus pendant le calme: Mais auſſitôt qu'il prévoit quelque orage, de crainte d'étre pouſſé ſur la terre, qui n'eſt pas digne de poſſeder les Aſtres; il jette deus petites ancres de ſon corps, avec léquelles il s'accroche ſi fermement contre les rochers, que toutes les agitations des ondes irritées, ne l'en peuvent détacher. Sa vie eſt entretenuë par le moyen de la nourriture qu'il prend, par vne petite ouverture, qui luy ſert de bouche, & qui eſt iuſtement au centre de ſon corps. Les curieus tirent ces *Etoiles* de leur Ciel humide, & apres les avoir ſechées au Soleil, ils en parent leurs Cabinets.

ARTICLE XV.

Des Arbres de Mer.

LEs bancs des Rochers, qui ſont couverts d'eau, ne peuvent ſoufrir

a sterilité, & nonobstant la salure qui
les baigne incessamment, ils s'éforcent de produire parmy l'herbe qui les
revest des Arbres qui sont incontinent glacez d'vn Salpêtre, qui les
rend blancs au possible. Quelques vns
les prenent pour vne espece de Coral.
On en arrache de toutes figures, &
de si bien fassonnés, que l'œil ne se
peut lasser d'en considerer les grotesques.

ARTICLE XVI.

Des Pannaches de Mer.

IL y a aussi des *Pannaches*, qui sont
par maniére de dire comme les bordures de ce grand Iardin liquide, qui
n'a jamais besoin d'être arrosé. Elles
sont tissuës fort delicatement, en forme d'vn riche point-coupé. Et selon
la qualité des Rochers où elles ont
leur racine, elles sont aussi de differentes couleurs. Il seroit seulement à desirer, qu'elles eussent vn peu plus de
solidité, pour souffrir le voyage des
Iles, en ces quartiers.

CHAP.


Pomme de mer
Pomme de mer découuerte
Étoile de mer
Pannache de mer
Arbre de mer

CHAPI

CHAPITRE XX.

De l'Ambre, de son origine, & des marques de celuy qui est bon, & sans mélage.

L'*Ambre gris* se trouve en plus grande abondãce aus Costes de la Floride, qu'en aucune des autres Contrées de l'Amerique. C'est pourquoy les Espagnols y ont dressé des forts, pour se conserver la terre, & pour entretenir avec les Indiens qui l'habitent, le commerce de cette riche marchandise, laquelle ils recüeillent soigneusement, depuis qu'on leur en a enseigné le prix. On en a aussi ramassé quelquéfois, aprés de rudes tempestes, sur les rades de Tabago, de la Barboude, & de quelques autres de nos Antilles, comme nous le reconnoissons par plusieurs memoires, que nous avons entre nos mains : Et c'est ce qui nous fait croire, que sans sortir des limites des l'Histoire Naturelle que nous traitons, nous pouvons parfumer

tout

tout ce Chapitre de la souëve odeur de cette drogue Aromatique, qui est sans contredit la plus rare, & la plus precieuse de toutes les productions, que l'Ocean ait encore poussé hors de son vaste & inépuisable sein, pour enrichir ce nouveau monde.

Les Maldivois appellent l'Ambre-gris *Panahambar*, c'est à dire *Ambre d'or*, à cause de sa valeur. Les habitans de Fés & de Maroc & les Ethiopiens, le nomment du méme nom que la Baleine. Ce qui fait croire probablement, qu'ils ont estimé qu'il venoit de la Baleine. Il est tres-certain, que ni Hippocrate, ni Dioscoride, ni Galien, n'ont jamais oüi parler de l'Ambre-gris, non plus que de la pierre de Bésoar, du Gayac, du Sassafras, de la Sarsepareille, de la Gomme-goutte, de la Rubarbe, du Mechoacan, & d'vne infinité d'autres choses. L'ambre-gris est donc vne drogue, dont la connoissance est tout à fait moderne, & dont on ne sait pas l'origine.

Quelques vns se sont imaginez que cet

cet Ambre, inconnu à l'antiquité, eſt vn excrement des Baleines. D'autres croyent qu'il vient des Crocodiles, parce que leur chair eſt parfumée. Quelques autres ſe perſuadent, que ce ſont des pieces d'Iles, & des fragmens de rochers cachez en la mer, & emportez par la violence des flots, parce qu'il ſe recueille quelquéfois des pieces de cet Ambre, qui péſent juſques à cent livres, & de la longueur de ſoixante paumes, & qu'au rapport de Linſcot, en l'an mil cinq cens cinquante cinq, il en fut trouvé vn morceau vers le Cap Comorin, du poids de trente quintaus. Il y en a qui eſtiment que c'eſt vne eſpéce d'écume de mer, qui s'amaſſe & s'epaiſſit avec le tems, par l'agitation des eaus de la mer : & qui ſe durcit par la chaleur du Soleil.

Mais c'eſt plus vrai-ſemblablement vne ſorte de Bitume, qui s'engédre au fond de la mer : Et lors qu'elle vient à eſtre agitée extraordinairement par quelque furieuſe tempeſte, elle détache ce Bitume de ſon ſein, &

& le porte ſur ſes rivages. Car en effet, c'eſt ordinairement apres vne grande tempeſte, que l'on en trouve ſur les bords. Filoſtrate en la vie d'Apollonius dit, que les Panteres qui ſont à l'entour du mont Caucaſe, aiment fort la bonne odeur de ce lieu-là. Mais il eſt certain qu'entre autres beſtes, les Oiſeaus ſe montrent extrémément amoureus de cét Ambre, & qu'ils le ſentent de fort loin. C'eſt pourquoy dés que l'orage eſt ceſſé, il le faut chercher & l'enlever en diligence, autrement on le trouveroit tout mangé. Et ce n'eſt pas ſa bonne odeur, mais ſa mauvaiſe, qui attire ces Oiſeaus. Car ce parfum ſi precieus & ſi admirable, lors qu'il eſt encore frais, & mol, & qu'il ne fait que ſortir de la mer, ſent tres-mauvais, & les animaus y courent en méme faſſon, qu'ils vont aus charognes : Car ſon odeur eſt à peu pres, comme du lard corrompu, il eſt à croire, que c'eſt pour cette raiſon, que l'on a été ſi long-tems à le connoitre, & à s'en ſervir. Les Anciens iugeoient de ſa

vertu,

vertu, per ſa mauvaiſe odeur, plutôt capable de faire mal au cœur, que de le réjoüir, ainſi ils le rejettoient comme inutile, ou méme nuiſible. Ioint, qu'il ne ſe trouve pas ſi frequemment, ni en ſi grande quantité vers la Coſte de Grece, ni dans l'Europe: & que les navigations aus Indes étoient rares autrefois.

Les Renards ne s'en montrent pas moins paſſionez. Aus Païs où il ſe recueille en quantité, ces animaus font le guet à la Coſte, & auſſitoſt qu'ils en decouvrent, ils s'en ſaiſiſſent & l'avalent. Mais apres l'avoir gardé quelque tems dans leur ventre, ils le rendent ſans qu'il ſoit aucunement digeré: Seulement il y perd vne partie de ſa qualité, & de ſa bonne odeur. C'eſt pourquoy cette ſorte d'Ambre, qu'on appelle *Renardé*, eſt moins priſée que l'autre, & ne s'employe gueres qu'aus parfums.

Il ne ſera pas mal à propos de donner en paſſant, le moyen de diſcerner le vray Ambre gris d'avec le faus, veu que tous ceus qui en ont écrit, comme

me Garcias, Monard, Scaliger, Ferdinand Lopés, Clusius, & autres n'en parlent que fort succinctement, & ne nous en disent pas les marques essencielles.

Il faut savoir premierement, que l'Ambre se distingue en general, en celuy de la mer du Levant, & en celuy de la mer du Ponant. Celuy qui se prend à la coste du Levant, & particulierement à la coste de la Barbarie, où il se trouve en grande quantité & en grosses piéces, est generalement noir, & ne séche jamais si bien, qu'il se puisse reduire en poudre, comme celuy du Ponant, quelque addition qu'on y fasse pour le pulvériser. Il se fond aussi plus facilement au feu, il est de moins douce odeur, & de beaucoup moindre prix. On apporte peu de cét Ambre en ces quartiers, parce qu'il n'y est pas estimé, & qu'il n'est guére bon pour la Medecine, ni pour les parfums.

L'Ambre du Ponant, dont le meilleur est celuy de nos costes, est ordinairément d'vn gris cendré : com-

ne ſi l'on avoit meſlé de la cendre
parmy de la cire : de faſſon neant-
moins, que la cendre y parut diſtin-
ctement, & ne ſe confondit pas avec
a cire. Le deſſus ayant frayé ſur le ri-
vage, & ayant plus ſenty l'air, eſt or-
dinairement de couleur tannée, ou du
moins plus blanc que le dedans, dur
& ſolide en faſſon de croûte, & par
fois meſlé de ſable, & de coquillages.
Ce qui arrive, lors qu'étant mol com-
me du Bitume ou de la poix, les or-
dures s'y attachent facilement ; Et ce-
a diminuë ſon prix, mais ne le rend
pas moins bon.

Pour ſavoir ſi cet Ambre, qui eſt
de la meilleure eſpéce eſt bon, on re-
gardera premierement la figure, qui
doit tirer pour l'ordinaire, à la ron-
deur, par ce que toutes les choſes mo-
yennement molles étant roulées par
la mer, & pouſſées ſur le rivage, s'ar-
rondiſſent. Il doit eſtre encore en
quelque faſſon poly, & de couleur
brune, entre gris de more & tãné. Que
s'il eſt bien ſec, il faut qu'il ſoit fort le-
ger pour ſa groſſeur. Car par là, vous

jugerés si ce n'est point vne mixtion de Colofone, de Bitume, de Cire, de Poix, & de Résine, toutes ces choses pesant beaucoup plus. Vous connoitrez aussi par là, si parmy le bon Ambre, on n'a point meslé de sable, ou si ce n'est point de l'Ambre noir du Levant.

Si l'on ne veut pas rompre la piece, il faut prendre vne aiguille, & faire chauffer, & en perçer cette piece d'Ambre. Vous remarquerés par ce moyen si elle entre aisément, qu'il n'y a point de pierres encloses. Et en sentant la liqueur qui sortira par la chaleur de l'aiguille qui fondra l'Ambre, vous trouverés vne odeur, qui approche de celle de la cire gommée, & qui se termine enfin en vne odeur assés douce.

Mais le plus assuré moyen, est, aprés avoir fait le prix de la piece d'Ambre à condition qu'il soit bon, de la rompre. Ainsi vous reconnoîtrés s'il n'y a point de caillous. Il faut comme nous avons déja dit, que l'Ambre se trouve de couleur cendrée, à

petis

etis grains, comme sont ceus de nos
'ruffes. Lors qu'il est recent, il est
lus brun que lors qu'il est fort sec.
Aais pourveu qu'il ne s'eloigne guére
e cette couleur, & qu'il ne soit ni trop
oir, ni trop blanc, il n'importe; sur
out il faut qu'il paroisse de couleur
neslée. Il faudra aussi prendre vn peu
e l'interieur de la piece, ou de l'en-
roit que l'on soupçonne le moins
on, & le mettre sur vn couteau que
ous aurés fait chauffer, y étant mis,
l faut qu'il fonde aussi-tôt comme
le la cire, & si le couteau est fort
haud, qu'il s'exhale tout sans rien
aisser.

Vous prendrés garde en le faisant
ainsi fondre, s'il a à peu prés l'odeur
que nous avons déja dit, & qui ne
e peut guére reconnoitre, qu'on ne
'ait expérimentée auparavant, par ce
qu'elle luy est particuliere. Et par là
vous reconnoîtrés encore, s'il n'y a
point de poudre meslée parmy l'Am-
bre. Lors qu'il se fond vous pourrés
aussi, si vous voulés en faire l'essay,
en prendre vn peu & le mettre sur la

main : & en l'étendant vous verré s'il n'y a rien de meslé. Il doit adherer si fortement à la main, qu'il n soit pas aisé de l'en ôter. Quand i fond il devient d'vne seule couleur bien qu'auparavant il semble meslé,& il tire alors sur la Colofone. Il ne s doit dissoudre ni dans l'eau, ni dan l'huile. Ce n'est pas qu'il n'y ait v moien de le dissoudre dans l'vne & dans l'autre, par l'addition d'vne certaine chose, que ceus qui la savent tiennent secrette. Il ne faut pas auss qu'il se mette en poudre, si ce n'e qu'étant bien sec on le racle, & on l mesle avec quelque poudre bien subti le: encore prend il en partie au moi tier, qu'il faut racler de tems en tem Le noir ne se met jamais bië en poudr ni de cette fassion, ni d'aucune autr

La difference du noir d'avec le gr est, premierement sa couleur, qui tir plus sur la poix noire, & qui n'est pa meslée de grains gris-blancs, ma par tout égale. Le noir est aussi pl mol & plus pesant, & il sent plus Bitume.

l y a vne troisiéme espece d'Ambre, ui est blanc, lequel comme dit Fer-nand Lopés, est le plus rare, mais on pas le meilleur, comme il estime: u contraire c'est le moindre de tous: comme l'on n'en fait nul cas, on trans-porte fort peu. Mais pour ieus dire, c'est de l'Ambre, ou gris u noir, lequel ayant été mangé & igeré par les Oiseaus, qui ont l'esto-ac fort chaud, devient ainsi blanc, omme sont préque tous les excre-ens des Oiseaus. Celuy que les Pois-ns ont devoré, ce qui arrive sou-ent, n'est guére alteré ni en sa cou-ur, ni en sa substance. Ce qui vient, ce que les Poissons ont l'estomac oins chaud que les Oiseaus, & que ut-estre sentant cet Ambre plus aud que leurs alimens ordinaires, & en trouvent travaillez, ils le vomis-nt promptement. Mais celuy que on appelle Renardé, est préque tout orrompu, & de peu de valeur, à cau-de la chaleur de l'estomac des Re-ards, qui l'ont devoré.

Cét Ambre blanc, ressemble à du

Suif Mariné se fond aisément, & sent le Suif, aussi quelques vns croyent, que ce n'est que du Suif Mariné.

Nous ne nous arresterons pas à representer les Sofistications qui se font en l'Ambre, par ce qu'elles sont infinies, & qu'il suffit d'avoir donné les marques du bon. Nous ne dirons rien aussi, des admirables vsages qu'il a en la Medecine, ni de toutes ses bonnes qualitez, & sur tout de la douce odeur qu'il donne aus liqueurs, aus confitures, & à tout ce en quoy on l'employe : puisque les Livres nouveaus en sont pleins, & que l'experience les témoigne.

CHAPITRE XXI.

De quelques animaus Amfibies, qui sont communs en ces Iles.

POur ne faire qu'vne volée des Oiseaus de nos Antilles, & ne les pas separer les vns d'avec les autres, nous avons déja parlé dans le sétiéme Chapitre

pitre de cette Hiſtoire, de Oiſeaus que l'on nomme de Riviere, & qui vivent également & ſur la terre & ſur l'eau. Il ne nous reſte donc plus icy, qu'à decrire quelques autres Amfibies, qui ſont communs en ces Iles.

ARTICLE I.

Du Crocodile.

NOus commencerons par le *Crocodile*, que les Inſulaires nomment *Cayement*. C'eſt vn monſtre tres-dangereus, qui croiſt par fois d'vne groſſeur & d'vne longueur énorme. On en apporte ſi ſouvent des dépoüilles en France, qu'il n'eſt pas neceſſaire de nous étendre beaucoup ſur ſa deſcription.

Cét Animal ſe tient en la Mer & aus Rivieres des Iles inhabitées, & méme ſur la terre parmy les Roſeaus. Il eſt hideus au poſſible. On tient qu'il eſt de longue vie, & que ſon corps croiſt en toutes ſes dimenſions, iuſques à ſa mort. Ce qui fait, qu'on ne

ſe doit pas étonner, ſi on en a veu, qui avoient dixhuit pieds de long, & qui étoient gros comme vne Barrique. Il eſt ſoutenu ſur quatre pieds, qui ſont armez d'ongles crochus. Sa peau qui eſt relevée par écailles, eſt ſi dure ſur le dos, qu'vn coup de mouſquet chargé de bales ramées, ne fait que l'effleurer legerement; mais ſi on le bleſſe ſous le ventre, ou aus yeus, il eſt incontinent arreté. Sa machoire inferieure eſt immobile. Il a la gueüle ſi deméſurement fendue, & heriſſée de tant de dens ſi pointuës & ſi tranchantes, qu'en vn coup, il peut couper vn homme en deus.

Il court aſſés vitte ſur la terre; mais la peſanteur de ſon corps, fait que ſes pattes impriment dans le ſable des traces auſſi profondes, que feroit vn cheval de carroſſe. Et comme il n'a point de vertebres à l'éſpine du dos, non plus que les Hyenes : il va tout droit, ſans pouvoir tourner ſon grand corps, que tout d'vne piece. De ſorte, que ſi l'on en eſt pourſuivy, il ne faut que prendre de fauſſes routes, &

courir

ourir en biaiſant & en ſerpentant, pour l'éviter.

Ceux qui ſe nourriſſent en l'eau douce, ſentent tellement le Muſc quand ils ſont en vie, que l'air en eſt tout parfumé, à plus de cent pas aus environs : Et méme l'eau où ils ſont, en eſt odoriferante. Cette remarque de la bonne odeur du Crocodile, nous montre en paſſant l'erreur de Pline, qui s'étoit imaginé, que la ſeule Panthere entre tous les animaus étoit odoriferante, comme il le dit en quelque endroit : bien qu'ailleurs il écrive, que les entrailles du *Crocodile* ſentent tres-bon, & que cela vient des fleurs odoriferantes qu'il prend pour ſa nourriture. Au reſte cette odeur muſquée du *Crocodile de l'Amerique*, eſt particulierement renfermée, en certaines glãdules qui ſont aus Emonctoires, qu'il a ſous les cuiſſes, & qui eſtant arrachées conſervent encore long-tems cette odeur. Il eſt à croire, que Dieu leur a dõné cette ſenteur, afin que l'homme & les autres animaus, auſquels ce monſtre carnacier fait vne

cruelle guerre, puissent à l'odeur discerner le lieu où il se cache, & s'en donner garde.

Ceus qui vivent en la Mer, ne sentent point le Musc, mais les vns & les autres sont extremement à craindre quand on se baigne, ou qu'on est contraint de passer quelque riviere à la nage. Cét horrible Monstre a vne ruse pour faire curée des Bœufs & des Vaches. C'est, qu'il se met aus aguets aus endroits des étangs, ou des Rivieres d'eau douce, où ces animaus ont coutume d'aller boire. Et quand il en apperçoit quelcun à son avantage, il ferme les yeus à demy, & se laisse comme emporter au fil de l'eau, ressemblant ainsi à vne grosse piece de bois pourry qui flotte. Par ce moyen s'étant approché peu à peu de la pauvre beste qui boit, & qui ne se donne pas garde de luy, la prenant en trahison, il s'élance tout à coup, & la saisissant prontement par les babines, il l'atire d'vne telle furie au fonds de l'eau, qu'il ne la quitte point, qu'elle ne soit noyée, & puis il en fait son repas. Il n'atrape-



trape pas ſeulement les bêtes, mais auſſi les hommes par cette ruſe. Témoin ce que recite Vincent le Blanc, du ſerviteur d'vn Conſul d'Alexandrie, qui voulant prendre vne de ces bêtes cruelles, qu'il eſtimoit être vne piece de bois, fut emporté par elle au fonds de l'eau, ſans qu'il ait iamais paru depuis. Mais ils ne contrefont point au milieu des roſeaus où ils ſe tiennent cachez, les plaintes & les gemiſſemens des hommes comme ceus du Nil, pour attirer dans leurs pieges les pauvres paſſans, qui touchez de compaſſion ſe detournent de leur chemin pour aller au ſecours de ces pretendus affligez. Le païs de l'Amerique ne produit pas auſſi des *Ichneumons*, qui étans les ennemis irreconciliables de ce monſtre, ont auſſi le courage & la dexterité de luy dechirer les entrailles.

On voit ſur tout abondance de ces Monſtrueux *Crocodiles* aux Iles, qui pour ce ſujet ont eſté nõmées les Iles *du Cayëman*, & qui ne ſont frequentées qu'au tems que l'on va tourner

la Tortuë : Car à cauſe qu'apres que l'on a pris la meilleure chair de la Tortuë, on laiſſe le reſte à l'abandon, ces *Crocodiles* viennent à troupe pendant la nuit, ſe repaitre des inteſtins & des Carcaſſes qu'on a laiſſez ſur le ſable. De ſorte que ceus qui ſont en garde pour tourner la Tortuë, ſont obligez de porter de gros leviers de bois, pour ſe parer contre ces *Cayemans*, qu'ils aſſomment le plus ſouvent, aprés qu'ils leur ont rompu le dos avec ces leviers.

Ces Animaus ont vne graiſſe blanche, dont autréfois les Medecins ſe ſervoient pour reſoudre les fluxions, qui procedoient d'humeur froide, parce qu'elle eſt chaude, & qu'elle eſt compoſée de parties ſubtiles. Et par la méme raiſon, on en frottoit les malades dans l'accés de la fiévre, pour leur provoquer la ſueur. Pline recite mille autres proprietez qui ſe rencontrent au Crocodile, pour la gueriſon des maladies : Quelques vns, recerchent ſoigneuſement certaines petites pierres en forme d'oſſelets qu'il a

en ſa teſte,& les aiant reduite en poudre, ils en vſent pour chaſſer la gravelle des reins. On dit auſſi que les dens plus pointuës de cet Animal,qui ſont à coſté de cháque machoire,font paſſer la douleur des dens, & les empeſchent de pourrir; pourveu qu'on ait ſoin de les frotter tous les jours avec ces dens Canines. Ainſi la tête des Dragons, & des Crapaus,renferment des Pierres d'vne merveilleuſe vertu, contre pluſieurs maus. Et ainſi ces cruels Requiems que nous avons décrits cy deſſus, fourniſſent vn remede contre la pierre & la gravelle. Le ſage Auteur de la Nature aiant voulu, que nous receuſſions quelque vtilité, des choſes mémes les plus contraires.

Les Chinois ſavent prendre & apprivoiſer ces *Crocodiles*, à ce que diſent les Hiſtoriens. Et quand ils les ont nourris quelque tems chez eus,& bien engraiſſez, ils les tuent & les mangent. Mais les Européens qui en ont goûté, diſent, que cette chair bien que blanche & delicate,n'eſt pas

agreable, parce qu'elle eſt fade, & douçâtre & par trop muſquée.

ARTICLE II.

Des Tortuës Franches.

ON prend en ces Iles pluſieurs ſortes de *Tortuës* de terre, de mer, & d'eau douce, qui ſont de differentes figures. Les Caraïbes les nomment toutes *Catallou*, mais quand ils parlent de celles de terre, ils ajoûtent le mot de *Nonum*, qui ſignifie la terre en leur langage; ou celuy de *Tona*, c'eſt à dire de riviere, ou d'eau.

Les Tortuës de mer ſe diviſent ordinairement par les Inſulaires en *Tortuë Franche*, en celle qu'ils nomment *Caoüanne*, & en *Caret*. Elles ſont préque toutes d'vne méme figure; Mais il n'y a que la chair de la premiere eſpece, qui ſoit bonne à manger, ſi ce n'eſt en neceſſité, & à faute d'autre choſe; de méme, qu'il n'y a que l'écaille de la derniere qui ſoit de prix.

Les *Tortuës Franches* & les *Caoüan-*

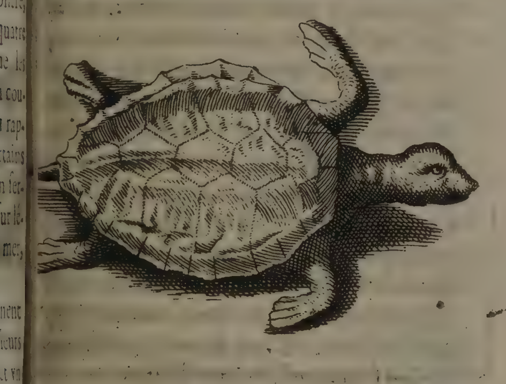
nes

nes, sont le plus souvent d'vn grosseur si demesurée, que la seule écaille de dessus a environ quatre pieds & demy de longueur, & quatre de large. Dequoy il ne se faut pas étonner, veu qu'en l'Ile Maurice on en rencontre, qui peuvent marcher portant quatre hommes: Qu'Elian recite, que les habitans de l'Ile Taprobane, en couvroient leurs maisons: Et qu'au rapport de Diodore de Sicile, certains peuples des Indes Orientales, s'en servent comme de petits Bateaus, sur léquels ils passent vn détroit de mer, qui les separe de la terre-ferme.

Ces animaux Amfibies ne viennent gueres à terre que pour poser leurs œufs: Ils choisissent pour cet effet vn sable fort dous & fort délie, qui soit sur le bord de la mer, en vn endroit peu frequenté; & où ils puissent avoir vn facile accés.

Les Insulaires qui vont en certain tems de l'année aus Iles du *Cayëman*, pour faire provision de la chair des Tortuës, qui y terrissent en nombre innombrable, disent, qu'elles y abordent

lent de plus de cent lieuës loin, pour y poser leurs œufs, à cause de la facilité du rivage qui est bas, & par tout couvert d'vn sable molet. Le terrissage des Tortuës commence à la fin du



mois d'Avril, & il dure iusques à celuy de Septembre, & c'est alors que l'on en peut prendre en abondance, ce qui se fait en cette sorte.

A l'entrée de la nuit on met des hommes à terre, qui se tenant sans faire de bruit sur la rade, guettent les Tortuës lors qu'elles sortent de la Mer pour venir poser leurs œufs dans le

sable.

ſable. Et quand ils apperçoivent qu'elles ſont vn peu éloignées du bord de la mer, & qu'avec leurs pattes elles font au ſable vn trou profond d'vn pied & demy, & quelquefois d'avantage pour y poſer leurs œufs; pendant qu'elles ſont occupées à ſe vuider dans ce trou, ces hommes qui les épient les ſurprenant, les tournent ſur le dos, & étant en cette poſture, elles ne peuvent plus ſe retourner, & demeurent ainſi iuſques au lendemain qu'on les va querir dans les chalouppes pour les apporter au Navire. Lors qu'elles ſont ainſi renverſées ſur le dos, on les voit pleurer, & on leur entend jetter des ſouſpirs. Tout le monde ſait que le Cerf pleure, lors qu'il eſt reduit aus abois. Et c'eſt vne choſe preſque incroyable, des cris & des gemiſſemens que pouſſent les Crocodilles du fleuve du Nil, & des larmes qu'ils répandent ſe voyans pris.

Les Matelots des Navires qui vont en ces Iles *du Cayëman* pour faire leur charge de Tortuës, en peuvent facilement tourner châque ſoir, en moins de

de trois heures, quarante ou cinquante, dont la moindre pese cent cinquante livres, & les ordinaires deus cens livres, & il y en a telle, qui a deus grands ſeaus d'œufs dans le ventre. Ces œufs ſont ronds, de la groſſeur d'vne bâle de jeu de paume: Ils ont de la glaire, & vn moyeuf comme les œufs de poule, mais la coque n'en eſt pas ferme, mais molaſſe cóme ſi c'étoit du parchemin moüillé. On en fait des fricaſſées & des ameletes qui ſont aſſez bonnes; mais elles ſont plus ſeiches & plus arides, que celles qu'on fait avec des œufs de poule. Vne ſeule *Tortuë* a tant de chair, qu'elle eſt capable de nourrir ſoixante hommes par jour. Quand on les veut manger, on leur cerne l'écaille du ventre, que les Inſulaires appellent le *Plaſtron de deſſous*, qui eſt vni à celuy de deſſus par de certains cartilages, qui ſont aiſés à couper. Tout le jour, les Matelots ſont occupés à mettre en pieces & à ſaler les *Tortuës*, qu'ils ont priſes la nuit. La pluspart des Navires qui vont en ces Iles du *Cayëman*, apres
avoir

avoir fait leur charge, c'eſt à dire apres ſix ſemaines, ou deus mois de demeure, s'en retournent aus Antilles, où ils vendent cette *Tortuë* ſalée, pour la nourriture du commun peuple & des Eſclaves.

Mais les *Tortuës* qui peuvent échapper la priſe, aprés avoir pondu leurs œufs à deus ou trois repriſes, s'en retournent au lieu d'où elles eſtoient venuës. Les œufs qu'elles ont couverts de terre ſur le rivage de la mer, étans éclos au bout de ſix ſemaines par l'ardeur du Soleil, & non par leur regard, comme Pline & quelques Anciens ſe ſont imaginez autrefois: auſſi tôt que les petites Tortuës ont briſé la Coque, qui les tenoit envelopées, elles percent le ſable, & ſortent de ce tembeau qui leur a donné naiſſance, pour ſe rendre droit à la mer auprés de leurs meres, par vn inſtinct qu'elles ont reçeu de la Nature.

La chair de cette eſpéce de Tortuë, eſt auſſi delicate que le meilleur veau, pourveu qu'elle ſoit fraiche, & qu'elle ſoit ſeulement gardée du jour au lende

lendemain. Elle eſt entremeſlée de graiſſe, qui eſt d'vn jaune verdâtre étant cuite. Elle eſt de facile digeſtion, & fort ſaine; d'où vient, que quand il y a des malades, s'ils ne peuvent ſe guerir aus autres Iles, on les fait paſſer aus Iles du *Cayëman*, dans les Navires, qui en vont faire la proviſion. Et le plus ſouvent, ayans été rafraichis & purgez par cette viande, ils retournent en bonne ſanté. La graiſſe de cette ſorte de *Tortuë*, rend vne huile qui eſt jaune, & propre à frire ce que l'on veut, lors qu'elle eſt fraiche. Etant vieille, elle ſert aus lampes.

ARTICLE III.

Des Tortuës qu'on appelle Caoüannes.

LA Tortuë qu'on nomme *Caoüanne*, eſt de méme figure que la precedente, hormis qu'elle a la teſte vn peu plus groſſe; Elle ſe met en defenſe lors qu'on la veut approcher pour la tourner: mais ſa chair étant noire, fillaſeuſe, & de mauvais goût, elle

elle n'eſt point eſtimée qu'à faute d'autre : l'huile qu'on en tire n'eſt auſſi propre que pour entretenir les lampes.

ARTICLE IV.

Des Tortuës qu'on appelle Carets.

QVant à la troiſiéme eſpéce de *Tortuë de mer*, nos François la nomment *Caret*. Elle differe des deus autres en groſſeur, étant de beaucoup plus petite, & en ce qu'elle ne poſe pas ſes œufs dans le ſable mais dans le gravier, qui eſt meſlé de petis caillous. La chair n'en eſt point agreable, mais les œufs ſont plus delicats, que ceus des autres eſpéces. Elle ſeroit autant negligée que la *Cacoüanne*, n'étoit que ſon écaille precieuſe, la fait ſoigneuſement rechercher. Elle eſt composée de quinze feüilles tant grandes que petites, dont dix ſont plates ; quatre vn peu recourbées ; & celle qui couvre le col, eſt faite en triangle cavé, comme vn petit bouclier. La dépoüille d'vn Caret ordinai-

re, peſe trois ou quatre livres : mais on en rencontre quelquefois, qui ont l'écaille ſi epaiſſe, & les feüilles ſi longues, & ſi larges, qu'elles peſent toutes enſemble, environ ſix ou ſét livres.

C'eſt de cette écaille de *Caret*, qu'on fait à preſent tant de beaus peignes, tant de belles coupes, de riches boëttes, de caſſettes, de petis Buffets, & tant d'autres excellens ouvrages, qui ſont eſtimez de grand prix. On en enrichit auſſi les meubles des chambres, les bordures des miroirs, & des tableaus, & pour leur plus noble vſage, on en couvre les petis livres de devotion, qu'on veut porter en la poche. Pour avoir cette precieuſe écaille, il faut mettre vn peu de feu déſous le plaſtron de deſſus, ſur lequel les feüilles ſont attachées : car ſi tôt qu'elles ſentent le chaud, on les enleve ſans peine, avec la pointe du couteau.

Quelques vns aſſurent que cette eſpece de Tortuë eſt tellement vigoureuſe, que ſon écaille luy étant ôtée, il

il en renaiſt bien tôt vne autre, ſi on la remet incontinent en la mer. L'abondance du Caret, ſe trouve en la Peninſule de Iucatan, & en pluſieurs petites Iles, qui ſont dans le Golfe d'Hondures. Ce qui fait voir, que le bon Pirard étoit mal informé, lors qu'au Chapitre deuxiéme de ſon Traitté des animaus & des fruits des Indes Orientales, il a dit que cette ſorte de Tortuë, ne ſe voyoit qu'aus Maldives & aus Filippines.

On tient que l'huile de Caret, a la proprieté de guerir toutes ſortes de gouttes, qui proviennent de cauſes froides. On s'en ſert auſſi avec heureus ſuccés, pour fortifier les nerfs, & pour appaiſer les douleurs des reins, & toutes les fluxions froides.

ARTICLE V.

De la faſſon qu'on peſche les Tortuës, & tous les autres gros Poiſſons des Antilles.

LEs Tortuës de mer, ne ſe prennent pas ſeulement ſur le ſable, en

n la maniere que nous avons décrite
y dessus : mais aussi par le moyen
d'vn instrument que l'on nomme *Varre*. C'est vne perche de la longueur
d'vn demye pique, au bout de laquelle, on fiche vn clou pointu par les
deus bouts, qui est carré par le milieu,
& de la grosseur du petit doigt. On
l'enfonce jusques à moytié dans le
bout de la varre, où il entre sans force. Quelques-vns font des entaillures du costé qu'il sort, afin qu'il tienne plus fort, lors qu'on l'a lancé dans
l'écaille de la Tortuë.

Voicy comme les Pescheurs font
pour darder cette Varre. La nuit lors
qu'il fait clair de Lune, & que la Mer
est tranquille, le Maître Pescheur,
qu'ils appellent *Varreur*, s'étant mis
en vn petit esquif, qu'ils nomment *Canot*, avec deus autres hommes, l'vn qui
tient l'aviron, pour le remuer d'vn &
d'autre côté avec tant de vitesse & de
dexterité, qu'il avance autant & avec
beaucoup moins de bruit, que s'il étoit poussé à force de rames. Et l'autre est au milieu du Canot, où il tient

la Ligne, qui eſt attachée au clou, en état de pouvoir aiſément & promptement filer, lors que le *Varreur* aura frappé la Tortuë.

En cet equipage ils vont ſans faire aucun bruit, où ils eſperent d'en trouver : & quand le Varreur, qui ſe tient tout droit ſur le devant du Canot en apperçoit quelqu'vne à la lueur de la Mer, laquelle elle fait écumer en ſortant par intervalles ; il montre du bout de ſa Varre, qui doit ſervir de compas à celuy qui gouverne le petit Vaiſſeau l'endroit où il faut qu'il le conduiſe, & s'étant approché tout doucement de la Tortuë, il luy lance avec roideur, cette Varre ſur le dos. Le clou penetre l'écaille & perce bien avant dans la chair, & le bois revient ſur l'eau. Auſſi-tôt qu'elle ſe ſent bleſſée, elle ſe coule à fonds avec le clou qui demeure engagé en ſon écaille. Et d'autant plus qu'elle ſe remuë & s'agite, plus elle s'enferre. Enfin aprés s'être bien debatuë, ſes forces luy manquant à cauſe du ſang qu'elle a perdu, elle ſe laiſſe prendre aiſément

& on la tire ſans peine à bord du Ca-
iot, ou à terre.

On prend en cette méme ſorte le La-
nantin, & pluſieurs autres gros poiſ-
ons : mais au lieu d'vn clou, on met
u bout de la Varre vn harpon, ou
n javelot de fer, qui eſt fait en for-
ne de celuy d'vne lance bien perçan-
e. A côté de ce fer, il y a vn trou,
uquel eſt paſſée vne corde, laquelle
ſt auſſi entortillée à l'entour de la
erche, en telle ſorte que quand le
Varreur l'a lancée de toute ſa force ſur
e poiſſon, la corde coule facilement,
our luy donner la liberté de ſe déme-
er dans l'eau : & apres qu'il a epui-
é toutes ſes forces, qu'il eſt reduit à
extremité, ſi on ne le peut embar-
uer dans le Canot, on le tire facile-
nent ſur le bord de la mer, où l'on le
iviſe par quartiers.

ARTICLE VI.

Des Tortuës de Terre, & d'Eau douce.

LEs Tortuës de Terre ſe trouvent en quelques Iles pres des Rivie-

res d'eau douce, qui ſont les moins ſujettes aus debordemens, ou dans les étangs & dans les marécages qui ſont bien éloignez de la Mer. Elles ſont couvertes de tous côtez, d'vne dure & ſolide croute, qui ne ſe leve point par écailles, comme celles des Tortuës de mer, & qui eſt ſi épaiſſe par tout, qu'elle ſert d'vn fort ſi aſſuré à l'animal qui y fait ſa demeure, que quand les roües d'vn chariot paſſeroient par deſſus, elle ne ſeroit pas briſée. Mais ce qui eſt de plus merveilleus, eſt, qu'il ne peut iamais eſtre à l'étroit dans cette maiſon mouvante: car elle s'élargit à meſure que le corps de ſon hoſte, prend de nouveaus accroiſſemens. Le couvert de deſſus eſt en quelques-vnes de la longueur d'vn pied & demy. Il eſt d'vne figure ovale, creusé comme vn bouclier, & enrichy par deſſus de pluſieurs rayes qui ſont arrangées en differens parquets, qui paroiſſent vn peu relevez, & qui forment pluſieurs petits compartimens, d'vne parfaite ſymmetrie Tous ces entrelacemens ſont couchez

ſur

ſur vn fond noir, qui eſt émaillé en pluſieurs endroits, de blanc & de jaune.

Cette eſpece de Tortuë, a la teſte fort hideuſe, car elle eſt ſemblable à celle d'vn ſerpent. Elle n'a point de dens, mais ſeulement des machoires, qui ſont d'vn os aſſez fort, pour briſer ce qu'elle veut avaller. Elle eſt ſupportée de quatre pieds, qui ſont bien foibles, pour ſoutenir la peſanteur de ſon corps, auſſi elle ne ſe confie pas en leur legereté, pour ſe ſauver, & gagner quelque retraitte, lors qu'elle eſt pourſuivie : mais ſi elle n'eſt ſur le bord des Rivieres ou des étangs, dans léquels elle ſe puiſſe precipiter ; elle ne recherche aucun autre abry, ni aucun autre avantage, que le toict de ſa propre maiſon, ſous lequel de méme que l'Heriſſon, & l'Armadille, elle retire promptément & ſeurément ſa teſte, ſes pieds & ſa queuë, auſſi tôt qu'elle craint le moindre danger.

La Femelle poſe des œufs de la groſſeur de ceus d'vn pigeon : mais

vn peu plus longuets. Elle les cache dãs le ſable, & les confie au Soleil, pour les couver & les faire éclore. Bien que quelques-vns tiennent, que la chair de ces Tortuës de terre ſoit de difficile digeſtion, ceus qui en ont goûté, la rangent entre les viandes les plus exquiſes, & les plus delicates de toute l'Amerique : Et les Medecins du païs, conſeillent à ceus, qui ſont menacez d'Hidropiſie, d'en vſer ſouvent, pour leur gueriſon. Ils ont auſſi reconnu par l'experience qu'ils en ont faite, que leur ſang étant ſéché & reduit en poudre, attire levenin des viperes, & des Scorpions, en l'appliquant ſur la playe. Il eſt auſſi conſtant, que la cendre de leur écaille mélée avec le blanc d'vne œuf, guerit les crevaſſes qui ſurviennent aux mammelles des femmes qui allaitent; & que ſi on s'en poudre la teſte, elle empeſche les cheveus de tomber.

CHAPITRE XXII.

Contenant les deſcriptions particulieres de pluſieurs ſortes de Crabes, qui ſe trouvent communément ſur la terre des Antilles.

IL ſe trouve par toutes ces Iles, des *Crabes* ou *Cancres*, qui ſont vne eſpéce d'Ecreviſſes Amfibies, & fort bonnes à manger, au lieu que celles du Breſil ſont déſagreables, parce qu'elles ſentent la racine de Genévre. Auſſi les Indiens Inſulaires eſtiment beaucoup les leurs, & en font leur mets le plus ordinaire. Elles ſont toutes d'vne figure ovale, ayant la queüe retrouſſée ſous le ventre. Leur corps, qui eſt tout couvert d'vne coque aſſez dure, eſt ſupporté ſur pluſieurs pieds, qui ſont tous heriſſez de petites pointes, qui ſervent à les faire grimper plus aiſément, où elles ont en-

vie d'atteindre. Les deus de devant sont fort gros : l'vn notamment, est plus gros que l'autre. Nos François appellent ces deus pattes de devant, des *Mordans*, parce qu'avec icelles elles pincent & serrent vivément ce qu'elles attrapent. La partie de devant qui est vn peu plus large & plus relevée que l'autre, pousse en dehors deus yeux, qui sont solides, trans-parens & de differente couleur. Leur gueüle est armée de deus petites dens blanches, qui sont dispofées de chaque costé, en forme de tenailles trenchantes, dont elles couppent les feüilles, les fruits, & les racines des arbres, qui leur servent de nourriture.

ARTICLE I.

Des Crabes qu'on nomme Tourlourou.

IL y en a de trois sortes, qui different en grosseur & en couleur. Les plus petites, sont celles que l'on appelle communément *Tourlourou*. Elles ont la coque rouge marquée d'vne tache noire ; elles sont assez agrea-

bles

bles au goût : mais à cause qu'il y a beaucoup à éplucher, & peu à prendre, & qu'on tient aussi, qu'elles provoquent la dyssenterie, elles ne sont recherchées que dans la necessité.

ARTICLE II.

Des Crabes blanches.

LEs autres sont toutes blanches, & se tiennent aus pieds des arbres au bord de la mer, en des trous qu'elles font en terre, & où elles se retirent comme les Lapins en leurs clapiers. Elles sont les plus grosses de toutes, & il s'en voit telles, qui ont en l'vne de leurs pattes, la grosseur d'vn œuf, de chair aussi delicate, que celle des Ecrevisses de riviere. Elles se montrent rarément de jour, mais pendant la nuit, elles sortent en bandes de leurs tanieres, pour aller manger sous les arbres ; & c'est aussi en ce tems là, qu'on les va prendre à la lanterne, ou aus flambeaus. Elles se plaisent particulierement, sous les Paretu-

viers, & sous les autres arbres qui sont au bord de la mer, & dans les endroits les plus marécageus: Quand on foüille dans la terre, ou dans le sable pour les chercher en leurs retraittes, on les trouve toujours à moitié le corps dans l'eau, de méme que la plûpart des autres animaus Amfibies.

ARTICLE. III.

Des Crabes peintes.

MAis celles de la troisiéme espece, laquelle tient le milieu entre les deus autres, dont nous venons de parler, sont les plus belles, les plus merveilleuses, & les plus prisées de toutes. Elles ont bien la méme figure que les precedentes; mais selon les diverses Iles, & les differens terroirs où elles se nourrissent, elles sont peintes de tant de couleurs, qui sont toutes si belles & si vives, qu'il n'y a rien de plus divertissant, que de les voir en plein jour roder sous les arbres, où elles cherchent leur nourriture. Les unes ont tout le corps de couleur violette

lette pannaché de blanc : Les autres, sont d'vn beau jaune, qui est chamarré de plusieurs petites lignes grisâtres & pourprines, qui commencent à la gueüle, & qui s'éparpillent sur le dos. Il y en a méme quelques vnes, qui sur vn fond tanné, sont rayées de rouge, de jaune, & de vert, qui leur donne vn coloris le plus riche & le mieus meslé, qu'on se pourroit figurer. On diroit à le voir de loin que toutes ces agreables couleurs, dont elles sont naturellement émaillées, ne sont pas encore seiches, tant elles sont luisantes, ou qu'on les ait fraichement chargées de vernis, pour leur donner plus de lustre.

Ces *Crabes peintes* ne sont pas comme les blanches, qui n'osent pas se montrer de iour. Car on les rencontre sur tout le matin & le soir, & apres les pluyes sous les Arbres, où elles s'egayent par troupes. Elles se laissent aussi approcher d'assez prés ; mais incontinent qu'on fait mine de les vouloir arréter avec vne baguette, car il seroit trop perilleus d'y emploier

les mains ; elles font leur retraitte, sans tourner le dos à ceus qui les poursuivent, & en se reculant de côté; elles montrent leurs dens, & presentant leurs defenses ouvertes, qui sont ces deus ténailles ou mordans, qu'elles ont en leurs pieds, elles s'en parent tout le corps, & les font choquer de tems en tems l'vne contre l'autre, pour donner de la terreur à leurs ennemis ; & en cette posture, elles gaignent leur fort, qui est ordinairement sous la racine, ou dans le creus de quelque arbre pourri, ou dans les fentes des rochers.

Ces Crabes ont cet instinct naturel, d'aller tous les ans environ le mois de May, en la saison des pluyes au bord de la mer se laver, & sécouër leurs œufs pour perpetuer leur espéce. Ce qu'elles font en cette sorte : Elles descendent des montagnes en si grande troupe, que les chemins & les bois en sont tout couverts : Et elles ont cette addresse merveilleuse, de prendre leur route vers la partie de l'Ile, où il y a des ances de sable, & des dé-

rentes, d'où elles peuvent commodement aborder la mer.

Les Habitans en sont alors fort incommodez, parce qu'elles remplissent leurs jardins, & qu'avec leurs mordans, elles coupent les pois, & les jeunes plantes de Tabac. On diroit à voir l'ordre qu'elles gardent en cette descente, que se seroit vne armée qui marche en bataille. Elles ne rompent jamais leurs rangs. Et quoy qu'elles rencontrent en chemin, maisons, montagnes, rochers, ou autres obstacles, elles s'éforcent de monter dessus, afin d'aller toujours constamment en ligne droite. Elles font alte deus fois le jour, pendant la plus grande chaleur, tant pour repaître, que pour se reposer vn peu; Mais elles font plus de chemin de nuit que de jour, iusques à ce qu'enfin, elles soient arrivées au bord de la mer.

Lors qu'elles font ce voyage, elles sont grasses & bonnes à manger; les mâles étans pleins de chair, & les femelles remplies d'œufs. Aussi en ce tems-là, on en a provision à sa

porte.

porte. Et quelquéfois, elles entrent méme dans les maiſons, quand les paliſſades ne ſont pas bien jointes, & qu'elles trouvent ouverture. Le bruit qu'elles font durant la nuit, eſt plus grand que celuy des rats, & empeſche de dormir. Quand elles ſont au bord de la mer, aprés s'eſtre vn peu repoſées, & avoir conſideré la mer, comme la nourrice de leurs petis, elles s'approchent de ſi prés, qu'elles puiſſent eſtre baignées, à trois ou quatre repriſes, des petites ondes qui flottent ſur le ſable; puis s'étant retirées és bois, ou és plaines voiſines pour ſe delaſſer, les femelles retournent vne ſeconde fois à la mer, & s'étant vn peu lavées, elles ouvrent leur queüe, laquelle eſt ordinairement ſerrée ſous le ventre, & elles ſecoüent dans l'eau, les petis œufs qui y étoient attachez. Puis s'étant encore lavées, elles ſe retirent avec le méme ordre, qu'elles étoient venuës.

Les plus fortes regagnent incontinent les montagnes, chacune au quartier d'ou elle étoit partie, & par

lé

le méme chemin où elle avoit passé. Mais elles sont alors, c'est à dire, à leur retour, pour la plûpart si foibles, & si maigres; qu'elles sont contraintes, de s'arréter és premieres campagnes qu'elles rencontrent, pour se refaire, & reprendre leur premiere vigueur, avant que de grimper au sommet des montagnes.

Quant aus œufs qu'elles ont ainsi confiez à la mer, apres avoir esté repoussez sur le sable mollet, & échaufez quelque temps par les rayons du Soleil, ils viennent enfin à s'eclorre, & à produire de petites *Crabes*, qu'on voit par milions de la largeur d'vn liard gagner les buissons voisins, jusques à ce qu'étant fortes, elles puissent se rendre aus montagnes auprés de leurs meres.

Ce qui est de plus considerable en ces Crabes, est qu'vne fois l'an, assavoir, aprés qu'elles sont retournées du voiage de la mer, elles se cachent toutes en terre, durant quelques six sémaines: de sorte qu'il n'en paroit aucune. Pendant ce tems-là, elles

changent

changent de peau, ou d'écaille, & se renouvellent entierement. Elles poussent alors de la terre si proprement à l'entrée de leurs tanieres, que l'on n'en apperçoit pas l'ouverture. Ce qu'elles font pour ne point prendre d'air. Car quand elles posent ainsi leur vieille robe, tout leur corps est comme à nud, n'étant couvert que d'vne pellicule tendre, & delicate, laquelle s'épaissit & se durcit peu à peu en croute; suivant la solidité de celle qu'elles ont quittées.

Monsieur du Montel rapporte, qu'il a fait creuser à dessein en des lieus, où il y avoit apparence qu'il y en eut de cachées. Et en ayant rencontré en effet, qu'il trouva qu'elles étoyent comme enveloppées dans des feüilles d'arbres, qui sans doute, leur servoient de nourriture & de nid, durant cette retraite: mais elles étoient si languissantes & si incapables de supporter l'air vif, qu'elles sembloient à demy mortes, quoy que d'ailleurs elles fussent grasses, & tres-delicates à manger. Les Habitans des Iles les nomment

ment pour lors *Crabes Bourſieres*,& les eſtiment beaucoup. Tout auprés d'elles, il voyoit leur vieille dépoüille, c'eſt à dire, leur côque qui paroiſſoit auſſi entiere, que ſi l'animal eut encore été dedans. Et ce qui eſt merveilleus, c'eſt qu'à peine, quoy qu'il y employaſt de fort bons yeus, pouvoit il reconnoître d'ouverture, ou de fente, par où le corps de la beſte fuſt ſorty, & ſe fut dégagé de cette priſon. Neantmoins, apres y avoir pris garde bien exactement, il remarquoit en ces dépoüillés, vne petite ſeparation du coſté de la queuë, par où les Crabes s'étoient dévelopées.

La maniere plus ordinaire de les apprêter, eſt toute la méme que celle des Ecreviſſes en France : Mais ceus qui ſont les plus delicats, & qui veulent emploier le tems qui eſt requis, pour les rendre de meilleur goût, prennent la péne apres les avoir fait boüillir, d'éplucher tout ce qu'il y a de bon dans les pattes, & de tirer vne certaine ſubſtance huileuſe, qui eſt dans le corps, laquelle on nomme

Taumaly,

Taumaly, & de fricasser tout cela avec les œufs des femelles, y mélant vn bien peu de poyure du païs, & du suc d'orange. Il faut avoüer que ce ragoût est l'vn des plus excellens, que l'on serve aus Antilles.

Aus Terres, où il y a plusieurs Arbres de Mancenille, les Crabes qui repairẽt dessous, ou qui vsent de ce fruit, ont vne qualité venimeuse. De sorte que ceus qui en mangent, en sont dangereusement malades. Mais aus autres endroits elles sont fort saines, & tiennent lieu de delices, comme les Ecrevisses en Europe. Ceus qui sont soigneus de conserver leur santé, les ouvrent auparavant que d'en manger, & si le dedans du corps est noir, ils tiennent qu'elles sont dangereuses, & n'ont garde d'en vser.

CHAPI

CHAPITRE XXIII.

Des Tonnerres, des Tremblemens de terre, & des Tempestes qui arrivent souvent en ces Iles.

COme il n'y a guéres de visage si beau & si agreable, où l'on ne puisse remarquer quelque defaut, & qui ne soit sujet à quelque tâche, & à quelque verruë: Ainsi les Antilles, possedant d'ailleurs toutes les beautez & tous les avantages que nous avons representez, & qui les rendent si recommandables; ont aussi leurs imperfections, & quelques manquemens, qui ternissent cet éclat, & qui diminuent ces agrémens & ce prix. Voicy quelques vnes des principales incommodités qui s'y rencontrent, & les remedes, qu'on y peut apporter.

ARTICLE I.

Des Tonnerres.

ET premierement, au lieu que dans toute la Coſte du Perou l'on n'entend jamais tonner ; icy les Tonnerres ſont frequens, & en quelques endroits, ils ſont ſi épouvantables, que le cœur le plus aſſuré tremble d'effroy, quand cette puiſſante & magnifique voix du Ciel, ſe fait entendre avec vn ſon ſi terrible.

ARTICLE II.

Des Tremblemens de terre.

LEs Tremblemens de terre, y produiſent auſſi quelquéfois de triſtes effécts, & émeuvent les fondemens de la terre, d'vne ſecouſſe ſi violente; qu'on eſt contraint de chanceler, aus lieus où l'on ſe croiroit le plus aſſuré. Mais par bonheur, cela arrive rarément, & en quelques endroits, l'agitation n'eſt pas ſi grande.

ARTI

ARTICLE III.

D'vne Tempeste que les Insulaires appellent Oüragan.

CE qui est le plus à craindre, est vne conspiration generale de tous les Vens, qui fait le tour du Compas, en l'espace de vint-quatre heures, & quelquefois en moins de tems. Elle arrive d'ordinaire és mois de Iuillet, d'Aoust, ou de Septembre. Hors de-là, on ne la craint pas. Autrefois on ne l'éprouvoit que de sét en sét ans, & quelquéfois plus rarement: Mais dépuis quelques années, elle est venuë de deus en deus ans: Et en vne seule année, on en a souffert deus: Méme peu aprés que Monsieur Auber eust esté envoyé pour commander à la Gardeloupe, il y eut trois de ces orages en l'espace d'vn an.

Cette Tempeste, que les Insulaires appellent *Ouragan*, est si étrange, qu'elle brise & déracine les Arbres, dépoüille de toute verdure ceus qu'elle n'enleve point, desole les forêts entieres,

entiere, détache les rochers du haut des montagnes; & les precipite dans les vallées, renverſe les cabanes, entraine juſques à la mer les plantes qu'elle arrache de la terre, fait vn dégaſt vniverſel, de tout ce qu'elle trouve à la Campagne : & en vn mot laiſſe vne famine en tout le païs, qui gemit long-tems en ſuite de ce déſaſtre, & qui a bien de la péne à réparer ces ruines.

Cet *Ouragan*, ne fait pas ſeulement ſes ravages ſur la terre; mais il émeut encore vne telle tempeſte ſur la mer, qu'elle ſemble ſe méler & ſe confondre avec l'Air & les Cieux. Ce Tourbillon impetueus, briſe & fracaſſe les Navires qui ſe trouvent dans les coſtes, jettant les vns ſur le rivage, & faiſant plonger les autres dans la mer. De ſorte que ceus qui échappent de ce naufrage, ont grand ſujet de loüer Dieu.

Ceus qui prenent garde aus ſignes qui ſont les avant-coureurs de cette Tempeſte ont remarqué, qu'vn peu auparavant qu'elle arrive, la mer devient

vient en vn inſtant tellement calme, & vnie, qu'il ne paroit pas la moindre ride en ſa ſuperficie : que les Oiſeaus par vn inſtinct naturel, deſcendent par troupes des montagnes, où ils font leur retraitte plus ordinaire, pour ſe retirer dans les plaines & dans les vallées, où ils ſe rangent contre terre, pour eſtre à l'abri des iniures de ce mauvais tems, qu'ils prevoient devoir bien tôt ſuivre : & que la pluye qui tombe vn peu devant, eſt amere & ſalée, comme l'eau de la mer.

Il y a peu d'années qu'il parut vn exemple memorable de cette tempeſte, en pluſieurs Navires qui étoient à la rade de S. Chriſtofle, chargez de Tabac, & preſts à faire voile. Car ils furent tous fracaſſez & ſubmergez, & la marchandize fut entierement perduë. Dont il s'enſuivit vn étrange effet. C'eſt que la plûpart du poiſſon de la coſte, fut empoiſonné de ce tabac. On voioit la mer toute couverte de ces pauvres animaus, qui renverſez & languiſſans, flottoient au gré de l'eau, & venoient mourir ſur le rivage.

Et

Et afin, que quelcun ne s'imagine pas que ces aſtres ſoyent tout à fait particuliers au nouveau Monde, nous ajouterons icy, qu'il s'eſt veu en ces contrées de France de ſi épouvantables Tempeſtes, que l'on ne les peut eſtimer autre choſe, que des *Ouragans.*

L'An mil cinq cens quatre-vins dix-neuf, il ſe leva prés de Bordeaus vn vent ſi violent & ſi impetueus, qu'il rompit & déracina la plûpart des grands arbres, qui eſtoient forts pour reſiſter, principalement les Noyers, dont les branches ſont ordinairement fort étenduës, & en tranſporta quelques vns, à plus de cinq cens pas du lieu où ils étoient. Mais les arbres les plus foibles, & qui plioient, furent laiſſés. Vne partie du palais de Poitiers, en fut fort endommagée en ſa couverture. Le Clocher de Cangres prés de Saumur, en fut abbatu. Divers autres Clochers, & pluſieurs maiſons de la campagne, en ſouffrirent beaucoup de mal. Quelques perſonnes, ſe trouvant à cheval au milieu des

es champs, furent emportées à plus e ſoixante pas loin. Ce vent courut épuis le voiſinage de Bordeaus, juſ-ues au Vendomois & au Perche: te-ant de large environ ſix ou ſét lieuës, c on ne voyoit en tout cet eſpace, ue fracas d'arbres arrachez & ren-erſez.

Et pour donner vne exemple d'vne ſpéce *d'Ouragan*, qui ſe ſoit particu-erement montré ſur la mer, nous at-acherons icy l'extrait, qui nous a eſté ommuniqué d'vne lettre écrite de la ochelle, par vn honorable Mar-hand du lieu, à l'vn de ſes amys & orreſpondans à Roüen, en datte du entiéme Ianvier, mil ſix cens qua-ante cinq. Voicy donc ce qu'elle orte.

Dépuis deus iours, nous ſommes dans ne affliction ſenſible, au ſujet de l'ex-raordinaire tourmente qui a commencé a nuit de Samedy dernier vinthuitiéme e ce mois, & qui continuë encore. Nous oyons de deſſus noſtre muraille, tren-e ou trente cinq Navires échoüez & riſez à la Coſte, la plûpart Anglois,

 avec

avec nombre de Marchandises perduës. Vn de ces Navires, de dëus cens Tonneaus, a esté porté jusques auprés d'vn moulin à vent, qui est douze pieds plus haut que la hauteur ordinaire de la mer. Car l'Orage n'a pas esté seulement en l'air : Mais cette Tempeste, a tellement émeu & enflé la mer, qu'elle a passé bien-haut au dessus de ses bornes ordinaires : si bien que le dommage & le dégast qu'elle a fait sur la terre, est sans comparaison plus grand, que celuy du naufrage des vaisseaus. Tout le sel qui estoit sur les marais bas, a esté emporté, tous les bleds des terres basses, & des marais deséichez, ont esté inondez. Et dans l'Ile de Ré, la mer a passé d'vn costé à l'autre à travers, & y a gasté vn grand nombre de vignes, & noyé force bêtail. De memoire d'homme, on n'avoit veu monter la mer si haut, & elle est entrée en des endroits, prés d'vn lieuë avant dans la terre. Si bien, que ceus qui ont esté à Saint Christofle, disent, que l'Oüragan qui y est assés ordinaire, n'est pas plus épouvantable, qu'a été celuy-cy qu'ils ont appellé du méme nom. Le vent

étoit

étoit Nord-Ouëſt. On eſtime le dommage, tant à la Mer qu'à la terre, plus de cinq cens mil eſcus. On tient qu'il s'ét perdu environ deus mille cens de ſel, qui ſont la charge de deus cens Navires, de trois cens tonneaus la piece. Il s'eſt auſſi perdu des Navires Hollandois devant Ré, à Bordeaus, & à Bayonne, qui étoient richement chargez. D'où il apparoit qu'il fait ſouvent en Europe des Tempeſtes, qui ſont auſſi violentes, que celles qui ſont tant aprehendées aus Antilles.

Quelques vns, pour ſe mettre à couvert de cette Bourraſque, abandonnent leurs maiſons, crainte d'eſtre envelopez ſous leurs ruines, & ſe ſauvent és cavernes & és fentes des rochers, ou bien ſe tapiſſent contre terre, au milieu des chams, où ils eſſuyent tout cet Orage. Les autres, táchent de gagner promptement, quelque maiſon du voiſinage, qui ſoit aſſez ſolidement bàtie, pour reſiſter à toutes les ſecouſſes de cette Tempeſte. Car par bonheur, il y a maintenant aus Antilles pluſieurs edifices; qui

peuvent soûtenir cette épreuve. Il y en a méme, qui se retirent dans de petites cabanes, que les Esclaves Négres ont bâties, sur le modele de celles des Caraïbes, car on a reconnu par experience, que ces petites huttes de figure ronde, qui n'ont point d'autre ouverture que la porte, & dont les cheurons touchent la terre, sont ordinairement épargnées; pendant que les maisons les plus élevées, sont trans-portées d'vne place en vne autre, si elles ne sont entierement renversées, par l'impetueuse agitation des vens, qui excitent cette tempeste.

Mais il faut avoüer, que toutes ces precautions exterieures, ne sont pas capables de delivrer plainement les esprits des hommes, des frayeurs mortelles qui les environnent, lors que Dieu tonne du Ciel, qu'il fait retentir sa voix terrible, qu'il lance les éclairs & les charbons allumez : que la terre en tremble, que les montagnes croulent, & que les fondemens du monde sont découverts : car

A ceus que ſes bontés ne peuvent émouvoir
Cette effroiable voix ne fait elle pas voir
Vne Image de ſa puiſſance ?
Certes, qui n'y connoiſt ſa haute Majeſté,
Qui l'entend ſans frayeur, n'a pas de la conſtance
Mais il a de l'impieté.

Il faut donc, que ceus qui deſirent d'eſtre ſans apprehenſion, au milieu de ces deſordres, & de ces émotions de la mer & de l'air, ayent recours à des retraittes plus aſſurées, & que pour cet effet, ils entrent dans le Sanctuaire de Dieu, qu'ils ſe logent à l'ombre du Tout-puiſſant, & qu'ils prennent le Seigneur pour leur retraite & pour leur fortereſſe. Il faut qu'ils embraſſent avec vne foy vive, ce grand & precieus ſalut qu'il a deployé en ſon Fils bien-aimé, qui nous a delivré de toutes nos frayeurs par le ſang de ſa Croix, qui a fait noſtre paix, & qui ſeul peut appaiſer les craintes & les orages de nos conſcien-

ces, & donner vn vrai repos à nos ames, d'autant que

Celuy, qui du Treshaut implore l'assistance,
Et dont l'espoir plein de constance
N'attend son secours que de luy,
Quelque peril qui le menace
Se peut promettre sans audace
D'avoir en sa faveur vn immobile appuy.

Il faut qu'ils considerent pendant cette tempeste, que c'est Dieu qui tire les vens de ses tresors, & qu'ils ne soufflent que par son ordre : Que ces effroiables Tourbillons, ces Tonnerres grondans, ces noires obscuritez, qui voilent la face de la terre, & toutes ces puissantes agitations qui la secouënt : ne sont que des grossieres idées, de ce jour epouvantable du Seigneur, auquel les Cieux passeront rapidement & estant mis en feu seront dissouts, & les elemens étans embrasez se fondront, & la terre & les œuvres qui sont en elle, seront brulées.

Ils doivent particulierement recourir

rir à Dieu de tout leur cœur, & le prier qu'en contemplation des merites infinis de ſon Saint Fils Ieſus, il luy plaiſe d'eſtre appaiſé envers ſes ſerviteurs, & qu'il daigne avoir pitié de ſa terre. Ils ſe doivent ſouvenir, que ſon courroux ne dure qu'vn moment: mais que ſa bienveüillance dure toute vne vie. Que les pleurs logent chés nous au ſoir, & qu'au matin il y a voix de réjouiſſance. Enfin ils doivēt eſtre fermement perſuadez, que celuy qui a conté leurs cheveus, a auſſi conté leurs jours: Qu'il ne les abandonnera point au beſoin, mais qu'il les commettra à la charge de ſes Anges de lumiere, pour les contregarder parmy ces affreuſes tenebres, afin que nulle playe n'approche de leur tabernacle.

Mais pour avoir au beſoin toutes ces douces penſées, & pour eſtre munys au jour de la calamité, d'vne ſi ſainte confiance, il faut qu'en bien faiſant, ils recommandent par chacun jour leurs ames au ſouverain Createur de toutes choſes; Qu'ils s'etu-

dient de cheminer en Sainteté & Iustice devant luy,durant toute leur vie; Qu'ils lavent leurs mains en innocence, & qu'ils purifient leurs cœurs par la Foy, en ses precieuses promesses; êtans assurez, qu'il tient les vens, & toutes les autres creatures en bride par sa puissance,qu'il n'y en a aucune qui se puisse mouvoir sans sa permission, qu'il fait servir à sa gloire les Feus, les Tonnerres, les Tempestes, & les tremblemens de Terre, & qu'il les dirige au bien & au salut de ses enfans.

CHAPITRE XXIV.

De quelques autres incommoditez du païs, & des remedes qu'on y peut apporter.

OVtre les tremblemens de Terre, les Tonnerres & les Ouragans, qui secoüent, & desolent souvent la Terre des Antilles, comme nous ve-

nons

nons de le repreſenter : il y a encore quelques autres incommoditez qui ſont bien inportunes, encore qu'elles ne ſoyent point tant à craindre que les precedentes. Nous leur avons reſervé ce dernier Chapitre du premier Livre de cette Hiſtoire, où pour témoigner la grande paſſion que nous avons d'eſtre aſſez heureus pour contribuer quelque choſe au ſoulagément, & à l'entiere ſatisfaction des aimables Colonies de ce nouveau monde : nous propoſerons les remedes, que l'experience des anciens Habitans, & le jugement de pluſieurs celebres Medecins, ont trouvé eſtre les plus propres, & les plus efficacieus, pour les munir contre leurs dangereus effets.

ARTICLE I.

Des Mouſtiques, & des Maringoins.

NOus donnerons le premier lieu à certains petis Moucherons appellez *Mouſtiques*, que l'on ſent plutôt qu'on ne les voit, tant ils ſont petis Mais dans la foibléſſe

de leur corps, ils ont vn aiguillon si piquant, & venimeus, que leur piqure cause vne demangéaison tellement importune, qu'en s'écorchant quelquefois la peau à force de se gratter, la blessure dégenere en vn vlcere dangereus, si l'on n'y aporte du remede.

Il s'en trouve d'vne autre espece, qui sont plus gros, & qui font vn bruit pareil à celuy que font les Moucherons, qui en France se trouvent proche les étangs, & les lieus marécageus. On les nomme *Maringoins*. Ils produisent le méme effet que les *Moustiques*, étant armez d'vn petit trait, qui perce les habits, & méme les lits branlans, dans léquels on repose. Mais ils ont cecy de particulier, qu'ils ne lancent jamais leur petit éguillon, qu'ils n'ayent auparavant declaré la guerre, & sonné la charge avec leur petite trompette, qui donne souvent plus de peur, que leur piqure ne fait de mal.

Pour s'exempter de ces deus sortes de petites Bestes, on a de coûtume de

placer

placer la Maiſon, en vn lieu vn peu haut élevé, de luy donner air de tous coſtez, & de coupper tous les arbres qui empeſchent le vent d'Orient, qui ſouffle préque ordinairement en ces Iles, & qui chaſſe au loin ces malins & importuns ennemis. Ceus auſſi qui ont des logis bien fermez, & des lits bien clos n'en ſont point tant incommodez.

Mais, ſi l'on en eſt travaillé, on n'a qu'à faire fumer du Tabac en la chambre, ou de faire vn feu, qui rende beaucoup de fumée; car par ces moiens, on met en fuite ces petis perturbateurs du repos des hommes. Que s'ils ont piqué, & qu'on deſire de faire paſſer bientôt la demangéaiſon, & attirer tout le venin, qu'ils ont gliſſé: il faut ſeulement moüiller l'endroit de vinaigre, ou de jus de petit Citron.

ARTICLE II.

Des Gueſpes, & des Scorpions.

LEs *Gueſpes*, & *les Scorpions*, ſont communs en la plûpart des Antilles. Ces vermines sõt de méme figure,

& auſſi dangereuſes, que celles des mémes eſpéces que l'on voit en beaucoup d'endroits de l'Europe. Les piqures des Gueſpes, ſont ſoulagées par le jus de la feüille de la Ruë, & entierement gueries, par vne fomentation du ſouverain remede contre toutes ſortes de venins, qui eſt diſpenſé ſous le nom celebre *d'Orvietan*: Et celles des *Scorpions*, trouvent leur remede en la beſte méme, qu'il faut écraſer deſſus, & à ſon defaut, il faut recourir à l'huile qu'on appelle de *Scorpion*, qui doit eſtre commune par tout, où il ſe trouve de ces inſectes.

ARTICLE. III.
Des Arbres de Mancenille.

EN la plûpart de ces Iles, croiſſent certains Arbres nommés *Mancenilliers*, beaus à voir, qui portent des feüilles ſemblables à celles des Pommiers ſauvages, & vn fruit que l'on appelle *Mancenille*, tout pareil à vne Pomme d'Apis, car il eſt pänaché de rouge, beau à merveille, & d'vne odeur

odeur si agreable, que l'on seroit incontinent invité à en goûter, si l'on n'étoit averty de sa qualité dangereuse. Car bien qu'il soit dous à la bouche, il est si funeste, que si l'on en mangeoit, il envoyeroit dormir, non pour vingt-quatre heures, comme vne certaine semence du Perou, & vne herbe de l'Orient, de laquelle Linscot parle amplement; mais pour n'en réveiller iamais. Tellement que c'est bien pis, que ces Amandes d'vn fruit de la Mexique, qui sentent le musc, mais qu'apres estre mangées, laissent vn goût de pourriture. Et bien pis encore, que ces belles pommes de Sodome, qui étant ouvertes, ne presentent que de la suye, & de la poussiere. Car si vous avez le déplaisir d'y estre trompé, du moins ce n'est pas au danger de vôtre vie. Mais ces pommes venimeuses, se peuvent comparer à la noix Indienne, qui croît en Iava. Elle ressemble à vne noix de Galle, & d'abord qu'on la mange, elle a vn goût d'Avelane; mais puis apres, elle donne des angoisses mortelles

telles, & c'eſt vn poiſon tres-dangereus. Il ſe trouve auſſi dans l'Afrique vn Arbre nommé *Coſcoma*, qui eſt chargé de pommes mortelles. L'Arbre des Maldives nommé *Ambou*, porte vn fruit qui n'eſt pas moins trompeur, & moins pernicieus. Et le Terroir de Tripoly en Syrie, produit certains gros Abricots, qui ſont fort beeaus à l'œil, & fort ſavoureus au goût; Mais les qualités en ſont ſouvent mortelles, ou du moins, elles cauſent de longues & faſcheuſes maladies à ceus qui en mangent.

Il croît des *Mancenilles* ſur le bord de la Mer & des Rivieres, & ſi le fruit tombe en l'eau, les poiſſons qui en mangent ne manquent iamais d'en mourir; & encore qu'il demeure lontems dans l'eau, il n'y pourrit point; mais il ſe couvre d'vn ſalpetre, qui luy donne vne croûte ſolide, comme s'il êtoit petrefié. Dans les Iles où cet Arbre croît en abondance, les Couleuvres y ſont venimeuſes; Parce que quelques-vns croyent, qu'elles ſuccent quelquefois de ſon fruit. Les

Crabes

Crabes mêmes, qui font leur repaire sous ces Arbres, en contractent vne qualité dangereuse, comme nous l'avons dit en son lieu : & plusieurs ont été malades pour en avoir mangé. D'où vient qu'au tems que ces fruits étant fort meurs tombent à terre, on conseille à tous ceus qui sont soigneus de leur santé, de s'abstenir de manger des Crabes.

Ny les Couleuvres, ny les Crabes ne vivent pas absolument de pommes de Mancellines. Mais quand elles font leur repaire sous cet Arbre, elles en tirent l'infection, & plus encor quand elles succent le venin de son fruit. Il se peut faire neantmoins, que ce qui est mortel à quelques animaus, ne le soit pas à tous : Et même que ces Insectes, qui mangent souvent de ce poison, le changent en leur nourriture par la coûtume & la continuation : Comme l'on dit de Mitridate. Ainsi ils peuuent infecter ceus qui en mangent, n'en recevant quant à eus aucun dommage.

Sous l'écorce du tronc, & des branches

ches de ces Arbres, eſt contenuë vne certaine eau gluante,& blanche comme du lait, extremement maligne & dangereuſe. Comme il y a pluſieurs Mancenilliers ſur les chemins, ſans y prendre garde, vous froiſſés en paſſant quelqu'vne de ces branches, ce lait, ou plûtôt ce venin en ſort & rejaillit ſur vous : s'il tombe ſur vôtre chemiſe ; il y fait vne vilaine tache, qui paroît comme vne brûlure. Si c'eſt ſur la chair nuë, & qu'on ne lave promtement l'endroit qui a eſté touché, il s'y forme auſſitôt des enlevures & des ampoules. Mais ce qui eſt le plus à craindre c'eſt pour les yeus, Car ſi par malheur vne goutte de cette eau cauſtique & venimeuſe tombe deſſus, il s'y fera vne horrible inflammation, & vous en perdrez la veuë neuf iours durant ; au bout déquels, vous recevrez du ſoulagement.

La roſée, ou la pluye apres avoir demeuré quelque temps ſur les feüilles des *Mancenilliers*, produiſent le le méme effet, & ſi elles tombent ſur

la

la peau, elles l'écorchent, comme feroit de l'eau forte. Ce qui ne vaut guere-mieus, que les gouttes de pluye de dessous la ligne, qui sont tellement contagieuses, à ce qu'assurent ceus qui les ont senties, que si elles tombent sur les mains, sur le visage, ou sur quelque autre endroit du corps, qui soit à découvert; il s'y éleve aussitôt des vessies & des ampoules avec douleur, & méme si l'on ne change promptement d'habits, on voit bientost sō corps tout couvert de pustules, sans parler des vers qui s'engendrent couverts de pustules, dans les habits.

L'ombre de cet Arbre nuit aus hommes, & si l'on repose dessous, tout le corps enfle d'vne étrange fasson. Pline & Plutarque font mention, d'vn Arbre d'Arcadie, aussi dangereus que celuy-cy: Et ceus qui ont voyagé aus Indes Orientales, rapportent, qu'il s'y trouve vne Herbe nommée *Sapony*, qui donne la mort à ceux qui couchent dessus. Mais ce qui augmente les mauvaises qualités du *Mancenillier*, est, que méme la viande cuite

cuite au feu de ſon bois, contracte quelque choſe de malin, qui brule la bouche & le goſier.

Les Sauvages Antillois, connoiſſans fort bien la nature de ces *Mancenilles*, font entrer & le lait de l'arbre, & la roſée qui en tombe, & le suc du fruit en la compoſition du venin, dont ils ont accoutumé d'empoiſonner leurs fléches.

Pour guerir en peu de tems l'enflure & les Puſtules, qui ſe forment au corps, apres avoir dormy par mégarde à l'ombre de ces Arbres, ou apres qu'on a été arroſé de la pluye, ou de la roſée qui tombe de deſſus leurs branches, & méme de ce lait, qui eſt ſous leurs écorces, il faut recourir promtement à vne eſpece d'Eſcargots, dont nous avons parlé cy deſſus, ſous le nom de *Soldats*, & il en faut tirer vne certaine eau claire, qui eſt contenuë dans leur coquille, & l'appliquer ſur la partie offenſée, ce remede rabat incõtinent le venin de cette brulante liqueur, & met la perſonne hors de danger. L'huile, qui eſt tirée ſans feu

feu de ce méme eſcargot, a auſſi le méme effet, que s'il eſt arrivé à quelcun, de manger du fruit de ces Arbres venimeus, il faudra qu'il vſe des mémes remedes que nous preſcrirons cy aprés, pour chaſſer le venin des Serpens, & tous les autres poiſons.

ARTICLE IV.

Des Pous de bois.

IL y a auſſi vne eſpece de fourmis, ou de vermiſſeaus, qui ont vne petite tache noire ſur la teſte, & le reſte du corps tout blanc. Ils s'engendrent de bois pourry, & c'eſt pour ce ſujet, que nos François les nomment *Pous de bois*. Ils ont le corps plus molaſſe, que nos Fourmis ordinaires, & neantmoins leur dent eſt ſi acerée, qu'ils rongent le bois, & s'inſinuent dans les coffres, qui ſont placez prés de terre, & en moins de deus jours, par ce qu'ils ſe ſuivent à la piſte, ſi l'on n'eſt ſoigneus de les tuer, il y en entre ſi grande quantité, qu'ils percent mangent & détruiſent, le linge, les habits,

les papiers, & tout ce qui eſt dedans: Ils mangent méme & rongent tellement les maitréſſes fourches, qui ſoutiennent les cabanes communes, qu'ils les font enfin tomber à terre, ſi l'on n'y apporte du remede.

On empeſche ces beſtes là de s'engendrer, ſi on ne laiſſe point de bois à terre en batiſſant la maiſon. Car ils s'engendrent de bois corrompu & pourry: ſi on brûle le bout de tous les bois qu'on plante en terre: ſi incontinent que l'on en remarque quelques vns, on jette de l'eau chaude dans les trous, qu'ils peuvent avoir faits: ſi on ſuſpend les coffres en l'air avec des cordes, comme on eſt obligé de faire en divers endroits de l'Inde Orientale, afin qu'ils ne touchent point la terre, & ſi on a ſoin de nettoyer ſouvent les chambres, & de ne rien laiſſer contre terre. On a encore remarqué, que pour leur couper chemin, il ne faut que frotter le lieu par où ils paſſent, de l'huile de cette eſpece de Palma Chriſti, dont les Négres ſe frottent la teſte, pour ſe garentir de

la

la vermine. L'huile de Lamantin, a aussi le méme effet, & si l'on en verse sur leur citadelle, qui est vne fourmilliere composée de leur bave, laquelle ils attachent autour des fourches, qui soutiennent les cases, ils l'abandonnent incontinent.

ARTICLE V.

Des Ravets.

LEs *Ravets* sont encore dangereus. Il y en a de deus sortes. Les plus gros sont environ comme des Hannetons, & de méme couleur : les autres sont plus petis de la moitié. Les vns & les autres rodent principalement pendant la nuit, & se glissent dans les coffres, s'ils ne sont bien ferméz, salissent tout ce qu'ils trouvent, & font assés de dégast; mais non pas tant, ni si promtement, que les *Pous de bois*; On les appelle *Ravets* par ce qu'ils rongent comme les Rats tout ce qu'ils peuvent attraper. C'est sans doute la méme espéce, que Iean de Lery nomme *Aravers*, selon le lãgage des

des Brefiliens. Cette vermine, en veut particulierement aus livres & à leur couverture. Les pous de bois n'en font pas moins, lors qu'ils y peuvent mettre la dent. Mais ils ont cela de bon qu'ils respectent les lettres, & qu'ils se contentent de ronger la marge des livres, & d'y faire des cizelures profondes. Car, soit que l'ancre ne soit pas à leur goût, ou pour quelque autre cause, ils ne mangent l'impression, qu'en vne extreme famine, & à faute de toute autre chose. Nous pourrions faire voir des livres qui portent leur livrée, & les marques de leurs dens. Mais ils sont frians de linge, par dessus toute autre chose : Et quand ils peuvent entrer en vn coffre, ils preparent en vne nuit plus d'ouvrage, que les plus habiles coûturier, n'en pourroient rentraire en vn mois.

Quant aus *Ravets*, encore qu'ils ne soient pas si habiles en besongne, ils n'épargnent rien, sinon les étoffes de soye & de cotton. Celuy notamment, qui n'est pas mis en œuvre, n'est pas selon leur appetit. Et si l'on tient

tient les coffres ſuſpendus en l'air, & qu'on en entoure les cordes, qui les ſoutiennent: auſſi tôt qu'ils ſont parvenus à ce cotton, qui embaraſſe leurs petis pieds, ils táchent de s'en déméler, & ils prennent incontinent vne autre route. Ceus qui ont des maiſons de brique, ou de pierre, ne craignent point les *Pous de bois* : mais avec tous leurs ſoins, ils ont bien de la peine de s'exempter des courſes, & du dégaſt des Ravets. On a neantmoins reconnu par experience, qu'ils ſont ennemis des bonnes odeurs, & qu'ils ne ſe fourrent pas volontiers dans les coffres, qui ſont faits de Cedre, & de ces excellens bois de ſenteur, qui ſont communs en toutes les Iles. Au Caire, on met les pieds des Cabinets dans des vaiſſeaus pleins d'eau : pour empeſcher les fourmis d'y monter. Ce ſecret qui eſt bien aiſé, produiroit ſans doute le méme effet aus Antilles, pour ſe munir contre les *Pous de bois* & les Ravets, dont nous venons de parler, & méme contre les fourmis, qui y ſont auſſi extremément inportuns.

ARTICLE VI.

Des Chiques.

CE qu'il y a de plus à craindre en toutes ces Iles, ſont de certains petis cirons, qui s'engendrent dans la poudre, dans les cendres du foyer, & en d'autres immondices. On les nomme ordinairement *Chiques*. Ils ſe fourrent le plus ſouvent aus pieds, & ſous les ongles des orteils, mais ſi on les laiſſe paſſer outre, & qu'on ne les tire de bonne heure, ils gaignent toutes les autres parties du corps. Au commencement, ils ne cauſent qu'vne petite demangeaiſon: Mais lors qu'ils ont percé la peau, ils excitent vne inflammation à la partie, qui eſt infectée, & de petis qu'ils y étoient entrez, ils déviennent en peu de tems de la groſſeur d'vn pois, & produiſent vne multitude de Lentes, capables d'en éngendrer d'autres: Et en ſuite, il ſe fait ſouvent des vlceres aus lieus, d'où on les a tirez.

Les Sauvages, à ce que racontent ceus

ceus qui ont converſé parmy eus,ont vne certaine gomme, de laquelle ayant frotté leurs pieds, particulierement ſous les ongles, ils ne peuvent eſtre incommodez de cette vermine Mais, on conſeille à ceus qui n'ont pas la connoiſſance de ce ſecret, de ſe faire regarder aux pieds, par ceus qui s'entendent à découvrir, & à tirer ces dangereuſes petites beſtes, incontinent que l'on ſent la moindre demangeaiſon ; à quoy les Indiens ſont fort adroits, & fort heureus. Il faut que ceus qui tirent ces *Chiques*, prennent bien garde à ne pas crever la poche,où ils ſont enclos;autrement il ne mãque jamais de demeurer quelques vns de leurs petis œufs, dont il s'engendre infailliblement d'autres *Chiques*. On croit auſſi,que le Roucou dont les Caraïbes ſe ſervent pour ſe rendre plus beaus,plus ſouples,& plus agiles à la courſe, a la vertu de chaſſer toutes ces vermines.

C'eſt auſſi vn bon remede, d'arroſer ſouvent la chambre d'eau ſalée; de n'aller point nuds pieds, de porter

des bas de Chamois: & de ſe tenir nettement. Car il n'y a d'ordinaire que ceus qui ſe negligent, & qui ſe tiennent ſalément, qui en ſoyent ſenſiblement attaquez. Ces facheus Cirons, ſont les mémes que les Breſiliens appellent *Tous*, & quelques autres Indiens *Nigas*.

Ceus qui ont des Vlceres, qui leur ſont cauſez par les *Chiques*, lors qu'ils n'ont pas eſté tirez ni aſſés à tems, ni aſſés adroitément, ſont nommez *Malingres* au ſtile du païs. Ces vlceres viennent auſſi ſouventefois, aprés quelque petite écorchure, qui ſemble d'abord n'eſtre que fort peu de choſe. Mais aprés on eſt tout étonné, que cela devient grand comme le creus de la main; & alors vous avez beau y donner ordre: Car il faut que l'vlcere prenne ſon cours. Il y en a méme qui pour eſtre plus petis, ne laiſſent pas d'eſtre tres-dificiles à guerir: ces vlceres ſont de deus ſortes. L'vne eſt ronde, & l'autre inégale. L'vlcere rond eſt beaucoup plus dificile à guérir que l'autre, par ce qu'il

a des bords de chair morte qui viennent tout à l'entour, & qui empirent le mal. Car tant que cette chair morte & baveuſe y eſt, l'vlcere ne peut guérir. C'eſt pourquoy, lors qu'on penſe la playe, il faut toujours couper juſqu'au vif cette chair morte, ce qui fait de cruelles douleurs.

Entre les remedes pour la gueriſon de ces vlceres, on vſe de vert de gris, de l'eau forte, de l'eſſence de vitriol, & d'Alum brulé, qui mangent la chair morte de la playe. On ſe ſert auſſi pour le méme effet, du jus du petit Citron qui eſt extraordinairément aigre. Et lors que la playe eſt ſale, il la rend belle & nette. Il eſt vray, qu'à cauſe de la grande douleur que l'on ſent, lors que l'on en frote la playe, on a plutôt recours à d'autres remedes: mais auſſi l'on ne guerit pas ſi tôt. On fait encore vn onguent avec du Miel commun, vn peu de fort vinaigre, & de poudre de vert de gris, qui eſt ſouverain pour guerir en peu de tems les vlceres. Et pour les prevenir, on conſeille de ne point negliger

la moindre blessure, ou égratinure, qui survient en quelque patrie du corps que ce soit, particulierement aus pieds, ou aus jambes, mais d'y appliquer quelque emplâtre, qui attire le feu, qui pourroit estre en la playe, & au defaut de tout autre remede, d'y mettre du moins des feüilles de Tabac. Et de se servir de jus de citron, & de vinaigre, pour faire passer la démangeaison, qui demeure apres que les Moustiques, ou les Maringoins ont piqué, plutôt que d'y emploier les ongles.

ARTICLE VII.

Remedes contre la morsure des Serpens venimeus, & contre tous les autres poisons tant de la terre, que de la mer des Antilles.

NOus avons dit au Chapitre sixiéme de cette Histoire, qu'il y avoit des Serpens, & des Couleuvres aus Iles de la Martinique & de Sainte Alousie, qui ont vn dangereus venin. Mais nous avons à dessein reservé pour ce lieu, les remedes qu'on peut

peut heureuſement emploier, pour en rabatre la force. Nons poſerons donc premierement, qu'ils doivent eſtre mis en vſage, & par dedans & pas dehors. Par dedans pour ſoulager & fortifier le cœur, & diſſiper la qualité venimeuſe qui le pourroit gagner, on ſe ſert avec heureus ſuccés de Theriaque, de Mitridat, de Confection d'Alkermes, de Baume d'Egypte, & du Perou, de Rhuë, de Scordium, de Scorçonnaire, de Viperine, d'Angelique, de Contrahierva. Mais ſur tout, il faut avaler avec vn peu d'eau de bourrache, ou de bugloſe, ou de quelque autre liqueur, le poids d'vn eſcu, de poudre du foye & du cœur des Viperes. En general il faut vſer de toutes les choſes qui fortifient le cœur, & qui réjoüiſſent & réveillent les Eſprits. Par dehors, on peut appliquer tous les remedes, qui ont la vertu & la faculté d'attirer & diſſiper toute ſorte de venin. Comme ſont la Ventouſe appliquée ſur la playe ſcarifiée, les Cornets, & tous les medicamens chauds, & at-

tractifs, tels que sont le Galbanum, l'Ammoniac, la fomentation de vin cuit, avec la racine de Serpentaria, ou la feüille d'Armoise, les Ails & les Oignons, la fiente de Pigeon, le sang de la Tortuë de terre, séché & mis en poudre, & semblables.

Il n'est rien de plus assuré, que de lier au dessus de la morsure le plus prontement que faire se peut, la partie offencée : & de l'inciser aussitôt, & méme d'en emporter la piece ; ou du moins apres l'avoir scarifiée, d'y appliquer le plûtost que l'on peut, le derriere plumé d'vne Poule, ou d'vn Pigeon pour en attirer le venin, & cette Poule, ou ce Pigeon estant mort, il en faut reprendre vn autre, tant qu'il n'y ait plus de venin à attirer.

Il seroit aussi à desirer, que tous les Habitans des Antilles, eussent l'vsage de cet excellent Antidote, qui a été éprouvé en tant de lieus, qui est connu sous le nom fameus *d'Orvietan*, & qui se debite à Paris au bout du Pont-neuf, au coin de la ruë Dauphine, à l'enseigne du Soleil. Car cet

admirable

admirable ſecret, a entre pluſieurs autres rares qualitez, la vertu de chaſſer le venin de toutes ſortes de Serpens, & de rabattre la force des plus puiſſans poiſons. Voici la faſſon dont ceus qui ont eſté mordus de Serpens venimeus, s'en doivent ſervir.

Il en faut prendre la groſſeur d'vne féve, diſſous dans du vin. Et aprés il faut faire des ſcarifications ſur la morſure, & tirer le ſang par le moyen de la ventouſe. Puis y appliquer vn peu d'Orvietan, & prendre garde, que le patient demeure éveillé, au moins l'eſpace de douze heures. Ce puiſſant remede, ſe peut conſerver en ſa bonté pluſieurs années, pourveu qu'on ne le tienne pas en vn lieu chaud, où il ſe puiſſe deſſécher. Et s'il devient ſec, il le faut remettre en ſa conſiſtance avec du miel roſat. On en trouve auſſi qui eſt en poudre.

Quant au regime de vivre, qu'il faut tenir durant l'vſage de ce remede; Il faut éviter tous les alimens qui échaufent & brulent le ſang, ou qui engendrent l'humeur mélancolique.

Et il ſe faut abſtenir entierement de la purgation & de la ſaignée, de peur d'attirer le venin de dehors au dedans: ſi ce n'eſt que le mal eût gagné les parties nobles: Auquel cas il faudroit purger aſſés copieuſément, & vſer de bains, & de choſes capables d'ouvrir les pores, & de provoquer la ſueur.

Que ſi on eſtoit reduit à telle extremité, qu'on ne pût recouvrer aucun des Antidotes que nous venons de d'écrire: En voicy encore vn, qui eſt fort commun & tres-facile à practiquer. Il faut que celuy qui a eſté mordu d'vn animal venimeus, mange promtément vne écorce de Citron tout frais; car elle a la vertu de munir le cœur contre le venin. S'il eſt poſſible il faut lier la partie offenſée le plus ſerre que l'on peut, au deſſus de la morſure. Il la faut en ſuitte ſcarifier, & y appliquer ſouvent de la ſalive d'vn homme, qui ſoit à ieun, & ſi on peut avoir la beſte, qui a fait le mal, il luy faut couper la teſte, & la broyer, iuſques à ce qu'elle ſoit reduite

en

en forme d'onguent, qu'il faut appliquer tout chaud ſur la playe. C'eſt le remede ordinaire, dont ſe ſervent les Habitans naturels du Breſil, pour ſe garantir de la violence du venin de ce dangereus & monſtrueus Serpent, qu'ils appellent en leur langue *Boicininga*, & que les Eſpagnols nomment *Caſcavel*.

Les derniers memoires qui nous ont été envoiez de la Martinique, portent que quelques honorables Familles qui sõt venuës dépuis peu du Breſil avec leurs ſerviteurs Négres, pour demeurer en cette Ile, ont donné aus Habitans la cõnoiſſance de pluſieurs herbes & racines, qui croiſſent aus Antilles auſſi bien qu'au Breſil, & qui ont vne vertu ſouveraine pour éteindre la force du venin de toute ſorte de Serpens, & des fléches envenimées.

On ſe peut ſervir des mémes remedes que nous avons d'écrits cy-deſſus, pour ſe premunir contre le venin de la Becune, & de tous les autres poiſſons dangereus, qui ſe trouvent en la mer. Ils peuvent auſſi eſtre employez

avec heureus ſuccés, pour empeſcher les pernicieus effets du ſuc du Manioc, de l'arbre de Mancenille, & de la piqure des Guépes, des Scorpions, & de tous les autres Inſectes venimeus.

ARTICLE VIII.

De l'Ecume de Mer.

CEus qui peſchent ou qui ſe baignent en la Mer, ſont quelquefois accueillis d'vne certaine écume qui flotte au gré du vent, comme vne petite veſſie de couleur de pourpre de differente figure, & agreable à voir: Mais à quelque partie du corps qu'elle s'attache, elle y cauſe en vn inſtant, vne tres-ſenſible douleur; qui eſt brulante, & piquante au poſſible. Le remede le plus prompt qu'on peut apporter pour appaiſer cette cuiſante douleur, eſt, d'oindre la partie offencée avec de l'huile de noix d'Acaïou, mélée avec vn peu de bonne eau de vie: car vne chaleur en fait paſſer vne autre.

ARTICLE IX.

Des Rats qui sont communs en ces Iles.

DEpuis qu'il frequente aus Antilles, vn si grand nombre de Navires, & qu'il arrive assez souvent que plusieurs s'échouënt à la rade de ces Iles, où ils pourrissent de vieillesse : les *Rats*, qui étoient autrefois inconnus aux Caraïbes, ont gagné la terre, & ils s'y sont tellement multipliez qu'en quelques endroits, ils font grand dommage aus patates, aus pois, aus feves, & particulierement au maïs ou gros blé, qu'on nomme blé de Turquie. Et n'étoit que les Couleuvres les detruisent, & les vont chercher bien avant dans les trous de la terre & des rochers où ils se fourrent, & méme dans les couverts des maisons, qui sont composez de feüilles des Palmes, ou de cannes de sucre, on auroit sans doute de la peine à conserver des vivres. Il est vray, qu'à present il y a des Chats en ces Iles, qui ne les épargnent pas. On a méme dressé des chiens à leur faire la guerre,

&

& c'eſt vn plaiſir de voir comme ils ſont ſubtils à les éventer ; & adroits à leur donner la chaſſe, & à les tuer.

Cette incommodité n'eſt pas particuliere aus Antilles. Et c'eſt bien pis au Perou, car Garcilaſſo en ſon Commentaire Royal nous témoigne, que ces vilains animans y étant en nombre préſque infiny, y font par fois de grands dégats, ravageant les lieus par où ils paſſent, deſolant les champs, & rongeant les fruits iuſques aus bourgeons, & à la racine des Arbres.

Les Habitans des Iles ſe ſervent encore d'vne invention qu'ils nomment *Balan*, pour empeſcher que les Rats ne mangent leur caſſaue, & leurs autres proviſions. Ce Balan eſt vne eſpece de claye ronde, ou quarrée compoſée de pluſieurs bâtons, ſur léquels ils ont coûtume d'arranger la caſſaue, aprés qu'elle a eſté ſéchée au Soleil. Elle eſt attachée au haut de la caſe avec vne liene; où vne corde, qui tient le Balan ſuſpendu en l'air. Et

afin

afin que les Rats ne ſe puiſſent pas couler le long de la corde, & deſcendre ſur le Balan, ils font paſſer la corde par vne calebaſſe bien polie, qui demeure ſuſpenduë au milieu, de ſorte que les Rats étans parvenus juſques à cét endroit-là, ne trouvans point de priſe pour arreſter leurs pieds, & apprehendans le mouvement de la calebaſſe, ils n'ont pas l'aſſurance de paſſer outre. Sans ce petit ſecret, les Habitans auroient de la peine à conſerver leurs vivres.

Voila comme le ſage Auteur de la Nature a voulu par vn admirable contrepoids, qui balance toutes les perfections de l'Vnivers, que les Païs qui ont quelques avantages par deſſus les autres, ſoient à l'oppoſite ſujects à des incommodités, qui ne ſe rencontrent point ailleurs: Et comme ſa Divine Providence, qui pourvoit puiſſamment aus beſoins de ſes creatures, a mis l'Antidote aupres du venin, le remede joignãt le mal, & a méme ouvert devant l'homme, les inépuiſables treſors de la grace, & de la nature, pour

pour le premunir contre les injures de l'air, les outrages des ſaiſons, la violence des poiſons, & de tout ce que la terre a produit de plus dangereus, depuis qu'elle a été envenimée par le premier peché.

Fin du premier Livre de l'Histoire Naturelle des Antilles.

